

ANNÉE 1644

Relevée par Yves LEMAIRE.

Reconnaisances 1644 : 86 pièces à Saint-Omer 4^E5/246 :

1) Reconnaissance N° 1 le 20/2/1644 (à Le Venthie) : Jan DELEHELLE labour, Marie DUBRULLE sa femme, icelle par avant vve de feu Pierre DUBRULLE, mère et tutrice de ses enfans mineurs qu'elle olt en bas age du dit feu, dems à Richebourg et Estace DUBRULLE de Le Gorgue, tuteur et curateur aux biens des dits mineurs ; rente par devant lieuten de maieur et eschevins de la tre et Srie de Richebourg St Vaast le 6/1/1636, signé : P. VINCENT, par le dit feu Pre PEULLEMEULLE (!) et la dite Marie DUBRULLE, au profit de Marie DESMILLEVILLE fille mineure de déffunct Jacq DESMILLEVILLE et Margtte DUBRULLE ; hipotecq des dites lettres, desquels Jan SALLENGRE et Rolland DUBRULLE tuteurs des enfans mineurs de feu Charles DUBRULLE, au pffit des dits mineurs, en ont acquis le droict par tsport de Pierre MEAULT et icelle Marie DESMILLEVILLE sa femme, à Le Ventie 28/2/1640.
Au profit des enfans mineurs de feu Charles DUBRULLE.

2) Reconnaissance N° 2 le 24/1/1644 à Aire : Jenne DELARRE femme à Phles SELLIER et Marie DELARRE femme à Jean CREPIN ; feus Jean DELARRE et Anne DENIS, leur père et mère, auroient passées lettres obligatoires au profit de Jean GILLOCQ, vivant bg marchand brasseur en ceste ville, à St Omer le 3/10/1624 ; autres par le dit feu Jean seul, au profit de Damlle Jenne ALEXANDRE vve du dit feu GILLOCQ, le 22/11/1629 ; ypotecq prises des lieuten et hoes de fief de Mametz le 25/2/1625, sur hérits appartenans aus dits déffuncts ; reconnaissances par leurs marys ce 25/10 à St Omer.

3) Reconnaissance N° 3 le 23/7/1644 : Jacques LIBOUREL labourier demt présentement à Lisbourg et Jenne FLAMENG sa femme, icelle fille et here de feu Loys FLAMENG, vivant bailly de Wandosme ; rente créée par le dit feu Loys FLAMENG, père de la dite Jenne, au profit de Sire Jacques DE HAFFRINGUES Sr du Hil, en l'an passé eschevin et lieuten de maieur de St Omer et Damlle Anthoinette TARTAIRE sa femme, le 29/12/1633. Au profit du dit Sr DE HAFFRINGUES et sa femme ; après que les compans ont promis tenir en dépost, à la sceureté de la dite rente, une somme de rente créée par Wallerand FRERET et Margte GRUEL sa femme, de Wandonne, passée à Fruges le 16/1/1614, autre rente créée par Adolf LEMIRE et Franchoise BAUDELLE sa femme, le 30/5/1625 à Aire, et autre constituée par Jacques MACAIRE et Jean LERYs à Fruges le 5/12/1620, le tout au profit du dit feu Loys, et par luy données par opignoraon.

4) Reconnaissance N° 4 le 12/11/1643 ! : Jacques et Katherinne ROBBE frère et sœur, enfans et hers de déffunct Charles, et Margte GRAIN, dems à St ; ayants constitués rente au profit de déffunct Jacques DE WIMILLE, à son tpsas pr por office de la chastelegnie de Pernes et notte Roial d'Arthois et Damlle Anthoinette GUARSON sa femme, par dvt Claude DE WIMILLE et Guislain PANIER notes d'Arthois résidens au dit Pernes, le 21/7/1633, en parchemin signés : VANDERSWOESTINE greffier aux contrats.
Additif le 29/12/1644 : Charles ROBBE laboureur demt pntement à Hesdignoeul, fils et her avecq ses frères et sœurs d'iceux Charles ROBBE et Guislaine PANIER ; recognoissnce par Jacques et Katherine ROBBE, ses frère et sœur, au pffit de Damlle Anthoinette GUARSON vefve de feu Jacques DE WIMILLE ; lres au pffit d'iceux DE WIMILLE et GUARSON, passé à Pernes le 21/7/1633.

5) Reconnaissance N° 5 le 19/6/1644 : Anthoie FOUACHE laboureur demt présentement en ceste ville, réfugié du Lart et Jacqueline DAUSQUES sa femme, au par avant vefve de Gilles DELATTRE, occuppeurs d'un jardin naguaires amasé au dit Lardt des biens du dit feu DELATTRE, la dite DAUSQUES mère de Nicollas, Gilles et Jehan DELATTRE mineurs d'ans, du dit feu Gilles, affecté à rente au pffit de la chapelle de Monsr St Denis en l'égle cathédrale de St Omer ; cause intemptée par Monsr Mre Anthoine LATTEUR pbre bénéficié de la dite chapelle de Monsr St Denis érigée en l'égle cathédralle de St Omer.

6) Reconnaissance N° 6 le 2/5/1644 : Mre Franchois PIGOUCHE licen es loix, adcat au conseil d'Artois et eschevin de St Omer, fils et her de feu Franchois, (barré : Antoine ALEXANDRE Sr du Hamel, fils et her de feu Jan, Jan LEFEBVRE bg et labourier en ceste ville et Anne CARPENTIER sa femme), Thomas GHIBENS bg et brasseur en ceste ville et Marie CARPENTIER sa femme et Antoinette CARPENTIER fille à marier, les dits CARPENTIER (frère) sœurs, enfans et heres de feu Franchois ; rente le 23/12/1610, par feuz Charles DECROIX et Allix FERON sa femme, par avant vve de feu Jan CAUCHETEUR, receu de Jan CAILLIEU corporal de la compagnie du Sr de Souastre et Marie LORMETTE sa femme, et avecq eux comme cauon, les dits Franchois PIGOUCHE, Franchois CARPENTIER et Jan ALLEXANDRE, au profit du dit CAILLIEU et sa femme.
Au profit d'Inglebert VANDEBOSQUE mary de Damlle Marie DE HAFFRINGHUES, icelle fille et here de feu Sire Robert DE HAFFRINGHUES, vivant eschevin de ceste ville, ayant acquis le droict par tsport des dits CAILLIEU et sa femme, le 31/12/1621.

7) Reconnaissance N° 7 le 12/3/1644 : Guille EVRARD Rcr du Vroland ; Maurice DONCKRE labour à Sercques et Marie DROGRY sa femme, par avant vefve de feu Corniles DECLATTRE, mère des enfans qu'elle at retenu d'icelluy, les dits 2^{nds} de bien scavoir que le dit feu DECLATTRE et les père et aultres parens prédécesseurs d'icelluy, sont redevable de rente au dit EVRARD, en qlité de fils et her de feue Catherinne BRUNINCK sa mère.

8) Reconnaissance N° 8 le 5/11/1644 : (*abimé*) (Andrieu LEFRANCQ) fils et her de feu George, mol.. mollins de St Bertin.
Au profit de Jean DRINCKEBIERE ;
rente créée par Allard MARTIN et Claire GHISE sa femme, à la caution du dit George et Nicaise GHISE, le 17/3/1621.

9) Reconnaissance N° 9 le 1/9/1644 : Gilles VANDERCOLME labour à Nieurlette et Margte (barré : DUBACQ) BAX (*BACKE*) sa femme, icelle fille et here de feu Gilles BAX ; rente créée par le dit feu BAX et Margte CARRE sa femme, au proffit de Jean ROBINS, le 20/3/1623. Au proffit de Robert ROBINS fils et her du dit feu Jean.

10) Reconnaissance (Rente) N° 10 le 31/8/1644 : Wallerand MARISSAL mre machon en ceste ville ; receu de Guilles PRUVOST mre machon en ceste ville ; le dit compant créée au proffit dit PRUVOST une rente.

11) Reconnaissance N° 11 le 2/12/1644 : Mre Valentin MIELLET receveur du centiesme au bailliage de ceste ville de St Omer, et curateur aux biens vaccans par feu Noble Seigneur Loys DE HOUCHIN Sr de Heuringhem, La Watines, le Focquet ; poursuite au siège de l'eschevinage de ceste ville, par Sire Jacques DHAFRINGUES eschevin et lieutenant de maieur juré au conseil d'icelle ; rente créée par le dit feu Sr Loys DE HOUCHIN, au proffit du Sr Robert LANDE, vivant eschevin de ceste ville, passée le 26/8/1631. Au proffit du dit Sr Jacques DE HAFRINGUES et Damlle Anthoinette TARTARE sa femme, ayans droit par transport du dit Sr LANDE, lettres du 26/8/1634.

12) Reconnaissance N° 12 le 9/11/1644 : Michiel DEGRAVE fils Pierre, bg maresquier au Haultpont ; Jan et Nicolas DECUPPER et Marie DECUPPER leur sœur ; Catheline BERNARD vefve de George DECUPPER, leur mère, auroit vendu et « werpy » au dit 1^{er} compant, une tre située au lieu nommé « le Zeepe », listant à Andries DECUPPER, conditions portées par les lettres de « werp » passée par dvt eschevins de ceste ville le *blanc*/1630, par lesquelles la dite Catheline BERNARD vendoit la dite tre, à charge de rente deub aux hers Mre Valentin TAFFIN ; le dit 1^{er} auroit esté mis en cause à la requeste de Guillaume DE HAFRINGUES, de reconnoistre une rente, en qualité de propriétaire de la dite tre ; ... les dits 2^{nds} compans en qualité d'héritiers de la dite BERNARD leur mère, céddent au proffit du dit 1^{er} des tres maresques séant en Lizelbrouck, au lieu nommé « le Quivre », listant à Nicolas DECUPPER.

13) Reconnaissance N° 13 le 11/4/1644 : Simphorian DE THIENBRONNE curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Guislaine ANDRIEU vefve de feu Loys DUCHOCQUEL, vivant cloqman de la poisse de St Jean en ceste ville ; rente créée par Alexandre THELIER et Jenne ANDRIEU sa femme, à la caution de Nicolas PIGACHE, Guillemette THELIER sa femme et des dits Loys DUCHOCQUEL et Guislaine ANDRIEU sa femme, au proffit d'Anthoine LOYS bg marchand en ceste ville, passées le 23/3/1626. Au proffit du dit Anthoine LOYS.

14) Reconnaissance N° 14 le 30/4/1644 : Marcq WALLEUX escuier Sr de La Cressonnière, demt à Racquinghem, fils et her de feu Pierre, vivant escuier Sr du dit lieu, et pour Damlles Anne Catheline et Anthoinette Jenne DE WALLEUX ses sœurs ; rente créée par le dit feu son père, au proffit de Noble Hoe Lamoral DAUDENFORT escuier Sr de La Potterie, Blancq Chevalier et Damlle Marie DELANNOY sa compaigne, le 8/3/1631. Au proffit des dits Sr DAUDENFORT et Damlle DELANNOY sa femme.

15) Reconnaissance N° 15 le 22/9/1644 : Mre Jacques LEMOIR curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feux Fran MAHIEU, vivant bg charpentier en ceste ville et Catheline FLANDRIN sa femme, par acte des maieur et eschevins de ceste ville le 24/10/1639. Au proffit d'Inglebert VANDENBOSQUE mary de Damlle Marie DHAFRINGUES, ayant droit par succession de feu Robert DHAFRINGUES, son père, vivant eschevin de ceste ville ; rente créée au proffit du dit Robert DE HAFRINGUES, par les dits Fran MAHIEU et Catheline FLANDRIN sa femme, passée le 10/11/1631.

16) Reconnaissance N° 16 le 7/5/1644 : Jan CLAY bg maresquier au Lart, tutteur de (barré : Nicaise, Catheline) Jenne DONCKERE fille mineure et here de feu Jean DONCKERE, vivant conestable et broncaillier en lest ; rente créée par Eustace BOUTOILLE et Jossine BAUDEL sa femme, du Lart et le dit Jean DONCKERE, au proffit du Jardin des grands archiers en ceste ville, le 27/6/1622. Au proffit du dit Jardin des grands archiers.

17) Reconnaissance N° 17 le 7/5/1644 : Jan BAUDEL maresquier au Lart, tutteur de Jan BAUDEL fils et her de feu Franchois, vivant maresquier au dit Lart ; rente créée par Jean BOUTOILLE maresquier à Serques et Franchoise DUCROCQ sa femme, à la caon de Jan DONCKERE fils de Charles et du dit Franchois BAUDEL, au proffit de Jan CAYER maieur des dix jurés pour la comunauté de ceste ville et de Damlle Franchoise PIGNON sa femme, passée le 22/3/1627. Au proffit de Sire Guillaume DE HAFRINGUES naguères eschevin de ceste ville et Damlle Franchoise SELINGUE sa femme, icelle niépe et here de la dite Damlle Franchoise PIGNON.

18) Reconnaissance N° 18 le 1/12/1644 : Mres Francois CARPENTIER adcat et Enguerand FREHAULT procureur au conseil d'Artois, dems en ceste ville, tuteurs d'Anne et Guillemette CARPENTIER filles heres d'Antoine, vivant bg marchand drappier en ceste ville ; le 21/2/1634 par le dit Antoine, avecq Damlle Anne D'OBY sa femme, emprins descharger Damlle Guillemette DESLOIS vve de Guillaume CARPENTIER, marchand, père du dit Antoine ; vers Robert LE VASSEUR Sr de Bambecque, de rente et autre vers le Sr Nicolas MICHIELS ; ... à la descharge de Mre Mathieu DE LA VACQUERIE chirurgien et Marie Jenne DE LA VACQUERIE sa sœur, enffans hers de Damlle Marie CARPENTIER et de Marie EVERARD fille et here de Damlle Anne CARPENTIER, icelles Marie et Anne filles et heres de la dite Damlle Guillemette DESLOIX.

19) Reconnaissance N° 19 le 13/4/1644 : Jacques GUILLEMIN bg marchand chaudronnier et Gery DESCAMPS sergent de ce bailliage, dems en ceste ville ; comme Claude PEPPIN mareschal en la dite ville, auroit passé lre à leur proffit le 8/5/1643, aux fins d'estre par le dit PEPPIN assuré de toute ratraicte de la maison de « la Licorne » qu'il occupe pntement et qu'il at achepté par décret.

20) Reconnaissance N° 20 le 6/11/1644 : Michel ROSE mary de Catherinne CAROULLE, Jean CAROULLE labour et Marie CAROULLE jf à marier, de Cléty, les dits CAROULLE enffans et hers d'Eustace et apparans de Catherine PRUVOST, leur mère, encore vivante ; lres le 23/5/1607 par les dits Eustace CAROULLE et PRUVOST sa femme, rente au proffit de Jacq BAUCHON et Jenne ROBERT sa femme. Au proffit de la table des pauvres de l'église du St Sépulchre en ceste ville ayant droit par moyens des dites lres, de Jean DE SENICOURT, à son tour eschevin de ceste ville et icelluy au précédent de Pierre PETIT bg de la dite ville.

21) Reconnaissance N° 21 le 2/1/1644 : Mre Robert DALONGEVILLE pbre pasteur propriéte de Pihem ; le 30/9/1614 rente créée par Marcq DALONGEVILLE et Margueritte WEPIER, père et mère du comparant, Mondin DUMONT lieutenant de bailly de la Comté de Seninghem et Jean DALONGEVILLE, dems lors à Haffringues, au proffit d'Antoine DE LA CAURIE. Au proffit de Jean HANICOT labour réfugié en ceste ville, mary de Marie CAURIE, fille et here du dit Antoine.

- 22) Reconnaissance N° 22 le 1/12/1644 : Mathieu QUINTOIS bg marchand en ceste ville et Damlle Loise DIDIER sa femme, fille unique et héritière universelle de Bauduin, vivant escuier Sr de La Jumelle et de Damlle Loise CAPPELLE ses père et mère ; le 17/3/1635 par les dits Sr de La Jumelle et sa femme, rente au profit de Mre Phles CRAPPE pbre, à pnt pasteur de Quemme pays de Flandres.
Au profit du dit Sr pasteur CRAPPE.
- 23) Reconnaissance N° 23 le 29/8/1644 : Pierre HERRIS réfugié pntem en ceste ville de Capellebroucq et Margte SAUSSY sa femme, Jean HOLLUIN (*HOLLEWYN*) et Jenne SAUSSY sa femme, icelles SAUSSY filles et heres de feu Oudart ; créée par Jan SAUSSY chaudronnier à Houlle et Anthoinette DEBEURE sa femme, à la caution du dit Oudart, le 15/11/1631 au profit de Jacques GUILLEMIN bg marchand en ceste ville. Au dit GUILLEMIN.
- 24) Reconnaissance N° 24 le 25/6/1644 : Pierre HARACHE de Blendecque, fils et her de feu Pier, et possesseur des héritages affectés à rente ; par le dit feu Pierre, par devant la justice de la Srie de Heghes au village d'Ecque, le 3/2/1607 au profit de feu Claude MALLEBRANCQ. A Damlle Péronne VANDEWEPPE vve du dit MALLEBRANCQ.
- 25) Reconnaissance N° 25 le 21/1/1644 : Charles CHAPPE réfugié au pays de Flandre à cause des guerres et par avant la guerre demt à Wavrans, fils et her de feu Nicolas et Margte PRUVOST. Au profit de Jacques GUILLE (*nda : GUILLEMIN*) bg marchand chaudronnier en ceste ville, aiant droit par tsport de la rente cy après ; créée par les dits Nicolas CHAPPE et la dite Margte PRUVOST, au profit de Phles CAMPAIGNE, le 22/1/1628 ; tsport par Anthoine et Liénart DELANOY, Pierre MOUTON mary d'Anne DELANOY et Jean DELANDE tous hers du dit DE CAMPAIGNE, au profit du dit GUILLE, le 1/12/1631. Au dit GUILLEMIN.
- 26) Reconnaissance N° 26 le 29/8/1644 : Jean HOLLUIN (*HOLLEWYN*) mary de Jenne SAUSSY, de Capelle Broucq, Pierre HERRIS du dit lieu et Margte SAUSSY sa femme, icelle Margte fille et here de feu Oudart ; créée par Jacob LOSEL et la dite Jenne SAUSSY sa femme, à la caution du dit Oudart, au profit de Jacques GUILLEMIN marchand en ceste ville, le 14/7/1629. Au dit GUILLE.
- 27) Reconnaissance N° 27 le 20/7/1644 à Le Ventie : Robert LECONTE procur et notte roial à Le Ventie, en qualité de propriété possesseur des manrs, tres affectés à rente ; rente passée par dvt eschevins du pays de Lalleue le 3/3/1638 par Guille ST GIER labour et Marie COUSIN sa femme, de Le Ventie, au profit de Fhoise DUBOIS fille à marier de feu Jan, de Richebourg, en pchemin signé : J. LECONTE, la contre partie reposant au sacq de Jan HOUILIER. Au profit de Jacques DUBOIS de Richebourg, frère et her de la dite Fhoise.
- 28) Reconnaissance N° 28 le 20/7/1644 à Le Ventie : Robert LECONTE procur et notte roial demt à Le Ventie, détempteur des hérits affectés à rente ; par dvt eschevins du pays de Lalleue le 24/11/1589 par Guille DELANNOY et Jenne LE MAHIEU sa femme, de Le Ventie, au profit de Guille DUBOIS ; reconnue par le dit DELANNOY le 10/2/1593 et depuis par Xpien LECONTE de Le Ventie, et pprête des dits hérits affectée à la dite rente, passé le 4/9/1595, le tout au profit de Jan et Anthe DUBOIS héritiers du dit Guille ; la quelle rente le dit feu LECONTE en at remboursé la moitié aus dits DUBOIS ; le dit compent en qlité de fils et her du dit feu Xpien LECONTE.
Au pffit de Jacques DUBOIS de Richebourg fils et her du dit feu Jean.
- 29) Reconnaissance N° 29 le 28/7/1644 à Lille : Jacques CLAUET marchand scellier en ceste ville, et coe procure espécial de Jean DELEBARRE fils de feu Jean, Anthoine LEROY fils de feu Gérard et Pierre DELEBARRE fils d'aussy déffunct Jean DELABARRE, labourier à Auberche ; lettre par les dits susnommés, au profit de Fhois VRAUX marchand orphèvre à Lille, par devant Guille DE TEURE notte publicq résidens à Lille, le 26/2/1643 ; exécutoires sur les dits Jean DELEBARRE, Anthoine LEROY et Pierre DELEBARRE ses mres.
- 30) Reconnaissance N° 30 le 16/7/1644 : Jean et Liévin DUFUMIER enffans de feu Martin, réfugiés d'Embry à Rocquestoir ; procès contre eux intenté par Jean HALLOY mary de Jenne BOUVET, icelle fille et here de feu Jean ; créée par le dit feu Martin au profit du dit BOUVET ; avecq eux Nicolas DELEBENDE, sa femme et aultres leurs frères et sœurs.
- 31) Reconnaissance N° 31 le 23/2/1644 : Jacques BAUWIN fils et her d'Adrien BAUWIN fils Jean, labourier et Franchoise WARINGHUEM sa femme, vivans dems à Seninghem, Amez SAGOT et Margte BAUWIN sa femme, icelle Margte fille et here du dit Adrien BAUWIN et la dite WARINGHUEM, de ceste ville ; rente par les dits feus Adrien BAUWIN et Franchoise WARINGUEM, et avecq eux Péronne VIELLART vefve d'Alexandre WARINGUEM, le 7/9/1605.
Au profit de Jean DRINCQUEBIERE mary de Catherine TARTARE, icelle fille et here d'Anthoinette PAMART, et icelle par avant fille et here de feu Catherine DELELOE ; le dit Jacques BAUWIN at promis de faire obliger avecq luy Jenne MARCOTTE sa femme.
Additif le 27/9/1644 : Jenne MARCOTTE femme au dit Jacques BAUWIN, at consenty.
- 32) Reconnaissance N° 32 le 28/2/1644 : Anne DE SPENEUX vefve de feu Charles CARRE, de St Omer ; rente du 2/1/1632 par Michel, Jacques et Isembart SPENEUX ses frères, au profit de Mre Jacques CATTIN pbre chappelain de l'église de St Omer.
Au profit du dit CATTIN ; la dite Anne SPENEUX at consenty que le dit CATTIN puist prendre hypotecque de terres séantes à Ste Croix, à elle appartens, tenant à Jacques DE SPENEUX, à ceux de Mre Josse CARRE.
- 33) Reconnaissance N° 33 le 17/12/1644 : Antoine MARCOTTE escuier Sieur de Samette, Lanoy, demt à Blaringuem Comté d'Artois, fils et pnal héritier féodal de feu Francois, vivant escuier Sieur des dits lieux et de Damlle Adrienne DE GOMECOURT, et coe procur espéal de Francois DE MARCOTTE son frère, escuier et héritier des dits déffuncts leurs père et mère, pooir du 16/1/1643 ; rente le 5/10/1628 par les dits déffuncts Francois DE MARCOTTE Sieur de Samette, avecq la dite Damlle Adrienne DE GOMECOURT, leurs père et mère, au profit de Damlle Jenne DE LA BARRE vefve du Sieur Jacques DE LABECQUE. Au profit de Dame Anne DE LABECQUE Dame Douairière de Boncourt, fille et héritière universelle de la dite Dame Jenne DE LA BARRE.
- 34) Reconnaissance N° 34 le 4/5/1644 : Mre (barré : Antoine) Jacq DE PAN advocat au conseil d'Artois, de ceste ville, propriété de la maison affectée à rente cy après, à tiltre de donaon à luy fste par son traicté anténuptial ; le 7/7/1626 par feu Mre Antoine DE PAN, son père, vivant procureur es ville et baille de St Omer, avoir promis descharger Damlle Jenne DE PAN sa sœur, de la caon de rente créée vers et au profit de Pierre COPPEHEN nre en ceste ville ; hypotecque par dvt eschevins de la dite ville, une maison appartient au dit comparant, en la rue des bouchiers, le 22/10/1626. Au profit des enffans de feu Jan CHOCQUEL, héritier de la dite DE PAN sa mère.

- 35) Reconnaissance N° 35 le 18/7/1644 : Sr George DE HERSIN receveur de sa Maté au quartier de Casselles et bois de Nieppe (tuteur) de Charles DE HANON fils mineur et her de Jan Bapte DE HANON, vivant escuier Sr de Bavincove, son père ; rente au profit de feu Sire Lamoral DELATTRE, vivant eschevin de ceste ville et Damlle Barbe LE VASSEUR sa femme, créée par le dit Jan Bapte DE HANON et Damlle Albertinne Elizabette DE HANON sa sœur, le 18/7/1628. Au profit des héritiers des dits DELATTRE et sa femme.
- 36) Reconnaissance N° 36 le 18/7/1644 : Sr Georges DE HERSIN receveur de sa Maté au quartier de Casselles et bois de Nieppe, tuteur de Charles DE HANON fils mineur et her de Jan Bapte DE HANON, vivant escuier Sr de Bavincove et Damlle Margte DE HAULTECLOCQ sa femme, ses père et mère ; rente créée par Pierre DE LAURETTE escuier, sergent maior de Monsr le Comte de Gastin, Dame Marie Anne DE HANON sa compaigne, le dit Jan Bapte DE HANON escuier Sr de Bavincove et Francois DE HANON escuier Sr d'Alembon, frères de la dite Dame, au profit de Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque, le 19/1/1634. Au profit du dit Sr de Bambecque.
- 37) Reconnaissance N° 37 le 22/11/1644 : Jehan DE RENTY escuier Sneur de Bouwin, Hupen d'Aval, Hupen d'Amont, demt à St Omer, (barré?: petit) nepveur et her de Damlle Guislaine DESPLANCQUES vefve de feu Jehan DE RENTY, escuier Sr des dits lieux, sa mère grande ; rente créée par la dite Damlle Guislaine DESPLANCQUES, Loys D'AUCHEL escuier Sr d'Inquin et Damlle Margte GAVELLE dernièrement vefve de feu Mre Jacques LE QUETRE, le 18/4/1592 au profit de Mre Anthoine AUBRON conseiller principal de ceste ville. Au profit des héritiers de feu Mre Charles AUBRON, fils et her du dit feu Mre Anthoine.
- 38) Reconnaissance N° 38 le 27/7/1644 : Jean BULTEL du Haultpont de St Omer, iceluy oncle et her de feue Anne KIERS, vivant fille et here de feuz Marand et Jenne BULTEL ; rente le 11/1/1636 par les dits feuz Marand KIERS et sa femme, au profit de Louys TITELOUZE ; hypothecque le 10/2/1636. Au profit de Damlle Claire LE PRUVOST vefve de feu Adrien TAVERNE, en ayant acquis le droit de Margte TITELOUZE vefve de Phles MOREL, légatresse de défuncte Damlle Marie DU THIL, vivant vefve de feu Louys TITELOUZE.
- 39) Reconnaissance N° 39 le 21/11/1644 : Vénéralable personne Mre Jacques CADET pbre pasteur de Sercques, propriétaire des tres affectés à rente ; le 14/3/1587 et autre le 2/6/1590 ; la 1^{ere} par Jean DELEHELLE labourier à Sercques, au profit de Sire Jean SEGIN pbre curé du dit Sercque, dont feu Mre Pierre PIGOUCHE en at acquis le droit le 16/1/1588 ; l'autre par le dit DELEHELLE et Magdelaine STAS sa femme, au profit du dit Mre Pierre PIGOUCHE ; 2 hypothecques à Sercques, une par dvt bailly de la Srie de Lingre le 14/1/1588 et l'autre par la justice de la dite Srie le 6/6/1590 ; les quelles tres le dit Mre Jacques CADET at acquis des hers du dit DELEHELLE, à la charge des 2 rentes. Au profit de Damlle Jacqueline LE CAUCHETEUR fille et here de Damlle Margte PIGOUCHE, icelle fille et here du dit feu Mre Pierre.
- 40) Reconnaissance N° 40 le 5/2/1644 : Damlle Martinne LE CAUCHETEUR vefve de feu Pierre HAVERLOIX, possesseresse d'¼ de la maison affectée à rente, le dit feu HAVERLOIX fils et her de feuz Pierre et Damlle Anthoinette FRANCHOIS sa femme ; cause contre elle à la reqte de Jaspar COLIN et Marie DE REBREUVES sa femme, de rente dont ils en ont le droit par tSPORT fait au livre des orphelins de St Omer, par messieurs les eschevins souverains advoés, de la maison mortue de Jean BROUTEL, le 7/7/1634 ; le 15/7/1621 par les dits Pierre HAVERLOIX et Damle Anthoinette FRANCHOIS sa femme, au profit du dit Jean BROUTEL et Anthoinette COLIN sa femme, hypothecque sur la dite maison scituée en la rue de l'escusserie alias « de Sainte croix », tenant à la maison de « la Ville de Bruges », passées par dvt eschevins le 16/3/1622.
- 41) Reconnaissance N° 41 le 27/4/1644 : Louys DAUSQUE bg marchand à St Omer, tutteur de Guérard DE BOCKERE fils mineur de feuz Guérard et Catherinne DAUSQUE sa femme ; le 18/12/1634 par les dits feuz Guérard DE BOCKERE et Catherinne DAUSQUE, pour gratifier le dit comparant, s'estre constitué caution d'iceluy, à la descharge de Louys LE PBRE, vers et au profit de Jacques VANDENSTRAETE bg de ceste ville, ayant droit par tSPORT de rente créée par le dit comparant et Marie DE CLETY sa femme, à la caution du dit LE PBRE, au profit de Péronne DE HUMIERES vefve de feu Jean DELERUE, et par avant de Josse HARDY, le 29/1/1631. Au profit du dit VANDESTRAETE.
- 42) Reconnaissance N° 42 le 29/4/1644 : Mathias WANQUIER labourier à Dennelin ; comme Catherinne CUVELIER sa mère, vefve de Phles HOCQUET, luy ayt cédé et tSPORTÉ, du consentement d'Adrien DU GROSPRE escuier Sr de Lestocquoy, Gorguehel, demt pntement à St Omer, le droit de bail qu'elle avoit prins de Francois DU GROSPRE escuier Sieur des dits lieux, père du dit Adrien, par contrat à Arras du 27/6/1636 ; continuer le payement du dit bail au Sieur Adrien DU GROSPRE.
- 43) Reconnaissance N° 43 le 2/4/1644 : Castian BARON du Haultpond, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Pierre DEGRAVE fils Pierre, et Catherine GUERBART sa femme, du dit faubourg ; rente créée par le dit Pierre DEGRAVE, au profit de Jean HAECTE maresquier au dit Haultpond, le 20/7/1618. Au profit des Srs Eustace et Denis CARRE licen es loix, Damlles Marie Isabelle et Margte CARRE, frères et sœurs, enffans et hers de feu Monsr le conseiller CARRE leur père, aiant acquis le droit par transport de Jean BARON, Nicolas DEBOSQUE et autres, par transport du 2/12/1626.
- 44) Reconnaissance (Transaction) N° 44 le 22/10/1644 : Jean et Simon MACREL (*MACKEREL* ; *MACQUEREL*), Martin MOENTACQ et Catherinne MACREL sa femme, tous du Haultpont ; Symphorien THIENBRONNE et Margte MACREL sa femme, par avant vefve de Jacques BECU, de ceste ville ; le 25/2/1623 par les dits Jacques BECU et Margte MACREL, lors sa femme, ils auroient promis descharger à Anne DEBEERE vefve de feu Simon MACREL, Gilles, Jean et Simon MACREL ses enffans, de rente deub à Francois HARDY, dont en ont joy viagérement les religieuses du couvent de Ste Catherinne en ceste ville, vers Mre Francois DELATTRE, et autre vers et au profit de l'église de Sainte Aldegonde ; ... rente créée par feu Laurent BOUCQUEAU et la dite Margte MACREL lors sa femme, au profit de Jean DELEHAYE et Damlle Isabeau LE NEU sa femme, le 12/4/1614, acquis par le dit feu Simon MACREL, du dit DELEHAYE le 12/2/1620 ; transaction, les dits THIENBRONNE et sa femme, renoncent au droit succédé et escheu à la dite Margte MACREL, par les tSPAS des dits feuz Simon MACREL, Anne DEBEERE sa femme, et de feu Gilles MACREL leur fils et frère d'icelle Margueritte, es maison, viviers, terres maresques délaissés par les tSPAS des dits Simon, sa femme et Gilles MACREL leur fils, scitués hors la porte du Haultpont.
- 45) Reconnaissance N° 45 le 25/4/1644 : Claude JOIELLE (*JOYEL*) curateur aux biens vaccans par les trespas de feu Nicolas CHOCQUEL, vivant bg et tripier en ceste ville ; rente créée par Pierre DOUBLET et Péronne MIS sa femme, bg en ceste ville, à la caution du dit CHOCQUEL et de Pierre ROHART, au profit de la chapelle ou messes des cinqs playes, en l'église de Ste Aldegonde en ceste ville, le 20/7/1621. Au profit de la dite chapelle ou « messes des cinqs playes ».

- 46) Reconnaissance N° 46 le 23/2/1644 : Damlle Anne DUTHIL vve de feu Arnould DESGRANGES et Sire Guille DHAFFRINGUES tutteur de Marie Anne DESGRANGES fille mineure du dit feu Arnouldt et de la dite DUTHIL ; rente créée par le dit feu Arnould DESGRANGES, le 1/12/1632, au profit d'Antoine LEWITTRE argentier de ceste ville et Damlle Anne DESGRANGES sa femme.
- 47) Reconnaissance N° 47 le 13/9/1644 : Jean BEDAGUE (barré : et Jullienne PETIT sa femme), Guille BEDAGUE et (Agnès) Anne BINDRE sa femme, Antoine BEDAGUE, Péronne DENIS sa femme, Jean BRUAN, Agnès BEDAGUE sa femme, Jean CARON, Marie DENIS sa femme, Phles et Fhois BEDAGUE, Jenne DENIS vve de Jean LEBRY nepveurs et héritiers de feus Anselme BEDAGUE et Catherine COULE sa femme. Au profit des vve et hoirs de feu Robert D'HAFFRINGUES, vivant marchand en ceste ville ; rente créée par le dit feu Anselme BEDAGUE et avecq luy Jean COULLE, Jacques REGNIER fils Antoine, Chles DECOURT, le 10/5/1625.
- 48) Reconnaissance N° 48 le 23/3/1644 : Jacques DANNEL labour à Noircarmes et Jenne BOUY sa femme, icelle fille et here de feu Noel BOUY, vivant marissal. Au profit de Denis CHOCQUEL marchand en ceste ville ; rente créée par le dit feu Noel, au profit de l'her de Guillemette BAILLIET vve d'Antoine DAUSQUES, desquels le dit CHOCQUEL en at acquis le droict, le 23/6/1632.
- 49) Reconnaissance N° 49 le 11/1/1644 : Mre Guille et Gilles STERIN de Quiestède et Pierre MAMETZ coe ayant l'administration des enfans qu'il at retenu de Marie STERIN, les dits STERIN enffans et hers de feu Liévin STERIN ; le dit feu Liévin leur père, auroit achepté de Bertin GAUDOU, des tres à Quiestède, à condition de descharger le dit GOUDOU et Jenne GODDIN sa femme, Mathieu CARON et Jean HOCHART leurs cautions, de rente au profit de Jean HANNE, passé les 13 et 15/3/1621 ; les dits comparans coe propriétaires des dites tres. Au profit d'Allard MILLE mary de Damlle Margte HANNE, fille et here de Pierre HANNE, icelluy Pierre fils et her avecq Oudard HANNE son frère, du dit feu Jean.
- 50) Reconnaissance N° 50 le 3/12/1644 : Louis HOUVENAGLE roy, Pierre DEGRAVE maresquier au Haultpond, connestable, Marcq DENOUART, Nicollas MICHIELS et Engrand DENOUART, Jean BOURGEOIS, Robert HANQUIER et Eustache VANDENBOSCHE confrères du serment des grands arbalétriers en ceste ville ; cause contre eux intempté coe occuppeurs du jardin ayant appartenu aux petits arbalétriers, pntemnt annexé à le leur. Au profit de l'égle, Abbaye et couvent de Nre Dame de Clairmaretz.
- 51) Reconnaissance N° 51 le 3/11/1644 : Jenne RACQUINGUEM vefve de Guille BOUVART, fille et here de Jean DE RACQUINGUEM, Jérôme DE RACQUINGUEM fils et her du dit feu Jean et Nicollas BOUVART fils et her de Charles BOUVART. Au profit de Liévinne DUCRO vve d'Antoine DE RACQUINGUEM ; rente créée par les dits feus Jean DE RACQUINGHEM, Chles BOUVART, avecq Jean HENEVEUX, Andrieu CAPELLE, Simon BOUVART, Phles et Lucien VIVIEN frères, Jacques DE LA MOUSSE, Jean CARON et Nicollas MARISSAL, le 23/2/1609 au profit des administrateurs des revenus des chapelles forennes de la cathédrale de St Omer, desquels la dite DUCROCQ en at acquis le droict.
- 52) Reconnaissance N° 52 le 21/1/1644 : Charles CHAPPE fils de feu (barré : Charles) Nicollas, d'Arnoldscape Capelle. Au profit de Jean PARENT rentier à Gravelingues ; rente créée par le dit feu Nicollas, au profit du dit PAREN, le 25/1/1631.
- 53) Reconnaissance N° 53 le 17/2/1644 : (abimé) (Jean SCHETTE) curateur commis aux biens .. de feu Jean SCETTE son père ; par le dit feu Jean SCHETTE et Jenne DEKENUT sa femme, le 4/3/1632 au profit de Robert HAVERLOIX greffier du crime de ceste ville.
- 54) Reconnaissance N° 54 le 28/12/1644 : Eustache DAUSQUES marchand brasseur en ceste ville et Margte SENICOURT sa femme, (barré : Bernard LOISEL brasseur et Marie SENICOURT sa femme), icelle fille et here d'Adrien SENICOURT (leur) son père. Au profit de la chapelle de Nre Dame en l'église de Ste Margte en ceste ville ; rente créée par feu Margte DUBUISSON, reconnue par le dit Adrien SENICOURT mary de la dite Margte DUBUISSON, par dvt eschevins le 5/7/1616.
- 55) Reconnaissance N° 55 le 26/9/1644 : Pierre BOUTTIN mary de Marie LEGRAND, par avant vve de Pierre VANDRIEST. Au profit des enfans mineurs de feu Sire Denis LE FHOIS, décédé eschevin de ceste ville ; rente créée par les dits VANDRIEST et LEGRAND, le 20/2/1635 au profit de Jean OBERT, duquel le dit feu en at acquis le droit.
- 56) Reconnaissance N° 56 le 9/3/1644 : Nicollas VERBREGHUE frère et her de Jean, maresquier au Haultpond. Au profit de Damlle Marie MATISSART vve de feu Fhois DUTHIEULLOY, ayant le droict cédé de la rente cy après d'Inglebert VANDEBOSCQ, par contrat du 3/2 dernier, de rente créée par le dit feu Jean VERBREGHE au profit de pntemnt déffuncts Abraham DAENS, vivant notte de ceste résidence et Damlle Jacquelinne LEPORCQ sa femme, le 2/1/1614.
- 57) Reconnaissance N° 57 le 13/12/1644 : Andrieu DE VANDONNE demt par refuge en ceste ville et Denise SEVEN sa femme, icelle par avant vve de Jean DUBUISSON, vivant mre arpenteur. Au profit de Jacques HENDRICK et Jean MONTACK mary de Catherinne HENDRICK ; rente créée par Noel JOIRES, au profit de Jenne MIÈSE vve d'Emon CASTIER, le 9/5/1629 ; reconnue par le dit DUBUISSON coe propriété des tres affectées à la dite rente, le 10/1/1633.
- 58) Reconnaissance N° 58 le 15/11/1644 : Adrien FONTAINE Rcr de la table des pauvres de l'église de St Sépulchre, demt en ceste ville, tuteur seul des enfans mineurs et hers de Pierre BARBION, vivant mary de Marie PETQUAM fille et here de feu Erasme ; le 24/7/1617 par le dit feu Erasme PETQUAM, au profit de Xpienne WATELIN ; hypotecque des eschevins de ceste ville le 1/7/1630. Au profit d'Eustace DOREMIEUX escuier Sr de Widebroeuq, eschevin de ceste ville, ayant par tспорт acquis droict de Guillaume CRESPIN fils Nicolas et her de la dite Xpienne sa mère.
- 59) Reconnaissance N° 59 le 28/11/1644 à Le Ventie : Pierre DISSAULX chaudronnier et Sécille LEROY sa femme, de Le Venthie ; offre fst par Estienne DELEPLACHE leur pr, par acte du 21/6 dern, en la cause qu'ils ont allenc de Anthoine DISSAULX son frère.
- 60) Reconnaissance N° 60 le 13/6/1644 à Béthune : Jan et Pierre DELEDICQUES labouriers, le dit Jan à Festubert et Pierre à Lestrem, propriétés des héritages affectés à 2 rentes ; passées le 4/11/1619 par Adrien DELEDICQUE et Jenne MASSIN, leur père et mère, au profit de Jacques DE JOUY marchand brasseur et eschevin de Béthune ; les 2^{mes} le 15/4/1628 par les dits feuz Adrien DELEDICQUE et Jenne MASSIN, au profit de Damlle Jenne DE JOUY vve de Pierre VALLERA eschevin de La Bassée ; 2 rapports d'héritages, un donné de Pierre GRENIER lieuten de Givenchy, et l'autre de Charles LEROY lieuten de Givenchy le 15/1/1632. Au profit de Jan et Marie WALLERA enffans et hers de la dite Damlle Jenne DE JOUY.

61) Reconnaissance N° 61 le 10/5/1644 : Toussain HUREL bg tonnelier à St Omer, mary d'Anthoinette PETIT, par avant vefve de feu Jacques GRENIER, à son trespas bg et charpentier en ceste ville ; le 27/7/1634 par les dits Jacques GRENIER et Anthoinette PETIT sa femme, au proffit d'Abraham DAENS, vivant procur et notaire de ceste résidence et Damlle Jacqueline LEPORCQ sa femme, à la caution d'Antoine PETIT geolier des prisons de ceste ville et Franchoise CHEVALIER sa femme, père et mère à la dite Anthoinette, Robert GUERBOIDE et Anthoinette GRENIER sa femme. Au proffit de Damlle Marie DELERCHE vefve de Pierre DELAPIERRE, fille et here de la dite LEPORCQ ; hipotecque en ceste ville le 6/2/1635.

62) Reconnaissance N° 62 le 24/2/1644 : Venant BOURET fils et her d'Alexandre BOURET. Au proffit de Mre Michiel PAIELLE fils et her de Franchois et Marie LECLERCQUE, ses père et mère ; rente créée par Fremin et Alexandre BOURET, icelluy Alexandre BOURET père au dit comparant, au proffit de Franchois PAIELLE, passée à Aire.

63) Reconnaissance N° 63 le 25/4/1644 : Nicollas DEMARTHES fils et her de feu Jean. Au proffit d'Antoinette PETRE vve de Jean LOUIS, (barré : mère ayant bail des enfans qu'elle olt d'icelluy) ; rente créée par le dit feu Jean DEMARTHES et Anthoine DEMARTHES son frère, au proffit d'Eustache PBRESTREL huissier du conseil d'Artois, le 5/10/1609.

64) Reconnaissance N° 64 le 13/8/1644 : Marie LEWINTTRE vve de Jacques HANSCOTTE, icelluy fils et here de Margte GHELICQ, vve à son tspas de Flour HANSCOTTE. Au proffit d'Eustache MARSILLES Sr de Hegue, mary de Damlle Jacqlinne ROBINS, fille et here de Robert ROBINS ; rente créée au proffit du dit feu Robert ROBINS, par Robert HANSCOTTE et Catherinne REGNIER sa femme, à la caution de la dite Margte GHELICQ, le 5/7/1630.

65) Reconnaissance N° 65 le 2/5/1644 : Anthoine COCCU (*COQUT*) tonnelier à Blaringhem, fils et her de feu Catherine MEKERQUE, vefve de feu Jacques COCCU, icelle Catherine sœur et here de feu Gilles MEKERQUE, fils et her de Jacques et Péronne BOUDENOT, propriétaire de tres à Blaringhem, listant à Mademoiselle MAXANVILLE, à Laurent HOUSTEMAN et à la rue de la Capelette ; rente par dvt lieutenant et eschevins de la Srie de Cohen au dit Blaringhem, le 20/10/1563 par les dits Jacques (barré : COCCUD) DE MEKERQUE et Péronne BOUDENOT ; recognues par les dits Gilles et Catherine MEKERQUE, au proffit de feu Josse CARRE, à son trespas conseiller du Roy en ceste ville, le 5/11/1611. Au proffit de Messrs Eustace et Denis CARRE lice es loix, Damoiselles Marie, Isabelle et Margte CARRE, frères et sœurs, enfans et hers du dit feu Sr conseiller, quy en at acquis le droit.

66) Reconnaissance N° 66 le 29/6/1644 : Anthoine CAROULLE labourier à Cléty et Jenne ALHOYE sa femme, icelle fille et here de Jacques ALHOYE ; rente créée par le dit feu ALHOYE, le 17/4/1624 au proffit de Jehan HENDRICQ, vivant bg marchand en ceste ville, estant caution du dit Jacques, Pierre CAROULLE ; comission d'adjournement le 21/7/1643, rescript signé : DESCHAMPS sergent à cheval du bailliage le 21/8 dernier. Au proffit de Damlle Marie RICQUART vefve du dit Jan HENDRICQ.

67) Reconnaissance N° 67 le 13/11/1644 : Flourent HOVELT bailly de Tatinguen, Mre Charles HOVELT et André LEWAY tutteurs des enfans mineurs de feu Michiel HOVELT ; sur les biens des dits mineurs, au proffit de Jean, Leurens, Jacques et Jacqlinne COLMAN frères et sœur de feu Marie COLMAN, la moitié de rente créée au proffit de la dite Marie, par le dit feu Michiel HOVELT et Pierre HOVELT, le 17/3/1626.

68) Reconnaissance N° 68 le 13/2/1644 à Aire : Jean PLAIOUL labour à Théroanne et Marie LESOT sa femme, propriétés de tres affectées à rente ; rente le 15/12/1623 par Liévin DUCHASTEL labour à Théroanne et Claudine BOILDIER sa femme, au proffit de Pierre FOUACE bailly et admodiateur de Messieurs de chapre de Bouloigne. Au proffit de Pierre DUCHASTEAU lieuten de cavalerie au service du Roy et Damlle Fhoise FOUACE sa femme, fille et here du dit feu Pierre.

69) Reconnaissance N° 69 le 23/10/1644 : Phles DELEPOUVE fils et her de feuz Franchois et Jenne FOURMENT sa femme, de Cléty ; rente créée par les dits Franchois DELEPOUVE et Jenne FOURMENT sa femme, au proffit de Damlle Jacqueline DE HAFFRENGHUES de ceste ville, le 11/12/1626 et 23/1/1627. Au proffit de la dite Damlle DE HAFFRENGHUES.

70) Reconnaissance N° 70 le 30/6/1644 à Lille « lieu emprainté, par devant notaires Roaulx d'Arthois, y réfugiés à cause de la guerre » : Jacques DE GOUY labourer demt présentement à Nédoncel, par avant à Fief ; lettres le 2/7/1638 par icelluy au proffit de Robert GAULIER bailly des religieux de Clermaretz. Au proffit de Jacques DE PITAIN lieutenant de la chastelenie de Pernes, aiant droit par transport du dit GAULIER, par lettres le 23 de ce mois.

71) Reconnaissance N° 71 le 7/5/1644 à Le Venthie : Anthoine FRANCHOIS labour à Richebourg l'Advoé et Anne GUASQUERE sa femme, fille et here de déffuncts Michiel GUASQUERE e Marie VIENNE sa femme ; lres en chirographe données des lieuten et eschs du dit Richebourg, sousignés : P. COURCOT le 2/3/1612 par Mahieu BOULLENGUIER et Marie POILLON sa femme, rente au pffit de Jenne SCHOOMECKRE fille d'Anthoine ; en qlité d'héritiers et de propriété de jardinage au dit Richebourg. Au proffit de Damlle Marie PILLIZERE d'Este, sœur et here de feu Mre Gilles, lequel en avoit acquis le droit par tspot d'Anthoine SCHOOMECKRE, fré et her de la dite Jenne SCHOOMECKRE.

72) Reconnaissance N° 72 le 14/11/1644 à Le Venthie : Anthoine BARBRY huissier du conseil d'Artois de la résidence de Le Venthie, propriétaire de terre à Richeborg Saint Vaast ; par devant eschevins du pais de Lalloeue le 11/9/1635 par Jehan BARBRY hoste et Margueritte DELEMAIRE sa femme, au proffit de Jehan PILLIZE de Saily ; main assize intemptée au dit Richebourg Saint Vaast le 3/3/1637, laquelle Jacqminne CAULLET mère du dit comparant auroit prins à sa charge le 29/11/1638.

73) Reconnaissance N° 73 le 21/1/1644 à Béthune : Maximilien PETIT de Richebourg, Péronne DELEHAIE sa femme, Pierre DELEHAIE laboureur à Richebourg, Isabeau DELEHAIE vve de Jean CLAUWET de Béthune, Anne DELEHAIE vve d'Andrieu VITU de Richebourg, André DE FIEF laboureur à Le Venchie, Jolente DELEHAIE sa femme, André CHARLES laboureur à Festubert, Anne LEMIRE sa femme, fille et here de Marguerite DELEHAIE, Anthoine MAGNIER, Marie APOURCEAULX sa femme, fille et here de Jenne DELEHAIE, Pierre DELECOEURIE de Le Venchie, Isabeau GUASQUERES sa femme, par avant vve de Pierre APOURCEAULX, mère des enfans qu'elle olt d'icelluy feu quy fut fils et her de la dite Jenne DELEHAIE, Jacques BOULLET labour à Essars, Marie CARPENTIER sa femme, fille et here de Marie DELEHAIE, Marie DUBRUSLE vve de Jean VIENNE, Mathieu VIENNE son fils, de Richebourg, Jean HEREN laboureur au dit lieu, Jacques BOULENGHIER, de pareil styl y demt, mary de Catherine DELELOU, par avant vve de Robert HEREN, mère des enfans qu'elle olt d'icelluy feu, Robert APOURCEAULX labour à Richebourg, et comme tuteur de Marie et Margte BOULENGHIER sœurs, filles et heres de feu Margte APOURCEAULX, Antoine MORTAINE labour à Richebourg, tuteur avec le susnommé Pierre DELEHAIE, des enfans de feu Charles et Susanne DELEHAIE sa femme, Francois MEURILLON labour à Richebourg, mary de Jenne CASSEL, par avant vve de Jean VITU, Péronne PEUTENAR vve de Jean BONNEL de Richebourg, Marie DUBRUSLE vve de *blanc* (!) de Le Boeuvrière, Antoine CRETON laboureur à La Cousture et Jean FAGOT labour à Essars, tous propriétaires de « 8 bonniers » de tre à Richebourg, le lieu nommé « la Croix Heren », affectés à rente ; lres en chirograhe par devant bailly et eschevins de Richebourg le 15/6/1512 par Roland DUBRUSLE et autres, au profit de Damlle Barbe DE RECOURT vve de Gilles CAUWEL, père et mère de Robert CAUWEL. Au profit de Mre Anthoine DE DOUAY escuier Sr de Courcamp, conseiller de sa Maté en son conseil d'Artois, aiant droit de Noble Hoe Charles DE MOL Sr de Gricourt, et icelluy de Robert CAUWEL, à tiltre de donnaon.

74) Reconnaissance N° 74 le 8/8/1644 à Béthune : Jan DEFONTAINES labour à La Pugnoy, fré et her de feu Barbe FONTAINES, à son tpsas femme à Nicollas DE MORIOEUL, et comme tuteur de Noel, Isabeau, Roberte et Fhoise FONTAINES, aussy fré et sœurs et hers de la dite déffuncte Barbe ; le *blanc*/3/1640 par les dits MORIOEUL et Barbe, au profit de Mre Nicolas FOURDIN Rcr de Monseigneur le Conte de Boscu ? et naguer eschevin de ceste ville. Au profit du dit FOURDIN.

75) Reconnaissance N° 75 le 19/4/1644 :

Franchois DEGRAVE bg maresquier au Haultpont et Jenne SCETTE sa femme, icelle par avant vve de feu Hubert RACHINE ; créée par Hubert RACHINE fils Guille, au profit de Pierre BOUTRY bg et cordier en ceste ville, le 3/11/1604. A Martine DEWERT fille et here de feu Martine FLANDRIN, vve en premières nopches de Xpien BOUTRY, icelluy Xpien fils et her de feu Pierre.

76) Reconnaissance N° 76 le 27/12/1644 à Aire : Anthoine DUCROCQ d'Aumerval, Marie DUCROCQ fille à marier de Nicolas et Susanne COEUGNIET, de Ballioeul lez Pernes et Jenne LEGRAND vve de feu Jean DUCROCQ, et ayant le bail d'Anthoine DUCROCQ son fils en bas age qu'elle olt avecq le dit Jean DUCROCQ, enfans et hers des dits feuz Nicolas et Susanne COEUGNIET leurs père et mère ; le 28/5/1614 par les dits feuz Nicolas DUCROCQUE et sa femme, au pffit d'Inguelbert MOTHUY. Au pffit de Paul, Mre Adrien, Marie, Michielle et Albertine BRUNEL, nepveurs et héritiers du dit Inguelbert MOTHUY.

77) Reconnaissance N° 77 le 27/2/1644 (*à Le Venchie*) : Jacques DELEPIERRE brasseur à Armentiers, tuteur de Jacques DELEPIERRE fils mineur et her de feu Andrieu DELEPIERRE, et Pierre DELEPIERRE fils et her de feu Phles, de Herlies ; rente par devant lieuten de la Srie de Biache, bailly et hoës de loy de Marie DORESMIEULX, en la poisse du dit Herlies le 9/9/1621, par Pier DELEPIERRE, Phles DELEPIERRE, Jenne LEFEBVRE sa femme, Andrieu DELEPIERRE et Noelle LEROY sa femme, au profit de Jan ? DE GRUSON marchand à Illyes. Au profit de Jean LEFORT marchand drapier à Estaires, mary de Catherine BROINGNART, icelle fille et here de feu Jenne DE GRUSON, à son tpsas vve de feu Anth BROIGNART, et fille ett here du dit Jean DEGRUSON.

78) Reconnaissance N° 78 le 29/10/1644 : Anthoine PRUVOST émancipé, de Cucheval, fils et her d'Anthoine PRUVOST son père ; rente par le dit feu père du comparant et Jenne BOURGEOIS sa femme, au profit de Mre Louys DE SENICOURT procureur postulant en court laye en ceste ville de St Omer, les 14/8 et 17/8/1609. Au profit de Mre Jacques LIOT advocat au conseil d'Arthois, eschevin de ceste ville, mary de Damlle Franchoise CALOINNE.

79) Reconnaissance N° 79 le 8/3/1644 à Béthune : Adrien GAMELIN laboureur à Auchel, mary de Jacqueline FONTAINE, icelle par avant vefve de Pierre HANOTEL, vivant laboureur au dict Auchel, icelluy fils et her de Jan l'ainé, laboureur au dit lieu ; à Béthune le 22/11/1629 par le dit feu Jan HANOTEL, rente au profit de Fhois DELATTRE marchand à Béthune ; reconnue par le dit Pierre HANOTEL à Lillers le 4/7/1635. Au profit des enfans et hers du dit feu Francois DELATTRE ; faire coobler la dite Jacqueline FONTAINE sa femme. *Additif le 17/4/1644 à Béthune : Jacqueline DE FONTAINE femme du dit Adrien GAMELIN.*

80) Reconnaissance N° 80 le 13/7/1644 à Aire : Pierre HANON labour, fils et her de feus Jan et Margte DEMARTHES, de St Quintin et Marie TESTART sa femme ; rente le 3/7/1632 par les dits Jan HANON et Margte DEMARTHES, au profit de Marie BRUNEL fille dévotaire ; hipotecque à Aire le 17/7/1632. Au profit de Nicolas MONSIGNY marchand bourgeois en ceste ville d'Aire et Damlle Marie PECQUEUR sa femme, aians droict par transport que leur en at fst Paul PECQUEUR, fils et her de feu Isabeau BRUNEL, icelle Isabeau niépce et here de la dite déffuncte Marie BRUNEL.

81) Reconnaissance N° 81 le 12/4/1644 : Eustace COUSTURE bg chausseteur en ceste ville, père grand et tuteur d'Adrien, Nicolas, Francois et Nicolas Francois, Marie Jenne et Catherine DUCROCQ enfans mineurs et hers de Francois, vivant de ceste ville et icelluy fils et her de Francois, vivant demt au Maisnil Boutry, et iceluy fils et her d'Emon DUCROCQ, et Isabeau COUSTURE vve et mère des dits mineurs qu'elle olt du dit Francois DUCROCQ, de ceste ville, propriétaires des tres affectées à rente ; créée par lres passées par dvt la justice de Beaumont le 12/4/1547 ; cause contre eux intenté par Damlle Anne BRUNET fille here de feu Jacq et de Damlle Jenne MESQUE. Au profit de la dite Damlle BRUNET ; rgnue le 21/2/1611 et le 25/6/1604 par les dits DUCROCQ père et fils, au profit du dit BRUNET.

82) Reconnaissance N° 82 le 24/10/1644 : Jacques LE MOLLE de Blendecque, mary de Jenne BOUVEUR, icelle fille et here de feu Baudwin ; rente créée par le dit Baudwin et Marie CLAIS sa femme, au profit de Jean CLAIS foulon à Blendecque, le 4/3/1626 ; hipotecque le 5/7/1628. A Charles GODDART marchand en ceste ville et juré des dix jurés pour la communauté d'icelle et Damlle Catherine DOUDENEN sa femme, aians droix par tpsort de Arthus DELABARRE mary de Marie CLAY, et aultres, le 7/6/1628 ; promis faire ratiffier par la dite Jenne BOUVEUR. *Additif le 2/11/1644 : Jenne BOUVEUR femme du dit Jacques LE MOLLE, reconnu.*

83) Reconnaissance N° 83 le 17/3/1644 :

Jean POSTEL labour au Chau de Ron, curateur aux biens délaissés vaccans par le tpsas de Chles DE HEGUE Sr du dit lieu. Au profit d'Antoine CARPENTIER ; rente créée par le dit feu DE HEGUE au profit du dit CARPENTIER, à Aire le 17/5/1633.

84) Reconnaissance N° 84 le 9/2/1644 : Jean HANNE et Allard MILLE mary de Margte HANNE, les dits HANNE neveu et niépce et hers d'Oudard HANNE. Au profit de l'hospital de St Jean en ceste ville ; rente au profit du dit hospital, par Nicollas DUBUISSON, Jenne DELENORT sa femme, à la caution du dit Oudart, le 14/6/1623 ; après que Phles GILLUY rcr du dit hospital at consenty.

85) Reconnaissance N° 85 le 24/10/1644 : Jacques LE MOLLE de Blendecque, mary de Jenne BOUVEUR, icelle fille et here de feu Bauldwin ; rente créée par le dit feu Baudwin et Simonne DELERUE sa belle mère, vve de Jean FREPET, le 20/3/1631 au profit de Robert DUFOUR bailly de Messrs de chapitre au dit Blendecques ; hipotecque donnée des lieutenant et bailly de la dite Srie de chapitre à Blendecque le 12/11/1631. A Charles GODDART bg marchand en ceste ville et Damlle Catherine DOUDEN sa femme, aians droix par tsport de Péronne CABARET vefve du dit feu Robert DUFOUR, le 16/3/1640.

Additif le 2/11/1644 : Jenne BOUVEUR femme au dit Jacque LE MOLLE, at recognu.

86) Reconnaissance N° 86 le 30/4/1644 : Simon CATOIRE labour à Blaringhem et Catherine BOUDENOT sa femme, icelle fille et here de feuz Simon BOUDENOT et Willemine LEGRAVE sa femme ; le 26/5/1611 par les dits Simon BOUDENOT et la dite Willemine sa femme, au profit du Révérend Père Anthoine AUBRON pbre de la société de Jésus, par les mains de Mre Jean CROMBECQUE promoteur en ceste ville. Au profit de Damlles Marie et Anthoinette AUBRON sœurs, niépces du dit Révérend père, et filles de feu Mre Gérard AUBRON, vivant conseiller de ceste ville, lequel feu Sr AUBRON en at acquis le droit du dit Révérend père, son frère, accord passé entre eux ; hipotecque par dvt bailly de la Srie de Cohen et Bardout le 15/6/1611.

Transports 1644 : 51 pièces à Saint-Omer 4^E5/246 :

87) Transport N° 1 le 11/6/1644 : Jacques JUET maistre peintre et bg de St Omer ; cassation faite ce jourd'huy de rente créée par le dit comparant à la caution de Adrien DE WAVRANS argentier de la dite ville, au profit de Francois SERGEANT bg marchand en icelle ville, le 6/7/1640 ; au profit du dit SERGEANT, une rente créée par Guillaume HELLEBOIDE labourier à Liertzelle pays de Flandre, à la caution de Gilliette ROLAND vefve de Hector HELLEBOIDE sa mère, au profit de Jacques JOIRES, à présent déffunct, vivant bg marchand tanneur à St Omer, passée le 2/5/1636, que le dit comparant avoit baillé en opignoration au dit SERGEANT, la quelle rente le dit comparant en avoit droit par transport par Francois PRUVOST, Flour JOIRES, Phles LHOTTE et Allard PARISIS tuteurs des enfans et hers du dit Jacques JOIRES.

88) Transport N° 2 le 31/12/1644 : Martin THIBAUT hostelain à St Omer ; pour faire paiement à Marie MATISSART vefve de Francois DUTHIEULOY, de la dite ville, pour vente de bière en tonneaux ; cède au profit d'icelle MATISSART, une somme deue par Louys DAUSQUE escuier Sieur de Floieccques, par obligaon du 16/11/1641.

89) Transport N° 3 le 12/9/1644 : Hughues MARTEL bg en ceste ville ; à Franchois DUBOIS et Marie DUTOY sa femme, de ceste ville ; rente créée par Jean et Lucien LEGAY, père et fils, d'Esquerdes, au profit de Nicolas MARTEL, le 23/6/1629, hypotecque à Esquerdes le 31/1/1636.

90) Transport N° 4 le 22/12/1644 : Sr Jean BECART marchand à St Omer, cession et tsport ce jourd'huy à son profit par Damlle Marie MATISSART vefve de Francois DUTHILLOY, de somme portés par ordonnance donnée par messieurs des finances au profit de Simon DE MONCHY, et Nicolle MONCHY sa sœur, duquel Simon la dite MATISSART en at acquis le droit par escript de luy signé, icelle ordonnance du 11/3/1643 ; cédé au profit d'icelle MATISSART, une rente créée par Jean DE BOURDEL et Damlle Marie COEULRE sa femme, Ires du 7/5/1644 ; et somme deue au dit Sr comparant, par Damlle Jenne DE ZONNEQUIN vefve de Hiérosme DE BALINGHEM, obligaon du 15/4/1644.

91) Transport N° 5 le 20/9/1644 : Jean EVERARD marchand brasseur réfugié de Waetenes en ceste ville de St Omer, et Gillette CARLIER fille et here de Francois, sa femme ; pour faire payement à Pierre SOUDAIN bg marchand à Berghes St Winocq et Adrienne SIMON sa femme, de vente de scorion ; cédé au profit des dits SOUDAIN et sa femme, une rente créée par Pierre DEREUDER carpentier à Boulizele et Catherine DEROND sa femme, Jean WALLERICQ le joesne fils Gilles, tisseran et Franchinne PIERS sa femme, d'Esperlecques, au profit du dit Francois CARLIER d'Esperlecque, hypotecque par devant aman et eschevins de Messieurs de St Bertin en leur tre et Srie qu'ils ont à Houlle, le 31/3/1631.

92) Transport N° 6 le 19/4/1644 : Damlle Marie AUBRON vefve de feu Franchois DU VAL Sr de La Pierre ; à Martin HOSTIN et Jean DEGAY d'Ablinghem ; rente créée par Mathieu BRUCQUEQUE et Marie VANBALINGHEM sa femme, au profit d'Anthoine DE. OULTRE? le 30/9/1553 ; Ires en langue thioise.

93) Transport N° 7 le 18/5/1644 : Mre Pierre MACHARD escuier, procur gnal du conseil d'Artois et Eustache MARSILLES Sr de Hegues, exécuteurs testamentaires de feu Pierre MARSILLES ; à Chles et Catherine HARDEBUSTE ; somme à prendre sur Anne LEROY vve de Toussaint DELATTRE, pour rendaiage de tres, bail du 30/3 dern ; rente sur la dite exéccon, coe en ayans acquis le droit de Fhois LEFEBVRE, Anne PASQUIER sa femme et Ollivier PASQUIER, par contrat du 4/5/1644.
Additif le ..9/1645 : insinnué le transport à Anne LEROY vefve de Toussains DELATTRE.

94) Transport N° 8 le 20/5/1644 : Leurens DE LANSSAY soldat soub la charge de Monseigneur le Viconte de Lières Gouverneur de ceste ville, et Anne GAUGELOT sa femme ; à Vincent DELEBARRE demt par refuge en ceste ville du villaige de Febvin ; soe que la dite Anne avoit droit pour son douaire après le tsps de Jacques BIENAYME son prem mary, contrat anténuptial passé le 19/4/1618 ; et somme du testament fst à son profit le 5/8/1638 par Jenne BIENAYME fille du dit Jacques ; et certain « quint datif » donné par Jacqueline GAUGELOT le 10/9/1638 ; ... Michel HARDY fils d'icelle Anne, qu'elle olt de Jean HARDY.

95) Transport N° 9 le 27/4/1644 : Louis FERNAGUT bailly de Coubronne en Racquinguem ; à Vincent FLOURENT, tutteur de Chrestienne DISIENNE fille mineure de feu Léonard ; somme à prendre sur Simon DELEMELLE et Anne MAES sa femme, à luy cédé par présentem déffunct George FRENAGUT son fils, par contrat passé par devant bailly de Blaringuem le 10/7/1643, de rente deue par le dit comparant au dit mineur, coe caution du dit George et Anne BEAURAIN sa femme.

- 96) Transport N° 10 le 8/11/1644 : Wallerand MARISSAL bg machon en ceste ville et Barbe CRABBE sa femme ; à George MARTEL marchand brasseur en ceste ville et Marie PIPPELART sa femme ; rente créée au profit des dits compans par Antoine CRABBE, leur père, le 21/6 dem.
- 97) Transport N° 11 le 2/3/1644 : Franchois CARON hostelain demt au « Zeelande » es faulxbourgs du Haultpnd et Isabeau BOUCQUEAU sa femme ; à Bertin PEPLU et Claire HEBIN sa femme, marchands en ceste ville ; rente créée par Jean JOYRES bg marchand tanneur en ceste ville et Damlle Isabelle DEPORTRE sa femme, au profit des dits comparans, le 1/9/1638.
- 98) Transport N° 12 le 25/7/1644 : Philipotte BACHEMOLIN de Leerzelle pays de Flandres, vve de Pierre BAYART ; à Franchois SERGEANT eschevin des dix jurés por la communauté de ceste ville ; rente créée au profit de la dite compte par Antoine DESPREY escuier Sr de Lagnicourt, Longardin, à Béthune le 12/10/1632 ; avecq elle Michiel et Maiheu BAYART, ses fils, consentans au pnt sport, et Jacques DEWERT marchand faiseur de bateaux au Haultpnd, coe cautions.
- 99) Transport N° 13 le 17/2/1644 : Damlle Péronne DE BRUXELLES ; Fhois SERGEANT eschevin des dix jurés por la communauté de ceste ville et Damlle Xpienne SERGEANT, et pour Thomas SERGEANT marchand à Dunckerke, leur frère ; les dits seconds consentent que la dite 1^{ere} comparante, poldrat joyr sa vie durante, de leur 1/3 qu'ils ont droit de prétendre coe hers de Damlle Fhoise DE BRUXELLES, à son tspas vefve de Thomas SERGEANT, leur mère, de rente assignée sur la ville d'Ypre et 7 chastelenies de West Flandres, dont les 2/3 appartiennent, l'un à la dite 1^{ere} compte, et l'autre à Thomas et Jacques DE BRUXELLES enfans mineurs et hers de feu Fhois.
- 100) Transport N° 14 le 2/5/1644 : Michiel HERRY battelier au Haultpnt à St Omer ; Martin HERRY et Jacques QUEVAL mary de Jenne HERRY, les dits HERRY frères et soeur, enfans et hers de feu Marcq HERRY ; transaction passée le 31/12/1635 touchant la succession dévolues aus dits comparans par le tspas du dit feu Marcq HERRY leur père ; le dit Michiel HERRY 1^{er} compant, cède au profits des dits Martin HERRY et sa sœur, 2^{nds} compans, tous les biens délaissés par le dit feu Marcq HERRY, en quoy il avoit droit, sa part tel un 1/3, allencontre des dits 2^{nds} ; aucun droit de rente au profit des dits Michel, Martin et Jenne HERRY, à pnt femme du dit Jacques QUEVAL, constitué par Jacques BOCQUILLON et Adrienne LEFEBVRE sa femme, y at renonché ; les dits Martin HERRY et QUEVAL, de payer à la descharge du dit 1^{er} compant, à Michel, diacre, Louys et Jean LECOULTRE ses beaux enfans, de soe que le dit feu Marcq HERRY leur père, leur debitoit, de la succession par le tspas de Chrestienne LECOULTRE leur tante, femme en son vivant du dit Marcq HERRY.
- 101) Transport N° 15 le 12/3/1644 à Aire : Pierre DELEVALEE (*DELAVALLE*) hoste de « St Xpofle » à Aire ; pour faire paiement au Sieur Adrien VAN ODE marchant à St Omer, de vente de vin ; somme que luy doibvent messieurs, maieur et eschevins de ceste ville, pour avoir livré les nourritures de 10 franchoe, un an.
- 102) Transport N° 16 le 15/2/1644 : Nicolas PIGNON bg rentier en ceste ville, frère et her de Damlle Franchoise PIGNON, vefve en dernières nopces de feu Jan CAYER et précédentem de Jan DARREST, à pnt déffuncte ; à Sire Loys CASTIAEN eschevin juré au conseil de ceste ville ; une rente créée par Robert et Nicolas DARREST, frères, Eustace SELINGUE mary de Marie DARREST, Jan DE SENICOURT père d'Anthoine DE SENICOURT qu'il olt de feue Jenne DARREST sa prem femme, par Sire Anthoine DE SENICOURT tutteur du dit Anthe DE SENICOURT mineur, les dits DARREST tous héritiers avecq le dit Anthe DE SENICOURT mineur, de feu Jean DARREST, et les dits Robert DARREST et SELINGHES tutteurs d'Allard DARREST fils et her du dit feu Jean, au profit de la dite Franchoise PIGNON, le 4/6/1613, reconnue par Damlle Anne MERLIN vefve du dit Robert DARREST, le 15/5/1643, hipotecque en ceste ville le 29/10/1635 ; au dit CASTIAEN et Damlle Catheline DHAFRINGES sa femme.
- 103) Transport N° 17 le 6/4/1644 : Jacq MARCOTTE procur espécial des héritiers Erasme PETQUAM ; rente deue par les dits héritiers, à Damlle Catherine DE CASSEL vve de feu Chles GALOPIN, à la Dame Douairière du Maisnil ; à la dite DE CASSEL ; rente deue par Anthoine DE LA HOUSOYE escuier Sr d'Avault, dont le dit Erasme estoit recepveur ; rente créée au profit du dit feu Erasme, par Fran DELEBOURRE et Anthoinette HUMERELLE sa femme, de Nielles lez Boullenois, le 12/5/1626.
- 104) Transport N° 18 le 23/3/1644 : Claudine HOVELT vefve d'Anthoine LEWAY, vivant sergeant à verges de messieurs et magistrat à St Omer ; à Guille VANDERNART bg pottier de tre en ceste ville ; une rente créée par Liévin PARENT labour à Eulne, au profit de Nicolas LEFEBVRE et de Jenne HOVELT sa femme, le 7/8/1610, reconnue par Jan FICHEAU d'Eulne et Marie LE DEVIN sa femme, par avant vefve du dit Liévin PARENT, le 19/10/1619, la dite compante en at le droit par transport de Jean OGIER le 31/1/1642.
- 105) Transport N° 19 le 12/8/1644 : Mathieu QUINTOIS bg de ceste ville, pour faire paiem à Damlle Catherine DESMARETS vve de feu Guislain LEROULX, de vente de sel ; somme que luy doit Marcq DINOUART en qualité de tutteur des enfans de feu Mre Jean DINOUART son fils, pour vente de drap.
- 106) Transport N° 20 le 4/2/1644 à Aire : Jacques DANEL marchant à Aire ; à Jean BRUNEL eschevin de la dite ville ; somme deue par Robert BEAUVOIS brasseur en la dite ville, à la coobligation de Damlle Catherine LESPINE vve de feu Mre Pierre PRUVOST, du dit lieu, par lettres du 14/1/1643.
- 107) Transport N° 21 le 8/2/1644 : Thomas PLAYOU labour en ceste ville ; à Michel CASIER filatier en ceste ville, promis payer à Madame HAUTEGREVE pour arres du bail qu'ils ont ensamble de la dite Dame, promis le descharger du dit bail ; tsporte au dit CASIER : les advestures de tres à Noeufue lez ceste ville, et sur des terres qu'il tient du Sr de Noircarmes. *Additif le 20/6/1644 : Michel CASIER filatier ; Pierre LEJOSNE labour en la dite ville, prins bail au plus offrant du Sr de Noircarmes, de tres mentionnées au dit contrat du dit Thomas PLAIOU.*
- 108) Transport N° 22 le 9/2/1644 : Franchois MONTACQ du Haultpnt et Marie BRUSSIN sa femme ; pour fre paiement à Eustace DEWERT bg brasseur en ceste ville, pour vente de bière en tonneau ; une vache grise.

109) Transport (Donation) N° 23 le 30/1/1644 : (abimé) Damlle Antoinette TARTARE femme de Jacques D'HAFRINGUES Sr du Hille, l'an passé eschevin et lieu(tenant) de mayeur de ceste ville et cité de St Omer, demts en icelle ; « por l'amour et affection » à Damlle Catherinne DARREST sa pet.. (petite fille) .. en considération de mariage avecq Mre Jacques D'HAFRINGUES licentié es droits, advocat au conseil d'Arthois, son beau fils ; don d'une somme pour en jouir après son trespas, à prendre sur la part des biens de Damlle Catherinne LE THUILLIER femme à Jacques DARREST, nagueur eschevin de ceste ville, sa fille, ... sy au jour du trespas de la dite donatrice, la dite Damlle Catherine DARREST sa petite fille, seroit décédée .. ses enfans ou enfans procréés du dit mariage.
Additif en marge le 2/3/1647 : Mre Jacques DHAFRINGUES licentié es droix, pr .. de sa Maté ... et .. DARREST ... donation fste au profit de la dite DARREST par Damlle Anthoinette TARTAIRE mère grande.

110) Transport N° 24 le 4/3/1644 « à St Omer pays d'Artois, au quartier de la Flandres » : Meurice PIERREGROSSE marchand savoiaert et bg de ceste ville, y demt passées longues années, originaire de la paroisse de Sarre en la Valdoste pays de Savoie, fils de Meurice, lequel à cause de son grand age, indisposition et distance des lieux, luy estre trop difficile se transporter au dit pays, pour payement de quelques siens, redevbables et à ceste cause meu de l'oportunité d'Honneste personne Pantaléon BRANCHY, natif de la ville de Presaindidier au Ducé d'Aoust, mandement de Valdingues au dit pays de Savoie, pntemnt en ceste ville ; tsporte au dit BRANCHY, somme à la charge des héritiers de défunct Thibault PALLET, fils de Jacq et Magdelaine MONDET, vivant marchand savoyart, origine de la dite paroisse de Sarre, par lres passées par devant notaires Royaux de la résidence de ceste ville, au profit de luy compant le 17/12/1624 ; et somme à la charge des héritiers de Jean PERIVE savoiaert, origine de la paroisse d'Avisé au dit Ducé d'Aoust, lettres par le dit PERIVE au profit du dit PIERREGROS, par dvt tabellion et tesmoings, à Estaires pays de Laleu, entre la Flandre et Artois, le 23/7/1618.

111) Transport N° 25 le 3/11/1644 : Jacques CAILLART bg rentier en ceste ville et Damlle Claudinne DUCIGNES sa femme ; à Francois LEFRANCQ manouvrier à Cléty et Pasque FORET sa femme ; une rente créée par Anne MEQUIGNON vve de Jean LEFRANCQ et consors, au profit d'eux compans, le 18/10/1633.

112) Transport N° 26 le 30/8/1644 à Lille « par devant les nottes Royaux d'Arthois, réfugiés par la rigueur de la guerre » : Pierre DESMARESCAUX bg marchand à Lille ; remboursement à luy fst par Mre Anthoine LE MERCHIER licentié es droix, adcat au conseil d'Arthois et procureur du Roy en son élection du dit pays, de rente créée par ad présent déffunct Jacques LE MERCHIER, à la coobligaon du dit Sr advocat son frère, au profit de déffunct Jean DE BEAUFFORT escuier Sieur du Ponchel ; rétrocedé au dit LE MERCHIER, le droit de la dite rente.

113) Transport N° 27 le 17/6/1644 : Allard DESGARDINS bg de ceste ville ; pour faire paiement à Jean DAUDENFORT et Damlle Marie DESGARDINS sa femme, des deniers provenans des biens par luy receus, escheus à la dite Damlle Marie, par le trespas de feu Damlle Isabeau GAULTRAN sa mère grande, exprimé au contrat de transaction passé ce jourd'huy entre eux ; céde, un arrentement créée par Léonard CAILLEU de Zudquerque, au profit de Phles DESGARDINS et Anne DUSAULTOIR, le 3/1/1631, le dit compant en at acquis le droict de feu Ernest DESGARDINS, son frère héritier des dits Phles DESGARDINS et DUSAULTOIR, par lettres du 29/11/1633.

114) Transport N° 28 le 13/4/1644 : Omer et Marie MOURIER frère et sœur, héritiers de Toussains MOURIER, de St Omer ; pour faire payement à Francois DELATTRE, de somme qu'ils luy doivent comme héritiers de feu Sulpice MOURIER leur père ; une rente créée par Jehan PARENT, Jenne SAGNIER sa femme, Nicolas CARLIER et Marguerite HOLEWIGHE sa femme, au profit de la bourse commune des pauvres de ceste ville, passées le 20/1/1620, laquelle rente a esté cédé par transport au profit de la curatelle du dit feu Toussaint MOURIER, par acte du 13/8/1620 signé : R.HAVERLOIX, hypotecq passée à Seninghem le 26/5/1626.

115) Transport N° 29 le 7/5/1644 : Mathieu QUINTOIS bg marchand en ceste ville ; pour faire paiement à Nicolas ROSIGNOL soldat soub la charge de Monsieur le Baron de Broucq, de prest ; somme que doibt au dit compant, Jean DELATTRE labour à Eule, pour arres de rente.

116) Transport N° 30 le 20/8/1644 : Pierre KIECKEN fils Pierre et héritier d'icelluy ; à Mre Gabriel LEPBRE docteur en médecine et Damlle Margte CORNETTE sa femme ; rente créée au profit du dit feu Pierre KECKEN, par Michiel DEMEY fils Guille, et Jenne BELTES sa femme, par devant bailly d'Ochtezeele et Voshove le 16/5/1635.
Additif le 22/10/1644 : Le sousigné sergeant à verge de messieurs du magistrat de St Omer, DELATTRE ; insinué le transport cy dessus à Guille DEMEY fils Michiel, parlant à sa sœur, Jean HAUF et Catheline MEY sa femme, Marand DONCKERE et Castienne MEY sa femme.

117) Transport N° 31 le 9/3/1644 à Lille : Gilles WALLEBECQ marchand à Lille, par refuge de Lens ; à Francois LEFER marchand de bois à Billy Berclau ; rente sur Jan MONTAIGNE et Anthoine SAUVAIGE labouriers au dit Billy Berclau, au profit de Ismael PORTEBOIS à pnt deffunct, lettres passées à La Bassée le 19/10/1637, la quelle rente icelluy WALLEBECQ en at le droict par transport d'Adrien PORTEBOIS censsier à Liévin, fils et her du dit Ismael, lres du 9/11/1643 ; mis es mains de Nicollas CORDONNIER praticien à Lille, son beau frère.

118) Transport N° 32 le 2/7/1644 : Nicollas MARCOTTE bg brasseur en ceste ville ; pour faire paiement à Nicollas MARCOTTE, son fils à marier, du rachapt des biens à luy succédés par le trespas de Damlle Marie ROBINS sa mère, vivant femme au dit compant, et de rente laquelle appartenoit au dit Nicollas MARCOTTE le joe, deub par Andrieu ERNOULT ; céde les rentes cy après : créée par Charles BRISSE et Jenne CARON sa femme, à la caution de Henry BRISSE et Jenne BONJOYE sa femme, au profit du dit compant et la dite feu ROBINS sa femme, le 17/2/1632, hypotecq à Bilques le 1/4/1632 et à Heuringhem le 21/3/1639 ; créée par Anthoine et Jan LECRAN et Anne PERDU femme du dit Jan, au profit du dit compant le 26/11/1633, hypotecques à Bilques et Heghes les 4/10/1635 et 20/8/1642 ; créée par Phles BULTEL au profit de Francois NYON, le 4/1/1640, hypotecque à Inguehem le 31/1/1641, acquise par le dit compant du dit NYON et sa femme le 11/2/1641 ; créée par Clément REGNOIR et Anne COUVREUR sa femme, au profit du dit compant le 11/8/1635, hypotecque en ceste ville le 21/8/1632 et à Wismes le 4/3/1637 ; rente ancienne assignée sur une maison en la rue du Heaulme, qu'icelluy compant at acquis de feu Phles DELAFOLIE le 26/4/1640 ; arres de rente deub par les vve et héritiers Jacques DUBUISSON ; rente deue par Jenne WARMOULT vefve de Michiel RICQUELIN, les dites 2 rentes dernières escheues au partaige du dit Nicollas MARCOTTE le joe ; rente créée par Maximilien BOLART, à la caution de Pierre BOLART, le 6/2/1640, hypotecque à Arcques le 10/2/1640.

119) Transport N° 33 le 11/1/1644 : Nicolas MARCOTTE bg marchand brasseur en ceste ville ; pour faire paiement à Robert ROBINS bg marchand tanneur et mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville et Anthoine USEUX bg de ceste ville, qu'il leur doibt en qualité de tuteurs de Francois Robert et Claude Dominique MARCOTTE, enfans mineurs qu'il olt de Damlle Marie ROBINS ; une chaudière, une cuve à usage de brasserie ... *Additif le 5/12/1644 : le sergeant DELATTRE, insinué le transport à Jacques AMIS, en parlant à sa femme et à Claude JOYEL aman du marché, à la reqte des tuteurs dénomés.*

- 120) Transport N° 34 le 11/3/1644 : Guillaie BOURSIER sergt forestier des boys de Tournehem, réfugié en ceste ville ; por fre paiement à Robert (barré : DHAFFRENGUES) COCQUILAN escuier Sr du dit Haffrengues, demt en ceste ville, por rendaigne de maison appartient au dit Sr d'Haffrengues ; 2 petits lits..., une vache rouge...
- 121) Transport N° 35 le 27/4/1644 : Damlles Jacqueline et Jenne MACHUE (*MACHEU*) sœurs, filles et heres de feuz Simphorian MACHUE et Damlle Jenne LEPORCQ sa femme, ayant l'administration des biens et affaires de la maison mortuaire de leurs dits père et mère ; pour faire paiement à Damlle Catherine BERNARD vefve de feu Jan DUMORTIER, marchande à Lille, pour vente de marchandise faicte par les dits Jan DUMORTIER et sa femme aus dits feuz MACHUE et sa femme ; somme deue par Messire Anthoine DE CREQUY Chlr, Viscomte du Vrolan, oblon du 30/10/1643 au proffict des dites comparantes.
- 122) Transport N° 36 le 7/3/1644 : Margueritte TITELOUZE vve de Phles MOREL, légatresse de défuncte Damlle Marie DUTHIL, vivante vve de feu Louis THITELOUZE ; pour faire paiement à Damlle Claire LE PRUVOST vve de feu Adrien TAVERNE, fille et here de feu Anselme PRUVOST, de livraison de sel par le dit feu Anselme PRUVOST au dit feu Phles MOREL et la dite compante ; rente créée par Marand KIERES bg battelier et hostelain en Lizel et Jenne DE BULTEL sa femme, au proffict du dit feu Louys TITELOUZE, le 11/1/1636, ipotecque le 9/2/1636 signé : MICHIELS.
- 123) Transport N° 37 le 30/5/1644 : Bertoult DECLATTRE de Helfault et Marie MONGNIER sa femme ; pour fre paiement à Jan DAUDENFORT bg de ceste ville, pour desbours faicts en leurs noms par le dit DAUDENFORT et argent presté ; le droict et action que leur est adiugé sur Fran et Omer DE BERSACQUES, au siège des vieschaires de ceste ville le 12/3/1638, confirmée par sentence en halle eschevinale de ceste ville le 19/3/1643 ; et advestures de bled à Longuenesse, une vache noire ...
Additif les dits jour et an : l'huissier du conseil d'Arts ; insinué le tsport à Jan NORMAN, Jan ROGIER, Jan VASSEUR, Franchois DEBAILLY, Marcq VINCENT, Franchois MATISSART huissiers du conseil d'Arts, Emond RUFFIN, Géry DESCAMPS, Jan DELANSEL et Allard MILLE sergents à cheval du baille de St Omer.
- 124) Transport N° 38 le 7/5/1644 : Guillaume BAUCHAN sergent des forests de Tournehem, comme Mre Pierre COEULRE, vivant ingénieur pentionnaire de sa Maté, se seroit obligié avecq luy comme sa caution, vers Jacques DE HAFFRINGUES eschevin juré et lieuten de maieur de ceste ville de St Omer, en rente ; pour estre deschargé de laquelle rente par Damlle Jullienne HERMEL vefve du dit feu Pierre COEULRE, icelle l'auroit fait constituer prisonnier es prisons de ceste ville ; cède au proffict de la dite Damlle HERMEL, somme sur Jacques JOYEUX recepveur du Roy au quartier de Tournehem ; avecq luy Marie LIENART femme à Jan BAUCHAN, de ceste ville et Anthoinette VERCOUSTRE femme d'Anthoine BAUCHAN, de Watenes.
- 125) Transport N° 39 le 13/8/1644 : Jean POMMART bg marchand tanneur ; rente par Jacques CLETY et Robert DERIN tutteurs d'Antoine, Fhois et Louise QUIENVILLE enffans mineurs de feu Fhois et Louise HOURDELLE, se trouvant obligé vers les dits tuteurs, en la rigueur du temps présent ; cède aux dits mineurs, le 1/3 de somme, après le tspas de Marie WERBIER sa mère, conformément au testament fst au proffict d'icelle par Jacques DUPREY chantré et chanone de l'égle cathédralle de St Omer, le 8/11/1620.
- 126) Transport N° 40 le 24/10/1644 : Sœurs Marie THELIER mère, Anne LIENNE mère marthe, Nicolle FRAMERY discrète, Jacqueline CARDON et Barbe CHAVATTE tous représtantans la communauté du couvent des religieuses de Nre Dame du Soleil en ceste ville ; comme ce jourd'huy Charles GODDART bg marchand en ceste ville et Damlle Catherine DOUDENEM sa femme, aient pour satisfaire à la pieuse intention de Sœur Catherine HANNE leur fille, vestue le jour d'hier au dit couvent ; tsporte au dit couvent : rentes, une sur Gilles LHOSTE et l'autre sur Anthoine FAIOLLE, reprins au tsport passée ce jourdhuy par les dits GODDART et sa femme au proffict du dit couvent.
- 127) Transport N° 41 le 20/5/1644 : Jacques DE CROIX escuier Sr de La Movardrie, Lespignoy, demt à St Omer ; à Madamoiselle Marie DE CROIX, de ceste ville, sa sœur ; rente créée par Pierre WALLEUX escuier Sr de La Cressonnière, au proffict de feu Rollant DE CROIX escuier Sr de La Moverdrye, père au dit Sr comparant, le 26/1/1627.
- 128) Transport N° 42 le 15/7/1644 : Jacqueline DUHAMEL vefve d'Antoine LOISEL ; pour ayder Jenne LOISEL sa fille, à faire profession au couvent des Sœurs Noires en ceste ville ; au dit couvent, acceptant par Sœur Jenne MILLE mère d'icelluy couvent ; une rente créée par Eustache GROU bailly de Belquin, à la caution de Pierre DELABROY labour à Belquin, au proffict du dit Antoine LOISEL, le 1/2/1619.
- 129) Transport (Reconnaissance) N° 43 le 18/6/1644 : Florent HOVELT bailly de Tatinguem, curateur aux biens vaccans par le tspas de feu Jean HAUSSOULIER quy fut fils et her de feu Pierre. Au proffict de Damlle Susanne WIDEBIEN vve de feu Mre Valentin TAFFIN, vivant procur de sa Maté au baille de St Omer ; une rente créée par feu Jean DE MAMETZ, vivant labour au Bois, à la caution du dit Pierre HAUSSAULIER, le 11/1/1608 au proffict de Sire Jacques DUBOIS prem mary de la dite Damlle Susanne ; après que Mre Loys HOURDEL licentié es droix, procur de ceste ville, se faisant fort de la dite Damlle Susanne, sa belle mère, at promis ne sera procéder à la saysie et vente d'aucuns biens de la sus dite curatelle.
- 130) Transport N° 44 le 27/10/1644 : Jacques FAUCONNIER (*FOCONIER*), Antoine CRABE (*CRABBE*) et Franchois GODDART administrateurs avecq Robert HANQUIER de la chapelle de Nre Dame et de Ste Elizabeth en l'égle de St Denis en ceste ville ; à Andrieu LEFRANCQ molnier des mollins de St Bertin ; une rente deub à la dite chapelle et assignée sur une maison scituée en la rue du brusle, abouttant aux ramparts, que le dit LEFRANCQ at acquis de Nicollas DELECOURT par contrat du 13/6 dern.
- 131) Transport (*Accord ?*) N° 45 le 20/12/1644 : (*abimé*) Franchois (*THIBAULT*) du Haultpond, vefvîer de Marie LOETE, icelle par avant fme à Guillaie DUPOND ; Pierre WALLART père des enffans de Nicolle DUPOND, Josse REYLOF et Antoinette DUPOND sa femme, Guille DEBEURE et Chrestienne DUPOND sa femme, les dites DUPOND filles et heres de la dite LOETE à cause du dit Guille DUPOND son prem mary ; les dits 2^{nds} laissent le droict dévolu par le trespas de la dite LOETE, au proffict du dit THIBAULT, à charge de descharger la maison mortue de la dite LOETE.
- 132) Transport N° 46 le 12/1/1644 : (*taché*) Damlle Marie DUQUESNOY jf à marier de St Omer ; à Damlle Marie MATISSART vefve de feu Franchois DUTHILOUY ; le droict ... tres, fief ... scitués à .. Blaringhem, contrat de vendition le 19/8/1642, hypotecque par devant Jean DEGRAVE lieutenant de Liévin LAY bailly des Sries de Cohen et La Conté, le 4/1/1644.

133) Transport (*Titre ?*) N° 47 le 29/3/1644 à Aire : Damlle Anne DERMIN vefve de feu Hughues FOURDIN eschevin d'Aire et Damlle Marie FOURDIN vefve de feu Jan LE MERCHIER, vivant escuyer Sr des Foeliers, procureur du Roy en ceste ville et bailliage d'Aire ; Mrs Anthoine FOURDIN licentié es loix, Sr de Lespinoy, puist estre religieux professe, un an après du jour de sa vesture en l'ordre de Ste Brigide, où il prétend parvenir en brief ; les dites Damlles cède en dot au dit Anthoine FOURDIN, à l'estat de religion, au profit de l'un des couvents d'icelle Ste Brigide, soit en Liège ou ailleurs ; rente créée par Herry DERMIN Sr de Fontaine Lez Hermand et Damlle Claire LE BAILLY sa femme, et Mrs Jan DERMIN licentié es loix, Sr de Richecourt, au profit de la dite Anne DERMIN comparante, passée le 16/4/1618, ipotecque de la Srie du chapitre d'Ipre au dit Fontaine le 29/11/1640.

134) Transport N° 48 le 26/1/1644 : Sr Franchois SERGEANT bg marchand et eschevin des dix jurés pour la communauté de ceste ville ; à Mrs Valentin MIELLET bg de ceste ville, tutteur de Pierre et Marie LIENART enfans mineurs de feu Phles et de Marie PITQUAM leur père et mère, Erasme et Michielle LIENART enfans du dit Phles, émancipés ; les marchandises reprises en transport et vente faite au profit du dit 1^{er} compant, par Marie PITQUAM vefve du dit feu Phles LIENART, le 20/3/1642. *Additif le 27/1/1644 : insinué le transport cy dessus à Pierre WILLERON huissier du grand conseil à Malines, à Jean NORMANT, Mrs Marcq VINCENT, Francois MATISSART, Nicolas PRUVOST, Jan VASSEUR, Franchois WAILLY et Jan ROGIER huissiers du conseil d'Arthois, à Jan DEPAN, Jan DELINSEL, Emond RUFFIN, Géry DESCAMPS sergents du baille de St Omer et à Anthoine GILLES aman du Haultpont de la dite ville.* Additif le 9/7/1646 : le sousigné (Franchois SERGEANT) receu des 2^{nds} compans du contrat cy devant.

135) Transport N° 49 le 14/2/1644 : Jacques LEBRUN d'Arcques ; pour faire paiement à Maximilien LEFEBVRE, d'argent presté ; somme à prendre sur (barré : Thomas PUGNANT obligaon ce jourd'huy) les hers Nicolas FASQUELLES pour louage d'herbage qu'at occupé le dit Nicolas à Arcques, comme appartient au dit compant.

136) Transport N° 50 le 17/4/1644 : Flour LANGONESSE portier de la porte de St Sauveur en ceste ville, père des enfans qu'il at retenu de Marie PALETTE, icelle fille et here de Jenne DELECAUCHIE, et Gilles DELEDREVE bg de ceste ville, tutteur des dits enfans ; à Jan GILLIERS, Marand STEVEN, Bauduin REALME et Jan DECOCQ fils Jan, bgs maresquiers dems hors la porte du Haultpont de ceste ville ; arrentemt sur tres maresques au « Morlacq », lettres passée par Damlle Jenne MOURISSEN et ses enfans, et Guille LEDREU, le 10/3/1533, depuis reconnues par Nicolas GHERBART fils Clément, Jan GILLIERS fils Jan, et aultres le 12/1/1601 au profit d'Anthoinette DELELOE, de la quelle la dite Jenne DELECAUCHIE en at acquis le droit par transport le 7/1/1605.

137) Transport N° 51 le 11/4/1644 : Joachin (*Jossin*) CARON et Jean DOLHAIN tutteurs comis par justice aux personne et biens de Marguerite HIOLLET fille mineure de déffuncts Loys et Catheline BAILLY, ses père et mère ; pour faire paiement à Jacques MARCOTTE recepveur de la Baronnie d'Eulne et Srie de Remilly, des arres de rente à luy deubz, par la maison mortuaire des dits déffuncts et de feu Pierre BAILLY ; somme deub par Anthe COCQUENPOT et sa femme, à la caution de George DE WIRQUIN, à la dite mineure, lettres obligatoires du *blanc*.

Mariages 1644 : 57 pièces à Saint-Omer 4^E5/244 :

138) Mariage N° 1 le 27/12/1643 ! : Loys MILLE fils de feu Pasquier, réfugié en ceste ville de Maisnil Boutry, adisté de Marie MARTEL sa mère et de Pasquier MILLE son frère ; Loise MARTIN fille de déffunct Pierre et Catherine LAGUEIZE, de ceste ville par refuge de Loelinnnes, adistée d'Anselinne MARTIN sa sœur, vve de Fremin FICHEAU, et de Liévin DEZOEUR marchand drappier en ceste ville, son amy. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 28/1/1644.*

139) Mariage N° 2 le 16/7/1644 : Jan STEENHAURE jh à marier, demt pntemt en ceste ville, de Tatinghem, adisté de Gilles STEENHAURE son père et de Jean MEQUIGNON son cousin germain ; Isabeau DESROSEAU jf à marier de feu Jean DESROSEAU, natifve d'Aire. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 2/8/1644.*

140) Mariage N° 3 le 17/5/1644 : Jacques MAZIERES manouvrier à Acquin, adisté d'Anthoine BOURGOIS son nepveur à cae de sa femme ; Catheline ADRIEN vefve de Pierre LESTOCQUART, de ceste ville. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 21/6/1644.*

141) Mariage N° 4 le 25/7/1644 : Jacques DENIELLES jh à marier de Coiecques, adisté de Pierre DELANNOY son cousin et d'Adrien DE VANDOSME son ami ; Liévine CARON jf à marier, de feu Paul, du dit Coiecques, adistée de Omer ALEXANDRE bailly de Coiecques et de Wallerand DESVIGNE et d'Anthoine GUERBOIS ses amis. *Fiançailles à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 25/7/1644.*

142) Mariage N° 5 le 10/11/1644 : Anthoine PARIS jh, fils de Jean DE PARIS de Bomy, pntement en ceste ville, adisté de Jenne CARPENTIER sa belle mère et Guislaine VINCENT femme à Mrs Flourent DEPOIX, chirurgien de la compagnie de Monsr BALTHIN, sa cousine ; Jenne DE CLETY jf, de Jacques de la ville et Conté de Faulquemberge, adistée de Jean ROGIER huissier du conseil d'Artois, son cousin, d'Isabeau WALLOIS vefve de feu Thomas DELECLITRE sa marine et de Marie LUCQ sa maistresse ; époux : moictié d'un manoir amazé de maison à Estrée Blanche ; moictié de terres à Creminy ; tres à Pipmon, à Leuvette, à La Vigne, en la vallée de Febvin ; ¼ en petit manoir à Pipmon, le tout imparty allencontre de sa sœur et autres ; épouse : la dite Marie LUCQ sa maistresse, luy doibt ; la vefve Pierre BILCQUES luy debvoit por l'avoir servy, et Jean MARGE, et Jan JOLY, tous de Faulquemberge. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 22/11/1644.*

143) Mariage N° 6 le 18/6/1644 : Syre Jacques **LIOT** Sr du Wal, advocat au conseil d'Artois et eschevin de ceste ville, adisté de Mre Loys LIOT Sr d'Escampeaux, advocat au dit conseil, son frère germain, Damlle Anne LIOT jf à marier, sa tante paternelle et de Syre Jean CORDE eschevin juré au conseil de ceste ville, son bel oncle ; Damlle Françoise **DE CALONNE** jf à marier, adistée de Mre Loys HOURDEL licen es loix, procureur de ceste ville, son oncle maternel, Damlle Catherine DUBOIS sa femme, et de Damlles Anne et Margte (barr : STEET ?) HOURDEL ses tantes maternelles ; épouse : de la succession de feu Jacques son père : terres, jardins, preys, bois à Blaringuem, présentem occupées par Jean MARTEL du dit lieu ; rente deube par Francois LELEU de Racquinguem, lres pardevant la Srie de Racquinguem le 26/7/1622 ; rente deube par Simon BOUDENOT de Racquinguem, du 22/11/1631 ; rente deube par Guillaume CALART labour à Arcques, le 31/10/1629 ; rente que doit Anne DOMPIERRE vve de feu Tristan DEWINTRE, le 25/11/639 ; rente deube par feu Adrien DUMONT brasseur à Renty, le 24/11/1628 ; rente que doit feu Marand PASQUIN, le 1/5/1516 ; rente deube par feu Liévin CARON d'Averoult, le 17/4/1606 ; rente deube par Robert SAUVAGE de Warnecque, le 12/10/1621 ; rente que doit feu Jacques DE WALLEUX escuier Sr de Boningam et pntement Marcq DE WALLEUX son petit fils, escuier Sr de La Cressonnière, le 26/6/1573 ; rente deube par Flourent DUPUICHS de Houlle, le 5/8/1620 ; rente que doit Jean GAVERLO de Remilly, le 6/11/1632 ; rente deube par les maieur eschevins de la comunauté de Faulcquenbergues, par devant ceux de Faulcuengues le 11/10/445 (!?) ; rente que doit Pierre LEMOISNE et autres, le 23/6/1616 ; que doit feu Jean FIOLETT d'Averoult, le 5/4/1604 ; rente que doit feu Charles DE HEGUES escuier et Damlle Margte VANDERWOSTINNE sa mère, le 28/5/1632 ; rente que doivent les héritiers de feu Phles STERT, le 28/12/1634 ; rente que doit Jacques LANNOY, Jean VERDEVOIE et autres de Recques, le 23/4/1633 ; rente que doit Gilles THIEULLIER de Helfault, le 17/7/1606 ; rente que doit feu Phles SOUDAN d'Averoult, le 30/6/1603 et 29/1/1605 ; rente deube par Marand MERLENG de Mercques, le 22/2/1595 ; rente ancienne assignée sur la maison du « Wincay » en ceste ville, recognoissance du 10/9/1640 ; rente ancienne que doit feu Phles DE CROIX, le 27/10/1611 ; rente ancienne assignée sur la maison qui fut appartent au Sr de Staple, sur la tennerie, recognoissance le 24/3/1627 ; rente ancienne deube par Andrieu LEMISTRE de Faulcquenbergues, assignée sur ¼ de prey au dit lieu ; rente ancienne que doit Eustace DE BEQUELE au Haultpont, assignée sur sa maison hors la porte du Haultpont ; rente ancienne que doit Marcq VASSEUR brasseur, assignée sur sa maison nommée « le Mont Hullin » ; rente ancienne deube par Martinne BARBOULT, assignée sur des tres ; rente ancienne que doit Bouick FLANDRIN assignée sur des tres ; luy appartient de la succession de ses père et mère : terres à Tatinguem, pntem occupées par Pierre LEFEBVRE ; à Herbelles, à Cléty, au « Hamel Loyer » proche de Remilly, à Moulle, à Werdrecques ; rente ancienne assignée sur la maison et hostellerie du « Cigne » en ceste ville ; allencontre de ses oncles et tantes du surnom HOURDEL : la 4ème part en tres encore indivisés à cause de la pnte guerre, situées en divers lieux et environ de ceste ville ; somme deube par Jean MARTEL et Pasquette SAILLY sa femme, de Blaringuem ; rente ancienne affectée sur un jardin au Maisnil Dohem appartent à Lambert LEJOE, lettres du 17/2/1600. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 30/6/1644.*

144) Mariage N° 7 le 24/9/1644 : Bauduin HEBAN manouvrier, Jacq **HEBAN** son fils à marier ; Flourent CHAPPE manouvrier, Marie DEZUART sa femme et Xpienne **CHAPPE** leur fille à marier ; dems à Wizernes ; épouse : ozières de prey qu'ils tiennent en louage de Margte LOURDEL, au dit Wizernes ; un bocquet le long du « Crocq » ; droit en un jardinet ; tres qu'ils tiennent en louage de Hubert MERLEN.

145) Mariage N° 8 le 8/11/1644 : Jean DE THIENBRONNE mre charpentier de ceste ville, y demt, Jenne LEJEUSNE sa femme et Pierre **THIENBRONNE** leur fils à marier, charpentir au dit lieu ; Oudart PLAYOU vannier et Péronne **MOREL**, de ceste ville, jf à marier, fille d'Oudart, vivant labour à Lugy, sa belle sœur ; épouse : droit successif à elle escheu par les tpsas de ses père et mère : manoir amasé à Lugy, tres par indivis allencontre de Margte PLAIOU fille mineure du dit Oudart comptant.

146) Mariage N° 9 le 21/5/1644 : Mre Pierre Antoine **FONTE** chucrier en ceste ville, adisté de Pierre LEROUX et de Jean MOUCLIN bg, marchans en la dite ville, ses amis ; Jenne **COURTIN** fille à marier de feux Jean et Crestienne LABBE, ses père et mère, adistée de Anthoine MICHIELS naguères greffier du livre des orphelins de ceste ville, son mre et de Louys HOUVENAGLE bg marchant en ceste ville, son ami. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 31/5/1644.*

147) Mariage N° 10 le 10/1/1644 : Guille **XPIEN** (*Guillaume CRESTIEN*) jh à marier, adisté de Jacques XPIEN son père, Guille XPIEN vinier de la cave du chapitre, son (barré : frère) oncle et filioeul (!) ; Anthoinette **LAGAIZE** (*LAGUES*) jf à marier, adisté de (barré : vénérable psonne Monsieur) Jean DARREST bg marchant tanneur, son cousin germain à cause de Damlle Marie LOEMAN sa femme. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 27/1/1644.*

148) Mariage N° 11 le 30/10/1644 : Franchois **BRUNET** jh à marier, adisté de Flour BRUNET et Claire DUBUISSON ses père et mère et de Jean TOMPERE son oncle à cause de Margte DESGARDINS sa femme ; Damlle Magdelaine **RISBOURG** fille à marier de feu Charles, adistée de Damlle Françoise HERRY sa mère et de Charles RISBOURG son frère ; époux : ses père et mère ont promis laisser joyr de la maison et brasserie de « St Sébastien » l'espace de 2 ans, icelle brasserie pntement occupée par le dit Flour BRUNET son père ; ustensils de la dite brasserie de « St Sébastien » à luy donné par contrat le 22/1/1643 par Damlle Isabeau LHOIR vve de Franchois MARLY, sa grande mère ; épouse : succession de son feu père ; sa part : un géme en terre, et en une maison et brasserie et les ustensils y servans, naguère occupée par Pierre PAIGE ; sa 6ème part en la maison et brasserie où pend pour enseigne « l'Image de Monsr St Michel » en ceste ville. *Additif le 18/1/1645 : Franchois BRUNET et Damlle Magdelaine RISBOURG sa femme ; receu de la dite Damlle Françoise HERRY vve de feu Chles DE RISBOURG, leur mère. Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 17/11/1644*

149) Mariage N° 12 le 3/12/1644 : Martin **DONCKERE** joe fils à marier, adisté de Martin DONCKERE son père, Maurice et Andrieu DONCKERE labours à Sercques, ses frères, Gilles STEVEN labour à Lieselle, son oncle et tutteur, Andrieu LEFRANCQ molniers ds mollins de St Bertin, son beau frère à cause de Françoise DONCKERE sa prem femme ; Jenne **DEBEER** adistée de Martin DEBEER, maresquier en Lizele, son père, Martinne DE DONCKERE sa mère, de Jean DONCKERE son oncle, d'Eustache DEWERT marchand brasseur en ceste ville, son cousin ; époux : sa part allencontre de ses frères en la succession dévolue par les tpsas de Nicolle STEVE sa mère ; un batteau nommé « bachove ». *Mariage à St-Omer paroisse St-Martin le 29/1/1645.*

150) Mariage N° 13 le 15/10/1644 : Guille **LEURS** vefvier de Gilline KENUT, maresquier au Haultpond, adisté d'Andrieu LEURS son frère, d'Eustache DE KENUT son beau frère ; Magle **DONCKERE** vve de Denis DEVAUX, du Haultpond, adistée de Guille FAILLE son ami ; époux : tres maresques au dit faulxbourgs, ont la moictié appartient à ses enfans qu'il at retenu de la dite feu Gilline, et moictié de maison. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 3/11/1644*

151) Mariage N° 14 le 29/10/1644 : Loys **DE HORNE** fourrier de la compagnie d'infanterie libre de Monsieur BALTIN, de garnison en ceste ville, jh à marier de feux Phles et Jenne BLET d'Acquin, adisté de Jean BLET son cousin germain, de Jean GAULTRAN son cousin germain à cause de Jolente MAULTE sa femme, d'Erasmé VANDENKERKOVE alpher de la dite compagnie ; Marie **LUC** vefve de Jean JACOB, adistée d'Adrien LUC son frère et de Margte MAHIEU femme au dit Adrien, sa belle sœur ; époux : terres à Acquin ; épouse : 1/3 allencontre du dit Adrien LUC et les enfans mineurs de feu Robert JUET et Jenne LUC, en une maison scituée en ceste ville, dicte vulgairement « le Grand Espaignart » ; sa part en autre maison en la rue des bouchiers, occuppée par Nicolas WESOET ; 1/3 en la moictié de la maison dicte « le Dauphin » succédée aus dits LUC, par le tpsas de Francois LUC leur frère, procès allencontre de Jacqueline PETIT vve du dit feu Francois LUC ; 1/3 en rente à la charge de Pierre MACAIRE ; rente à la charge de Simon DAILLY. *Additif : le dit Loys DE HORNE déclare qu'il entend qu'après le tpsas de la dite Marie LUC, les hers d'icelle (advenant son décès sans enfans), poldront joyr de terre portés à ce mariage. Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 16/11/1644.*

152) Mariage N° 15 le 5/4/1644 : Pierre **GRISSET** fils Toussaint et (barré : Catherine) Péronne BRUCHET, de Campaigne lez Boullenois, adisté de Martin BRUCHET son oncle maternel et Jean GRISSET son frère, (barré : Pierre TESTART son cousin) ; Martine **FOURDIN** fille Jean, adistée de Mariette TESTART vve du dit Jean, sa mère, de Jacques CACQUEREL son beau frère à cause de André CACQUEREL son premier mary et de Jean ROBINS bg brasseur, son mre ; époux : ¼ en tre, allencontre de ses cohers, dévolues par le tpsas de ses feux père et mère, scitués au dit Campaigne ; épouse : tre à elle dévolue par le tpsas de Nicolle FAUTREL sa tante, scituées à Assonville lez Renty ; 1/3 en tre entre Renty et Fauxquenberghes. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 12/5/1644*

153) Mariage N° 16 le 28/3/1644 : Jean **GRISELLE** fils Toussaint et Péronne BRUCHET, de Sercques par refuge de Campaigne lez Boullenois, adisté de Pierre GRISELLE son frère, Martin BRUCHET son oncle maternel, Catherinne DE BECOUR vve de Jean DUCRO sa marinne, Nicollas HAZE et Marcq DUCRO ses amis ; Marie **MARIETTE** fille Louis et Fhoise HENGHIER, adistée de Noel HENGHIER son oncle, de Mre Jacques CADEL pbre pasteur de Sercques, son cousin, de Pierre TESTARD son cousin à cause de Fhoise MARIETTE sa femme.

154) Mariage N° 17 le 2/1/1644 : Damlle Marie RICART vefve de feu Jan HENDRICK, vivant bg marchand en ceste ville de St Omer et eschevin des dix jurés pour la communauté d'icelle, Laurent **HENDRICK** son fils à marier, adisté de Jan HENDRICK son frère, Damlle Isabeau DE HAFFRENGHES vefve de Robert HENDRICK, sa belle sœur, Thomas GOEUBELE et Damlle Jenne HENDRICK sa femme, sœur au dit Laurent, Monsieur Mre Jan HAENE pbre pasteur de Ste Aldegonde, son cousin germain et de Monsieur Anthoine DE DOUAY escuier Sr de Courcan, conseiller du Roy en son conseil provincial d'Arthois, leur bienvoueuillant ; Mre Charles DESMONS greffier principal de St Omer et au par avant eschevin d'icelle et Damlle Marie DUHAMEL sa femme, Damlle Hélaïne **DESMONS** leur fille à marier, adistée de Sire Jan TITELOUZE eschevin de la dite ville, cousin germain de la dite Marie DUHAMEL, et pour Messire Augustin DESMONS licentié en théologie, Abbé de Ruicheauville, son oncle ; époux : sa mère donne sa demeure avecq elle en la maison qu'elle occupe pntement, séant sur le grand marché de ceste ville au lez west, ... demeurera à son dit fils Laurent « pour suivre sa cotte et ligne ». *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 29/1/1644*

155) Mariage N° 18 le 15/1/1644 : Francois **ALEXANDRE** jh à marier de Herbel, assisté de Mre Jean ALEXANDRE pbre pasteur propriétaire de Coiecq, son fère, Phles ALEXANDRE son frère, de Herbel, et autres ses amis ; Margte **PAUCHET** jf à marier, fille d'Issembar et Issabeau PINGRENON, vivant demt à Delette, assisté de Jenne PAUCHET sa tante paternelle, Charles CLAEQC son cousin germain et labourier à Delette et de Jean RIFFELAIRE, demt présentement à Dunqherque, son cousin allié ; époux : somme qu'il doit avoir après le décès d'Anthoinette DELIGNY vefve de Jacques ALLEXANDRE sa mère, comme en ont eulx ses autres frères et sœurs à leurs mariages.

156) Mariage N° 19 le 9/1/1644 : Francois **SERGEANT** eschevin des dix jurés pour la communauté de ceste ville, vefvier de Damlle Fhoise DESCAMPS, adisté de Thomas SERGEANT marchand à Dunckerke, son frère, de Damlle Xpienne SER.. vve en dernières nopces de feu Sire Denis FRANCOIS, décédé eschevin en ceste ville, de Mre Louis EULART escuier, conseiller de sa Maté en son conseil provincial d'Artois, ses amis ; Sire Guille MEURIN na(guère) eschevin de ceste ville et Damlle Marie DESMARETZ sa femme, Damlle Margte **MEURIN** leur fille à marier, adistée d'Adrien DE WAVRANS argentier de ceste ville, son beau frère, Damlle Catherinne MEURIN femme du dit DE WAVRANS, sa sœur, de Mre Pierre MACHART escuier, procureur gnal du dit conseil, son cousin à cause de Damlle Jenne MARSILLES sa prem femme, et de Sire Estienne LEPOR eschevin de ceste ville, son ami ; époux : une maison sur la ghière hors la porte du Haultpond et tres maresques, par luy acquises par décret ; petite maison faisante le coing de la rue du Leal, acquise coe dessus ; debtes actives sur plusieurs marchands de Berghues St Winocq ; marchandises d'espisseries, chire blanche, huille d'ollive ; 1/3 de rente à luy succédé par la proffession de Domp Denis SERGEANT son frère, relligieux au monastère et Abbaye de Clermaretz, allencontre de ses frère et sœur ; 1/3 en cense à Arnick chastellenie de Cassel, occuppée par Légier LECONTE ; 1/3 de tres maresqs proche la « Noeuf Porte » occuppée par Fhois CARON hoste du « Zeelande » ; tres proches la porte de « Boullisienne » occuppée par Jean LEPBRE ; tres en une demye lune, entre la vielle porte, celle de Ste Croix, occuppée par cy devant par Louis DAUSQUES ; 1/3 de maison où pend por enseigne « le Pome de G. » ; 1/3 de maison en la rue de la Rescousse, pntent desmolie ; 1/3 dans la maison de « la Ville de Calais » scituée sur la plache du Haultpont ; 1/3 en la moictié de tres à Tatinghuem, acheptées par décret sur les Chles QUETTELART ; ... le dit mariant estre accordé avecq (barré : Flourent DESCAMPS) le père grand d'André Francois SERGEANT son fils, et le dit Thomas SERGEANT tutteur et oncle d'icelluy. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 14/1/1644.*

157) Mariage N° 20 le 19/1/1644 : Jacques **CAUCHETEUR** fils Fhois et de Jenne DEPLANTRE, jh à marier, adisté de Martin CAUCHETEUR son frère, de Jacques ALLOYE son beau frère à cause de Claire CAUCHETEUR sa femme ; Franchoise **VENANT** fille de feux Antoine et Marie JUET, adistée de Simon VENANT son oncle ; époux : marchandises de son stil de tanneur. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 3/2/1644.*

158) Mariage N° 21 le 20/9/1644 : Jacques **DEBOL** fils Oudart, jh à marier agé de 19 ans, adisté de Pierre DEGRAVE son beau frère à cause de Martine DEBOL sa femme, Gabriel DEBOL son frère ; Anne **BERNART** jf à marier de feu Michiel, adistée de Geneviev DEVES sa mère, Guille BERTHELOOT son oncle à cae de Catherine DEVEZ sa femme, Jean DEBAST son beau frère à cause de Marie BERNART sa femme ; époux : rentes : deue par Josse DECOCQ de Sercq ; créée par Jean COLLIN et Catherine JOIRES sa femme ; deue par Hubert HIRAET ; deue par Marand STEVEN et Catherine VANDENBOSQUE sa femme ; deue par Marand HOSQUE et Isabeau CAMBRY sa femme ; deue par Pierre DEGRAVE fils Jean, par tsport de Jean FLANDRIN ; deue par Lambert FLANDRIN fils Nicolas, et Marie DEDONCQUERE sa femme ; deue par Bertin HOSQUE et consors ; deue par Hubert BARBOULLE et Franchoise DEBEER sa femme ; deue par Anthoine FLANDRIN et Xpienne JORIS sa femme ; deue par Anthoine FLANDRIN fils Noel ; deue par Jean DEBOL et Jacqueline DEBAST sa femme ; deue par Pierre BERNART ; deue par Jean FLANDRIN fils Noel ; deue par Gilles LAMBRECHT et consors ; deue par Adrien JORIS et consors ; deue par Gilles BERNARD de Lerselle ; deue par Lambert FLAMEN et Marie DEDONCKERE sa femme de La Fresche Poissonnerie ; terres portées par estat rendu au livre des orphelins ; terres maresques acquises par Gabriel DEBOL son frère, de Gérard VANDENBOSQUE, et de Jean DUPREY, de Pierre DEBAST fils Jean ; sa part en une maison occuppée par le dit DEGRAVE, et sa part en une maison occuppée par Jean DUPREY ; et en la maison occuppée par le dit DEBOL ; épouse : formorture de son feu père ; terres maresques es fauxbourgs du Haultpond.
Additif le 21/10/1644 : Jacques DEBOL et Anne BERNARD sa fiancée. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 25/10/1644.*

159) Mariage N° 22 le 19/9/1644 : Pierre **CARON** fils Anthoine, de ceste ville, jh à marier, adisté du dit Anthoine CARON son père, Jan SERBOUDIN son beau frère ; Anthoinette **LEFEBVRE** vefve de Robert WALLOIS, dems en cete ville, adisté de Noel LEFEBVRE son frère ; épouse : la 5ème part en terres à Mercq St Liévin et Assonval, impartyes. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 12/10/1644.*

160) Mariage N° 23 le 25/9/1644 : (Francois) **FOSSE** de ceste ville, adisté de Charles FOSSE son frère ; Marie **FLESCHIN** jf à marier, adistée de Phles PRUVOST son beau frère et Jacques DUBLARON son cousin ; époux : succession de Quintin FOSSE et Jenne WAVRANS ses père et mère : 1/3 de manoir amazé et jardin scitué à Longuenesse. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 19/10/1644.*

161) Mariage N° 24 le 29/10/1644 : Jean **BASSELE** vefvier de Magdelaine DE WALINGHEM, adisté de Castian WALINGHEM son beau père et Guillaume CRAPPE son maistre ; Jenne **DELATRE** jf à marier, adisté de Jacques CLAY son beau frère à cause de Jacquemine FLANDRIN sa femme et demye sœur à la die Jenne, et Gérard BOSQUERE son cousin germain ; époux : sommes deues par plusieurs pticuliers, achapt de bois de bastiment de maison scituée es fauxbours du Haultpont de ceste ville, ad pnt desmolie ; épouse : tres maresques aux environ de ceste ville et broncqquillerie, le tout escheu à la dite Jenne par le tspas de Jenne ERNOULT sa mère. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 16/11/1644.*

162) Mariage N° 25 le 13/11/1644 : Claude **GUILBERT** soldat cavaillier de la compagnie de Monsieur le Capne LAHAU, jh à marier ; Hélaïne **DUBREUCQ** jf à marier, de Phles et de ad pnt déffuncte Jacqueline ROSE, adistée du dit Phles son père ; époux : tres, jardin à Quercamp ; épouse : son père luy donne les tres à Gerbecque et aux environ de Lillers ; sa part en une maison à Lillers, escheu au dit Phles par le tspas de Damlle Charlotte TANNE vefve d'Omer BARBIER, sa tante maternelle ; moitié de maison en ceste ville de St Omer, à elle dévolue par le tspas de la dite ROSE sa mère.

163) Mariage N° 26 le 1/8/1644 : Pasquier **CARTON** joesne fils à marier, adisté de Mre Valentin MIELET bailly de Heuringhem, son amy ; Jehenne **DELEPOUVE** vefve de Jehan FLECHIN, adistée de Pierre DELEPOUVE son frère, Monsr Mre Jehan DEFRANCHE pasteur de Bilcq ; époux : jardins amazé d'une grange scituée à Fontaine lez Hermand et tres au dit Fontes ; épouse : somme deue par (barré : Jehan) Adrien DEFRANCHE ; jardin, tres à Bilcq.

164) Mariage N° 27 le 3/4/1634 ! : Antoine **MOREL** jh à marier de Sercques, adisté de Jan MOREL et Jenne FLAMENG ses père et mère, et Jean DEMOL son cousin germain ; Chrestienne **BONVOISIN** adistée de Jean BONVOISIN son père et Jenne BOUVERNE sa mère, de Loeullingham lez Estrethem et Hubert BONVOISIN son frère.

165) Mariage N° 28 le 17/11/1644 : Jan **WOUTERS** bg mre serurier à St Omer, dernièrement vefvier d'Isabeau DE CLETY et au précédent de Liévinne MANTEL, adisté de Jacques DE CLETY sergent de la chambre des livre des orphelins, son beau frère et d'Anthoine BOUBERT son voisin ; Agnès **MEZEMACRE** jf à marier, adistée de Robert THUILLIER brasseur en ceste ville, son beau frère et Marguerite MEZEMACRE sa femme et Alénoire MEZEMACRE sa sœur et d'Agnès CAFFA sa tante, de Sire Guillaume DHAFFRINGUES naguères eschevin de ceste ville et de Franchois DELATRE ses amis ; époux : doit à Marie, Anne et Liévine WOUTERS ses filles que luy at laissé la dite Liévinne MANTEL sa femme, et une somme légatée aus dites mineures par la dite Isabeau DE CLETY ; ¼ en la maison où il est pntemt demt située en la tenne rue basse, dont les ¾ appartiennent à ses dites filles ; épouse : rente sur les fortifficaon de ceste ville ; un « pentoire » et cainture d'argent.

166) Mariage N° 29 le 24/9/1644 : Maistre Charles **TOURSEL** fils à marier de feu Louys et vivante Damoiselle Magdelaine DE CRESPINEUL, procureur praticquant au conseil d'Artois, adisté de Maistre Hector CUVELIER esquier Sr d'Isser lez Avesnes Le Comte, conseiller ordinaire de sa Maté au dit conseil, son cousin ; Damlle Marie **GIRARDOT** fille à marier de défunctz Estienne, vivant huissier héréditaire du dit conseil de la résidence de St Omer et de Damlle Jacqueline LE PRECQ, adistée de Damlle Margueritte DE MONCHY vefve de Robert LE PRECQ, à son trespas notaire royal de la dite résidence, procureur praticquant es sièges des bailliage et eschevinage de St Omer, sa mère grande maternelle, Francois GIRARDOT notaire royal, son frère, Damlle Anne LAVIGNE femme au dit Francois, sa belle sœur et de Mre Jean DE COPPEHEN licentié es droix, advocat au dit conseil, naguère eschevin de la dite ville, Sieur de La Nieppe, son cousin ; épouse : un manoir cy devant amazé, avecq jardins et tres à Widebreucq pays de Flandres lez la ville d'Aire, cy devant acquis par ses dits feuz père et mère, la moictié de son chef et l'autre moictié par contrat passé entre elle et son dit frère ; moictié de toutes les rentes : créée par Phles HURET et consors, au profit de Robert CREQUY et autres, à St Omer le 4/6/1603, hipotecque sur une maison en icelle ville créée le 18/5/1605, la quelle rente la dite Damlle DE MONCHY at acquis le droit le 3/6 du dit an ; créée au profit de la dite DE MONCHY par Jacques CARON, à la caution de Jacques son père, Mathieu DAMPIERRE et Martin DE SAINT MICHEL le 11/6/1605 ; créée au profit d'Antoine DUCHASTEL et consors, par Gilles MARSILLES à la caution de Jean DE WAVRANS et autres le 4/11/1596, hipotecque le 30/8/1602 sur une maison à St Omer, laquelle rente Mre Phles LE PRECQ, vivant prestre chanoine de l'église collégiale de St Pierre à Cassel, par le trespas duquel icelle est escheue à la dite Damlle Jacqueline LE PRECQ sa sœur, depuis reconnue par Francois LE PRESTRE propriétaire de la dite maison, hipotecque le 22/1/1622 ; créée au profit des dits feuz GIRARDOT et sa femme, par à présent deffuncte Damlle Anne Marie DE ZUTPEENNE vefve de Guillaume LE CLERCQ esquier, à la caution de Mathias CORBEL, le 11/2/1625, hipotecque sur des terres le 11/6 du dit an ; créée au profit que dessus par Wallerand CHARLEMAIGNE aman de Tournehem, Damlle Antoinette DESGARDINS sa femme et consors, le 26/3/1625 ; constituée au profit que devant, par Cornil DEMARLES et autres, le 4/9/1628 ; créée par Francois VERVALDE, Jenne PEPPE sa femme et autres le 4/3/1628 ; créée au profit du dit feu GIRARDOT, par Bauduin DIDIER esquier Sr de La Jumelle et Damlle Louise CAPPEL sa femme, le 25/9/1628 ; créée au profit du dit feu GIRARDOT, par Francois DU VAL esquier Sieur d'Abondance, le 5/2/1631, hipotecque le 24/3 du dit an ; deue par Damlle Albertine DE CATRIS le 26/11/1631 ; deue au dit feu GIRARDOT par Loys DOMIN, à la caution du dit Sieur de La Jumelle, le 19/6/1622 ; au profit que dessus par Jacques BARBIER et sa femme, le 11/1/1621, hipotecque le 17/7 du dit an ; rentes deues par les héritiers Jean PRUVOST, et la 2^{de} par les hoirs Marcq CADET ; deue par Mathias COUSIN et Péronne LEGAY sa femme, arrentement le 3/12/1632 ; moictié, allencontre de son dit frère, de moebles en la maison où ils demeurent avecq la dite Damlle DE MONCHY leur mère grande ; ... la dite Damlle Margueritte DE MONCHY et Damlle Claudine LE PRECQ sa fille à marier, ont accordé après le trespas de la survivante d'elles, les dits Francois et Damlle Marie GIRARDOT et leurs enffans, par représentation..., en qualité d'héritiers de leur fit feu père, procès au grand conseil de sa Maté, y dévolu par appel de la sentence rendue au préjudice de leur dit père, au poffit de feu Jacques BECQUART...

Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 6/10/1644.

167) Mariage N° 30 le 7/1/1644 : Engrand **DOMIN** jh à marier, labourier en ceste ville, adisté de Denys DOMIN son père, de Pierre DOMIN son frère et de Guillaume CLEMS son beau frère à cause de Catherinne DOMIN sœur au dit Engrand ; Agnès **LEJEUSNE** jf à marier, adisté de Pierre LEJOESNE bg marchand en ceste ville, son père et de Hector GARSON greffier de la ville et Comté d'Arcques, son amy ; époux : tres à Hallines et ce de la formorture d'Isabeau DELENORT sa mère, about au dit Denis DOMIN ; biens aux environ de ceste ville ; son père donne des terres à Hallines, aboutant à Jean MERLEN de Pihem ; épouse : son père ... trafficque de marchandise que pratique journellement le dit LEJOESNE ; aulcune chose en la formorture des biens que polroit avoir délaissé Anne MACQUE femme du dit Pierre LEJOESNE et mère à la dite mariante. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 27/1/1644.*

168) Mariage N° 31 le 4/7/1644 : Pierre **BOLART** bg filatier à St Omer, adisté de Mathieu BOLART son père, bg de ceste ville ; Margte **BOLART** vefve de Michiel CASSELLE, de ceste ville, adisté de Mre Guillaume BOCQUET pbre pasteur de Houlle, son cousin. *Mariage à St-Omer paroisse St-Jean-Baptiste le 21/8/1644.*

169) Mariage N° 32 le 21/3/1644 : Michel **BOCQUET** mre es arts libérales, demt pntemt à Duncquerque, jh à marier ; Damlle Xpienne **GUNS** jf à marier de ceste ville, adistée d'Artus GUNS son frère, apoticaire et bg de ceste ville et Damlle Xpienne LOSTE sa femme ; épouse : une 4^{ème} part en la succession de feue Damlle Guillemette DE PERNES sa mère, partage fait par dvt priseurs et partageurs sermentés du pays de Brédénarde ; sa part des biens délaissés par le tspas de Jean GUNS son père ; droit en la succession de Jacqline GUNS sa sœur ; droict successif dévolu par le tspas de feu Jean GUNS, vivant marchant à Audruicq, son père, indivis allencontre du dit Artus son frère.

170) Mariage N° 33 le 23/7/1644 : Jean **PALFART** vefvier de Druette NONENCOURT, d'Aldinghem proisse de Bléquin ; Jenne **DENYS** vefve de Pierre BACQUELET, de Munneque, adisté de Thomas DENYS son frère.

171) Mariage N° 34 le 3/9/1644 : Cornilles **DELEBOUR** jh à marier de Nielles lez Blecquin, tailleur d'habits, adisté d'Anthoinette DENGRY vefve de feu Franchois DELEBOUR sa mère et d'Anthoine DELEHAUTOYE son cousin ; Margte **LEJOEUNE** fille à marier, adistée de Jenne QUEVILLART vefve de feu Jean LEJOSNE, sa mère, Denis et Jean QUEVILLART ses cousins germains et de vénérable personne Mre Lambert BRIGODDE pbre pasteur de St Jean en ceste ville, son cousin ; épouse : la moictié allencontre de sa dite mère, en une maison en la rue Ste Croix hault lez ceste ville, tent à celle où pend pour enseigne « les Ciseaux d'Or » ; moictié de manoir cy devant amazé à « Alenbroucq » terroir du Lart lez ceste ville ; rente deub par les héritiers de feu Nicolas BERQUEM ; sa part en une maison en la rue de loeule, dont sa mère en doibt joyr sa vie durante. *Mariage à St-Omer paroisse St-Jean-Baptiste le 15/9/1644.*

172) Mariage N° 35 le 30/1/1644 : Sr Jacques D'**HAFFRINGHE** Sr du Hyl, l'an passé lieutenant de mayeur de St Omer et Damlle Anthoinette TARTARE sa femme, Jacques D'**HAFFRINGHE** licentié es loix, advocat au conseil d'Artois, fils du dit Jacques, adisté de Pierre D'**HAFFRINGHES** licentié es loix, advocat au grand conseil de sa Maté et eschevin de ceste ville, oncle du dit D'**HAFFRINGHE** advocat ; Sr Jacques DARREST naguaires eschevin de ceste ville, Damlle Catherine THIEULLIER sa femme, Damlle Catherine **DARREST** leur fille, adistée de Martin THIEULLIER naguaires eschevin des dix jurés par la communauté de ceste ville et bg rentier en icelle, oncle de la dite Damlle Catherine DARREST du costé maternel et Damlle Marie DARREST vefve en dernières nopces de feu Pierre DE NIEUWENHUSE bg rentier en la dite ville, tante du costé paternel d'icelle future mariante. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 4/2/1644.*

173) Mariage N° 36 le 13/1/1644 : Jean **HERLIN** jh à marier d'Auchy les Moisesnes, saiteur, demt pntement à St Omer, adisté de Robert FONCQUIER son ami, bg marchand en ceste ville ; Michielle **FLOURY** jf de Lisbourg, adistée de Louys PRUVOST bg demt au Haultpond, son cousin et de Nicolle LEFEBVRE jf, sa cousine ; époux : manoirs amazés de maisons et tres au dit Auchy les Moisesnes. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 4/2/1644.*

174) Mariage N° 37 le 30/10/1644 « es faulxbourgs du Haultpont » : Bertin **DE DONCKERE** jh à marier, de feu Jacques, adisté de Jenne FLANDRIN sa mère, de Jan et Phles DE DONCKERE ses frères, de Simon MACREL son beau frère et de Martin DEBEER son beau frère ; Agnès **COLIN** jf à marier, de feu Siméon, adistée de Jean DEBLOES son beau père, de Jan COLIN et de Jacques GOETGHEBOEUR ses oncles et tutteurs et de Bertin DEBEIGLE son bel oncle, tous bgs maresquiers dems hors la porte du Haultpont.

Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 21/1/1645.

175) Mariage N° 38 le 6/11/1644 : Jan **ADRIEN** fils Jan, jh à marier de Lizel, adisté de Guillaume ADRIEN son frère ; Marie **WILLIERS** jf à marier, adistée de Vincent WILLIERS son frère et de Guillaume LAMBRECHT son beau frère, bgs maresquiers au dit Izel.

Mariage à St-Omer paroisse St-Martin le 17/1/1645.

176) Mariage N° 39 le 8/11/1644 : Martin **BARBOUL** jh à marier, fils Jacques, de Lizel, adisté de Nicolas WINOCQ son beau frère ; Catheline **DECUPPER** jf à marier, adistée de Martin DECUPPER son père et de Jan ERNOULT son oncle, bgs maresquiers au dit lieu.

Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 7/1/1645.

177) Mariage N° 40 le 15/11/1644 : Martin **WILLIERS** jh à marier, fils de feu Gilles, adisté de Vincent VILLIERS son frère et de Joos VERBREIGHE son beau frère ; Jenne **LAMBRECHT** jf à marier, adistée de Jan LAMBRECHT son frère ; tous bgs maresquiers en Lizel.

Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 15/1/1645.

178) Mariage N° 41 le 16/11/1644 : Martin **FLANDRIN** jh à marier, adisté de Bauduin FLANDRIN son père et de Jan FLANDRIN son oncle paternel ; Franchoise **JOIRES** jf à marier, de feux Adrien JOIRES et Marie FLANDRIN, adistée de Mre Martin JOIRES son oncle, pbre pasteur de St Pieterbrouck, de Anthoine JOIRES, son oncle et de Bernard BERNARD son cousin germain à cause de sa femme et tutteurs d'icelle Franchoise, tous bgs maresquiers dems hors la porte du Haultpont.

Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 10/1/1645.

179) Mariage N° 42 le 3/8/1644 : Fran **DERUDDER** du Haultpont de St Omer, vefvier de déffuncte Anne CLAERENS quy fut sa femme, adisté d'Anthoine DELAFOSSE advocat conseillier et procur gnal du Roy au baille de St Omer ; Jenne **COCQUENPOT** jf, adistée de Sire Jacques DHAFFRINGUES lieuten à son tour de maieur de ceste ville et de Damlle Anthoinette TARTAIRES sa femme, ses grand oncle et tante ; époux : une maison, grange, estable à cheval et cuisine es dits faulxbourgs où autrefois estoit pour éffigie l'enseigne de « St Hubert » ; moictié d'autre maison et grange, tenante à celle cy dessus, où pntem demeure le dit DERUDDER ; la moictié d'un mollin à vent situé es dits faulxbourgs près le pont levis et faisant le 1^{er} vers la ville, avecq la moictié de 2 petites maisonnettes, avecq une petite grangette, le tout contigu et au pied d'icelluy mollin ; moictié de terre à Lederselle, sur la quelle y avoit par avant les guerres pntes un mollin à vent à usage de battre huile, une maison et autres édifices, le tout consumé par feu durant le siège des Fran devant la ville de St Omer ; moictié de rente des héritiers Michiel DERUDDER son frère, icelle assignée sur un mollin à Watenes pntem occupé par Charles DESBLOIE ayant espousé la vefve d'icelluy Michiel DERUDDER ; rentes déclarées sur sa dite femme : moictié d'une deue au Sr conseilier DELAFOSSE, autre deue aux Sr DHAFFRINGUES, moictié de rente deub à Monsr VASSEUR Sr de Bambecque, et moictié de rente deub aux hers de feu Sire Denis LE FRAN vivant eschevin de ceste ville. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 16/8/1644.*

180) Mariage N° 43 le 29/12/1644 : Jaspar **DELATTRE** de (barré : Acquembronne) Coulomby, fils de feu Claude, adisté du Sr Guillaie DANEL son ami ; Damlle Jacqueline **DUFRESNE** natifve de Gravelinghes, vefve de feu Jacques VANDENBROUCQUE, vivant fourrier de la compagnie du Sr BALTIN, adistée de Pierre ENGRAND son compère et d'Allard MARISSAL, ses amis.

181) Mariage N° 44 le 30/4/1644 : Josse **PILS** mre battelier et bgs d'Ipre, adisté de Jacques GALIOT mre battelier de la dite ville, son cousin ; Péronne **WOUTERS** jf à marier, de Quinthin WOUTERS mre battelier et bg de St Omer, adistée du dit Quintin son père et Paul WOUTERS son oncle. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 16/5/1644.*

182) Mariage N° 45 le 2/5/1644 : Jacques **PACOU** relict de feu Gillette SERBOUDIN de Tilcques, adisté de Jan PACCOU son cousin germain et Jean HAVERLOIX son compère ; Magdelaine **DEFOSSE** vefve d'Isaac MARTEL, de ceste ville, adistée de Phles FOSSE son frère et Robert ZUART son beau frère ; époux : aptient à Jan PACCOU son fils mineur qu'il at retenu de la dite Gillette, une moictié de somme por son rachapt mobiliare escheu après le trespas de sa feue mère, rachapt ce jourd'huy entre luy et les tutteurs du dit Jan son fils ; épouse : tres à Coulomby. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 8/5/1644.*

183) Mariage N° 46 le 13/1/1644 : Hubert **MERLENG** l'aisné, bg marchand fustaillier à St Omer, vefvier de Marie COLLART, adisté de Hubert MERLENG son fils, bg et marchand de mesme stil, de ceste ville et de Franchois VUST son gendre, orphèvre à Bergues St Winocq, de Jacques MAMEZ son beau frère et de Loys VASSEUR son beau frère, bgs et marchants à St Omer ; Magdelaine **DEHEGUES** ancienne fille à marier, adistée de Mre Nicaise SCHETTE son nepveur, pbre pasteur de Remilly et de Jan SCHETTE, frère du dit pasteur ; époux : une maison avecq la brasserie et ustensils y servans, où il est présentement demt, en ceste ville en la tenne rue ; tres à Wizernes, à Blendecques ; sommes deues à Allard, Jan, Jacques et Jenne MERLENG enffans du dit futur mariant, de leur part des biens délaissés par le trespas de la dite Marie COLLART leur mère ; épouse : tre situé au Lart proche « la Jarbe ». *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 27/1/1644.*

184) Mariage N° 47 le 13/3/1644 : Henry **DELERUE** jh à marier de Werdrecques, adisté de Marcq DELERUE son frère et Jean ROBERT son cousin ; Margueritte **MATISSART** jf à marier de St Omer, adisté de Charles LAMOTTE et Isabeau MATISSART sa femme, sœur à la dite Margueritte ; époux : moictié de manoir et jardin, cy devant amazé, dont les bastimens ont esté consommés durant ceste guerre, scitués à Racquinghem, dont l'autre moictié appartient au dit Marcq DELERUE son frère. *Fiançailles à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 13/3/1644.*

185) Mariage N° 48 le 17/3/1644 : Nicollas **PRUVOST** huissier du grand conseil d'Artois, adisté de Messire Jacques CHIVOT Chevalier Sieur de Gournay, président du dit conseil, son mre ; Margueritte **DESPLANCQUES** fille à marier, adistée de Francois FAUTREL procureur praticquant au dit conseil, son frère utérin ; époux : après le trespas d'Antoine PRUVOST son père : une 6^{ème} partie de 2 maisons sittäées à Arras rue du puich St Josse ; la 10^{ème} partie d'autre maison nommée « la Bombarde » devant le grand portal de l'église de St Aubert à Arras ; 10^{ème} partie d'autre maison en la rue des agaces à Arras ; épouse : du chef de feu Antoine DESPLANCQUES son père et de ses feuz frères et sœur : manoir cy devant amazé de maison, grange et estables et enclos, et terres à « la Fosse Gallet », le tout à Sains lez Fressin ; somme du chef de feu Antoinette MACQUET sa mère. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 29/3/1644.*

186) Mariage N° 49 le 1/1/1644 : Mauris **LE DREUX** fils de feu Nicolas, jh (à marier), adisté de Madelaine SCRIVE sa mère et de Nicolas LE DREUX son frère ; Jacqueline **MARCOTTE** fille de feu (barré : Nicolas) George, adistée de Isabeau PIGACHE sa mère, de Vinchent PIGACHE son oncle et Jenne LEQUIEN. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 20/1/1644.*

187) Mariage N° 50 le 13/3/1644 : Noble Sieur Francois Bernard **DE BRIAS** Sieur de Royon, Espreaux, Bourcq, de Leysel, assisté de Messire Robert DE LENS Chlr Sieur et Sénéchal de Blendecque, Hallines, relict de feu Dame Anne DE BRIAS, sœur aînée du dit Sieur comparant, Noble Sieur Jan DE MAMEZ Sieur de Cahem, Esbleguem, Lamprenesse, mary de Dame Marie DE BRIAS, sœur du dit Sieur comparant, Messire Francois DE BERNIMICOURT Chevalier Viscomte de La Thieulloye, Sieur de Douvrin, Grincourt, Fillieure, Gallamez, Chlr du conseil d'Artois, Gouverneur de la ville de Bailloeu en Flandres, cousin maternel au dit Sieur comparant et Mre Jacques DE PAN avocat au conseil d'Artois, coe amy ; Noble Damoiselle Damlle Marie Françoise **DONGNIES** fille unique de feu Messire Francois DONGNIES Chlr Seigneur de Courrières, Dourges, Flers, Maisnil, Gouverneur de Phleville et de feu Dame Odille DE NOYELLE, 2nde femme au dit Sieur de Courrières, assistée de Hault et Puissant Seigneur Messire Eugène DE NOYELLE Marquis de Lisbourg, Comte de Marles et de Croix, Viscomte de Nyelles, Baron du Rossignol, Sieur de Boncourt, Cuhem, Berguineheuse, Cauroy, La Clicqueterie, Malfiance, Gouverneur de La Motte au Bois et Capne d'une compnie de 200 hommes pour le servive de sa Maté, cousin germain maternel à la dite Damlle, et de Haulte et Puissante Dame Louise DE NOYELLE Marquise de Lisbourg et Comtesse des dits lieux, Dame de Boeuvre, Bailloeuval, Cauchie, cousine de son chef à la dite Damlle, Messire Baptazart Francois DE NOYELLE Sieur de Baieu, Prévost de l'église collégiale de St Pierre à Aire, cousin germain maternel à la dite Damlle, Noble Damlle Marie Xpienne DE NOYELLE Damlle de Marles, Chanoinesse du Noble et Illustre Collège de Madame Ste Aldegonde en la ville de (barré : ... en Brabant) Maubeuge, sa cousine germaine du costé maternel et de Mre Phles BOUCAULT escuier, conseiller du conseil d'Artois, son amy ; Epoux : la terre et Srie Royon tenue du Sieur de Crecquy : un chasteau, bassecourt entourré de fossés, naguères amazé d'un pigeonnier et plusieurs édifices, mollin à bled, .. 2 censses naguères amasées, plusieurs manoirs, pretz flottis et autres ; la tre et Srie de Leysel : une belle maison couverte d'ardoise, amasée de plusieurs autres édifices environnées d'eaues, avecq plusieurs manoirs, terres, scituées en la Chastellenie de Furnes pays de Flandres ; le fief de « Spique » en la Chastellenie de Cassel : Srie Viscomtière à Ouzel ; moictié de censse cy devant amasée à Villers Castel. Epouse : le dit feu Sieur de Courrières, traitant son mariage avecq la dite feu Dame sa mère, le 27/9/1616, at à la stipulation des Seigneurs et parens y assistans, assigné au profit des enfans quy procédroient du dit mariage (desquels elle est reste seulle au monde), une rente sur la terre et Srie de Flers en Escrebieu, censse et marche de Noyelle Godau, autre censse et marche scituée à Carvin et Espinoy, et une rente deue par le Sieur DE NAMPT Sieur de Monchy Caieu, par le quel contrat, les feuz Sieur Baron du Rossignol et la Dame sa compaigne, à leur trespas Comte et Comtesse de Marles, ont promis paier à la dite feu Dame sa mère et à ses enfans au cas advenu du décès du Sieur Viscomte de Nyelles, à son trespas Marquis du dit Lisbourg, sans enfans, une rente a avoir cours du jour du trespas quy fut le 17/12/1637 ; autre constituée sur les Estats du Pays de Haynault, procédante du pris des moeubles à elle délaissés par feu Noble Damlle, Damoiselle Marie Françoise DE NOYELLE Chanoinesse de Mons, sa tante, par son testament passé à Mons le 30/4/1631, par lequel icelle Damoiselle sa tante, luy a délaissé une rente sur la dite ville de Mons, et que paye le receveur de l'entremise obtenue de sa Maté ; autre rente créée par les Estats de ce pays et Comté d'Artois, et dont icelle Damlle sa tante, avoit fst donation à la dite feu Dame de Courrières sa mère et à ses enfans, par son dit mariage ; rente créée à son profit sur la Chastellenie d'Ipres, des deniers procédans du remboursement de pte de rentes portées en mariage par la dite feu Dame sa mère ; rente sur les estats de Lille, Douay et Orchy, des deniers procédans que dessus ; par le testament de feu Noble Damlle Hélaine DE NOYELLE Chanoinesse de Maubeuge, sa tante maternelle, elle est substituée en une autre rente deue par le dit Sieur Marquis de Lisbourg, au cas que la dite Damlle Marie Xpienne DE NOYELLE Chanoinesse de Maubeuge, vienne à décéder sans enfans, et que feu Messire Jacques DE NOYELLE, à son trespas Marquis de Lisbourg, Comte de Croix, Viscomte de Nyelle, chef des finances de sa Maté, par son testament passé à Bruxelles le 23/12/1636, luy at donné et légaté une rente. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 19/3/1644.*

188) Mariage N° 51 les 11 et 16/8/1644 : Robert HAVERLOIX greffier du crime de St Omer et Damlle Margte LESCUIER sa femme, Anselme **HAVERLOIX** receveur des centiesmes au quartier de St Omer, leur fils à marier, (barré : adisté de Pierre LESCUIER son oncle maternel) ; Mre Jan DERMIN licentié es droix, Sr de Fontame, receveur de sa Maté à Bapaume, réfugié en ceste ville, Damlle Claire **DERMIN** sa fille à marier, adistée de Mre Phles LE BAILLY escuier, avocat fiscal du conseil provincial d'Arthois, son cousin ; époux : une maison au Haultpont de ceste ville ; une 6^{ème} et une 12^{ème} part dans un vivier nommé « d'Arnort » et terres maresques et broncailles ; autre 6^{ème} part du dit vivier et terres maresques ; autre vivier scitué es dits faulxbourgs ... terre au « Hamreque » ; rente deue par Martin THIEULLIER ; une maison en la rue de Ste Croix ; rente deue par la Damlle NOEULLETTE ; rente créée par la Dame Douairière de Regnauville et le Sr de Werp son gendre ; rente deue par Adrien CADET tonnelier ; rente deue par Phles MAIOUL d'Embry ; créée par Jacques PEPIN et son fils ; rente créée par Jacques BARTHEEM, Guillaume DEPIPE et aultres ; deue par la curatelle de feu Andrieu DESPLANCQUE et Chrestienne GERMAIN sa femme ; épouse : moictié de manoir, jardins, censse et terres à Fontaine lez Herman, ainsy qu'en at jout à tître de ferme Adrien DUCROCQ ; un « quindt » en la terre et Srie du dit Fontaine ; ... moictié des biens procédans et succédés à feu Damlle Margte DE VILLERS, vivant femme au dit Sr DERMIN et mère à la dite mariante, par le trespas de Ponthus DE VILLERS, frère à la dite feu Damlle. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 22/8/1644.*

189) Mariage N° 52 le //1644 (*manque l'intérieur de l'acte*) : Antoine **HOVELT** jh à marier, soldat cavaillier soub la charge du Sr capitaine LAHAULT, de guernison en ceste ville, adisté de Jenne COLMAN vve de Pierre HOVELT, vivant censier d'Arquingout, sa mère et de Mre Charles et Jacq HOVELT ses frères, de ceste ville ; Marie **DUCAMP** vve de Jacques WEPPIER, adistée de Jacques HOVELT labour et de Jacques DUCAMP son cousin germain, labour, réfugiés en ceste ville.

190) Mariage N° 53 le 27/4/1644 : Hugues **BLAËSE** (*BLAISSE*) soldat cavaillier soub la charge du Sr capitaine LAHAULT, de pnt en guernison en ceste ville, adisté de Jacques DELOFFRE bg de ceste ville, son amy ; Jenne **COUVREUR** vve en dernières nopces de Pierre DELATTRE, tenant venel en l'hostellerie de « la Mer », adisté de Jean PETIT son beau fils, soldat de la dite compaignie. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 28/4/1644.*

191) Mariage N° 54 le 2/10/1644 : Jean **PECQUEUR** caron, jh à marier de Dohem ; Jenne **DELEPOUVE** fille à marier de Dohem ; époux : tres à Dohem et à Vercho, manoirs et terres provenans de la succession d'Adrienne BELLART sa mère ; épouse : succession de ses père et mère, alencontre de ses frère et sœurs : terres, manoirs à Dohem et Avroult.

192) Mariage N° 55 le 20/1/1644 : Jean **DAUDENFORT** jh à marier, adisté de Mrs Jacques DE PAN et Guillaume LE FRANCOIS, advocats au conseil d'Artois et de Jacques MAES greffier de la halle epale de ceste ville, ses amis ; Allard DESGARDINS rentier, Damlle Marie **DESGARDINS** sa fille à marier qu'il at retenu de feu Jacqlinne DOLLE sa 1^{ere} femme, adisté d'Eustace DESGARDINS oncle paternel et tuteur de la dite Marie et de Jean DELEHAY son ami, dems en ceste ville ; époux : succession et hérédité de défuncts Jérôme et Marge LE PETIT ses père et mère : tres féodales, et tres cottières, jardins, preys et manoirs amasés et non amasés situés à Nordausques, Zuaufques, Guémy et Boulizelles ; rentes ; formorture du dit feu son père, selon le rachapt qu'y en at esté faict depuis le tpsas d'icelluy par sa dite mère, avecq ses tuteurs ; épouse : formorture de la dite feu Damlle DOLLE sa mère ; somme à prendre alencontre de ses frères, suivant le rachapt faict le 6/2/1632 par dvt les souverains advoés de ceste ville, signé : MICHIELS, (en payemt de quoy, son père luy at laissé des tres à Racquinghem tenues de la Srie de La Bezedon qu'il at acquis du Sr de Zuthove) ; rente deue par Guillaume EVERART rcr du Vrolandt ; rente deue par les héritiers de feu Mrs Nicolas DEPIN ; rente deue par George BRICE, à la caution du Sr d'Oreux ; rente deue par les héritiers de feu Fhois GILLO ; rente deue par le greffier d'Autil demt pntemt à Hazebroucq ; ... alencontre de ses frères, 1/3 en la moictié de la maison où son père réside, situé en la rue du brulle, à la charge de son viage, achapt par luy et la dite Damlle DOLLE sa 1^{ere} femme ; 1/3 en la moictié de tres à Acquwin et Zuthove ; 1/3 en la part de ses dits enfans es lres de rentes délaissés par Isabeau GAUTRAN leur mère grande maternelle ; 1/3 d'autre 1/3 faisant une 9^{eme} part en la maison délaissée par la dite GAUTRAN en la tenne rue, et en une autre maison situé en la rue de St Bertin, et en tres maresques en Lizele ; tres à Sercques, Tilcques, à Fauquenberghes ; pièches d'argenterie en la possession de Mrs Loys DOLLE licen es loix, son oncle maternel, et du porté de la vendue des moebles de la dite feu GAUTRAN ; 1/3 de terres à Waverans, procédantes de Jenne GONTIER aieue du costé paternel de la dite mariante. *Additif le 27/2/1644 : Jean DAUDENFORT rentier en ceste ville, mary de Damlle Marye DESGARDINS ; Allard DESGARDINS rentier, y demt, son beau père ; ... satisfait de sommes, rentes...* Additif le 19/7/1644 : Sr Jean DAUDENFORT rentier en ceste ville ; receu du dit Allard DESGARDINS son beau père. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 3/2/1644.*

193) Mariage N° 56 le 12/4/1644 : Hubert **LEBORGNE** jh à marier, adisté de Marie LEWITTE vefve de Liévin LEBORGNE, sa mère, (barré : Jean) Floure LEBORGNE son frère, d'Antoine LEWITTE argentier de ceste ville et Jean CLAIRBOULT marchand brasseur, mary de Margte LEWITTE, ses oncles ; Paul TOURSEL chirurgien, Péronne **TOURSEL** sa fille à marier qu'il at retenu de Marie TITELOUZE sa 1^{ere} femme, adisté de Margt JOIRES femme (barré : moderne !) du dit TOURSEL, sa belle mère, de Mrs Jacq DEVIN appoticquaie, son tutteur et de Floure JOIRES son ami ; époux : succession mobilié et immobilié dévolue par le tpsas du dit Liévin LEBORGNE son père ; épouse : sa part, allencontre du dit Floure LEBORGNE à cause de Marie JANART sa femme, en une maison faisant coing de la rue du change, occupée pntemt par Claude GROU ; rente, faisant le 1/4, que le dit TOURSEL en at droit viager, estat rendu au livre des orphelins de ceste ville ; un tappy de table de sayette ouvré à l'aiguille. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 8/5/1644.*

194) Mariage N° 57 le 13/5/1644 : Damlle (Catherine) DALONGEVILLE vve de feu Thomas (PARISIS), de ceste ville et Mathias **PARISIS** son fils, de Cléty, adisté de Mrs Allard PARISIS eschevin de ceste ville, frère du dit Mathias ; Marie **LE TAILLIEUR** vve en dernières nopces de Francois TOUSART, de Cléty, adistée de Phles LETAILLIEUR son frère, mayeur de Helfault, y demt, Anne LE FRANCOIS sa femme, Mrs Guillaume LE FRANCOIS adcat au conseil d'Artois, frère de la dite Anne et de Mrs Gérard DE VARGELOT pbre pasteur propriété de Dohem, leur amy ; époux : la 6^{eme} part es biens délaissés par le tpsas du dit feu Thomas son père, alencontre de ses frères et sœurs cohéritiers ; épouse : biens indivis alencontre de ses cohers.

Rentes 1644 : 108 pièces à Saint-Omer 4^E5/244 :

195) Rente N° 1 le 30/9/1644 : Wallerand DELAPIERRE bg de St Omer ; du Sieur Anselme HAVERLOIS rreur du centiém de ceste ville.

196) Rente N° 2 le 13/10/1644 : Castiaen DEBEER du Haultpont et Marie ERNOULT sa femme ; de Sire Loys CASTIAEN eschevin juré au conseil de ceste ville et de Jacques DESGRANGE eschevin des dix jurés pour la comunauté d'icelle, tutteurs des enfans de feu Pierre CASTIAEN.

197) Rente N° 3 le 3/3/1644 : Lambert FLANDRIN bg conestable de la Fresche Poissonnerie lez ceste ville et Marie DEDONCKERE sa femme ; de Gabriel DEBOL tutteur de Jacques DEBOL fils Oudart, bg en Lizel.

198) Rente N° 4 le 16/4/1644 à Le Venchie : Pier DEWINNDES (*DE WINDE*) labour à Lestrem et Louyse LALLAIN sa femme ; de Clément CHAVATTE labour et Catherine TRAESNEL sa femme, de Le Venchie.

199) Rente (Reconnaissance) N° 5 le 21/7/1644 (lieu non noté : par devant les nottaires Royaux soubsignés : DE BEAUSSART, RAFFIN) (*à Le Venchie ?*) : Messire Antoine DE HERICOURT Chlr Sieur du dit lieu, Canlers, La Bretagne, demt au dit Bretagne, estant présentement au Pont d'Estaires Comté d'Artois ; le 9/1/1634 il ait créée soub sa seignature, au profit de Guillaume MEURIN marchand, à son tour eschevin de St Omer, une rente. Au dit MEURIN.

200) Rente (Reconnaissance) N° 6 le 16/12/1644 à Aire : Franchois DE PIPPEMONT escuier Sieur du dit lieu, Croix, Verchocq, demt pntemt à Aire et Damlle Anne DE HAVEREL sa compaigne ; Anthoine DE PIPPEMONT, à son trespas Sr des dits lieux de Croix, Verchocq, frère du dit comparant, avoit receu de Damlle Anne EVRARD, escript signé du dit Sr le 6/5/1638, de rente, il n'auoit effectué à raison qu'il seroit terminé de vie à trespas peu après. Au proffit de Josse DUCIGNE et la dite Damlle Anne EVRARD sa femme.

201) Rente N° 7 le 30/9/1644 : Mrs Phles STORTCARRE pbre, pasteur propriété de la cure de Blaringhem et déserviteur de celle de Sainte Margte en ceste ville de Saint Omer ; de Jacques DECOCQ bg maresquier au Haultpont ; avecq luy Damlle Péronne WENTZONE vve de feu Bauduin STORTCARRE, comme caon.

202) Rente N° 8 le 22/1/1644 : Monsr Mrs Mathieu BLOEM (*Mattheus BLOMME pastor de Cleen-Sinte*) pbre pasteur de Petite Sainte ; des filles et religieuses du couvent des Sœurs Grises du tiers ordre de St Franchois, Sœur Margte PERIN maistresse, Sœur Jacqueline LIBESART mère anchienne, Sœur Barbe PETIT et Sœur Madelaigne DEFASQUES toutes anchiennes religieuses (et ont signés : Sœur Marguerite BOMBE, Sœur Péronne DEFLANDRE, Sœur Jenne CONTENT) ; .. la vie durant de Jacqueline BLOEME sœur, débile d'esprist, du dit 1^{er} cparant.

203) Rente N° 9 le 12/ ?/1644 :

Jehan DE BERNEMICOURT Chlr Seigneur de Foucquières et Saine, capitaine de chevaux réformé, présentement à St Omer ; de Damlle Louise DEVAUX fille non mariée, de ceste ville ; avecq luy Monsr Jehan DELABROY dict « Laval » chanoine noble et gradué de l'égglise cathédrale de St Omer et Damlle Marie DE BERNEMICOURT chanoinesse de l'éggle de Denain, cautions.

204) Rente (Reconnaissance) N° 10 le 7/10/1644 : Noble et vénérable personne Eustace DE LANDAS pbre chantre et chanoine de l'égglise cathédrale de St Omer ; le 19/3/1638 avoir reçu des administrateurs de la charité des pasteurs de St Omer. Aus dits administrateurs de la dite charité des pasteurs de ceste ville.

205) Rente N° 11 le 13/5/1644 : Jacques BERTELOIT fils Jacques, maresquier au Haultpont et Castienne DUST sa femme ; de Jacques DECOCQ bg maresquier au dit lieu.

206) Rente N° 12 le 12/4/1644 : Antoine CLEMENT labour à Sercques et Antoinette DEVOS sa femme ; du gré et consentement de Damlle Susanne WIDEBIEN vve de feu Mre Valentin TAFFIN, vivant procur de sa Maté en son baille de St Omer ; achat de tres à jardin scituées à Sercques, par eux acquise, y vendues coe appartenans à Pierre LARDEUR.

207) Rente N° 13 le 26/1/1644 : Francois DE ZONNEQUIN escuier Sr de Wirquin, pruvost héréditaire d'Houve ; d'Andrieu UTENS et Loys DESCAMPS tutteurs de Jan DESCAMPS fils de feu Jean, iceux deniers procédans du rembours fait par les héritiers de Marcq DE ROUSON et de Barbe BAGUETTE sa femme, de rente qu'ils devoient au dit mineur.

208) Rente N° 14 le 1/2/1644 : Bauduin REALME bg maresquier en Lizel et Jenne BERNARD sa femme ; de Gabriel DEBOL bg audit Izel.

209) Rente N° 15 le 8/1/1644 : Jacques DUMONT mre serrurier et bg de ceste ville et Alix LAGNEAU sa femme ; de Vincent et Anthoinette PEPIN, frère et sœur, gens à marier de ceste ville.

210) Rente N° 16 le 19/12/1644 : Loys DAUSQUES escuier Sieur de Floiecqes et Damlle Marie Franchoise DE BERNASTRE sa femme, de ceste ville ; passé quelques années ils auroient vendu à Charles REGNIER escuier Sr du Walvallon et à Damlle Marie Ursule DE BERNASTRE sa compaigne, la terre et Seigneurie (barré : du dit Floiecqes) nommée « la Prévosté » de Quelmes et d'Acquin, le 26/2/1641 ; iceux Sr et Damlle compans auroient reçu du dit Sr du Walvallon, et sa femme, à la descharge de (barré : Jan CADET) Adrien DELATTRE mary de Marie CADET, fille et here de feu Jean, vivant marissal en ceste ville, pour le rembours de rente créée par le dit Sr de Floiecqes ; en acquiet du dit Sr de Floiecqes, à Martin THIBAULT hoste en ceste ville ; ... la quelle tre et Seigneurie du dit Quelmes et Acquin, se trouve chargée de nottables sommes, et la dite Damlle Marie Ursule DE BERNASTRE vefve du dit Sr de Walvallon, se trouvoit inquiété ; désirant les dits comparans (en vertu de la rétrocession que leur at fait la dite Damlle Marie Ursule DE BERNASTRE, de la terre et Seigneurie et pruvosté de Quelmes et d'Acquin, par contrat ce jour'huy) ; créée rente au profit de la dite Damlle Marie Ursule DE BERNASTRE et de ses enffans qu'elle at retenu du dit feu Sr du Walvallon.

211) Rente N° 17 le 12/11/1644 : Denis STAPLE bg cordier à St Omer et Marie DELATTRE sa femme ; de Vincent et Anthoinette PEPIN, frère et sœur, marchans en la dite ville.

212) Rente N° 18 le 30/7/1644 : Sire Francois PRUVOST naguère eschevin de St Omer et Gilles PETIT eschevin des dix jurés pour la communauté d'icelle ; de Sire Loys CASTIAEN en l'an passé eschevin de ceste ville.

213) Rente N° 19 le 3/2/1644 : Jan BUTAY d'Upen d'Aval ; de Sœur Robincque DERICK mère du couvent des repenties en ceste ville, dict « Magdelaine », et ce par les mains de Mre Valentin MIELLET bg de ceste ville ; avecq luy Loys MARTIN bg de ceste ville comme caution.

214) Rente N° 20 le 17/9/1644 : Pierre GAMBIER bg de ceste ville et Marie CARON sa femme ; de Pasquier CADEL (barré : caporal) sergent réfourmé de la compgnie de messieurs du magistrat en ceste ville.

215) Rente N° 21 le 8/6/1644 : Martin GILLIERS bg maresquier en Lizel; de Michiel DEBAST et d'Anthoine FLANDRIN bgs maresquiers, le dit Anthoine au dit Izel et le dit Michiel au Haultpont, tutteurs de Anne DECUPPER fille de feux Gérard et de Catheline DEBAST.

216) Rente N° 22 le 27/4/1644 : Mre Nicaise SCHETTE pbre pasteur de Remilly Wirquin ; de Jan LE PETIT fils de Pierre, bg marchant à St Omer, exécuteur testamentaire de feu Marie MERVEILLE vefve de Charles BOUCHIER, deniers du rembours de rente que devoit Jenne VERBREIGHE sage femme (barré : de ceste ville) du Haultpont ; au profit de Jenne DELATTRE d'Armentières et de ses enffans, venus et à venir, pntemt femme à Maximilien CLEMENT, au profit des quels la dite rente avoit esté donné par le dit testament.

217) Rente N° 23 le 21/4/1644 : Bartholomé HERMEL pbre vice pasteur de St Denis à St Omer ; de Jacques DE BERSACQUES escuier et de Mre Hector GARSON greffier du Conté d'Arcques, tutteurs de Jérosme Hubert, de Jan Baptiste DE FROMENSENT frères germains, enffans et hers de feu Robert, escuier et Damlle Marie CAVEREL et de Jan DE FROMENSENT leur père grand, escuier ; avecq luy Robert ANQUIER bg marchant en ceste ville.

218) Rente N° 24 le 6/5/1644 : Jan BERTELOIT fils Jacques, bg maresquier au Haultpont ; de Nicolas DECLOPPER bg marchant es dits faulxbourgs.

219) Rente N° 25 le 9/5/1644 : Mre Francois BRICHE jh de Senlis, fils de feu Jacques ; de Loys SEIZE fournisseur à Dunckerque.

220) Rente N° 26 le 7/5/1644 : Jan DE BOURDET (soi disant) escuier et Damlle Marie COEULRE sa femme, de Renescure ; du Sr Jan BECART marchant à St Omer ; es mains du dit BECART, en opignoration, une rente créée par Guillaume WASSELLE de Renescure et Péronne DUMONT, au profit d'André DE BOURDET escuier Sr de La Latrmière, son père, le 11/7/1626, autre contrat par lequel Claude DUMONT labour à Beaumont et Louise REGNIER sa femme, se seroient constitués cautions du dit Guille WASTEL et sa femme, pour la dite rente, le 16/11/630, hipotecq par devant bailly de la Srie de Waudringhem lez Maisnil Boutry, Beaumont, par devant bailly de la Srie de Curlu le 8/7/1631.

- 221) Rente N° 27 le 25/6/1644 : Michiel VERDEVOIE bg marchand en ceste ville ; de Jan Bapte GAULTRAN bg marchand tanneur en ceste ville.
- 222) Rente N° 28 le 29/3/1644 : Anthoine PARENT doien regnant, Jan DESFOSSÉS l'ainé, Jan MOUCLIN, Jan DE CANLERS, Robert DERIN, Francois VERBEY, (barré : Nicolas BARBIER) compaignons du mestier des cousturiers de St Omer, Jan SCOTTEY, Jan HAVERLOIX, Martin FRETTEL, (barré : Jan DESFOSSÉS le joe) vieux coeurchiers de l'année passée du dit mestier des cousturier à St Omer ; pour le dit mestier ; de Francois et Claire DE CREPY frère et sœur, de ceste ville.
- 223) Rente N° 29 le 7/3/1644 : Guillaume DOLLE bg rentier et Guillaume DOLLE son fils, de ceste ville ; de Francois et Claire CREPY frère et sœur, de ceste ville ; avecq eux, coe caution Damlle Jenne DESGARDINS femme du Sr Henry HELLEMANS, conseiller et lieuten de ce bailliage ; à prendre sur la maison des compans qu'occupe pntemnt Eustace DEWERT ; le dit Sr HELLEMANS at en psonne aussy comparu.
- 224) Rente N° 30 le 26/7/1644 : Jacq ALHOYE (*Jacques ALLEHOY*) tripier en ceste ville et Claire CAUCHETEUR sa femme, pour subvenir à l'achapt qu'ils ont fait de la moictié de maison, proche le « Pont des bouchiers », vendue par exon de justice, sur la curatelle de *blanc* ; de Jacques MAMEZ corroieur et marchand en ceste ville et d'Isabeau MERLENG sa femme ; oppignore es mains des dits MAMEZ et sa femme, lettres passées par dvt eschevins de ceste ville le 4/1/1578 par Baudrain BARON tanneur et sa femme, créée au proffit de Rolland BRETON, dont la dite Claire en at acquis le droict de Loys CASTIAN, héritier de Thomas CARTON.
- 225) Rente N° 31 le 15/9/1644 : Mathieu ERNOULT bg marchand brasseur en ceste ville et Marie CALLART sa femme ; du gré accord et consentem de Jacq LEGRAND marchand de draps de soyes en ceste ville, frère germain et her d'Anne LEGRAND ; cassation des lres passées par dvt notes de ceste résidence le 17/11/1633, par les dits compans au proffit de la dite Anne ; avecq eux, comme cautions, Jacques CALLART rentier et Damlle Claudine DUCIGNE, père et mère de la dite Marie et Anamas ERNOULT (*ARNOULDT*), père du dit Mathieu, dems en ceste ville.
- 226) Rente N° 32 le 11/3/1644 : Jean DECLATRE maresquier en Lizele lez ceste ville ; de Bertin PEPLU bg mre charpentier en ceste ville et Claire HEBBIN sa femme ; avecq luy Mre Guillaume LE FRANCOIS, Phles LE TAILLEUR et (surchargé : Péronne) Anne LE FRANCOIS sa femme, sœur germaine du dit Mre Guillaume, dems en ceste ville, comme cautions.
- 227) Rente N° 33 le 22/11/1644 : Damlle Jacqline DE ZENNEQUIN vve du Sr Charles HAPIETTE, vivant capitaine d'une compagnie de cavallerie pour le service de sa Maté Catholique, de ceste ville ; de Robert LEGAY bg marchand tainturier en ceste ville et Françoise DUBIETZ sa femme.
- 228) Rente N° 34 le 14/3/1644 : Jacqline et Marie CADART sœurs, non encores mariées, demtes par refuge de la Comté d'Arcq en ceste ville ; pour faire payemnt à Damlle Marie MATISSART vve de Francois DUTILLOY, ayant droict par moiens des deniers provenans de la vendue des meubles et marchandises, fste après le tpsas de Catherine BARBION vve de *blanc* BEUGE, (barré : le 12/3) en nombre de l'an passé 1643 ; elles se trouvent redevables par la dite vendue, d'achapt de meubles et marchandises de mercherries ; avecq elles, Robert et Guillaume CADART leurs frères, réfugiés en ceste ville, du dit Arcq ; à la dite MATISSART.
- 229) Rente N° 35 le 18/5/1644 : Mre Jacq LIOT Sr du Wal, adcat au conseil d'Artois et eschevin de ceste ville ; de Robert HAVERLOIX greffier du crisme, Mre Pierre D'HAFFRINGUES licen es loix, eschevin de ceste ville, Guillaume MEURIN naguer eschevin d'icelle et Mre Antoine LAFOSSE procur de sa Maté en ce bailliage, tous manégliers de l'église de St Denis ; provenans iceux deniers de l'ordonnance testamentaire de feu Damlle Marie BONVOISIN, vve à son tpsas de Syre Jean LIOT l'ainé, eschevin à soon tour de la dite ville. *Additif en marge le 4/7/1665 : les manégliers de l'église de St Denis ; receu de Mre Jacques LIOT Sr du Wal, advocat au conseil d'Artois et greffier des Estats d'Artois ; signé : DELAFOSSE, Jean Bapte DELATRE et J. OGIER.*
- 230) Rente N° 36 le 25/4/1644 : Jean, Péronne, Isabeau et Anne SAGOT frères et sœurs, enffans héritiers de feuz Gilles et Jenne LINGLET, demt pntemnt par refuge au chasteau de La Motte warneque ; de vénérables psonnes Mre Jean DE TERRY pbre chanoine de l'église cathédrale de St Omer, Mre Antoine HOLLINGUES pbre pasteur propriéte de l'église du St Sépulchre en la dite ville, exécuteurs testaments du Sr SABET, vivant archipbre et chane de la dite église cathédrale, iceux deniers provenans et appartens à l'exécution testamente du dit Sr SABET, pour les salaires du Rcr des bourses fondées par icelluy et du gré accord de Jérôme DE BOUCHAULT licen es loix et chanoine et archipbre d'icelle cathédrale, en la dite qualité d'administrateur de la dite exécution SABET.
- 231) Rente N° 37 le 11/6/1644 : Pierre D'HAFFRINGUES marchand en ceste ville et Damlle Anne SEGHEIN sa femme ; de Damlle Catherine LHOIRE vve en dernières nopces de Bapte SEGHEIN.
- 232) Rente N° 38 le 29/10/1644 : Jacques COCQUEMPOT bg et avalueur de vin en ceste ville et Margte CHOCQUEL sa femme ; de Pierre HAVERLOIX bg marchand en ceste ville et Jenne MEINCQUE sa femme ; avecq eux Jenne PETIT vefve de feu Jean COCQUEMPOT, leur mère, comme caution.
- 233) Rente N° 39 le 20/4/1644 : Jenne FLANDRIN vve de feu Jacques DEDONCQUIRE ; du gré consentem de Franchois HARDY bg de ceste ville et Jenne DEWERT sa femme, Eustaes DEWERT bg marchand en ceste ville et Michelle DEWERT ; deniers provenans du rembellissement de tre nommée « le Bateman ».
- 234) Rente N° 40 le 29/1/1644 : Jean LECOINTE réfugié en ceste ville du villaige de Maisnil Boutry paroisse de Veldringhem et Jenne DELEFORGE sa femme ; d'Antoine DELANNOY bg en ceste ville.
- 235) Rente N° 41 le 5/8/1644 (lieu non noté : à Le Venchie) : Jacques LEFRANCQ greffier de Herlyes, y demt et Margheritte TAFFIN sa femme ; ils sont redevables d'argent presté et pour vente de draps et grosserye, à Anthoine LECAT marchand à Armentières ; au proffit du dit LECAT.
- 236) Rente N° 42 le 10/12/1644 à Le Venchie : Pierre PARCQUET labour à Auberch et Jacquemine DELESALLE sa femme ; redevables à Anthoine LECAT marchand à Armentières, tant d'argent presté et vente de marchandise de draperie.

237) Rente N° 43 le 9/1/1644 à Le Venthieu : Charles LAISNEL (*LAIGNEL*) labourier et Anne MORTAINE sa femme, de Richebourg ; de Charles BOULLET et Pre MALLET manégliers de l'église de La Noeue Chapelle ; du rembours fst par la vefve PEUVREL de Cuinchy, et de Eustache LACHEQ ? aians acquis l'hérit de Martin HARDOIE.

238) Rente N° 44 le 6/7/1644 : Jenne DELECROIX vefve de feu Fhois DUPUICH, de Maisnil Dohem ; de Noble et vénérable personne Jean DE VITRY pbre chanoine et poénitentier de l'égle cathédrale de St Omer et protonotte appostolique ; avecq elle Robert PAUCHET labour du dit lieu, coe caution.

239) Rente N° 45 le 22/3/1644 : Gabriel WINOCK fils Jean, maresquier en Lizele et Chrestienne DEZUART sa femme ; de Damlle Marie D'HAFFRINGUES vve de Jacques MICHIELS ; pour assurance et au lieu de caution, une rente créée par Marcq COLIN et Jean ARNOULT, le 24/1/1640 au proffit de Nicollas DAVID et le dit Gabriel en at acquis le droict de ses frères le 14/9/1642, ypotecq des eschevins de ceste ville le 4/2/1640.

240) Rente N° 46 le 15/9/1644 : Jean LESIEU cloquemman de l'église de St Sépulchre et Margte MACQUEMAIN (*MACQUEMINE*) sa femme ; de Chles CARTON marchand en ceste ville et Margte DELEGARDE sa femme.

241) Rente N° 47 le 13/8/1644 : Jean POMMART bg marchand à St Omer ; de Jacques CLETY et Robert DERIN tutteurs d'Antoine Francois et Loyse QUIENVILLE enfans mineurs de feus Fhois et Louise HOURDEL, par les mains d'Anne VIGNION mère grande aus dits mineurs.

242) Rente N° 48 le 5/9/1644 : Sire Jan COCQUILLAN eschevin juré au conseil de ceste ville ; de Damlle Marie MATISSART vefve de feu Fran DUTHUILLOY, de ceste ville.

243) Rente N° 49 le 24/3/1644 : Damlle Jacqueline DE ZUNEQUIN vefve de feu Chles HAPPIETTE, vivant capne réformé d'une compagnie de cavallerie, de St Omer ; de Robert LEGAY marchant en la dite ville.

244) Rente N° 50 le 12/7/1644 : Francois LOISEL de ceste ville et Franchoise CREPY sa femme ; des mère, mresse et religieuses du couvent des Sœurs Noires de ceste ville, qu'estoit obligé et qu'at promis furnir Sœur Jenne LOISEL religieuse au dit couvent, pour son dot par accord du 29/5/1643 ; deniers de la vente fste par la dite Sœur Jenne LOISEL, du 1/3 qu'elle avoit en la maison de « la Vignette » et en preys scitués à Arcques ; avecq eux Bernard LOISEL (*LOYZELLE*) et Simon DECLATTRE, frère et beau frère du dit Francois, de ceste ville, comme cautions.

245) Rente N° 51 le 6/4/1644 : Jacques LECLERCQ réfugié en ceste ville à cause de la guerre et Jenne WEPIERRE sa femme ; de Charles VANDREISCH bg de ceste ville ; en oppignoration, une rente créée par Jenne FLAMEN vefve de Laurens MACREL, Jacques et Jérôme DEGUINNES, au proffit de Nicollas WEPIERRE et sa femme, le 11/12/1625, 2 hypotecques.

246) Rente N° 52 le 12/7/1644 : Francois LOISEL de ceste ville et Franchoise CRESPY sa femme ; de vénérables personnes Messieurs Jérôme DE BOURCHAULT chanoine et archipbre de l'église cathédrale de St Omer et Mre Jan HANNE pbre pasteur de l'église de Ste Aldegonde, administrateurs de la fondation dicte « la charité des pasteurs » en ceste ville ; avecq eux Bernard LOISEL frère du dit Francois, et Simon DECLATTRE son beau frère, de ceste ville, comme cautions.

247) Rente N° 53 le 23/1/1644 : Jean DEREMETZ jh à marier de St Omer ; il se trouve redevable vers Francois FEUTREL procureur au conseil d'Arthois, ayant droit par tsport de Lamoral DE BEAULENCOURT escuier Sieur d'Ernoval, pour les causes de tsaction passée le 9/12 dernier.

248) Rente (Reconnaissance) N° 54 le 20/9/1644 : Philippe BOUBERS de St Omer, procureur espécial de Wallerand LEFEBVRE procureur général et héréditaire des ville et Comté de Saint Pol : « Wallerand LEFEBVRE procureur gnal et héréditaire des ville et Comté de Saint Pol, de pnt en ceste ville d'Armentières, accord par luy fait avecq les Révérendes Mère, Ancelle et religieuses du couvent des poénitentes en la dite ville ; convenu de donner pour l'ingression et dot au dit couvent, de Sœur Anne Austreberte LEFEBVRE, sa fille ; et créée rente sur luy le 13/2/1639, jour de la profession de la dite Sœur Anne Austreberte ; dénommé ses procureurs gnoux et espéciaux, de Phles BOUBERS de St Omer ; passé au dit Armentières le 14/2/1639, signé : W. LEFEBVRE, N. CORNET et J. VANDEWILLE notaires ». Au proffit des dites Révérendes mère, ancelle et religieuses.

249) Rente N° 55 le 18/6/1644 : Pierre Amour DE LA HAYE escuier Seigneur de Werp, Pitgaem, demt à St Omer ; pour mettre fin au procès contre luy intenté par Damlle Anthoinette LEGAY, et de ses frères et sœur, affin qu'il fut condamné de reconnoistre une rente ; tsport passé par feu Anthoine Francisque DE LA HAYE escuier, Seigneur de Werp, frère au dit Sr comparant, et duquel il est héritier, au proffit de feu Adrien LEGAY, vivant licen es droix, avocat en ceste ville, père aus dits LEGAY, et rétrocession faicte ce jourd'huy au proffit d'iceluy Sr compant, par la dite Damlle Anthoinette et pour ses cohéritiers, de la rente créée par Damlle Margueritte STEMME vefve de feu Jean OGIER, à la coobligaoen de Jean DE SENICOURT et Anthoine MICHIELS, le 25/1/1624 ; au proffit des dits LEGAY ; le dit Sr de Werp, at mis et laisse es mains des dits LEGAY, le dite rente créée par la dite STEMME et consors, et une autre constituée par les mayeur et eschevins de ceste ville de St Omer, signées : DE BALINGHEM le 18/10/1622.

250) Rente N° 56 le 18/6/1644 : Pierre Amour DE LA HAYE escuier Seigneur de Werp, Pitgaem, demt à St Omer ; procès contre luy intempté par Damlle Anthoinette LEGAY, et pour ses frères et sœurs ; acte de tsport par feu Anthoine Francisque DE LAHAYE escuier Sr de Werp, frère du dit Sr comparant, et duquel il est héritier, au proffit de feu Adrien LEGAY, vivant licen es droix, avocat en ceste ville, père aux dits LEGAY ; rétrocession faicte ce jourd'huy au proffit du dit Sr compant, par la dite Damlle Anthoinette et pour ses cohéritiers, de la rente constituée par les maieur et eschevins de St Omer, signées : DE BALINGHEM le 18/10/1622 ; le dit Sr de Werp at mis es mains des dits LEGAY, la dite rente créée par les maieur et eschevins de la dite ville, et une autre créée par Damlle Margueritte STEMME vefve de feu Jean OGIER, et consors, le 25/1/1624, par forme d'oppignoraon.

251) Rente N° 57 le 28/4/1644 : Jacqueline PETIT vefve de feu Francois LUCQ, vivant marchant poissonnier en ceste ville ; d'Inglebert VANDENBOSQUE bg rentier à St Omer et Damlle Marie DHAFFRINGUES sa femme.

252) Rente N° 58 le 3/10/1644 : Jean DELELOE réfugié de Fauquembergue à St Omer, à cause de la guerre ; de Damilles Jenne et Anthoinette CAUCHETEUR, sœurs (barré : non mariées), josnes filles, de St Omer.

253) Rente N° 59 le 13/8/1644 : Mre Guillaume POUILLAIN pbre à St Omer, adisté de Mre Jacques ALLAIN pbre bénéficié en l'église cathédrale de St Omer et pasteur de St Martin au Lart, son amy ; Sœur Marie DEREMETZ mère maistresse de l'hospital de St Jean en ceste ville, Sœurs Marie DE LA MOICTIE, Claude MARTIN et Isabeau DUFRESNE mère marte, toutes religieuses anciennes d'icelluy hospital, représentant la communauté du dit lieu, auctorisées par Messieurs les fondateurs et gouverneurs du dit hospital ; le dit 1^{er} comparant, auroit passé plusieurs années de maladies et infirmités corporelle, se trouvant perclus de l'usage de ses membres, sans espoir de guérison, ... comme aussy pour nourrir Isberghue SANTHUN son ancienne servante, vers la quelle il se recognoit grandement obligé, de ses services qu'elle a rendu, tant au dit comparant qu'à ses feuz père et mère, par l'espace de 34 à 36 ans ; ... le dit comparant et sa servante ont très grand besoin d'estre mis et plachés en la dite communauté ; rente au profit du dit hospital ; pour scureté : des terres à Zupienne, comme en joyt Jean HOVELT censsier moderne, cède le bail qu'en at icelluy HOVELT ; oppignore une rente à luy deub, assignée sur les Estats d'Arthois.

254) Rente N° 60 le 29/8/1644 : Jacques DE LE CREUSE Sr de La Jumelle, réfugié à St Omer d'Eule ; de Franchois PIGOUCHE advocat au conseil d'Arthois et eschevin de ceste ville.

255) Rente (Reconnaissance) N° 61 le 5/7/1644 : Gérard VROLLAND labour réfugié de Nortausque à Milam à cause de la guerre, et Anne LEMAIRE sa femme, par avant vefve de feu Jean PAIELLEVILLE de Mouille, et Toussain DUFOUR tutteur de Jean, Anthoine et Guillae PAIELLEVILLE enfans mineurs et hers du dit feu Jean, qu'il olt de la dite Anne ; le 6/2/1634 par les dits feu PAIELLEVILLE et Anne LEMAIRE, receu de Charles DE GENEVIERS escuier Sieur de Hauroeux, Val, demt en ceste ville ; leurs procurers de Nicollas EUDIGIER escuier Sr du Pont Gosson.

256) Rente N° 62 le 9/1/1644 : Eustace Francois LE ROY Sieur de Quiestède, Laprée, demt au dit Laprée ; de Damille Jenne DE ROBECQUE vefve de feu Franchois GODART, maistresse de « Chevalier au Cigne » à St Omer.

257) Rente N° 63 le 24/6/1644 : Jacques DECRAUWERE maresquier, demt hors la 3^{ème} porte du Haultpont et Antoinette DEDONCKERE sa femme ; de Jacques HENDRICK et Jean MONTACK mary de Catherine HENDRICK, du Haultpond ; avecq eux Jean VANHACK, Antoine VANDENBOSQUE et Guille BERTHELOIT tous maresquiers es dits faulxbourgs, coe cautions. *Additif le 13/1/1670 : Antoine VANNEUVILLE du Haultpont et Jenne HAU sa femme, icelle par avant vefve de Jean MONTACK mère de Marie MONTACK fille et here du dit feu ; receu des héritiers de Jacques DECRAUWERE ; consentem de Mre Guille CADART de ceste ville et Jean KINDT du dit faulxbourg, tutteurs de la dite Marie MONTACK.*

258) Rente N° 64 le 21/7/1644 : Damille Marie LEVRAY femme séparée du Sr Gabriel DE HANON, et coe procuratrice espéciale d'Omer DE HANON son fils, fondé de pooir du 10/4 dern, et Franchois Nicollas DE HANNON frère du dt Omer ; de vénérable psoe Mre Jean THERY pbre chanoine de l'église cathédrale de St Omer ; la rente créée par les dits compans au profit du dit Sr chanoine, le 10/4 dern, at esté rendu ; oppignoration arrentement deub pntem par Noel LEFEBVRE à cause d'Antoinette MARTIN sa femme, icelle fille et here de feus Robert et Claire MOUILLE, icelle here d'Anselme.

259) Rente N° 65 le 18/8/1644 : Damille Marie LEVRAY femme séparée du Sr Gabriel DE HANON, et comme procuratrice espéciale d'Omer DE HANON son file, pooir passé le 10/4/1644, et Francois Nicollas DE HANON ; de vénérables personnes Jean THERY pbre chanoine de l'église cathédrale de St Omer et Mre Antoine HOLLUICQ pbre pasteur de St Sépulchre, exécuteurs testamentaires de vénérable Hoe Adrien DHEURIN, vivant chanoine de la dite cathédrale. *Additif le 18/7/1647 : Vénérable personne Jean THERY chanoine de l'église cathédrale de St Omer en ceste ville ; at déclarée la rente nulle, créée le 21/7/1644.*

260) Rente N° 66 le 7/4/1644 : Martin ALEXANDRE baillly d'Herbelle et Jenne GOGIBU sa femme ; d'Antoine LEROY bg de St Omer et Antoinette CASSEL sa femme. *Additif le 15/11/1667 : Vénérable psonne Mre Charle COCHET archipbre et chane gradué de la cathédrale de St Omer et vénérable psonne Mre Jean HANNE pbre pasteur de Ste Aldegonde, administrateurs des biens afférans à la charité des pasteurs de ceste ville ; ont appaisement de la rente créée par Martin ALEXANDRE et Jenne GOGIBU sa femme, au profit d'Antoine LEROY et Antoinette CASSEL sa femme, par eulx légatée par tsport au profit d'icelle charité, d'autres 2 rentes par les héritiers des dits ALEXANDRE et GOGIBU sa femme.*

261) Rente N° 67 le 1/7/1644 : Nicollas LEMAIRE labour à Cléty, y demt et Catherinne PAIENNE sa femme ; de Jean DE COUBRONNE conserge de la maison de ville et Catherinne FONTAINE sa femme ; (barré : avecq eux Robert PARISIS baillly de Cléty, leur caution).

262) Rente N° 68 le 22/8/1644 : Sr Josse DUCIGNE naguères argentier de St Omer et marchand de vins y demt ; promet payer au Sr Jean Bapte DE CRAYER marchand à Lille, et ce pour vins récents ; icelle lettre thirée par les Srs DERICQ et Pierre PIETERSON ; après que Sire Guille MEURIN naguères eschevin de ceste ville at accepté, au nom du dit DE CRAYER, en vertu de sa procure envoyé, en date du 17/8.

263) Rente N° 69 le 16/2/1644 : Damille Anne DUTHILT vve de feu Arnould DESGRANGES ; de Jacques DE MAMETZ bg marchand correur et Isabeau MERLEN sa femme ; avecq elle Damille Jacqueline D'HAFFRINGUES vve de feu Louis DUTILT, sa mère, coe caution.

264) Rente N° 70 le 23/2/1644 : Damille Anne DUTHILT vve de feu Arnould DESGRANGES, luy auroit esté consignée par Damille Antoinette SELINCART (vve) de Fhois DESGRANGES, à l'intervention d'Antoine LEWITTRE arg(entier) de ceste ville, an qualité de tutteur de Marie Thérèse DESGRANGES, une somme appartient à la dite Marie Thérèse DESGRANGES, fille de la dite SELINCART, qu'elle at retenu de feu Fhois DESGRANGES, et ce par forme d'assurance à raison de la fidemission prestée par le dit feu Arnould au livre des orphelins, por le rachapt mobilie de la dite Marie Thérèse ; du gré et consentement de Sire Guille DANNELE naguère eschevin de ceste ville et du dit LEWITTRE, tutteurs de la dite Marie Thérèse mineure, coe aussy de la dite Damille SELINCART mère de la dite Thérèse sa fille ; avecq elle Damille Jacqueline DE HAFFRINGUES vve de feu Louis DU THIL, sa mère, coe caution.

- 265) Rente N° 71 le 25/4/1644 : Lambert COURDEN marchand chaudronnier et Antoinette COURTOIS sa femme ; achapt de maison par eulx acquise par éxon de justice, y vendue coe appartient à Pierre TOUZE fils Jacques, scituée devant « le Chevalier au Chesne », du gré et consentemt de Sires Pierre PECQUEUR eschevin de ceste ville, Eugénne CAUCHETEUR naguérres eschevin, Loys CASTIAN eschevin juré et Fhois PIGOUCHE licentié es loix, eschevin, tous manégliers de l'égle de Ste Aldegonde en ceste ville ; iceux deniers provenans de la fondation de Mre Suplice DUPREY, vivant pbre et chanoine de l'égle cathédralle de St Omer.
- 266) Rente N° 72 le 18/4/1644 : Flourent HOVELT bailly de Tattinguein et Margte SEHU sa femme ; de Damlle Susanne WIDEBIEN vve de feu Mre Valentin TAFFIN, vivant procur de sa Maté en son baille de St Omer ; avecq eux Géry DESCAMPS sergeant du dit baille, coe caution.
- 267) Rente N° 73 le 5/1/1644 : Floure LEBORGNE bg tonnelier et Marie JANNART sa femme ; de Jean CLAIRBOULT bg brasseur en ceste ville et Margte LEWITTRE sa femme ; laisse en oppignoraion, un contrat passé à leur proffit par Paul TOURSEL mre chirurgien, leur beau père, le 14/3/1640.
- 268) Rente N° 74 le 6/9/1644 : Sire Hugues OEULLIET eschevin de St Omer, Allard DESGARDINS rentier, y demt, Lamberte LEGIER vefve de Jean QUEVAL (barré : vivant nottaire royal de ceste résidence), Anne LEGIER vefve de Jean DEMERLE, Franchois et Antoine LABROY frères, Léonard COLS, réfugiés de Polinchove en ceste ville, comme les cloches de Polinchove soient en la possession des ennemis Franchois, et cottisées par iceulx pour leur restitution, et désirans par iceux, coe propriétaires de tres au dit Polinchove, qu'icelles cloches ne soient et demeurent davantaige en la possession des dits ennemis, de crainte qu'elles ne viendroient à se perdre et estre vendues ; de Franchois DE CREPY marchand et Claire DE CREPY sa sœur, de ceste ville.
Additif le 14/3/1659 : receu de Monsieur Herman HENDRICQ, à la descharge de Monsieur Hugues OEULLIET, naguerre eschevin de la ville et cité de St Omer, et consors ; en suite de quoi, la dite rente cassée et annullée ; signé : DE CRESPIY.
- 269) Rente N° 75 le 1/9/1644 : Gilles VANDERCOLME du Bacq et Margte BACKE sa femme ; de Mre Xprien JOMART chirurgien et Damlle Anne ROBINS sa femme ; par forme de remploy, de soe receu de Ghis FLANDRIN du Haultpond, de rente qu'il devoit à la dite Anne, coe here de Jean ROBINS son père ; avecq eulx Balduin DEZUART labour au Bacq et Margte CARRE sa femme.
- 270) Rente N° 76 le 22/6/1644 : Sœurs Marie THELIER mère, Anne LIENNE mère marthe, Nicolle FREMERY ancienne et discrète et Jacqueline CARDON discrète, toutes religieuses du couvent de Nre Dame du Solleil, représentant la communauté du dit couvent ; de Chles CARTON bg marchand bouchier en ceste ville et Margte DELEGARDE sa femme ; avecq elles Gilles DE GILLEMANS escuier Sr de Mussen, père sindicq du dit couvent, coe caution. *Additif le 30/6/1665 : Mre Oudart STALLIN pbre grand coustre de l'église de St Sépulchre à St Omer et Jan CARTON marchand bouchier en ceste ville ; receu de Damlle Xienne DE GILLEMAN fille en célibat en ceste ville, sœur et here de Gilles, vivant escuier Sr de Mussen, à la descharge des mère et religieuses du couvent de Nre Dame du Soleil en icelle ville.*
- 271) Rente N° 77 le 22/6/1644 : Antoine CRABE bg à St Omer ; pour parfaire la soe promise en traictant le mariage de Barbe CRABE sa fille avecq Wallerand MARISSAL ; au proffit des dits MARISSAL et sa femme.
- 272) Rente N° 78 le 7/3/1644 : (très abimé) (signé : Jean EECKOUT) capitaine ... ; de ... marchand ... *Additif le 3/9/1669 : Jacques MANNESIER marchand de chevaulx en ceste ville et Marie Magne LEGRAND sa femme, icelle fille et here de feu Guillaume ; pour mettre fin au procès intemptée par Jan VAN ECKOUT et ses cohéritiers de feu Jean, allencontre des hers du dit Guille LEGRAND, à l'eschevinage de ceste ville, et autre procès intemptée par Martin DANNELE, cy devant tutteur de la dite LEGRAND, allencontre des hers du dit feu VAN ECKOUT au conseil d'Artois, sur reconnoissance de la rente, acte donnée au dit feu VAN ECKOUT, par le dit feu LEGRAND le 17/3/1644.*
- 273) Rente N° 79 le 30/1/1644 : Jacques POMMART bg tanneur en ceste ville et Margte VANDENBUSCHE sa femme ; de George VERBET tutteur d'Erasmus SARRE fils mineur de feus Jean et Marie VERBEST, par les mains de Michiel VERBEST son cousin ; deniers procédans du restat de la succession dévolue au dit mineur par le tspas de Liévinne VANBELLE, décédée à Bruges, sa cousine.
- 274) Rente N° 80 le 15/2/1644 : Mre Xprien JOMART chirurgien en ceste ville, Anne ROBINS sa femme ; (barré : Jean) Augustin ROBINS fils Jean, de ceste ville, adisté de Jean LEMAIRE procur au cseil d'Artois, son ami ; au proffit du dit second ; les dits 1^{ers} ont à leur charge, et à la descharge du dit ROBINS, 1/3 de rente affectée sur les hers cy après déclarés, et somme que le dit ROBINS leur devoit de sa table et nourriture ; le dit 2nd cède aux dits JOMART et sa femme, sa part en une maison, grange, estables et tres à Staple pays de Flandres, naguérres acquis par les tutteurs des hers de Martin SPANEULT. *Additif le 30/5/1651 : Augustin ROBINS jh à marier, demt présentemt en ceste ville ; satisfait des deniers de la rente cy devant créée à son proffit par Mre Crestien JOMART et sa femme ; leur faisant quittance absolut.*
- 275) Rente N° 81 le 30/1/1644 : Jacques POMMART bg marchand tanneur en ceste ville et Marie VANDENBUSCHE sa femme ; d'Isabeau POMMART fille à marier de ceste ville.
- 276) Rente N° 82 le 7/7/1644 : Jean DE RENTY escuier Sr de Boin ; de Gilles DEBOYE marchand en ceste ville et Damlle Catherine PIETEOONE sa femme ; at promis faire obliger en icelle, Estienne FAUCQUENBERGUE son censsier d'un lieu mannoir amazé de maison, jardin et terres séant à Thiennes, avecq le droict que le dit Sr at au Bacq du dit Thiennes, bail du 18/3/1644.
- 277) Rente N° 83 le 9/12/1644 : Marie SUREL (*SURELLE*) vve de feu Jean LEROY, pntement en ceste ville ; d'Anne LEROY vve de feu Tousaint DELATTRE.
- 278) Rente N° 84 le 12/1/1644 : George DECREQUY et Nicolle MOISON sa femme ; de Jehan LEPORCQ l'aisné, bg marchand en ceste ville et Damlle Péronne DE CASSEL sa femme ; es mains des dits LEPORCQ et sa femme, en oppignoraion, une rente créée par Marand LEFEBVRE et Margte DEDONCKERE sa femme, à la caution de Jan DONCKERE maresquier au Lart et Franchois BAUDET, passée le 29/10/1622 au proffit de Margte MOISON, tante à la dite Nicolle, en laquelle rente est obligé Eustache BOUTOILLE par acte du 10/2/1629.
- 279) Rente N° 85 le 15/2/1644 : Phles DERON de ceste ville ; de Jacq DERON labour à Herbelle et Antoinette DELEPOUVE sa femme ; cède au dit DERON et sa femme, une terre à jardin scituée à Wavrans, tenue de la Srie de Busne, d'aval à Isabeau DERON sœur du dit vendeur.

- 280) Rente N° 86 le 12/8/1644 : Damlle Marie LEVRAY femme séparée par justice de Gabriel DE HANON Sr de Le Helle, demt à St Omer, accord du 5/6/1643 entre Révérende Dame Madame Anne LENFFANT Abbessede de l'église et Abbaye de Ste Colombe en Blendecques, réfugiée en ceste ville à cause de la guerre, et la dite compante, touchant la dot de Damlle Margte DE HANON fille de la dite compante, à pnt nommée Sœur Lugdegarde DE HANON religieuse au dit couvent, avoir créé au proffit du dit couvent et Abbaye, une rente.
- 281) Rente N° 87 le 27/4/1644 : Damlle Franchoise COCQUILLAN vefve de Mre Liévin WARNIER ; de Mre Jacques DEVIN, Guille CHRESTIEN, Jacques DENEUTTE et Maurice PIETERGROSSE tous gouverneurs et administrateurs du pourchas de la chapelle de Nre Dame en l'égle de Ste Aldegonde ; deniers de la fondaon fste par feue Damlle Marie DUTHIL vve de Louys TITHELOUZE, par lres du 4/2/1643 ; cède au proffit du dit pourchas, une somme créée par Marie LEFEBVRE vefve de Vaast DESBOEUF boullengier en ceste ville, au proffit du dit Mre Liévin, par le tspot duquel icelle luy est escheu en vertu contrat anténuptial entre eux passé, cession fst par Robert COCQUILLAN son frère, tutteur de l'enfant qu'elle olt du dit feu, le 12/1 dern.
- 282) Rente N° 88 le 8/11/1644 : Phles COCUD labourier à Rincq, de pnt en ceste ville, passé 4 ans, luy auroit esté adjudgé par décret à Rocquetoir, une tre vendu sur Pierre VASSEUR, à la distribuon des deniers fst par les pruvost et eschevins de Rocquetoir, auroit esté adjudgé à Mre Claude BOUDENOT apoticaire en ceste ville, de rente à luy appartient comme mary de Damlle Thérèse PAIELLE sa femme, ... icelluy BOUDENOT auroit fst emprisonné au chasteau de ceste ville Franchois COURTIN pruvost de Rocquetoir, à l'effect de faire valider et paier, .. désirant descharger icelluy COURTIN et le faire eslargir des dites prisons, il at prié au dict BOUDENOT et sa femme, de luy laisser à cours de rente ; avecq luy Mre Jean DE CANLERS bg tailleur en ceste ville, comme caution.
- 283) Rente (Reconnaissance) N° 89 le 19/7/1644 : Pierre FLAMENG bg et potier de terre à St Omer et Anthoinette DE BETTENCOURT sa femme, icelle fille et here de feu Jean BETTENCOURT ; le 17/9/1621 par le dit Jean DE BETENCOURT et Anthoinette HURTAND sa femme, receu de Sœur Isabeau LINGLET prieuse du couvent du tiers ordre de St Dominicque en ceste ville, au proffit du dit couvent, hipotecque du 26/11/1621, sur une maison delaquelle iceux comparans sont propriétaires.
Au dit couvent du tiers de St Domicque (!) dictes Ste Margte.
- 284) Rente N° 90 le 29/1/1644 : Martin GILLIERS bg maresquier en Lizel et Franchoise JOIRES sa femme ; de Pierre GOEDEZOENE blanchisseur au Hautpont ; avecq eux Jan FLANDRIN fils Noel, des dits faulxbourgs et Nicolas DEBAST du dit Izel, fils Jan, come caouons.
- 285) Rente N° 91 le 17/6/1644 : Allard DESGARDINS bg rentier en ceste ville ; pour faire paiement à Nicolas et Gérard DESGARDINS et Jan DAUDENFORT mary de Damlle Marie DESGARDINS, ses enffans qu'il olt de feu Damlle Jacqueline DOLLE sa femme, d'une somme de rente par les héritiers Guillaie BERTELOIT fils Marand, et Marie LUCQ sa femme, de Lizel, et une somme de Charles RABAULT battelier au Hautpond, icelles rentes escheus aus dits Nicolas, Gérard et Marie DESGARDINS par le trespas de Damlle Isabeau GAULTRAN leur mère grande.
- 286) Rente N° 92 le 27/6/1643 ! : Dame Margueritte VANRIE vefve Douairière de feu Messire Fhois DE WUEZ Chevalier, Sr du dit lieu, La Motte Berclacq ; pour furnir à Sœur Barbe LUCIEN mère prieure et discrètes religieuses du couvent du tiers ordre de St Dominicque, dit de Ste Margueritte à St Omer, une somme qu'elle devoit paier au dit couvent, un an après la profession de Sœur Anne Franchoise DE WUEZ, sa fille, religieuse novice en iceluy, pour sa dot.
- 287) Rente N° 93 le 19/7/1644 : Anthoine PARENT tailleur à St Omer et Marie MINART sa femme ; de Damlle Susanne WIDEBIEN vefve de feu Mre Valentin TAFFIN, vivant licentié es droix, Sr du Hocquet, procureur fiscal de sa Maté au bailliage de St Omer ; oppignoration, une rente créée par Simon HOCHART de Lumbres, au proffit de Robert DUCROCQ et Jenne HOCHART sa femme, le 7/12/1632, hypotecque, tspot au proffit des dits comparans le 5/4/1638 ; rentes créées par Franchois DE HAMY au proffit de Claude LESAIGE, le 13/8 et 8/11/1621, hypotecques à Seninghem le 9/9/1621 et le 15/1/1622, recognoissance par Anthoine DEVAUX et Anne DUMONT sa femme, par avant vefve de Franchois DUHAMY, tspot au proffit du dit PARENT et sa femme, le 10/2/1639.
- 288) Rente N° 94 le 22/3/1644 à Aire : Vénéérable personne Messire Baltazart Franchois DE NOIELLES prévost de l'église collégiale St Pierre d'Aire, impétant de lettres pattendes du Roy, consentant que la maison annexée à sa prévosté, estant contigue aux rampars, du costé que nos enemis franchois ont fst leurs approches et attaqes, lors qu'ils ont assiégé la dite ville, at souffert des notables desgats par les bombes et canons, il at taché au mieux de faire réparer, ... mais il convient avoir de l'argent ; de Monsieur Guillaume DE BERTOUT Chevallier Gouverneur de la ville d'Aire ; au proffit de l'érection des staons doloieuses de Nre Dame Pannetière en la dite église St Pierre d'Aire, por paier les chantres chantans..
- 289) Rente N° 95 le 31/5/1644 : Damlle Anne Marie DE COPPEHEN vefve de feu Mre Anthoine DESAUTEUX, vivant licentié es droix, de St omer ; de Jan DECKERE réfugié en ceste ville.
- 290) Rente N° 96 le 31/5/1644 : Marcq ROBILLART labour à Quelmes et Jullienne COLLART sa femme ; de Pierre VIGNIER réfugié en ceste ville d'Estrehem et de Jenne DELEGRE sa femme.
- 291) Rente N° 97 le 1/8/1644 à Aire : Damlle Isabeau DU VAL vefve de feu Jacques LE LIEPVRE, vivant escuier Sr de Noeuillette, maieur de ceste ville, y demt ; de Anselme HAVERLOIS Rcr des centiesmes en la ville de St Omer.
- 292) Rente N° 98 le 6/7/1644 à Bétune : Pierre DUBOIS labour à Lestrem ; de Jacques LEROUX bailly de Le Fosse, y demt.
- 293) Rente N° 99 le 5/8/1644 à Béthune : Guille SEGON labour à Richebourg ; de Jacques DUBOIS marchand à Richebourg.
- 294) Rente N° 100 le 16/4/1644 à Le Ventie : Anthoine DEHENNIN labour et Catherine CAULLET sa femme, de Herlies ; de Quentin DESCAMPS bg à Estaires.
- 295) Rente N° 101 le 12/4/1644 à Béthune : Franchois MASCLET tavernier à l'enseigne du « Noble d'Or » à Béthune ; de Jan Baptiste DU VAL Sr de Berles, lieutenant gnal de la gouvernance d'Arras, demt par refuge à Lille ; es mains du dit Sr de Berles, une rente passée le 14/7/1637 par Nicolas DOUE censsier de la Prioré de St Pry, au proffit du dit compant.

296) Rente N° 102 le 28/11/1644 à Le Ventie : Pierre FLOCTEL labourier à Richebourg ; de Jacques DUBOIS rentier à Richebourg.

297) Rente N° 103 le 8/8/1644 à Béthune : Jan FONTAINES labour à La Pugnoy, fils et her de feu Pierre et Péronne CARDON sa femme, et fré et her de Barbe FONTAINES, à son tspas femme à Nicollas DEMORIOEUL, et tutteur de Noel, Isabeau, Roberte et Franchoise FONTAINES ; pour faire paymt à Mre Nicollas FOURDIN ror de Monseigneur le Comte de Boussu et ..., eschevin de ceste ville, de rente constituée au proffit du dit FOURDIN, par ses dits père, mère et sœur ; au proffit du dit FOURDIN.

298) Rente N° 104 le 16/2/1644 à Allouaigne : Messire Oudart D'ASSIGNYES Chevalier Seigneur de Wencly, St Martin, Lambres ; de Messire Julien DE GUERNOVAL Chevalier Seigneur de Bléquin, La Motte ; faire coobliger, Messire Hercules D'ASSIGNYES Chevalier Seigneur d'Allouaigne, son frère.

299) Rente N° 105 le 14/3/1644 à Le Venthie : Vénéral psonne Mre Jan Baptiste BEGHUM protonotaire du St Siège apostolicque et pasteur propriétaire de Lestrem ; de Noble Homme Flourent DE JONGLET escuier Sr de Moieville, Maret, Plouich et de Dame Phlippe Anthoinette DE CROIX sa compaigne, dems en leur chasteau du dit Maret au dit Lestrem.

300) Rente N° 106 le 15/4/1644 : Noble et vénérable Sieur Guislain DE CORNAILLE pbre chanoine de l'église cathédralle de St Omer ; de Sœur Robine DERICK mère maistresse du couvent de la Magdelaine, dict « repenties », en ceste ville et Sœur Jenne VAHAY dépositaire du dit couvent, représentantes la comunaulté d'icelluy ; deniers procédans du dot de Sœur Marie Magdelaine VERCLEM religieuse. *Additif le 21/8/1660 : les mère religieuse et discrètes repntantes le corps et comunaulté du couvent de La Magdelaine, dictes repenties à St Omer ; ont receu de Monsieur DE LA BUCAILLE ; signées : S. Jenne PETIT, S. Jenne FEUMERT, S. Jenne LESAGE, J. LEGRAND.*

301) Rente N° 107 le 2/6/1644 : Jan MACAIRE fils de Jacques, vivant labour au Hamel lez Faulquemberghues, icelluy Jan soldat cavaillier en la compaignie du capne le Baron du Val ; de Damlle Claire LE PRUVOST vve de feu le Sr Adrien TAVERNE, de St Omer.

302) Rente N° 108 le 5/7/1644 à Aire : Jacques ROBE (*ROBBE*) Sr de La Cauchy, demt pntem à Laire ; de Damlle Jacqueline LEFEBVRE vefve de feu Jan ROGIER, de ceste ville ; faire obliger Franchoise DE WIMILLE sa femme.

Procurations 1644 : 112 pièces à Saint-Omer 4^E5/244 :

(manquants : N° 28, 29, 30, 32, 34)

303) Procuration N° 1 le 17/9/1644 à Le Venthie : Loys HAUET tavernier à Sailly ; à Jan BEHAGHUE ; cause allencontre de Laurent DAMAND marchand à Aire, ayant espousé la vefve Jan DURIETZ, il ne doit aucune chose, pour n'avoir jamays acru un seul obolle au dit feu DURIETZ, ny au dit DAMAND, et s'il at eu quelque vin venant du logis d'icelluy feu DURIETZ, Nicollas LONGHUE ESPEE marchand à Armentière, l'auroit luy mesme achepté.

304) Procuration N° 2 le 28/7/1644 à Lille « lieu enprenté » : (abimé) Messire M. DE BUISSY Chevalier Seigneur de Lovetz, demt à Tournay ; à Jean BEHAGUE procureur au conseil d'Artois ; cause qu'il at avecq Damlle Marie LA DERRIERE vefve de Joachim LEPESSIER, allencontre de Jacques DE WALLEZE escuier Sr d'Arquingoult, demt à St Omer ; promes au dit Sr d'Arquingoult, de ne molester, ny inquiéter, pour les arriérages de 2 rentes que le dit Sr d'Arquingoult doit, et par luy recognues.

305) Procuration N° 3 le 21/3/1644 à Aire : Phles BRISTEL hoste à Aire ; à Mre Hector GODEBERT procur au conseil d'Arthois ; luy estre deubt par Fhois GILLOT de Pernes, par Jean GILLO labour au dit lieu sans toucher à sa part qu'il doit de despences de bouche, estant en l'eschevinage de Pernes, par Adrien HOMON labour au dit lieu, par Jean PRUVOST de Tangry pour despences de bouche.

306) Procuration N° 4 le 2/3/1644 à Douay : Damlle Marie LALLART vve d'André TAISNE, vivant bg rentier et rceur général du domaine de la ville de Douay, et demeurante sur les fins mertils et jurisdiction de Messieurs de chapitre de St Amé en la dite ville, mouvans du Pais et Comté d'Arthois ; à Franchois FAUTREL ; se constituer caution de Damlle Anne BOMELIN vve d'Anthoine LANDE, vivant bg rentier en la dite ville, et de Monsieur Nicolas LEMOISNE docteur es droix et procureur général de la dite ville.

307) Procuration N° 5 le 28/9/1644 à Housdain : Estienne FRANCHOIS labour à Divion ; à Estienne DELEPLACHE procureur postulant au conseil d'Artois ; accorder en son regard que le décret et saisine des héritages scitué à Quenigny, venans de Frédéricque DEBURY, naghuers créée à la requeste des vve et hoirs Mre Franchois PINCHON, et autrs de Béthune, et adjudgé au plus offrant.

Joint une feuille (autre procuracion) : le 25/10/1644 à Béthune : Eloy CAMPAIGNE cordonnier et Jenne FRANCHOIS sa femme, de Béthune ; à Estienne DELEPLACHE procur au conseil d'Artois ; décret et saisine des hérits scitué à Quivigny et à La Comté, venans de Frédéricq DEBURY, à la reqte des vefve et hoirs Mre Franchois PINCHON et autres de Béthune, se passe au plus offrant.

308) Procuration N° 6 le 4/3/1644 à Béthune : Noble Homme Robert DHOSTREL Sieur de Diéval, demt au dit Diéval ; à Jean BEHAGUE pre au conseil d'Arthois à Saint Omer, aller en l'hostel de Monsieur le conseiller PENANT ; pnter et requérir l'inthérimement des lres d'induction par luy obtenues de sa Majesté, contre ses crédeurs, de devoir au Sieur de Battembroucq, de rente créée par Jacques DHOSTREL, vivant Sieur de Diéval ; doit à Monsieur de Cottenes, de rente ; au Sieur Guillebert DE CARDEVACQ Sr d'Ausque, d'autre rente ; doit à Damlles Anne et Flourence DOSTREL ses sœurs, de rente ; à Pierre DECROIX hoste du « Lion d'Or » ; à Charles WILLETON de rente ; à Antoine LECLERCQ grossier à Lille ; à Josse HUGÉ ; à Anthoine DUPOND ; à Franchois DELABASSE de rente ; à la Dame MOREL de rente ; à Franchois DUCHASTEAU ; une rente à George LEROUX de Béthune ; à Mre Robert LENGLET drappier à Béthune ; à Franchois MOREL du dit lieu.

309) Procuration N° 7 le 29/8/1644 à Béthune : Charles PINCHON de La Cousture et Jean DESMARETZ de Lestrem, tuteurs et curateurs commis par justice aux enffans et biens de déffuncts Pierre DESMARETZ et Anne PINCHON sa femme, vivans dems à Richebourg ; à Estienne DELEPLACE procur au conseil d'Artois ; serment de plusieurs personnes mises en cause, s'ils ne doivent les sommes à eux prétendues.

- 310) Procuracion N° 8 le 14/12/1644 à Béthune : Noble Sr Charles DE GHISTELLE Sr de La Bechanne, demt à Béthune ; à Francois FAUTREL ; caution de la Dame Douairière d'Esclimeux, à raison de la poursuite sur reqte qu'elle at intenté au conseil, allencontre de Jullien DE WAVRANS receveur du Roy au quartier d'Aire et Pierre PAMART chastelain au dit lieu.
- 311) Procuracion N° 9 le 27/4/1644 à Lille « lieu emprunté » : Damlle Marie FOURDIN vefve de feu Jan LE MERCHIER escuyer Sr de Foeullies, et mère aiant le bail des enffans qu'elle olt du dit feu, et héritiers d'icelluy ; à *blanc* ; rafraîchir l'offre faite par le dit feu avecq le Sr de Hercheval, procur du 15/5 dernier, au différent qu'ils ont contre Damlle Jenne DANNEL.
- 312) Procuracion N° 10 le 23/6/1644 à La Bassée : Jean PACQUIER labour à Viollaine ; à Francois FAUTREL pr au conseil d'Artois, séant à St Omer ; caupon de Jean DUVERBOIS marchand à La Bassée.
- 313) Procuracion N° 11 le 14/5/1644 à Robecq : Francoise FLAILLE ? (*SPOILLE ?*) vefve de Francois LEROY, vivante de son bien à Robecq ; à *blanc* ; caution de Francois LEROY son fils, demt pntement à Festhubert, por prouffiter de l'ordonnance obtenu au conseil, sur reqte et procès y pnté, allencontre de Chles DE BERNEMICOURT escuier Sr d'Anchuel, du 16/9/1643, de rendre au dit Fhois LEROY por le « pot de vin » du marché et cense d'Acquenbronne.
- 314) Procuracion N° 12 le 28/6/1644 à Le Venthie : Pierre CRETON bailly du Roy ; à Estienne DELEPLACHE son procureur ; sermt de Jacques SEGON greffier de Richebourg St Vaast, en la cause qu'il at ctre luy, s'il ne luy doit une soe de vente de bois fst le 13/12/1642.
- 315) Procuracion N° 13 le 21/5/1644 à Le Venthye : Anthoine LECAT marchand à Armentières ; à Estiene DELEPLACE son pr ; cause contre Jacq SEGON greffier à Richebourg St Vaast, n'avoir faict aucun accord avec le dit SEGON.
- 316) Procuracion N° 14 le 28/6/1644 à Béthune : Eloy GENELLE rentier à Béthune ; à Estienne DELEPLACE procur au cseil d'Artois ; sermt de Barthélémy LESPIILLET, Espérance PESQUEUR et Phles VANHEM et consors, es 2 causes qu'icelluy comparant at cont eux.
- 317) Procuracion N° 15 le 7/5/1644 à Le Venthye : Robert FONTAINE labour à Hinges, Pierre LALLAING labour et Anthoinette FONTAINE sa femme, de Lestrem, les dits FONTAINNES frét et sœur, enffans de déffuncts Michel et de Péronne GOUDALLE ; à Estiene DELEPLACE leur procureur ; cause cont Isabeau DERATTE, jurer et affermer qu'ils ne sont héritiers de la dicte déffuncte Péronne GOUDALLE, qu'ils n'ont appréhendé aucuns biens quy furent à la dite GOUDALLE au jour de son tpsas et par elle délaissés, encore que les dits FONTAINNES soyent enffans des dicts déffuncts Michiel et la dite GOUDALLE.
- 318) Procuracion N° 16 le 20/4/1644 à Béthune : Adam DUVIVIER marchand verrier à Béthune ; à Francois FAUTREL procur au cseil d'Artois ; joindre avec Damlle Catherine CARON vve d'Antoine VUELENGHUEN, en la cause qu'elle at au conseil d'allencont de *blanc* de Lille.
- 319) Procuracion N° 17 le 21/5/1644 à Le Venthie : Franchois DATHIS ancien eschevin du pays de Lalleue, demt à La Gorgue Lalleue ; caupon de Martin MAES marchand à Estes, en la cause qu'il at ctre Ghuislain DESCAMSES ; pooir à Estienne DELEPLACHE son pr.
- 320) Procuracion N° 18 le 6/4/1644 (à Le Venthie) : Margueritte HEREND femme à Jacques BLONDEL hoste à Festubert ; à Jean BEHAGUE procur au conseil d'Artois à St Omer ; luy estre deub par Franchois ACCART labourier à Richebourg St Vaast, pour desp de bouche fst durant la conjunction de la dite compante avecq feu Pierre LEROY 1^{er} mary d'icelle.
- 321) Procuracion (Renonciation) N° 19 le 26/2/1644 (à Le Venthie) : Jacques, Franchois DUPRET, Anthoine MESUROL, Catherine DUPRET dems à Richebourg St Vaast et Jacques MARSY mary de Marie DUPRET, les dits DUPRET enffans et her de feu Jean et Péronne LEPOIVRE, et à cause d'icelle leur mère, nepveux et niépces de Pier BREDREL et Marie LEPOIVRE sa femme ; les dits BREDREL et sa femme, auroient par contrat passé par dvt les maieur et eschevins de Richebourg St Vaast le 13/3/1643, renonché au proffict d'iceux compans, et par eux accepté, pouvoir appartenir, en l'horie et succession à eux escheue par le tpsas de Louis LEROUX quy fut fils et her de feuz Pier et Louise MOREL ; ils ont renonché à tout droict qu'ils cède, au proffict de Jean et Pierre LEROUX, enffans de feu Jean LEROUX, et de Anthoine, Robert et Nicollas LEROUX enffans en bas age du dit feu Jean, frères germains des dits Jean et Pierre LEROUX, par eux acceptans et par Robert BAILLOEUL et Anthoine LECLERCQ tutteurs comis par justice des dits enffans en bas age, ... accepte un jardin à Richebourg.
- 322) Procuracion N° 20 le 12/3/1644 à Le Venthie : Phles CARLIER marchand à Le Venthie ; caution de Fhois THIBAU brasseur à Le Gorghue ; en la cae qu'il at cont Mathieu CAULLIER hoste à Saily, et en celle contre Chrestien DESRUELLE hoste à Richebourg ; pooir à Estienne DELEPLACHE son procur.
- 323) Procuracion N° 21 le 30/8/1644 à Béthune : Franchois DURIETZ bg et eschevin de Béthune ; à Franchois FAUTREL ; se raporter au serment de Messire Charles DE CROIX Chlr Sieur d'Estraselle, demt à Boevvry et Bartolomy LEVASSEUR escuier Sieur de Werquignoeul, demt à Werquignoeul et de blanc BOULENGIER hoste au dit Boevvry, cause contre eux, vente de vin au dit Sieur de Werquignoeul.
- 324) Procuracion N° 22 le 14/6/1644 à Lille : (abimé) (DE RANTRE) de Lille ; à Frois FAUTREL procureur au conseil d'Artois ; luy estre deue par Pierre SENESCHAL et Marie PLAIDEUR sa femme, héritiers de feu Jean PLAIDEUR et Margte FAUCQUEUR, pour arres de rente escheuz le 28/12 dernier, en quallité de mary de Damlle Marie PIRLOT sa femme, héritier universelle de feu Jean PIRLOT.
- 325) Procuracion N° 23 le 28/6/1644 à Douay : Maistre Pierre DUFRESNE pbre chapelain de la chapelle et patronat de Cercut pays de Flandre, demurant à Douay ; à Jacques GARBE marchand à St Omer ; poursuivre ceux ayans prouffiter et perceux les dismes appartenans au dit constituant au terroir du dit Sercut, pour les années 1642 et 43, et 2 autres années précédentes à luy deub par Pierre BAUDART et Louys ROHET dems à Cercut.
- 326) Procuracion N° 24 le 26/7/1644 (lieu non noté : signé BECQUART) : Joachim BARBIER bailly et fermier de la Srie des Rosa, scituée aux trois d'Auchy au Bois, Lespèce, Amette, pntemt annotté au proffict de sa Maté par confiscaon ; à Jan BLONDEL lieuten de Fief ; ... biens vendus par décret, appartenant à Andrieu DELANNOY.

- 327) Procuration N° 25 le 12/8/1644 à Aire : Nicolas HIELLE fermier des mollins de Comte lez ceste ville d'Aire et Jaspert DELEMARE censier de La Jumelle paroisse de St Martin ; à Jean BEHAGUE et Mre Hector GODEBERT procur ; somme par eux namptie, estant exécutés par VASSEUR huissier, .. le Seigneur de Lometz et recevra une somme et Gilles LE BRUN Sieur de La Vigne, autre somme.
- 328) Procuration N° 26 le 18/9/1644 à Lille : Damlle Jenne MICHIEL (*Jeanne MICHIELS*) fille et here de feu Mre Nicolas, vivant conseiller à St Omer, demeurante présentement en ceste ville par refuge ; à *blanc* ; cause qu'elle at intempté par devant messeigneurs les président et gens du conseil d'Arthois séant à Saint Omer, allencontre de Jean DE WAVRANS et Marie PIERS sa femme, icelle héritière de feu Jean PIERS son père, serment des dits Jean DE WAVRANS et Marie PIERS sa femme, s'ils ne sont héritiers du dit Jean PIERS.
- 329) Procuration N° 27 le 13/7/1644 à Le Venthie : Catherine ACQUART vefve de Jan ROUSSEL, de Le Venthie ; à *blanc* ; présentaon des lettres de rémission et pardon obtenue par Jehan FLECTEL, pour l'homicide comis en la psonne de Jehan ROUSSEL son mary.
- 330) Procuration (Obligation) N° 31 le 1/8/1644 : Charles PAIELLE de Wizernes ; recognut deavoir à Jacques MARISSAL et Martin DELATTRE bgs marchants en ceste ville ; pour une cavaille noire ; avecq luy *blanc*, comme caupon (!!).
- 331) Procuration N° 33 le 23/2/1644 : Jacques et Jacqueline DROGUERIE (*DROGRIE*) frère et sœur, joeusnes gens à marier, enffans de feu Anthoine DROGUERIE et Catheline JOIRES ; à Mre Anthoine DROGUERIE leur frère, de ceste ville ; de traiter en toutte voie de justice, deub Jean LEZART vefvier de feu Anne DROGUERIE leur sœur, pour avoir compte des deniers par elle portée à mariage avecq le dit LEZART.
- 332) Procuration N° 35 le 2/5/1644 : Thomas HERMEL soldat de la compagnie de cavallerie du Sr Baron du Val, fils et héritier universel de feu Pierre et de Damlle Isabeau DERQUINDRE ; à *blanc* ; accordé le décret de la maison où il réside, située en la tenne rue, à luy escheue après le tspas du dit Pier son père, vulgairement nommée « le Rouge Bœuf », et ce au profit de Damlle Jullienne HERMEL sa tante, vefve de feu Mre Pier COEULRE, pour par elle poursuivre paimt de la rente créée par ses dits feus père et mère, à la caon de feu Thomas HERMEL son père grand, au profit de feu Messire Robert DE BERSACQUES, vivant Chevalier, lieuten des ville et chasteau de Tournay ou Tournesy, le dit comptant at promis descharger la dite HERMEL sa tante, par lettres passées le 13/11 dernier.
- 333) Procuration N° 36 le 7/6/1644 : Mre André LOYS (*LOUIS*) pbre pasteur de Sains, y demt ; à Mre Nicolas DECQUERE chirurgien à St Omer ; de convenir avecq Monsieur le Prêlat de Blangy, ou son comis, pour le louage de la disme de Sains.
- 334) Procuration N° 37 le 2/9/1644 (à Lières ?; signé : DELEFORGE) : Anthoine DESCAMPS, Philippe PRUVOST, Jan LEMOISNE, Jan DELANNOY, Anne MASSET vefve de Jan BAILLY, Nicolas DESCAMPS, Ignas JUDAS, Allard FOULON, Nicollas COCUD, Jan BOQUET, Pierre MAIEU, Phles PREDHOME et Philippe CHRESPIN mary de Chatherine QUENBEL, tous de Lièrres et Lespesse ; à *blanc* ; comme occupeurs des immoeubles chargé de disme, recognoistre le droict et saisine obtenue contre eulx par *blanc* MACHART procureur général du conseil d'Arthois et procureur espécial d'Anthoine LAURIN escuier Sieur Desplancques, pour n'avoir paier le dict droict de disme.
- (un acte barré ; sans N°) Obligation le 14/5/1644 : Martin FLAMEN bg marchant à Aire, estant présentement à St Omer ; deavoir et promet paier à Guillaume MEURIN marchand, naguères eschevin de ceste ville, pour vente de vin ; faire obleger Jenne BOULLENGER sa femme. *Additif le 13/7/1644 à Aire : Jenne BOULLENGER femme de Martin FLAMEN, at recognu. Additif en marge : Marie DEMARET at receu ; par Francois LOSVELDE, vivant greffier du gros, est cassé et nulle valeur.*
- 335) Procuration N° 38 le 6/4/1644 (à Le Venthie) : Marghueritte HEREND femme à Jacques BLONDEL, de Frestubert ; à Jean BEHAGUE procur au conseil d'Arts à St Omer ; luy estre deue par Pierre BOURGEOIS labourier à Richebourg Saint Vaast, pour desp de bouche, par luy durant la conjonction de la dite compante avecq feu Pierre LEROY son 1^{er} mary, par compte fst le 5/9/1643.
- 336) Procuration N° 39 le 6/4/1644 (à Le Venthie) : Jean IVAIN labourier à Frestubert ; à Jean MAUDUICT messenger ordine du pais de Lalleue à St Omer ; remettre es mains de Maximilien LAURIN grand bailly de l'Abbaye de St Bertin en St Omer, des tres au dit Festubert à luy apparten et par luy prins à tiltre de cense du dit LAURIN y olt environ 6 ans.
- 337) Procuration N° 40 le 5/4/1644 à La Bassée : Jan DUVERBOIS marchand drapier à La Bassée ; à Francois FAUTERELLE prcr à St Omer ; allencontre de Phles HERMETZ, Rocq HACHIN, Pierre DILLIES et Anthoine DEFRANCHE, le tout pour vente de draprie.
- 338) Procuration N° 41 le 11/4/1644 à Aire : Jan, Jacques, Charles et Isabeau HANNOTTE, Louys DEREMEZ père des enffans délaissés par feu Damlle Marie HANNOTTE et Anthoine WAMINGUE (*WAMIN*) mary de Damlle Jenne HANNOTTE, tous les dits HANNOTTE enffans et héritiers de feu Damlle Isabeau DESGRUGELIERS vefve de feu Jacques HANNOTTE, eschevin d'Aire ; à Francois FAUTREL procureur au conseil d'Artois ; sentence rendue au préjudice de la dite DESGRUGELIERS, et autre des dits comparans, au profit de Nicolas FAVIERS et sa femme, y olt 4 à 5 ans.
- 339) Procuration N° 42 le 23/6/1644 à Douay : Domp Jacques DE BOURLES pbre religieux de l'Abbaie d'Anchin, docteur en la sacrée théologie, président et administrateur du collège du dit Anchin en l'université de Douay ; à Mre Gilles DUPONCHEAU pbre, licen es droix, chanoine et doien de Saint Pol, Mre Engrand FREHAULT procur praticquant au conseil d'Artois ; sentence du 23/3 dernier, au différent meu sur recognoissance de rente à la charge de Noble et vénérable persone Eustache DE LANDAS licentié es droix, chanoine gradué et chantre de l'égle cathédrale de St Omer et Dame Catherine DE LANDAS sa sœur, vefve du Sr de Rouchefay, enffans et héritiers de Loys DE LANDAS, vivant escuier Sr de Haulte Porte.
- 340) Procuration N° 43 le 13/6/1644 à Aire : Magdelaine HELLE fille à marier, de feuz Jehan et Péronne RICART, de ceste ville ; à Fhois FAUTREL procureur au conseil d'Arthois ; cause contre Pierre PAMART chastelain du Roy en ceste ville d'Aire, sur rgoissance de rente, serment du dit PAMART, s'il n'est propriétaire de manoir séant à « Coppe Goeulle » poisse de Wittrenes, hypotecque à la dite rente, et s'il n'at acheté de Nicaise OBIN le dit manoir à charge de paier la dite rente.
- 341) Procuration N° 44 le 17/5/1644 à Le Venthie : Jacques DUPRE hoste à Le Venthie ; à Estienne DELEPLACHE son procureur à St Omer ; cause contr Pre LESAIGE du dit Venthie, se rapporter à son serment, s'il ne luy doibt de compte fait le 26/2/1644, por despens de bouche.

- 342) Procuracy N° 45 le 2/3/1644 à Béthune : Jan DE HERSIN marchand à Béthune ; à Mrs Chles TOURSEL procureur au conseil d'Arthois ; sment des personnes cy après nommées, s'ils ne doivent des sommes : Pierre CRESPIEN fils et her de Maximilien d'Allouane, Chles DUPUICH maieur de St Venant, (barré : Guislain POMMAR ?) Antoine DELERUE, Jan HERMARY, Maximilien POMMART et sa femme, Ezekias et Estienne DELEFOSSE, le tout pour vente de marchandise de drap.
- 343) Procuracy N° 46 le 2/3/1644 à Le Venthie : Guillaume BECCUE labourier (barré : à Le Cousture) à Le Vielle Cappelle, Jehan BUCHET, Louis LEBLEU baillis, Flourent DELAMBRE, Jehan ROUSSEL et Jehan TAFFIN asseurs et greffier du dit Vielle Chapelle ; à Maximilien PENIN, Jehan BEHAGUE procureur au conseil d'Arthois séant à Saint Omer ; somme namptrie par le dict BECCUE, por estre receu à opposition à l'exécution contre luy encomencé, à la reqte des dits baillis et asseurs du dit Vieze Chapelle, récipissé signé : LECONTE du 25/1 dernier.
- 344) Procuracy N° 47 le 8/3/1644 à Lillers : Jehenne HOCQUET vefve en secondes nopces de feu Franchois DELEFOSSE, de Lillers ; à Jean BEHAGUE procureur au conseil d'Artois ; caution de Jehan DELEFOSSE de Busne, Franchoise et Péronne DELEFOSSE sœurs, d'Estaire, pour les despens de la cause qu'ils ont avecq icelle comparante, allencontre de Laurent REANT labour à Micquerie.
- 345) Procuracy N° 48 le 24/2/1644 à Béthune : Jan BEHAREL du Maisnil ; à Mrs Chles TOURSEL procur au conseil d'Arts ; cause allencontre de Anthoine SAROUL de Wignacourt, de somme deue.
- 346) Procuracy N° 49 le 1/2/1644 à La Venthye : Pierre GALLOIS cordonnier à Le Venthye ; à Estiene DELEPLACE son pr ; cause contre Margte HERENG vefve de Jan GHUILLEBERT, smt d'icelle, sy elle n'est vefve et demeuré es biens du dit feu son mary, et sy elle ne scait que son feu mary estoit redevable au dit GALLOIS, pour vente de soulliers, compte faict en présens de Franch CHOCQUET.
- 347) Procuracy N° 50 le 11/2/1644 à Douay : Messieurs Mrs Pierre HONORE docteur, professeur roial et docteur es droitz en ceste ville et ursité de Douay, à présent recteur magnificq d'icelle ursité, Mrs M. PINCHON docteur et pfsseur en la dite ursité, Monsieur Mrs Théodor VAN COUVERDEN pbre, docteur et professeur en la sacrée théologie, chanoine de l'église collégiale de St Pier et président du collège de La Motte, tous administrateurs du dit collège ; à Hengrand TREANT procureur au conseil d'Arthois ; comparoir par devant Monsieur CUVILLIER conseiller du Roy en son conseil d'Arthois ; procès entre les dits constituans, contre Antoine et Nicolas MICHIELS père et fils, et Damlle Franchoise OGIER femme du dit Antoine.
- 348) Procuracy N° 51 le 15/3/1644 à Aire : Jan LECOINTE marchand à Aire ; sment par luy faict, le 6/4/1643 luy estoit deubt par feu Francois LUCQ, vivant marchand à St Omer, que l'on entend estre décédé le dit jour, pour louage d'un pacout pour y mettre 20 tonneaux, tant herents que sorrets, laquelle somme il at receu depuis de Jacqueline PETIT vefve du dit LUCQ ; pooir à *blanc* ; comparoir en l'hostel de Mrs Adrien PENANT escuier conser au conseil d'Artois ; alenctre de la dite PETIT, en la cause qu'elle at, contrat contre Francois et Marie LUCQ, frère et sœur et héritiers du dit feu.
- 349) Procuracy N° 52 le 12/3/1644 à Douay : Anne BAILLON vefve de feu Martin BARDOU, vivant soldat au régiment du seigneur Comte de Grobendonck ; at juré et affirmé qu'une somme que le dit feu BARDOU avoit donné en garde à Jacqueline PETIT, vefve de Francois LUCQ, vivant poissonnier à St Omer, lors que le dit BARDOU estoit en guarnison en la dite ville, logé chez le dit LUCQ, il y olt environ 3 ans, ... icelle PETIT luy at renvoyé par Jan BAILLON, son frère, sodat du dit régiment, une somme, que la dite PETIT avoit trouvé chez eux ; pooir à *blanc* COPEHEN notte et procur au dit St Omer, comparoir en l'hostel de Mrs Adrien PENANT escuier conseiller au conseil d'Artois séant à St Omer, commissaire vacant à l'enqte de la dite PETIT, en la cause qu'elle at de contrat allencontre d'Adrien et Marie LUCQ, frère et sœur et héritiers du dit feu Francois.
- 350) Procuracy N° 53 le 10/3/1644 à Le Venthie : Pierre GILLON labourier, fils de Pierre, de La Noeufve Chappelle ; at juré que la somme à ly prétendu par Pierre BRASSART, héritier de déffunct Jan LEROY et Marie BRASSART, .. il n'en doit aulcune chose, pour l'avoir païé au dit feu Jan LEROY, passé 3 ans ; pooir à Estiene DELEPLACE son procureur, de « rafrescir » la dite affirmacon.
- 351) Procuracy N° 54 le 12/3/1644 à Le Venthie : Nicollas MEAULT labour, Franchoise FACON sa femme, de Richebourg et Margtte FACON vve de feu Jan GUSQUIERES, de Le Ventie ; à Jan BEHAGUE leur procur ; cause qu'ils ont, sur rgoissance de lettres, allencontre de Jan LEGRY notte roial à Béthune, qu'ils ne sont propriétaires ny occuppeurs d'aulcuns héritages affectés à rente, en quoy se trouvent oblégés Anthe LECHERF et Marie FACON sa femme, au profit de Michiel DELLENCOURT et Damlle Jacqline LAMIOT sa femme, de Béthune, lettres passées par devant eschevins du pays de Lalleue le 2/3/1618.
- 352) Procuracy N° 55 le 7/3/1644 à Aire : Alexandre LE MERCHIER escuyer Sr de Hercheval, Mazinghem, lieutenant général de ceste ville et bailliage d'Aire ; à Franchois FAUTREL procureur au conseil d'Artois ; cause qu'il at contre Charles CARDON, .. ne scavoir s'il est deub quelque chose au dit Charles CARDON, qu'il auroit acquis au service de feu son oncle et Damlle Jenne DANNEL, et combien il auroit demoeuré chez eux.
- 353) Procuracy N° 56 le 7/12/1644 à Lille : Anthoine (*DE*) HERLIN recepveur des exploix du conseil d'Artois ; à Jean LEROY et à Nicolas LEFORT ; caution de Dame Franchoise Marie DE MILAN vefve de Messire Alexandre LE BLANCQ, vivant Chevalier Sieur de Bailloeu Sire Bertoult, pour les despens d'icelle Dame allencontre de Messire Jean DASSIGNIES Chevalier Sieur du dit lieu et Dame Marie Franchoise LE BLANCQ sa compaigne.
- 354) Procuracy N° 57 le 26/11/1644 à Le Venthye : Jérœ (*Jérosme*) CUCU eschevin à son tour du pays de Lalleue, demt à La Gorghue ; à Estiene DELEPLACE son procureur ; cause contre Jan PILIZERE, demande du « double jacobus » à luy prétendue, il ne luy en doit aulcune chose, .. rapporteroit de Bruxelles toutes les piéches du différent que les manans de La Gorghue Lalleue avoyent contre ceux de la ville de La Gorghue Flandres, par Jacq DUFLOS eschevin moderne du dit Gorghue Lalleue.
- 355) Procuracy N° 58 le 21/7/1644 à Lille : André DE MAUBUS licentié es lois, Sr de Bazeu, demt à Lille ; à Mrs Hector GODDEBERT procureur postulant au conseil d'Artois ; cause allencontre de Jacques SOHIER procureur au baille de Lens.
- 356) Procuracy N° 59 le 15/11/1644 à Béthunes : Franchoise FLAGOLET (*FLAIOLLET*) vefve de feu Franchois LEROY, de Robecque ; à Estiene DELEPLACE procureur au conseil d'Arthois ; comparoir par devant Monsieur le commissaire dénomé pour l'enquete du Sr de Werpe, demandeur contre la dite compante, au procès sur saisine ... sur le contenu des articles des escriptures du dit Sr ...

- 357) Procuration N° 60 le 23/10/1644 à Aire : Gilles DUPUICH notte roial à Aire et Damlle Jenne LEROY sa femme, par avant vefve de feu Jan LECOINCT, à son trespas greffier du bailliage d'Aire ;
à Jan LEROY procureur au conseil d'Arthois ; cause entre Damlle Claire DELEFLIE vefve d'Alexandre PEPLUT, contre Anne LECOINTE et consors, soit déporter des causes d'opposition faict par les dits comparans, pour proufiter par la dite Jenne LEROY, du droict de douaire à elle escheu par le trespas du dit feu LECOINTE, ... a quoy elle at renonché.
- 358) Procuration N° 61 le 31/10/1644 à La Bassée : Anthoine DESTAMPES laboureur et hostelain à Violainnes ; à Franchois FAUTREL postulant au conseil d'Arthois ; caupon de despens au procès qu'at Mre Isaac TAILLANT, contre Anthoinette TAILLANT vefve de Charles SALADIN, Anthoette SALADIN vefve de Jan DELABRE, Franchoise FOURNIER vefve d'Anthoe SALADIN, ses tantes.
- 359) Procuration N° 62 le 10/11/1644 (à Le Venthie) : Phles VANACKRE hoste à La Gorghue ;
à Estiene DELEPLACHE ; poursuivre ses droix, Pierre DOUE labour à La Gorghue Lalleue.
- 360) Procuration N° 63 le 29/10/1644 à Le Venthie : Jan LENGART hoste à Le Venthie ; à Estiene DELEPLACHE son procur ;
caupon de despens por Anthoine LEGRAIN labour à Estaire, allencontre de Claude CAULLIER chartier à Le Venthie.
- 361) Procuration (Caution) N° 64 le 13/12/1644 à Béthune : Vénéable et discrète personne Mre Guislain DE WANCQUETIN pbre, prévost et chanoine de l'église chapitre de St Bartholomy à Béthune ;
caution de Hugues DE WANCQUETIN, pour les despens de toutes causes qu'il a ; pouvoir à Franchois FAUTREL pr au conseil.
- 362) Procuration N° 65 le 28/9/1644 (à Le Venthie) : Jan PILLIZERE de Le Gorgue ;
à Jean BEHAGUE son procureur ; cause qu'il at allencontre de Jhiérome CUCU labour à Le Gorgue, et pntemt eschevin du pays de Lalloeue, smt du dit CUCU s'il ne luy doibt et a promis paier « un double jacobus ».
- 363) Procuration N° 66 le 6/11/1644 à Aire : Jacques CAULIER marchand drapier en ceste ville ;
à Franchois FAUTREL procureur au conseil d'Artois ; cause de Nicolas DESPLANCQ marchand à Lille, contre Villefraud LEGAY, Anthoine CARPENTIER, Adrien LEROY et Barbe LEGAY sa femme, soy constituer caution du dit DESPLANCQ.
- 364) Procuration N° 67 le 5/9/1644 à Aire : Damlle Catherine POITEVIN fille à marier, de feu Gomars ?, procureur au conseil d'Arthois, ayante droict par transport de Damlle Catherine HANNOTTE sa mère et Margte PEUPLU vefve de Franchois MARTEL, de ceste ville ;
à Franchois FAUTREL procureur au dit conseil ;
cause qu'elles ont contre Anne DAVROULT vefve de Pierre VERDURE drapier à Fruges, sur rgance de rente.
- 365) Procuration N° 68 le 26/9/1644 à Le Venthie : Jacques BECCUE labourier à Lestrem ;
à Jehan BEHAGUE son procureur ; cause contre les Damlles Isabeau DAIX et Jullienne TURPIN.
- 366) Procuration N° 69 le 13/7/1644 à Béthune : Robert LENGLET marchant drappier à Béthune ;
à Mre Charles TOURSEL procur au conseil d'Artois ; serment des personnes cy après, s'ils ne luy doibvent pour vente, extrait du 6/7 dernier : Jean BELLOY et Jenne BOULIN sa mère de Wagne, de Pierre PENEL du dit lieu, d'Antoine RICAME de Gonnehem, d'Antoine POMART d'Alloagne, de Gelias LEFEBVRE et Jenne RAULX sa femme de Lozinghuem, de la femme Pierre DUFOUR d'Alloaigne, de Marie SAUVAGE du dit lieu, de Jaspard DUBOIS et Péronne DELEPLACE sa femme, dems présentemt en Gonnehem, d'Antoine DESCAMPS de Gonnehem, de Louis CARLIER de Divion, de Jenne HANON d'Alloaigne, de Paul PENET d'Alloaigne, de Jean BECU de Lestrem, de Jean et Toussains DAULCHY du Mont Bernenchon.
- 367) Procuration N° 70 le 3/9/1644 à Lille : Gilles IZEMBARD maistre arpenteur juré du pays et Comté d'Artois et labourier à Oignies ;
à Anthoine HERLIN ; caution de Messire Franchois Comte DE MERODE Baron d'Oignies, ... différent de requeste y présentée par Jean DE FONTAINE, Marie PRUVOST sa femme et Maistre Jacques DE FONTAINE leur fils, censsiers et fermiers de la cense du Vermetz rendaige 1639, 40, 41, 42 et 43.
- 368) Procuration N° 71 le 17/8/1644 à Douay : Mre Jean CARDON marchant bg à Douay ; à *blanc* ;
en la cause entre les mère prieur, religieuses et couvent des carmelines deschaussées à Douay, cont Phles DUHAUGIER curateur aux biens délaissés par Loys WATRELOT, qu'il s'entretient en la mise à prix par luy fste es mains de Jean DE BEAUCAMP sergeant exploitteur.
- 369) Procuration N° 72 le 29/7/1644 à Douay : Phles DUGAUGUIER de Douay, tuteur et curateur aux persoes et biens des enffans délaissés par Loys WATRELOT ; à *blanc* ; décret des immoeubles naguaires criés, à la reqte des mère prieure, religieuses et couvent des carmelines deschaussées à Douay, coe appartenans à la dicte curatelle.
- 370) Procuration N° 73 le 14/1/1644 (à Le Venthie) : Pierre BRASSART labour à Le Cousture, héritier de déffunct Jan LEROY et de Marye BRASSART sa femme ; à Jan BEHAGHUE son pr ; causes allencontre de Marye LE GILLON vefve de feu Pierre DELEBARRE, de Le Venthye et Pierre GILLON de Le Noeufve Chappelle, fils de Pierre, serment de la dite vefve, s'il ne doibt de son feu mary en la maison du dit Jan LEROY le 7/2/1640, et le dit Pierre GILLON en la maison du dit LEROY le 10/2/1640.
- 371) Procuration N° 74 le 13/12/1644 à Lille : Mre Phles DUGARDIN licentié es droict, advocat au conseil d'Arthois, Sr de Termonde, demt par refuge à Lille ; à Mre Charle TOURSEL procureur au dit conseil ;
serments de Jean André TRESCA mre de la table de prest à Béthune, et des RR.PP recteur et .. de la compagnie de Jésus à Béthune.
- 372) Procuration N° 75 le 22/10/1644 à Douay : La Mère Béatrix de la Conception, prieure, la Mère Thérèse de Jésus, soupprieure, la Mère Marie de St Joseph, Sœur Aldegonde de St Franchois, carmelines deschaussés de Douay, représtantantes leur communauté ;
à Pierre DE COPPEHEN nottaire royal à St Omer ;
vente par décret des immoeubles, à la reqte des dites comparantes, sur Phles DUGAUGIER de Douay, curateur aux biens délaissés par Loys WATRELOT, sur Mre Jean CARDON marchant au dit Douay, ayant mis à prix les dits immoeubles.

373) Procuracion N° 76 le 15/12/1644 à Lille : (barré : Franc.. CRESPIEN ? huissier du conseil d'Arthois et de la résidence de Le Bassée, et) Mathieu GRARD de Lens ; à Charles BONDUEL pr au conseil d'Artois ; caution de Fran DE NOYELLES sergt à cheval de la gouvernance de Lille, pour les despens en la cause allencontre de Pierre DE HAILLY et Jean VALLERE.

374) Procuracion N° 77 le 17/12/1644 à Le Venthye : Marye FONTAINE vefve de Jan PACQUIER, de Richebourg, icelle mère de déffunct Pier, son fils ; à Jan PACQUIER son fils, de Violaines et Jan LEROY procur au conseil d'Artois ; lettres de rémission et pardon obtenu par Anthoine APOURCHEAU fils de Pier, de Richebourg, .. à cause de l'homicide par luy comis en la psonne du dit Pier son fils.

375) Procuracion (Obligation) N° 78 le 25/6/1644 à Le Venthye : Quintin BOUCQUET labour à La Cousture ; devoir à Phles DUCROCQUET marchant à La Gorghue Lalleue ; pour vente de bled.

376) Procuracion N° 79 le 17/12/1644 à Le Venthie : Jan LELEU labour à Le Venthie ; à Estienne DELEPLACHE son pr ; cause qu'at Anthoine LECAT, allenct d'Anthoinette SEGON, Phles LECONTE, Jan PELU, caupon por le dit LECAT.

377) Procuracion N° 80 le 6/7/1644 à Lille : Damlle Louise PLONCQUIN fille et here de feu Maistre Jean, vivant licentié es loix, advocat au conseil d'Arthois, demeurante présentement à Nieppes ; à Estienne DELEPLACE son procur au conseil d'Artois ; cause qu'elle at allencontre de Jacques BECCUT fils et her de feu Guillaume, vivant demt à Lestrem, serment du dit Jacques BECCU, s'il n'est véritable qu'il se seroit porté héritier du dit feu Guillaulme son père.

378) Procuracion N° 81 le 11/12/1644 : Guille MEURIN naguères eschevin de St Omer, Damlle Marie DESMARETS sa femme et Catherine DESMARETZ vve de feu Guislain LEROUX, héritiers « par bénéfice d'invente » de feu Anthoinette DUPREY, vve en dernières nopches de feu Jean MOREL, vivante mère aus dits DESMARETZ ; à Mre Hector GODEBERT procur postulant au conseil d'Arthois ; les estats et inventes des biens de la maison mortue d'icelle DUPREY, après son décès faicts par Mre Marcq VINCHENT huissier du dit conseil, à l'instance de Marcq DINOUART, sentence donnée au conseil, à la reqte des dits compans.

379) Procuracion N° 82 le 31/8/1644 à Béthune : Damlle Adrienne DUQUESNOY fille vivante en célibat à Béthune ; à Francois FAUTREL procureur au conseil d'Arthois ; serment de Jacques DELEPLACHE, demt au pais de Lalleue, de reconnoistre une rente.

Joint un autre acte : (Caution) le 2/12/1644 à Lille : Francois DELAIENS bg de Lens, y demt ; caution de Jan DELAIENS son frère, réfugié à Lille ; pooir à Francois FAUTREL procureur au dit conseil.

Joint un autre acte : le 28/11/1644 à Aire : Jenne DEREMETZ vefve de feu Jan TAVERNIER, vivant labourier à Blessy ; à Francois FAUTREL procureur au conseil d'Artois ; et comme mère ayantes le bail de ses enfans mineurs qu'elle olt du dit feu ; cause de mise de fait qu'elle at contre Liévin AUX ENFFANS bailly de Blessy.

380) Procuracion N° 83 le 22/11/1644 à Aire : Martin FRAMERY hoste à Aire ; à Jean LEROY son procur ; cause contre Mre Martin LAIGNE, serment du dit LAIGNE, s'il ne luy doibt une somme.

381) Procuracion N° 84 le 5/4/1644 à Le Venthie : Margte HERENG vve de feu Jehan GUILLEBERT ; somme que luy prétend Pier GALLOIS ; compte avecq le dit GALLOIS, luy estoit redevable d'une paire de soulliers ; pooir à Jehan BEHAGHUE son pr, en la cause contre le dit GALLOIS.

382) Procuracion N° 85 le 5/2/1644 à Le Venthie : Guillaume DILLIES (*D'ILLYES*) huissier du conseil d'Arthois, de la résidence de Le Venthie, y demt ; à Estienne DELEPLACE son procureur à St Omer ; cause de Jean PILLIZE, contre Margueritte HERENG de Le Venthie, caution pour le dit PILLIZE.

383) Procuracion N° 86 le 27/1/1644 à Béthune : André BATAILLE argentier de Béthune et recepveur de la pauvreté du dit lieu ; à Francois FAUTREL procureur au conseil d'Artois ; caution des pauvres de Béthune, somme adiugé aus dits pauvres à la distribution des immoebles vendus par Baulduin BEHAREL et Gouslanie ? LEFEBVRE sa femme.

384) Procuracion N° 87 le 28/1/1644 à Le Venthie : Jacques et Pierre (barré : et Nicollas) LESAIGE frères, enfans et hers de feu Antoine, de Le Venthie ; à Jehan BEHAGUE leur pcureur ; cause contre Jehan DECROIX pcureur, .. des hérits de Jan DUBOIS.

385) Procuracion N° 88 le 5/2/1644 à Béthune : Damlle Jenne DESAUTEUX fille vivante en célibat à Béthune ; à Constantin ANSSART procureur et nottaire à Béthune ; somme à elle deue par Francois DESCAMPS, George FAUVET, George WIGNERON et aultres manans et habitans de Chocques, lettre le 2/11/1641, et autre somme deue, coe aiant droit cédéd de Mre Jan BERNARD pasteur de Chocques, par Chles DESCAMPS, Jacq RUGUET et Jan DESPRETZ de Chocques, par lettre du 17/9 du dit an.

386) Procuracion N° 89 le 5/2/1644 à Béthune : Jean LEGRIS notte roial, naguer eschevin de Béthune, mary de Damlle Anne DOLLENCOURT, fille et here de feu Michel, vivant escuier Sr des Sans, Monchy le Breton ; à Estienne DELEPLACE procur au conseil d'Artois ; cause, en la dite qualité, allencontre de Marguerite FASCON vve de Jean GUASQUERES, Jean DELANNOY, (barré : ...) Nicolas MEAULX et Francoise FASCON sa femme, serment d'iceulx et de Jean QUENNELrelict de Péronne FASCON, Nicolas BIACHE et de *blanc* vve de Francois TONCRY, s'ils ne sont tous propriétaires d'aucuns hérits aians appartenus à déffunct Antoine LECERF et (barré : ...) Marie FASCON sa femme, de tre cy devant acquis par les dits déffuncts LECERF et sa femme, de Mathieu LELEU, tenant à Phles MARSY, aux effans Phles LEGRAIN et à Crestien ROUSSEL, et autre aians tenus à Francois FASCON et à Jean DELANNOY, affectés de rente, de laquelle se prétend la recognoissance par la dite cause.

387) Procuracion N° 90 le 2/5/1644 : Jean STEMME l'aisné, eschevin des viescaires de St Omer, curateur aux biens vaccans par le tspas de Mre André ? DE SENICOURT, vivant pbre, fils et her de Jean DE SENICOURT, à son tspas eschevin de St Omer ; à Mre Engrand FREHAULT procur au conseil d'Artois et Jean Bapte DE GAULTRAN marchand tanneur à St Omer ; d'autant que le dit GAULTRAN est caution du dit compant, .. les debtes qu'il trouvera convenir, debtes que poueuent estre deues aux maisons des dits SENICOURT père et fils.

- 388) Procuration N° 91 le 25/6/1644 à Lille : Messire Fran Comte DE MERODE Chevalier de l'ordre de la Galater, Baron d'Ongnies, Sieur de Cenhagnies ; à Anthoine HERLIN son procureur ; décret de main assize ou mise de fst intenté au conseil d'Artois, en vertu des lettres pattentes obtenues par Messire Ferdinand DE MAUBUS Chevalier Sieur de Sceemdrop, sur la tre et Baronnie d'Ongnies, pour scureté de rente créée par le dit Seigneur comparant, au proffit du dit Sieur de Sceemdrop, par devant Pierre LE BARBIER et Chrofle WILLETON auditeurs du souverain baillage de Lille, le 11/5/1640.
- 389) Procuration N° 92 le 10/6/1644 : Phles DE RENTY escuier Sr de Samblethun, tutteur de Marie Jenne DE BRANDT fille mineure de feu Charles, à son tspas escuier Sr de Courchelles, du fief des Rentes en Tilcques ; à Mre Marcq VINCENT huissier du conseil d'Artois ; establir lieutenant, bailly, amand et eschevins pour déservir la justice fonssiére et vicontiére à la dite Srie des Rentes à Tilcques.
- 390) Procuration (Bail) N° 93 le 13/7/1644 : Damlle Catheline DE PETRAGLE vefve de feu Jacques DAUSQUES escuier, de ceste ville ; Mathieu THIRANT tailleur d'habits en ceste ville et Anne DUCROCQ sa femme ; bail aus dits 2^{nds} une maison en la rue des cuisiniers en ceste ville.
- 391) Procuration N° 94 le 4/3/1644 : Sire Jacques DE HAFFRINGHES, en l'an passé eschevin et lieutenant de maieur de St Omer, mary de Damlle Anthoinette TARTAIRES sa femme, Martin THUILLIER bg rentier en ceste ville, Mre Jacques DE HAFFRINGUES advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Catherine DARREST, les dits Jacques DE HAFFRINGUES 1^{er} compant et THUILLIER tutteurs des enffans mineurs de feu Jacques THUILLIER, vivant argentier de ceste ville, ayans tous droict à la rente créée par Pierre TILTELOUSE et Anthoinette DUSAULTOIR sa femme, et avecq eux Nicolas TITTELOUSE l'aisné, père du dit Pierre, au proffit de Lambert LOEULLEUR et Damlle Jenne TARTAIRES sa femme, passé le 13/12/1629 ; à Franchois FAUTREL procur postulant au conseil d'Artois ; action par les dits compans, et Sire Jacques DARREST, naguères eschevin de ceste ville, mary de la dite Catherine THULLIER sa femme (desquels le dit Mre Jacques DE HAFFRENGUES en at le droit par transport), allencontre de Jan et Nicolas TILTELOUSE, Margte TILTELOUSE vefve de feu Phles MOREL et Marie TILTELOUSE fille à marier.
- 392) Procuration N° 95 le 11/6/1644 : Gillis DE BOUYE (*DE BOEYE*) bg marchant à St Omer ; à Jan HERMAN ; accorder l'intérinemet des lres d'indaction obtenues par Messire Marcq DE FIENNES Chlr Viscomte de Fruges, de sa Maté, à charge d'advouer par le dit Sieur la confession du deub au dit constituant, fait par Franchois FAUTREL son procur.
- 393) Procuration N° 96 le 29/10/1644 : Jacques DE LE CREUZE Sr de La Jumelle, demt en ceste ville ; confesse que les tiltres inventoriés après le tspas de feu Bauduin DIDIER, vivant possesseur de la dite Srie de La Jumelle, estans enfermés dans un bahu de cuir bouilly, par luy acheté à la vendition mobiliere fste après le tspas du dit Sr DIDIER, et demeurez en la possession de Jacqlinne PEUVEREL, dénomée exécitrice testamente du dit déffunct ; luy at remis es mains ; ... consentement de Mathieu QUINTOIS mary de Damlle Loise DIDIER, fille unique et héritière du dit feu Sr Bauduin ; ... comme icelle Jacqlinne PEUVREL, at déclaré qu'en la dite qualité d'exécitrice, elle n'at manié, géré les biens du dit feu Bauduin DIDIER, aians Mre Valentin MIELLET comme receveur, avecq luy Noel DAVEROULT comme coéxécuteurs avecq elle du testament du dit feu.
- 394) Procuration N° 96 le 11/3/1644 : Sire Guille DANDEL naguères eschevin de ceste ville ; à Nicollas BAZIN ; comparoir par devant messieurs les président et gens de la chambres des comptes du Roy à Lille, de bien gérer les biens de l'Abbaye de Licques, dévolus à sa Maté par droict de guerres, de la quelle il en at esté pourveu par messeigneurs des finance, par acte du 17/9/1636.
- 395) Procuration N° 97 le 21/4/1644 : Nicolas VANDOLDRE fils Pierre, de Merin, et Charles CALBERNES marchant à Lille, de pnt en ceste ville ; à Jean BEHAGUE procur postulant au conseil d'Artois ; compoir par devant en l'autel de Monsieur le conseiller BOUCHAULT ; ... aulcuns debvoirs .. entre les dits compans et Loys DAUCHEL et sa femme, comme l'en auroit fait au regard de Adrien VANRODDE.
- 396) Procuration N° 98 le 29/3/1644 : Martin DEWERT mre faiseur de batteaux et bg de ceste ville, du Haultpont ; à Jean LEROY son procur ; lettre intemptée au conseil par Jenne DEWERT, contre icelluy compant, ... en ce regard de callomnie...
- 397) Procuration N° 99 le 18/2/1644 : Jean DAUDENFORT mary de Damlle Marie DESGARDINS, rentier en ceste ville ; à Mre Enguerandt FREHAULT procur au conseil d'Artois ; .. il at acquis d'Allard DESGARDINS, son beau père, par son traicté anténuptial, une rente deub par les héritiers de Mre Nicolas DEPIN, vivant apoticaire en ceste ville, .. appel allencontre des héritiers DEPIN.
- 398) Procuration N° 100 le 20/1/1644 : Alexandre LE CHEVALIER Sr des Ribroeux ; à Thomas PUNAN de ceste ville ; somme à luy deue par Loys LE CHEVALIER, arrester les deniers de la vente de la tre et Srie d'Acquen(brone).
- 399) Procuration N° 101 le 1/8/1644 à Le Venthie : Mre Robert JOIRE (*JORRES*) chirurgien à Armentière ; à Jan BEHAGUE de St Omer ; comparoir par devant Monsr le conseiller CUVELLIER à St Omer ; sentence rendue au conseil d'Artois, au procès contre Jacques SEGON greffier de Richebourg, contre Anthoine LECAT.
- 400) Procuration N° 102 le 31/8/1644 à Béthune : Pierre LAMBERT bailly de La Cousture ; à Estienne DELEPLACHE procureur au conseil d'Artois ; serment de Thomas BOULLENGIER, Jan et Pierre BRASSART de La Cousture.
- 401) Procuration N° 103 le 6/8/1644 à Béthune : Messire Chles DE CROIX Chevalier Sieur d'Estrasselles, Herbinghuem, demt au dit Estrasselles ; à Jacques DE CROIX, son frère, escuier Sieur de Buzevieque ; recognoitre la rente créée par le feu Sieur d'Estrasselles, leur père, au proffit de Damlle Jenne DE ZUNEGUEM, cause contre eux, comme héritiers du dit feu Sieur leur père.
- 402) Procuration N° 104 le 21/2/1644 : Guille DANDEL naguères eschevin de St Omer, y demt, mary de Damlle Marie CATY ; à A. SAETHMAN procur au grand conseil de Gand.
- 403) Procuration N° 105 le 10/12/1644 : Marguerite LELOUSTRE vefve de Charles LEFORT, hoste le la maison des « Canouilles » à Aire, cousine de Isabeau LELOUTRE fille à marier de déffunct Guislain LELOUTRE tonnelier, d'icelle ville ; à André LEGRAND fils à marier, d'Aire ; retrait lignagiére, la maison ayant aptenu au dit feu Guislain LELOUTE, séant en la rue de Saint Omer de ceste ville, tenant aux ramparts, escheu par le trespas du dit Guislain à la dite Isabeau, pour le « remettre à la cotte et ligne ».

404) Procuracion N° 106 le 18/11/1644 : (abimé) Sire Phles DE FLANDRE pbre religieux de St Bertin, prévost d'Arcques, administrateur comis par Monsieur le Prêlat d'icelle Abbaye pendant son absence ; à Franchois FAUTREL procureur praticquant au conseil d'Artois ; accorder à Pierre MARGUILLIER la main levée de somme par luy namptie au greffe d'iceluy conseil, à condition de par le dit MARGUILLIER .. Adrien DELATTRE tuteur des enffans de feu Jean CADET.

405) Procuracion N° 107 le 20/9/1644 : Eugène DE NOYELLE Marquis de Lisbourege, Comte de Marles et de Croix, Seigneur de Boncourt, Laires, Cuhem, Le Befvre proche la ville d'Aire ; à Mre Hector GODDEBERT au conseil d'Arthois ; de se joindre avecq Fhois et Noel VISCHERIE ses fermiers, demt au chau du dit Le Befvre, en la cause qu'ils ont allencontre de Sœur Anne DELIGNY religieuse à Aire, comme aussy de sadvouer Chles DE CANLERS de Wittrenes, auroit négocié en qualité de bailly de la terre et Srie du dit Le Befvre et Le Wal, pour ne luy avoir jamais donné aulcune procure, non plus qu'à Mre Anthoine POIDEVIN.

406) Procuracion N° 108 le 11/5/1644 : Eugène CAUCHETEUR naguér eschevin de ceste ville, Damlles Jenne et Antoinette CAUCHETEUR ses sœurs, y demtes ; à Adrien HAUSAULIEZ ; appel faict pour eux par Mre Henry HELLEMANS leur consors, de la sentence rendue le 31/10/1643 au profit de Robet ROBINS, .. conformité d'ordonnance du 26/4 dernier.

407) Procuracion N° 109 le 12/2/1644 : Phles DE RENTY escuier Sr de Samblethun et Damlle Louise DE HOCQUINGHEM ; à Mre Engrand FREHAULT procur au conseil d'Artoi ; main levée du namptissement qu'iceux compans ont fst au conseil, sur exéon fste à leur charge par Jean ROGIER huissier du conseil, à la reqte de Martin CALMON.

408) Procuracion N° 110 le 7/3/1644 : Mre Pierre MACHART escuier, procur gnal du pays et Comté d'Artois, et Eustache MARSILLES Sr de Hegues, exécuteurs testamentaires et administrateurs des biens délaissés par le tspas de Pierre MARSILLES ; à Mre Charle LEGAY procur postulant au grand cseil de sa Maté à Malines.

409) Procuracion N° 111 le 5/2/1644 à Béthune : Jean LEGRIS notte roial, procur et naguér eschevin de Béthune, curateur aux biens de Franchois SAUVAGE fils et her de déffuntz Mre Phles et Damlle Anne SOHIER ; à Estienne DELEPLACE procur au conseil d'Artois ; cause allencont de Jenne LOURME vve de Pierre SERNICLAY, demt présentemt à St Floris, serment d'icelle, après le trespas du dit feu son mary, elle n'at appréhendé les biens d'iceluy.

410) Procuracion N° 112 le 30/6/1644 à Aire : Maurice FOUBERT jh de Rebecque ; à Mre CharlesTOURSEL procur au conseil d'Arthois ; cause contre Robert DESILLY et Marie GERY sa femme, par avant vefve de feu Jehan FOUBERT, sy elle n'at appréhendé les biens du dit feu Jehan FOUBERT.

411) Procuracion N° 113 le 17/12/1644 à Béthune : Antoine ALLEXANDRE adjuant de la ville et guarnison de Béthune et Damlle Franchoise DE FONTAINE sa femme, dems à Béthune ; à Mre Hector GODEBERT procureur au conseil d'Artois ; ... d'hoes et intérests que luy prétend Mre Phles HENART advocat au conseil d'Artyois, à raison des blesses qu'il at receu et dom il inculpe le dit ALLEXANDRE, ordonnance du 15 de ce mois, procès intenté par luy allencontre du dit HEMART, et icelle Franchoisede se constituer caution du dit ALLEXANDRE son mary.

412) Procuracion N° 114 le 19/2/1644 (*bien à St Omer*) : Dame Madame Guislaine DE FRANCE Abbessede de l'église et Abbaye de Nre Dame d'Avesnes lez Arras ; à Anthoine HERLIN son procureur ; mise de faict intentée par Simon DAMBRINES labourier, aux fins d'acquérir par luy droict de bail de la cense et marché de Fresnoy scitué proche de Bailloeuil Sire Bertoult, bail passé par devant nottaires de ce pays d'Artois le 12/1/1644.

413) Procuracion N° 115 le 12/2/1644 : Nicolas LEBLOND labour à Sailly ; à Jean BEHAGUE ; causes sur salles, contre Jean DECROIX procureur au conseil, ayant droict par transport des héritiers de Jean DUBOIS, vivant procur en ce dit conseil, .. n'en debvoir aucune chose.

414) Procuracion N° 116 le 23/1/1644 : Adrien HERINGHUEL labourier, bailly et eschevin de Robecque ; à Anthoine HERLIN son procureur ; caution d'Anthoine CRESPIAN labour et lieuten du Valhuon, pntemt réfugié par la riguoer de la guerre entre les deux couronnes, à Neutbréquin, 2 différents par icelluy CRESPIAN, les 30/10 et 10/11 dern, allencontre de Martin CALMON, Mre Valentin MIELET, Jehan DELAPSONNE, Charles LEROY, Franchoise CRESPIAN sa femme et Mre Marcq VINCENT huissier au conseil.

Ventes 1644 : 50 pièces à Saint-Omer 4^E5/243 :

415) Vente N° 1 le 2/1/1644 « es dits faulxbourgs (de La Barre à Lille), par devant nottaires royaux d'Artois sousignez (BREBION, DE COUBRONNE) y réffugiez, lieu emprunté à cause de la guerre » : Andrieu BACCUE marchand demt pntemt à Lille, fils de feu Lazare, vivant mosnier à Avion ; tesmoigné par Mathieu GRARD bg de Lens, réfugié à Lille et Hubert SAUVAIGE hoste demt es faulxbourgs de « la Barre » à Lille ; à Phles DURIEZ marchand de grains à Lille, et par avant au dit Avion et Louyse FENAIN sa femme ; les mannoir, bois, terres que luy appartient pntemt au dit Avion, le tout imparties allencontre de Rémy BACCUE son frère.

416) Vente N° 2 le 9/5/1644 : Guillaume HOUTHER du Haultpont ; à Marrtin DECUPPER bg marchant es dits faulxbourgs ; la 4éme part d'un vivier nommé « Rotsecarne » et sa part en la terre flottante séant en « Loestbrouck », listant aux hers Jacques DEDONCKERE, à Rolland VANDENBERGHE.

417) Vente N° 3 le 1/12/1644 à La Venthie : Thomas DELEBARRE labourier à La Venthie ; vendu par forme de mortgaige, selon la coustume de ce pays de Lalleue, la maison, grains, estables et aultres édifices avecq le jardin et tres, qu'il at naguér acquis de Pier CHARLET ; à Franchois DELEBARRE, son fré ; Jan COUSTURIER y at quelque droict, par bail.

418) Vente N° 4 le 13/6/1644 : Nicollas DELECOURT bg de ceste ville ; à Andrieu LEFRANCQ molnier des mollins de St Bertin ; une maison en la rue du brusle, tent aux enffans de Jacques DELESPIGNE, à coté de la porte du Rampart.

419) Vente N° 5 le 16/1/1644 : Jean DEGROOTE mary de Jenne DECUPPRE et Pierre BINOT mary de Jacqueminne DECUPPRE, les dits DECUPPRE filles et heres de feus Guérard et de Martinne BECLIN, dems à Bergues St Winock ; à Nicollas VERBREGUE ; tres maresq, ... succédées après leurs dits feus père et mère, scituées au Haultpond, sauf un maretz nommé « mourlaq ».

420) Vente N° 6 le 2/11/1644 : Jacques DEWERT et Guille MONTACQ faiseurs de batteaux, dems es faulxbourg du Hault, por satisfaire aux enffans mineurs de Jean FLANDRIN, de soe qu'ils ont remboursé coe hers de leur dit feu père, icelluy caution de déffunct Antoine FLANDRIN, duquel les dits compans sont hers ; iceux comparans de fournir aus dits mineurs, et vendu à leur proffit, acceptant par Hubert FLANDRIN et Jean MONSTRELET leurs tuteurs ; tres maresques en « Lizelebroucq » au lieu dict « le Kerkelaudt », listant au « Noeuf Fossé », à Péronne DEBAST, à Martin DEBERE, à Hubert MONSTRELET, et tres au dit « Lizelebroucq » au lieu dict « Autervryprey » listant à Hubert FLANDRIN, aux hers Jean FLANDRIN, à Jean MONSTRELET.

421) Vente N° 7 le 2/11/1644 : Jacques DEWERDT et Guille MONTACQ faiseurs de batteaux ; à Hubert FLANDRIN maresquier au Haultpond et en Lizelle ; tres maresq au « Lizelebroucq » au lieu dict « d'Hongrie » list à Jean DECUPPRE, au dit acheteur, à Antoine FLANDRIN fils Noel, à Antoine FLANDRIN fils Nicollas.

422) Vente N° 8 le 9/4/1644 : (très abimé) Noble et (vénérable) personne Jan (DE VITRY) pbre et protonotaire apostolicque penitentier et chanoine .. gradué de l'égle cathédrale de St Omer ; (à) Franchois SCACHT escuier Sieur de Ble..., retacle des chartreux et Damlle Catherine DE VITRY sa femme, niépce et filloeuille au dit Sieur comparant, dems à Furnes pays de Flandres ; .. donne une rente .. par luy donné à la dite .. par son contrat anténuptial avecq .. de Blangel, passé le 18/10/16.. ; des terres, pastures à Warhem chastellenie de Bergue Saint Winocq, occupées par Barbazaniel BERTELOET labour, ... rente hypotecquée sur « le Zaudt Formrelecq ? » scitué à Steenkercke chastellenie de Furnes, créée par Franchois PAUW.. et ses enffans.

423) Vente N° 9 le 9/6/1644 : Jenne DE CANLERS à marier, demte par refuge de Blessy à Aire ; à Jean DE CANLERS mre tailleur d'habits, bg à St Omer et Jenne LAGNEAU sa femme ; jardin séans à Blessy, haboulant aux héritiers Charles ENGUERAND, au maret de Blessy, tenus fonssiérement des chanoines des quatorze d'Aire, un pretz tenu des Rgeux de St Augustin lez Térouane en Blessy, séant à Blessy haboulante à la rivière nommée « le Becque », à Loys LEGRAND, à Antoine DAVROULT, et tre au dit lieu, haboulant à Pierre LECIGNE, au chemin de Serny, à Jean FLAMENG, au fief de Crespin, et autre haboulantes à la voyette d'Estré, aux hers Maistre Willefraud, à Antoine DAVROULT, à Antoine DEMARTES, tenues des rgeux de St Augustin et les autres de la Srie des chanoines du nombre des dix d'Aire nommée « le Buisson de Dame Hauwis ».

424) Vente N° 10 le 24/11/1644 : Adrien MOREL labourier à Wandosme ; au Sieur Francis LAURENS commissaire des vivres à St Omer et Damlle Marie DOCQUEMEVILLE sa femme ; terres : manoir amazé listant aux hoirs Antoine CRETU, aux hoirs Jean BIEN-AIME, à la rue, au jardin cy après, un jardin enclos d'haies vifves, listant aux hoirs du dit Jean BIENAIME, au dit vendeur, aux hoirs Maurice DU MONTHUET, une terre au « Buisson Jean LESUR » listante aux hoirs du dit MONTHUET, aux hoirs Andrieu TASSOU, au chemin quy maisne de Gournay à Renty, terres au lieu nommé « le Creu » listant aux hoirs Blaise POULAIN aux hoirs Ma.. WALLOIS, aux hoirs Bertoult DELIGNY, le tout scitué à Gournay et tenu du Sr du lieu ; faire obliger Anne JOLY sa femme.
Additif le 21/1/1645 : Anne JOLLY femme à Adrien MOREL, at rattiffié.

425) Vente N° 11 le 12/7/1644 : Sœur Jenne LOISEL religieuse non professe du couvent des Sœurs Noires à St Omer ; à Franchois LOISEL, son oncle, de ceste ville ; le 1/3 de maison en ceste ville, nommée « la Vignette », tenant à Eugène CAUCHETEUR, aux vefve et hoirs Jan HENDRICK, aux ramparts, estant sur le grand marché d'icelle ville, sa part en preys à Arcques.

426) Vente N° 12 le 6/4/1644 : Pierre BRUCHET de Tilques et Anne LECLERCQ sa femme ; à (barré : Jan) Franchois DELATTRE de Tilques ; terre séant « desoub le chemin d'Ardre » listant aux ayans cause de Jan DELEHAYE, aux héritiers Jacques DELATTRE, aboutant au chemin d'Ardre, aux héritiers Jan CAPPET, tenus de Monseigneur le Comte de Vertain à cause de sa Srie de Tilques.

427) Vente N° 13 le 19/3/1644 : Jean FOLQUE réfugié de Tatinghem en ceste ville à cause de la guerre ; à Jean BARBIER boulengier en ceste ville et Franchoise COMETTE sa femme ; tres à Tatinghem au lieu nommé « le Winque », listant aux héritiers Jean DUBUR, aux héritiers Charles TETELAINE, about aux tres de Jean BOUVERNE, à « l'Hermitière ».

428) Vente N° 14 le 18/4/1644 : Martin DEWERT bg et mre faiseur de batteaux au Hault Pond, relict de feu Marie DE DONCKERE, et père des enffans qu'il at retenu d'elle, pour subvenir aux debtes passives de la maison mortuaire de la dite feu ; à Martin DEBEER bg maresquier en Lizele ; une 7ème part en pasture scituée en « Lizelebroucq » noé « le Batteman », indivis, escheu à la dite Marie après le trespas de Jacques DONCKERE son père.

429) Vente N° 15 le 13/8/1644 : Damlle Franchoise LANSEL vefve de feu Mre Pierre DUCHASTEL, vivant apoticaire et eschevin des dix jurés por la communauté de ceste ville, por faire paiement à Damlles Barbe, Anne, Jossine, Marie et Louyse DUCHASTEL ses filles qu'elle olt du dit feu, en leurs biens de ce qu'il leur touche du rachapt mobiliare escheu après le trespas du dit feu Mre Pierre leur père ; au proffit de ses dites filles, acceptant par les dites Barbe, Anne, Marie et Louyse et pour la dite Jossine ; une maison scituée sur le viel marchié de ceste ville, où elle est pntement demte, tenant à la maison apte aux héritiers de feu grande mère PASCHAL ; une rente créée par Anthoine DUHAUTOYE bg de ceste ville et feu Jenne GEUZERE sa femme, passée le 24/4/1634 ; une rente créée par Wallerand MOREL et Nicolle DELENEE sa femme, à la caution de Jean LECONTE l'aisné fils Hubert, le 30/6/1634 ; rente deue par Damlle Marie Jenne DE CUPPRE vefve de feu le Sr de Piermont, demte à Bergue St Winocq, lettres en langue thioise le *blanc* ; la marchandise à usage d'apoticaire estant en sa boutique.

430) Vente N° 16 le 13/2/1644 : Gilliette et Jacqueline DELEHELLE, sœurs, vves, la dite Gilliette de Nicollas BOUSHOVE et la dite Jacqlinne en dernières nopces de Bauduin SEMET, dems à Serques, et pour les descharger de rente ; contrat passé par Mre Jacques CADET pbre, pasteur de Serques, leur at passé ; du gré et consentemt de Chles DORE (barré : et Nicolle BOUSTESCHOVE sa femme), Jean BOUTESCHOVE, Louis BOUSCHOVE et Noel BOUSCHOVE leurs fils (barré : et fille) ; au proffit du dit pasteur, jardin et mannoir jadis amazé, enclos de hayes vifves à Serques, nommé « le Dranesart », list aux hers Jean DELEHELLE, aux ayans cause de Bauduin SEMET, aus dites vendresses, aux hers Fhois SEMET, jardin au dit lieu, list à la rue quy maisne de l'égle au « Bas Cornet », jardin au dit lieu list aux hers Fhois DESMET, aux ayans cause de Bauduin DESMET, lesquelles appartiennent en toute propriété à la dite Gilliette, tant par succession de feu Magle STAES sa mère, et d'acquisition qu'elle at fste de feu Jean DELEHELLE son frère, jardin, mannoir au dit lieu enclos de vifves hayes, escheu à icelle Jacqlinne, par le tspas de la dite Magle STAES sa mère, list aux hers Fhois DE SEMET, le tout tenu de la Srie de Liques appartient au Sr d'Arcquin.. ; tre maresque au « Scarre », list aux hers Jean DELEHELLE, à la rivière, tenu de la Srie de Mourquinne, et au « Wal » about aux hers HEUBLE, aux hers Fhois DE SEMET, tenu de la Srie de La Jumelle, et une tenue de la régalle de Terbanne scituée à Serques, listant à Pierre CAUCHETEUR, aux hers Jean ROLLAND. *Additif le 15/7/1645 : Mre Jacq CADEL ; déclare Jacques VASSEUR labour à Tilcq, son commande, pour une tre du dit contrat, scituée au « Wal », about aux hers HEUBLE.*

- 431) Vente N° 17 le 26/4/1644 : Jérôme DELANNOY labour à Clarcq et Marie LEGAY sa femme ; à Pierre LEGAY labour à Cléty ; terre à jardinage à Cléty, tenu du Sr de Nielles Seigneur de Cléty, listant à Jean MECQUIGNON, à Jean BRASSART, à la rue quy maisne de Cléty à Dohem.
- 432) Vente N° 18 le 13/10/1644 : Guille, Marcq, Andrieuse et Jenne BROCCQUE et pour Eustache BROCCQUE leur frère mineur, tous enfans et hers de Margte VIELART, vve à son tspas de feu Marcq BROCCQUE ; à Jean VOLSEPET labour réfugié de Tatinghem en ceste ville et Margte BIENAIME sa femme ; une maison en la rue des bouchiers haulte, tent à Robert MAIHEU, aboutant aux hers feu Jacques MICHIELS.
- 433) Vente N° 19 le 14/2/1644 : Simon NONCLE demt présentemt à Werdrecq et Marie FRANCOIS sa femme ; à Jean WOLSEPET labour demt par refue de Tatinghem en ceste ville, et Margte BIENAIME sa femme ; tres à Tatinghem au lieu nommé « Bressart », listant au presbiter de Tatinghem, aux Péres Chartreux, à « la vallée des Repenties », et autre au lieu nommé « le Courtecranche » list à Monsieur de Blendecq, à Adrien PORCQ et cohéritiers, aux Péres Jésuites.
- 434) Vente N° 20 le 13/7/1644 : Eustaes DE (barré : DONKERE) VANDENBOSQUE fils Marcq, bg du Haultpont, Eustaes VANDENBOSQUE (*Staes VANDENBUSSCHE*) fils Michiel et de Marie MAES, agé de 19 ans, et Jacqueline VANDENBOSQUE fille du dit Michiel, agée de 22 ans ; à Nicolas MARCOTTE bg marchand brasseur en ceste ville ; moictié de terre, dont icelle moictié aptient à André DE MOLLE, scituée en « Lest », tenue de la Srie d'Allenbroucq, listant au dit DE MOLLE, aux hers Jean SCETTE, à Jean DELAPERSONNE à cause de sa femme, aux terres de l'église du Lart, provenant de Catherine DEGRAVE vve de Laurent DE MAES, leur mère grande ; iceluy Eustaes VANDENBOSQUE fils Marcq, et coe tutteur des susnomés et avecq eux Nicolas VANDENBOSQUE.
- 435) Vente N° 21 le 15/1/1644 : Wallerand BOUVERNE labour à Nortcarne et Péronne FOLQUE sa femme ; à Jean WOLSPET réfugié en ceste ville de Tatinghem et Margte BIENAIME sa femme ; la part en un manoir, cy devant amazé, scitué à Tatinghem, dévolu à la dite Péronne par le tspas de Marie COLMAN sa mère, Gilles et Simon FOLQUE ses frères, vers la grande rue quy maisne de Tatinghem à l'église de Tatinghem, et à une rue nommée « la Ruellette », listant aux Chartreux, à Flourent HOVELT.
- 436) Vente N° 22 le 22/1/1644 : Charles DERISBOURCG bg marchand brasseur en ceste ville et Damlle Marie DOLLE sa femme, Damlles Jenne DOLLE vefve de feu Andrieu GILLOCOQ et Magdelaine DOLLE vefve de feu Francois PRUVOST, Guille, Catherine, Isabeau et Anne DOLLE encore à marier, tous les dits DOLLE hers de à pnt déffunct Guille BROCCQUET leur père grand, (barré : et Clémence SELINCART ? jf non mariée en ceste ville, aiant droict sur les tres cy après) ; à Jacques MORTAINE bg caron en ceste ville, et Anne CAROULLE sa femme ; tres scituées à Bilques, au lieu nommé « le Padehoucq », listant aux hoirs Jacques FOUBE, à David FEBVRIER.
- 437) Vente N° 23 le 8/3/1644 « à St Omer ville d'Arts, au quartier de la Flandre » : Francois PALLET fils Jacq et de Magdelaine MONDET, origine de la paroisse de Sarre en la Waldotte pays de Savoie, pntemt marié et domicilié en ceste ville passées longues années, à cause de son age et la grande distance des lieux ; à Pantaléon BRANCHY de Presainctdidier Ducé d'Aoust, mandemt de Valdingues, aussy savoiant, origine du dit lieu ; droict dévolu en une grange, estable et une vigne y contigue au dit Sarre, tenant à « la Charrière », item en l'héritage provenant de ses père et mère, item en la vigne nommée « la Granette » tenant au rue quy conduit les eaves dans le chasteau du dit Sarre, un prey nommé « la Charrière », autre prey nommé « le Prey du chastinier », une vigne nommée « Ouberio », la part dévolue par droict successif de ses père et mère ou autres parents au dit Sarre.
- 438) Vente N° 24 le 3/7/1644 : Thomas PLAIOU de ceste ville ; à Jean ALLOYE (*ALHOIE*) et Jean NOEUFVERUE de ceste ville ; 1/3 des advestures sur des tres, dont les 2 autres aptiennent aus dits 2^{nds} comans, qu'ils tiennent en louage de SPELLEMAN mary de la vve Gilles VAN OUTOINE ?
- 439) Vente N° 25 le 4/2/1644 : Pierre DUBIETS marchand à Armentier ; Luchien PLAIOU bailliy de la terre et Srie de Beusne, aiant droict par tsport du contenu cy après d'Oudart MAUGRE de ceste ville : « Oudart MAUGRE bg de ceste ville, à Luchien PLAIOU bailliy de la terre et Srie de Beusne, en contrat de vente detre scituée à Wavrans, content lettres obligatoires que doibvent Guille VERMETS et Pierre DUBIETS, le dit contrat es mains d'Emond RUFFIN sergent à cheval du baille de St Omer » ; tsporte au dit PLAIOU, une cédulle au proffit du dit compant, par Robert LEGAY, que le dit MAUGRE at receu du dit PLAIOU, cédulle du 17/8/1643 ; ... contrat acquis du dit MAUGRE de vente de tres à Wavrans, le 2/2/1643...
- 440) Vente N° 26 le 20/9/1644 : Francois QUEVAL fils her de feu Gilles, vivant notaire Royal de ceste résidence, émancipé par acte du 29/10/1643 signé : MICHIELS ; redevable à Damlle Isabeau DELATTRE vve du dit Gilles, ses père et mère, pour payemt de 2 années de table qu'il at esté demt à Tournay, et de 2 années à Bergue St Winocq, dont la dite Damlle luy at fait advance ; au proffit de sa dite mère ; le droict successif : une 5^{ème} part en tres, escheu par le tspas de son dit père, en conformité du partage fait avecq Damlle Jenne QUEVAL sa tante paternelle, à Bilques le 28/3/1637, par le Sr Jean DELATTRE licen es loix et Jean CLAIRBOULT, lors tutteurs du dit compant, droict es terres reprins par le lot « A » du partage amiable fait par le dit feu Gilles avecq la dite Damlle Jenne QUEVAL tante du compant, le 27/5/1631 séans es troirs de Salpruwicq et St Martin au Lart ; pour la dite Damlle DELATTRE sa mère, alencontre de ses autres enfans qu'elle olt du dit QUEVAL cohers du dit compant.
- 441) Vente N° 27 le 4/1/1644 : Jean JACOB marchand à St Omer, natif du villaige d'Endrou en la Valdode pays de Savoye, pour subvenir aux urgentes nécessités de la maladie de laqle il se trouve pntement affligé ; et pour satisfaire à Pantaléon BRANCHE demt à Prasenedy en la Valedote pays de Savoye, de somme receu de luy ; au dit Pantaléon, le droict allencontre d'Estienne et Antoine JACOB ses frères, es tres, vignes à eulx dévolus et escheus après les tspas de leurs feus père et mère, ... maison tribunnale au bourg de Mourghe au dit pays de Savoye, et à juges Monsieur BOUTTEL bailliy gnal de La Valdote au dit pays.
- 442) Vente N° 28 le 29/3/1644 : Anthoine SALIGO fils et her de feu Franchois, de Tramcourt ; à Mre Joachim CAILLIER jh à marier de ceste ville de St Omer ; manoir non amazé situé au « Petit Mazinchel » enclavement du dit Tramcourt, listant aux hers Jan DOUZINEL, à Loys THELIER, à Loys CAILLIER, à Phles MACQUET, autre listant aux hers Jan TASSON, au Sr CAVREL ; avecq luy Fran SALIGOT son frère, comme caon.

443) Vente N° 29 le 16/2/1644 : Martin DEWERT bg mre faiseur de batteaux demt hors la porte du Haultpont, et comme père de ses enfants qu'il olt de Marie DEDONCKERE sa femme ; pour le paiement des debtes passives deubes par la maison mortuaire d'icelle Marie sa femme ; Bertin DONCKERE fils Jacques, at passé obligacon ce jourd'huy au proffit du dit DEWERT ; au proffit du dit Bertin DEDONCKERE ; 2 parts en 12 en une maison, jardin, estable et autres édifice, situé hors la 2ème porte du Haultpont, nommée « la Vielle Couronne », listant à Marand BERNARD, au dit acheteur, à la rivière d'A, aux hers Hubert DEGRAVE, dont l'une provient de la succession de Jacques DONCKERE, père à la dite Marie, et l'autre acquise par le dit DEWERT et sa femme, de Martin DEBEER et sa femme.

444) Vente N° 30 le 4/7/1644 : Jean LEWINTRE de Capelle réfugié en Coiecques (barré : et Marie RACHY sa femme) ; un service sollempnel à l'intention de feu Marcq LEWINTRE leur frère ; coultage à Liévin COURTIN ; à Mre Jean LHOIRE pbre pasteur du dit Capelle ; tre au dit Capelle au lieu dict « la Marlière », listant aux cohers du vendeur, au Sr de Capelle, au chemin de Tervanne, tenu dudit Sr.

445) Vente N° 31 le 25/4/1644 : Jean THIEULLIER et Jean DEMARTHE, tous 2 labours au Maisnil Dohem ; à Noble et vénérable psoe Jean DE VITTRY pbre pénitentier et chanoine de l'égle cathédrale de St Omer ; tres au dit Maisnil Dohem troir de St Martin, au lieu dict « Platon » tenu de Monsgr le Rme Evesq de St Omer à cause de sa dite Evesché, listant à Pasquier LEFEBVRE, aux vve et hoirs de Jean QUEVAL, aux hers Jacques ALHOYE, et la 2nde vers le dit LEFEBVRE, aux hers Grégoire DELEPOUVE et autres, aboutant aus dits hers Jacques ALHOYE.

446) Vente N° 32 le 9/5/1644 : Jacques DANIEL lieuten de Rely ; serment par Nicollas PLANCHON sergeant de Rely et Nicollas BRUCHET ; à Phles DANIEL de ceste ville, son frère ; tre à Ligny, tenu de Madame d'Inglebertà cause de sa tre et Srie de Staple qu'elle at à Rely, listant aux hoirs Andrieu DELANNOY, à Pierre DELEMOTTE, aboutant à Leurens FONTAINE, « suivre sa cotte et ligne » ; dénommant son procur de Simon FARDEL d'Aire.

447) Vente N° 33 le 13/3/1644 : (abimé) Robert PRUVOST fils feu .. labourier à Hellefault ; Jacques BULO et Fiacre STEMBRE, témoins ; à Nicolas MARCOTTE bg marchand brasseur en ceste ville ; terre (barré : à Hellefault) à Heuringh au lieu nomé « Canteraine », listant à Michiel ROBERT, aux vve et hoirs Estienne FONTAINE, à Mre .. LEBORGNE, tenus du Comte de Morbeque à cause de sa Srie qu'il at en Heuringhem.

448) Vente N° 34 le 24/10/1644 « au Chau d'Ongnies » : Hault et Illustre Seigneur Messire Francois Comte DE MERODES Chevalier de l'ordre de la Calatrane, Baron de Frentze et du Saint Empire, Seigneur d'Ongnies, Wahagniel, Yoncholt, gentilhomme de la bouche du Roy ; affirmé es mains des nottaires Royaux d'Arthois, résident à Carvins, serment presté par Maistre Nicollas ISAMBART pbre chapelain d'Ongnies et Lambert WEVEREL du dit lieu ; à Francois BRETTEL Sr de Rynnisek, La Cocquerye, chef moderne des eschevins de la ville de Douay ; terre au Petit Cuinchy lez Cuinchy Bauduin, tenues en fief du Seigr Visconte de Lières, à raison de sa terre et Seigneurie d'Avion bailliage et juridiction de Lens, présentement occupées par bail, par Pierre DENYS laboureur à Douay, bail passé à Lille le 6/7/1644.

449) Vente N° 35 le 21/5/1644 : Jean LABITTE (barré : labour) baillly du Sr d'Hauquincourt et autres, fils et her féodal de feu Louis ; à Vincent DELEBARRE réfugié en ceste ville de Febvin ; le dit 2nd de payer en acquit du dit compt, à Jean PETIT marchand grossier en ceste ville, pour avoir main levée de sa psoe, arrestée es prisons de ceste ville, à la reqte d'icelluy PETIT ; au dit 2nd, un fief Srial se consistant en Srie Viscomtière, avecq disme au troir de Coupelles Vieilles, escheu au dit vendeur par le tspas du dit feu Loys son père, coe l'ayant acquis de Denis DARRE fils Hugues et Marie BIENAYMEE, par contrat à Aire le 9/2/1640.

450) Vente N° 36 le 6/1/1644 : Charles MARISSAL notaire Roial de cete résidence et Jenne LEDREUX sa femme ; serment par Nicolas MARCOTTE ET Abraham GOUGELOT de ceste ville ; à Anne SALMON jf non mariée de ceste ville ; terres, jardin à Baienghem lez Esperlecques, tenues en fief de la Srie de Tournehem, un manoir et jardin entouré de hayes vives, au dit Baienghem listant aux hers Jacques ROU... , hers Jean HIELLE, à la rue quy maisne de Baien à St Omer, aux hers Jacquemenne DUBOIS ; autre terre au dit Baienghem, aboutant au petit chemin quy maisne de Baienghem à Mentque, à Jean ZEGRES : autre tre au dit Baienghem, listant aux hers Jean MASSEMIN à cause de sa femme, aux hers Jean ZEGRES ; le tout provenant du chef du dit MARISSAL à cause de feu Charles MARISSAL son père.

451) Vente N° 37 le 25/2/1644 à Aire : Jan CATIN caron et Anthoinette DELIGNY sa femme, dems aux fauxbourgs d'Arras en ceste ville, Jacques DELIGNY jh à marier et Jenne DELIGNY vefve de Jacques BEAURAINS de Lambres, (barré : les dits DELIGNY frères et sœurs et hers de feu Gabriel DELIGNY, vivant demt au dit Lambres) ; obligation passée par Gabriel DELIGNY leur frère, le 4/11/1636 au proffit d'Anthoine WICCART, à pnt petit baillly de Saint Omer, ils en auroient esté condamnés en la recognoissance ; serment de Mathias FROIDEVAL marchand drapier à Aire et (barré : de Pierre DUFLOS hoste) Fhois DELEFLIE praticien en ceste ville ; au dit WICCART, au moien de l'acquit et descharge des sommes susdites ; tre à Lambres, listant aux héritiers Adrien LOUCHART, au Sieur du Broeuq, au chemin quy maisne à « Coppe Goeulle », tenu du Sieur (barré : de Catris) du Nattoy, et procédans à la dite comparante de son patrimoine ; pour le dit Anthoine WICCART et Damlle Magdelaine PAIELLE sa femme.

452) Vente N° 38 le 28/12/1644 : Laurence CRACHET vve de Pierre BILQUES, vivant lieuten d'une compagnie de chevaux soub la charge du Sr Capne Antoine DE BONCOURT, à pnt réformé, demte pntem à Hervarre paroisse de St Martin lez Fauquenbergues ; serment par Mre Jacq DELELOE réfugié en ceste ville de Renty et Marcq DUCROCQ aussy y demt ; à Jean REMON lieuten d'une compagnie de chevaux cuiraciers soub la charge du Sgrn Comte de Waroux au service de sa Maté, de pnt en guernison à Avesnes ; tres, fief, dont la contre partie appartient au dit Sr acheteur, situées au lieu nommée « le Fillieul », tenue de Messieurs les Abbé religieux et couvent de St Bertin, provent de feu Jacq CRACHET, vivant baillly de Noircarmes, au troir de Quelmes, list aux hers du Sr de Noeufprez, aux hers Phles DESGARDINS, about à Guérard ROLANDT par sa femme.

453) Vente N° 39 le 14/5/1644 : Marie CARTON vefve de Jehan PATIN, d'Averoult, demt en ceste ville ; somme qu'elle doit à Nicollas MORONVAL, de 3 rentes constituées par les dits PATIN et sa femme ; .. pour contourner au pffit de la chapelle d'Averoult, aux messes de Ste Anne et St Anthoine ; au pffit du dit MORONVAL ; tres scituées à Faulquembergues, Mecques St Liévin ; la 1^{ere} au lieu nommé « le Parcquet de Franche » listant aux hoirs Anthoinette DUFLOS, aux hoirs Jehan ROLLANDT, aux hoirs Jehan THIEULLIER, tenu des Srs de Faulquembergues ; la 2ème tenu de « Warnecke » listant aux hoirs du dit Jehan ROLANDT, à Jehan CAPEL, au « Parcquet Maret » ; la 3ème au « Parcquet Wauldoix » about aux enfants du dit DE MORONVAL, tenu de la Srie de Dohem.

- 454) Vente N° 40 le 4/5/1644 à Aire : Anthoinne FOURDIN licentier es loix, Sr de Lespinoy ; juré par Hughues HURTEVENT greffier du bailliage d'Aire et Nicolas PLANCHON sergent de Rely, tesmoins ; à Phles COCUD labourier à Ligny ; terre séante entre le chemin à Rely et Ligny, tenu de la Srie de Stappe, listante à Jan MERCHIER, à Wallerand ACCART, about vers la voyette de Ligny, et « aux Hayes » de Ligny, listant à la femme de George DUPOND, à Denys CADART, à Adrien DUTAILLY, tenu de la Srie de Cahen à Ligny, le tout procédant au dit comparant de son patrimoine et de l'acqueste de feu Hughues FOURDIN eschevin de ceste ville, son père, quy at acquis par achapt (barré : d'Anthoine FOURDIN) de Phles DUCROCQ, et de Nicolas NOEL ; les dites terres pour Marie Magdelaine COCUD, fille en bas age du dit Phles, qu'il olt d'Anthoinette HURTEVENT, en « tenant la cotte et ligne » d'icelle Marie Magdelaine, comme cousine au dit comparant, que sy elle venoit à décéder sans enfant, les héritages retourneront au dit Phles COCUD son père, ou à ses héritiers, pour estre les deniers procédans de la vente des immoebles de son patrimoine, qu'il at fait au jourd'huy.
- 455) Vente N° 41 le 30/1/1644 : Catherine L'HOIRE vefve en dernières nopces de Jean Bapte SEGHN ; à Pierre D'HAFFRINGUES, son genre, et Anne SEGHN sa femme ; une maison en la rue dicte vulgairement *blanc*, tenant à la porte de derière de la maison et hostellerie où pend pour enseigne « l'effigie de Monsr St Andrieu », à la maison de « l'Asne Aveugle » ; la dite compte s'at réservé sa vie durante, une petite maisonnette incorporé en celle cy dessus, por y loger ses soldats, por après son tpsas retourner au dit D'HAFFRINGUES.
- 456) Vente N° 42 le 15/2/1644 : Jan et Damlle Anthoinette LEGAY, joesnes gens à marier, enfans et hers de feu Mre Adrien, vivant eschevin de ceste ville, et le dit Jan en qualité de tutteur d'Eustace et Adrien Francois LEGAY ses frères mineurs ; rente que leur at créée ce jourd'huy Pierre DELANNOY bg chappelier en ceste ville et Marie DELATTRE sa femme ; aus dits DELANNOY et sa femme ; une maison situé en la tenne rue haulte, listant à la Halle eschevinale de ceste ville, aux hers Jan TAVERNIER, par derière à la court de ceste ville.
- 457) Vente N° 43 le 5/6/1644 à Aire : Adrien WALLART fils et her de Jean et Marie DELATTRE, de Fontenes ; à Robert MONTIGNY et Barbe RONVIN sa femme ; un prey scitué à Fontenes, allencont de Marie WALLART, sœur et cohéritière du dit comparant, about à George HERMAND, au maret, list aux hoirs Nicolas MATON, tenu de la Srie de Fontenes ; terre à Norren, about aux hoirs Denis LEBORGNE, aus dits chaptours, aux terres de l'Abbaie de Han, tenu de la Srie de Waringhem ; le tout procédant au dit comparant de son patrimoine.
- 458) Vente N° 44 le 7/11/1644 : Xpian JOMART mre chirurgien en ceste ville ; Jean DEMARTHE (barré : joe fils à marier) soldat de la compnie de Monseigneur le Viconte de Lières Gouverneur de ceste ville ; le dit JOMART avoir promis curer et médicamenter le dit 2nd compt, de la blesse qu'il at receu passée 6 sepmaines au Chau d'Arcques, et payer la nourriture aux relligieuses de l'hospital de St Jean, depuis l'entrée d'icelluy jusques à sa sortie, ou mort ; le dit 2nd compt, vend au proffit du dit JOMART ; le droit et action, telle ¼ escheu par le tpsas de Jean THIEULLIER son oncle.
- 459) Vente N° 45 le 21/4/1644 : Mre Nicolas CARPENTIER arpenteur juré au pays d'Artois et Balduinne GHEREBRAT sa femme ; à Jean BOURGEOIS marchand brasseur et Marie DUDAN sa femme ; tres à Acquin, tenues de Messieurs les Relligieux, couvent et prélat de l'église et Abbaye de St Bertin, à cause de leur Srie d'Acquin, listant aux hoirs Jérôme ALIAME, aux hers Jean LAMBERT, à Louys ROBBE, à « la Fosse aux Renards », et terre dit « la Coutture d'embas » list à Jean BRICHE, à Mre Jean DE REMINGUEM, about au chemin « du Tieullet » allant d'Acquin à Leumbres, qu'ils ont acquis de Nicolas FASQUEL et Catherine VOISINNE sa femme, le 2/10/1640.
- 460) Vente N° 46 le 13/2/1644 : Maurice MACDONNEL capne Irlandois réformé et Damlle Isabelle ZENNEQUIN sa femme ; à Jean MAILLIART cuisinier demt à « l'écluse » au fauxbourgs de Dunckerke ; terre à prendre et à choisir par le dit MAILLIART, entre toutes celles dévolues à la dite Damlle compante, par le tpsas de Anne DE COCQUEMPOT, vivante femme au Sr de Wilquin, icelles scituées à Remilly.
- 461) Vente N° 48 le 14/7/1644 : Jean BRICHE hostelain en ceste ville et Catherinne LELEU sa femme ; à Oudard SAGO bg marchand brasseur en ceste ville, et Marie MARRA.. (*nda : MARCOTTE ?*) sa femme ; la moictié de maison scituée en « la Repestraete » en ceste ville de St Omer, tenant à Jean HANICOTTE, à Pierre LOSINGO.
- 462) Vente N° 49 le 8/4/1644 : Francois DEVAUX escuier Sr Desmoucron, de Vouppe, demt à St Omer ; « denier » à Damlle Louise DEVAUX sœur au dit compant ; au Sr Jean BECART marchant à St Omer ; tres, fief, à Renescure derière le chasteau du dit lieu, listant à la rue menante de Hazebrouck à St Omer.
- 463) Vente N° 50 le 13/6/1644 : Hubert MERLEN l'aisné, bg de ceste ville (barré : eschevin des dix jurés pour la comunaulté d'icelle) ; à Adrien DUFRESNE mre cousturier en ceste ville et Anne DELEPIERRE sa femme ; une maison séante en ceste ville en la rue du mortier, listant à Jean NEPVEU, à Marcq DENUART et par derière à Charles VANDENDRIESSCHE.
- 464) Vente N° 51 le 12/10/1644 : Loys LIOT Sr de Guselinguem, de ceste ville ; cassation du contrat de vente du jardin cy après fst au prouffict de Jacq LIOT Sr du Wal, adcat au conseil d'Arts ; à Gérard ROLLANDT labour à Sercques ; le dit jardin séant au hameau de « Zudrove » poisse de Sercques, enclos de hayes, listant aux hers Mathieu LIOT, quy ont la moictié de la haye, aux hers Jacques DROGUERIE, aux hers Jacq DUBUISSON, tenu de Messieurs les doyen et chapre de la cathédralle de ceste ville.

Conventions 1644 : 42 pièces à Saint-Omer 4^E5/243 :

465) Convention N° 1 le 11/7/1644 : Pierre LEJOSNE bg marchand de grains en ceste ville ; Thomas PLAIOUL bg et labour ; « différent » et procès apparans entre eux, touchant la despouille de bled sur des terres es fauxbours de Ste Croix, prins à ferme par le dit LEJOSNE des officiers du Comte de Ste Aldegonde, qu'icelluy PLAIOUL contendoit aussy en jouir au mesme tiltre, ... icelluy LEJOSNE at fait à Michiel CAZIER, au nom d'icelluy PLAIOUL...

466) Convention N° 2 le 8/2/1644 : Barbe HANNE fille à marier de Francois et de feu Marie PEPLUT, de Lares, certifié par le dit Francois HANNE ; la dite feu Marie PEPLUT mère d'icelle 1^{ere} comparante, auroit par son testam par elle fst et passé par dvt (barré : Sébastien HANNE) Chles HERMAN pasteur du dit Larres, Mre Sébastien HANNE et Pierre PERSONNE du dit Lares, le 18/8/1642, icelle feu avoit donné à la dite HANNE sa fille, sa maison d'Aire, séante sur le rivage, et la dite maison après le décès de la dite Marie PEPLUT, se trouvoit chargé de 2 rentes affectés sur la dite maison, une au proffit de Nicollas BLAU, en qualité d'héritier de feu son père, les quelles rentes ont esté créées par les père et mère grands de la dite testatrice, descharge qu'a promis faire le Sieur Guille PIRA cornette de la compagnie du Sieur Capne LAHAULT, tenant garnison à St Omer et Damlle Margte PEPLUT sa femme ; les dits Barbe et Francois HANNE son père, vendu, cède au proffit du dit Sieur PIRA et sa femme, à la charge du bail qu'en at Mathieu TURQUET.

467) Convention (Bail) N° 3 le 22/12/1644 : Anthoine DUSAULTOIR et Jean LARDEUR tuteurs des enfans de feuz Jean DUSAULTOIR ; Anselme MARTIN vve de Fremin FICHAU, de ceste ville ; louage à la dite 2^{nde} compante, une cave desoub de la maison quy fut et aptient au dit feu DUSAULTOIR, scituée en la grosse rue basse.

(Un acte sans N°) le 7/9/1644 : Anthoine BOITEL serviteur domestique de laboeur à Jacques GUILLEMIN ; Pasquier, Jacques et Guille FERNAGUT, tous pnts en ceste ville ; le dit BOITEL, du gré et consentem du dit GUILLEMIN, de labourer des terres à Heuringhem.

468) Convention N° 4 le 22/12/1644 : Mre Jacques LEFEBVRE, Francois HARDY, Anthoine DELANNOY, Pierre DUBOIS tous marchans en ceste ville ; Jean et Anthoine BEHAGUE frères, charthons en ceste ville ; les dits 2^{nds} de charier tout le bois que les 1^{ers} compans ont accepté du Sr Viscomte de Fruges, au bois d'Esquerdes.

469) Convention N° 5 le 15/6/1644 : Jacques LEFEBVRE marchand en ceste ville ; Grigoire FASQUEL charton en ceste ville ; le dit FASQUEL promis amener en ceste ville, avecq sa beste chevaline et charrette, les advestures de bled, avoisne ... que le dit LEFEBVRE a droict de lever sur la disme de Blendecque, aptent au couvent de Ste Colombe en Blendecque.

470) Convention N° 6 le 4/5/1644 : Eustace COUSTURE et George DELATTRE bgs en ceste ville, tuteurs des enfns mineurs et hers de feu Francois DUCROCQ et Isabeau COUSTURE vve d'icelluy ; Damlle Anne LIOT fille à marier, Mre Jacques LIOT Sr du Wal, adcat au conseil d'Artois et eschevin de ceste ville, et pour leurs cohéritiers de feuz Syre Jean LIOT l'ainné, vivant à son tour eschevin d'icelle ; accord entre eux y olt un an, touchant le changem du chemin entre de la pasture appartient à la maison mortue du dit DUCROCQ, séant proche « la porte du Brulle » de ceste ville, listant aus dits hers LIOT, quy traversoit une terre appartenant aus dits héritiers ... pour l'érection d'un nouveau pont qu'il at convenu faire.

471) Convention N° 7 le 5/10/1644 : Adrien DELATTRE mre tonnelier à St Omer, tutteur de Jean CADET fils mineur de feu Jean qu'il olt d'Anthoinette CALMON sa femme ; Pierre MARSQUILLY moisnier en ceste ville ; somme namptis par le dit MARQUILLY, au conseil d'Artois, par le dit DELATTRE et Martin CALMON son contuteur, pour le rendage de la disme de St Michiel de l'an 1642, sellon le bail fait le 3/7/1642 ... modération que le dit MARQUILLY puist prétendre, à cause de la perte qu'il n'at peu despouiller la dite disme, à cause de la gendarmerie quy estoit lors aux environ du dit St Omer.

472) Convention N° 8 le 28/11/1644 : Sr Jan BECART marchand à St Omer ; Fran LEBRUN, Anthoine LEBRUN son frère, Allard et Nicolas TARTAIRES frères, d'Estrethem ; promis abattre les arbres, tant chesnes, blancq bois croissans au bois de Wisques, naguères acheptés par le dit BECART, des officiers de Madame la Contesse de Ste Aldegonde Viscontesse de Wisques.

473) Convention N° 9 le 31/10/1644 : Marand HOSQUE et Pierre DEBAST tutteurs de Guillaume HOSQUE fils Guillaume, agé de 18 ans ; Gérard BOSQUE maresquier au Haultpont ; les dits 1^{ers} compans d'emploi le dit Guillaume HOSQUE, pntem chez le dit 2nd compant, ... le dit 2nd jouira de la descherie de poisson que peult compéter au dit mineur, es viviers.

474) Convention N° 10 le 31/12/1644 : (très abimé) (DE RENTY) .. et Mre (J. ALEXANDRE pbre) ... Coiecques, ... son frère ; pour les mars .. du dit Samblethun ... le Sr de Samblethun at ... poldront labourer ... donner une cavaille, ... ALEXANDRE et pour son frère.

475) Convention N° 11 le 16/7/1644 : Damlle Marie MATISSART vve de feu Fhois DUTHIEULLOY, Eloy DESANNOIS, Jacques GILLOCQ et Quintin LEZART tous marchands brasseurs et Guille LEGRAND marchand ; qu'ils tiendront part es fermes des bières, tant de Messeigneurs les députés gnaux et ordnes des Estats d'Artois que de Messieurs du magistrat de ceste ville.

476) Convention N° 12 le 31/12/1644 : Jean LEFEBVRE labour en ceste ville ; Adrien BAILLY labour à Wimmes et Fhois DUCROCQUE réfugié en ceste ville ; le dit 1^{er} compt at laissé suivre aus dits 2^{nds} une beste chevaline bay, à la charge des dits 2^{nds} de l'entretenir.

477) Convention N° 13 le 29/5/1644 : Jean MARQUILLY mesureur de grains, vvier de Jenne BOUCHIER, icelle par avant vve d'Antoine RAPPE ; Gilles LE PETIT marchand orphévre, père de Jenne LE PETIT sa fille, qu'il olt de Marie BOUCHIER, Jean LE PETIT marchand orphévre, Claude DESCOURTIEUX mary de Marie LE PETIT, Arnould LOGEAU mary d'Anthoinette LE PETIT et Guille LE CHRESTIEN mary d'Anne LE PETIT, les dits LE PETIT, nepveur et niépes de la dite feu Jenne BOUCHIER ; « pour assoupir » les difficultés à naistre entre les dits compans, touchant la succession, que les dits 2^{nds} avoient droict de prétendre après le tspas de feu Louis RAPPE, fils d'icelle Jenne, qu'elle at retenu du dit feu Antoine RAPPE ; ... testament de la dite feu, ... contrat anténuptial passé le 18/1/1637, en oppignoration une rente créée par Pierre BOURSIER, autre deue par Antoine DELEPOUVE de Dohem, rente deue (barré : par Michiel JOIRES soldat en ceste ville) constituée par George CRETEL et Jenne DUFOUR, et rente créée par Catherine DELANOY vve de Jean CARON. *Additif le 7/7/1644 : Gilles LE PETIT marchand orphévre de ceste ville ; luy estre mises es mains les 4 rentes.*

- 478) Convention N° 14 le 31/10/1644 : Andrieu HOVE vvier de feu Jacquemine DRINCQUEBIERE et par avant femme à Jean SCHOTE, de Voelverdinçq, réfugié en ceste ville ; Simon MACREL mary d'Isabeau SCHOTE, Jean CALLIEUX mary de Nicolle SCHOTE, les dits SCHOTE sœur au dit Jan ; la dite feu DRYNCKEBIERE auroit passé lettres obligatoires, au proffit des dits 2^{nds} compans, et Catherine SCHOTE femme à Mre Adrien LUC, et pour renoncher à droit d'hérédité dévolue par le tpsas du dit Jean SCHOTE, ... de la perte des dites lettres obligatoires, et que par le moiën d'icelles Jean DRINCQUEBIERE, frère de la dite feu Jacqueminne, soit cy après inquiété, ne demander aucune chose à la charge du dit Jean DRINCQUEBIERE, à raison de la succession dévolue par le tpsas de Jean HOVE fils du dit 1^{er} compt, qu'il olt de la dite Jacqueminne, le dit Andrieu HOVE at promis payer aus dits 2^{nds}.
- 479) Convention N° 15 le 8/2/1644 : (abimé) Pierre (*HEYMIN*) battelier à Clairmaretz, Margt (*WALLENGHEM*) sa femme ; (barré : Nicollas HEMIN) Rolland (HEMIN) sergeant de Clermaretz ; les dits 1^{ers} de nourrir Antoinette HEMIN fille du dit 2nd compt, l'espace de 3 ans, les dits 2^{nds} de furnir une vache, .. advenant le décès (de la dite) Antoinette, par avant les 3 ans, de donner la nourriture à Jean (HEMIN) frère d'icelle.
- 480) Convention N° 16 le 5/2/1644 : Eloy DESANNOIS bg marchand brasseur et fermier des 18 sols et 6 sols de garde ; Guille LEGRAND fermier du qtier de Tournhem et des 10 sols de ceste ville.
- 481) Convention N° 17 le 25/2/1644 : Denis CHOCQUEL marchand en ceste ville ; Jacques BROCCQUET marchand à Gravelingues ; avoir promis de desbourser chun la moitié des frays aux réfections portées par bail du mollin à battre huile, qu'ils ont conjointemt ce jourd'huy prins en louaige d'Andrieu LEFRANCO, George DELATTRE.
- 482) Convention N° 18 le 7/4/1644 : Antoine BOUTTERES de La Bassée ; Jean BACKERE, Thomas BOMAL et Nicolas ROSE ; le dit 1^{er} accordé aux dits 2^{nds} acheper les ouvraiges qu'il at prins coe plus offrant par devant messieurs les officiers de sa Maté, à faire à la vidange d'une riviére remplise et atérée de coulan, scituée en Lizele derière St Bertin.
- 483) Convention N° 19 le 12/11/1644 : Francois CARON hostelain (barré : en ceste ville) es faulxbourgs du Haultpond, Lucien CARON son frère, iceux hers de feu Marie CARON, à son tpsas vefve de Jean DELEPOUVE ; Phles DELEPOUVE frère et her unicq du dit feu Jean ; touchant la succession dévolue aus dits compans, par les tpsas des dits feus leur frère et sœur.
- 484) Convention (Echange) N° 20 le 14/11/1644 : Jean VAN EECKHOUD capne du Haultpond ; Hubert BERTHELOIT fils Guille, maresquier au Haultpond, Jenne DEVINCK sa femme, et Marie BERTHELOIT sœur du dit Hubert ; eschange, le dit VAN EECKHOUD laisse aus dits 2^{nds} des tres qu'il at acquis de Genevieve DEVESQUES et d'Anne BERNARD le 10/9 dern, icelles scituées au lieu dict « Westbrouck » au dit faulxbourg, aboutant au « talleinck » à Jacques DECRAUWERE ; en contre eschange des tres scituées au dit « Westbrouck » au lieu nommé « le Baesq » listant au dit EECKHOUD au vivier nommé « le Baesq ».
- 485) Convention N° 21 le 5/12/1644 : Denis PETITPAS marchand à Merveille ; Jean Bapte GAUTRAN et Jean JOYEUX marchands tanneurs en ceste ville ; le dit 1^{er} de livrer aus dits 2^{nds} des escorches de chesne, livraison sur la Lize en la ville d'Aire.
- 486) Convention N° 22 le 1/10/1644 : Jacq GUILLEMIN marchand chaudronnier ; Laurence CRACHET vve de Pierre BILCO et Pierre BILCO son fils ; despouille de tres à louer au troir de « la Motte ».
- 487) Convention N° 23 le 9/12/1644 : Wallerand VASSEUR marchand en ceste ville et Anne ROUSSE sa femme ; Omer MOURIER serurier ; le dit 2nd de nourrir Antoine Jaspas PETIT, leur fils, durant 1 an.
- 488) Convention N° 24 le 22/3/1644 : Antoine PETIT geolier des prisons de St Omer ; Bertin DEBEGHLE et Agnès COLLIN sa femme, Nicollas BERTHELOIT et Ide DEBEGHLE sa femme, Jean ARNOULT et Nicaise DEBEGHLE sa femme, Marie DEBEGHLE vve de Chastiaen DELOES et Jenne DEBEGHLE vve de Jean DEBLOES ; le dit PETIT promis nourrir Eustache DEBEGHLE, pntemt prisonnier es dites prisons, le temps qu'il serat détenu.
- 489) Convention N° 25 le 22/3/1644 : Bertin BEGHLE, Agnès COLLIN sa femme, Nicollas BERTHELOIT et Ide DEBEGHLE sa femme, Jean ARNOULT et Nicaise DEBEGHLE sa femme, Marie DEBEGHLE vve de Castiaen DELOES et Jenne DEBEGHLE vve de Jean DEBLOES, coe en apparence Eustache DEBEGHLE, frère aus dits DEBEGHLE, présentement détenu prisonnier es prisons de ceste ville, debvrat demeurer quels bonne espace de temps es dites prisons, ont promis de contribuer chun leur 5^{ème} part es frays à raison de l'emprisonnement du dit Eustache.
- 490) Convention N° 26 le 10/2/1644 : Messire Guille D'ENGLHIEN Seigneur de (barré : Castrate) Castergate, y demt ; Michiel CHOCQUEL bg charpentier en ceste ville, tuteur de Dominicq LESOT mineur d'ans, icelluy fils et her de feu Phles, vivant labourier à Ste Croix lez ceste ville, en la cense du dit Seigneur ; arres de rendage prétendu au dit mineur, à raison de l'occupaon par le dit feu de la dite cense, jusque 1640...
- 491) Convention N° 27 le 11/7/1644 : Jenne DUPREY vefve de feu Lucien DANNE, Hiérosme DANNE et Jacques DUPREY tutteurs de Jan DANNE enfant mineur delaissé par le dit feu Lucien ; Jean COURTOIS cousturier et bg en ceste ville ; procès à raison de l'homicide comis par le dit 2nd compant en la psonne du dit feu Lucien, pour les intérets civils à la charge du dit COURTOIS.
- 492) Convention N° 28 le 8/11/1644 : Michiel COELOOS demt pntemt à Renescure comme réfugié de Lederselle, pour cause de l'occupaon de la ville de Watenes par l'ennemy franchois, et pour Andriese BAUDET vefve de Bauduin ANDRIES ; at promis de liver samedy prochain à Anthoine DELAFOSSE conseiller et procur du Roy au bailliage de St Omer, une razière de bled, le dit DELAFOSSE at donné main levée d'un cheval hongre blancq, qu'il auroit faict arrester par le portier du Haultpont le jour d'hier.

493) Convention N° 29 le 9/4/1644 : à la requête de Gilles VANDERCOLME labourier eschevin de Neuwerleet et aman de Haverskerke paroisse de Leederzelle, y demt et Marguerite BAC.. sa femme ; soit sommé Michiel DE BALLINGHEM greffier du bailliage de St Omer, ayant bail de Phlyp, Marie Margte et Marie Magdelaine BAILLINGHEM ses enfans qu'il olt en 1^{eres} nopces d'avecq Damlle Margte DELAFOSSE, quy fut sa femme, affin qu'il ayt de sa part à commettre 2 charpentiers, ... certaine grange que le dit Gilles at fait monter sur les mannoirs scitués au dit Haverskerk, appartenants aux enfans du dit BALLINGHEM, par succession qu'il ont fait par le trespas de Sire Jan COOLS, en son vivant eschevin et lieutenant à son tour de St Omer, leur grand oncle du costé maternel, accord fait en 1643 entre le dit Gilles et BALLINGHEM.

494) Convention N° 30 le 8/2/1644 : Liévin et Michel COURTIN frères, de ceste ville ; Andrieu JOLY bg mre pottier en ceste ville ; le dit 2nd de nourrir et enseigner le stil de potier à Phles COURTIN.

495) Convention N° 31 le 25/11/1644 (lieu non noté ; Laventie ?) : Loys DURIBREU charpentier à Arquinghem, a promis de dresser au logys où demeure Jacques DE BAILLOEUL, un charpentaige, pour servire de bouloire ; somme que Robert LECONTE at tenu luy payer.

496) Convention N° 32 le 15/6/1644 : Arlould LOGEAU marchand en ceste ville, vefvier de feu Antoinette LE PETIT, adisté du Sr Pierre ROUELLE marchand à Lille, de pnt en ceste ville, son compère et bon ami ; Gilles LE PETIT marchand orphébvre et Estienne BOUTTON messenger juré de St Omer allant à Lille, tutteurs de Guille et Marie LOGEAU enfans mineurs du dit 1^{er} compt qu'il at retenu de la dite feu Antoinette ; succession de la dite feu Antoinette, délaissée par son tpsas aus dits Guille et Marie LOGEAU ses enfans.

497) Convention N° 33 le 9/12/1643 : Noble Homme Lamoral DE BEAULENCOURT (*DE BEAULAINCOURT*) Sieur d'Ernovalle, fils et her de feu George ; Jan DEREMETZ praticien à St Omer, icelluy fils et her de feu Jacques et Margtte CAUDEVILLE ; procès intenté par le Sieur 1^{er} comparant, à la charge du dit 2nd compt, de bail de la cense apparten au dit Sr scituée à Enquin, prins par feu Jacques DEREMETZ et Margtte CAUDEVILLE, bail à Béthune le 7/4/1626.

Additif le 24/1/644 : Fhois FAUTREL procur au conseil d'Artois, aiant droit par tспорт de la somme en la tsaction cy dessus, du Sr Ladmoral DE BEAULENCOURT escuier Sr d'Ernoval, icelluy tспорт du 15/12 dernier ; rente par le dit DEREMETZ.

498) Convention N° 34 le 6/2/1644 : Gilles BRICAR alphere de la cpaignie .. au régiment du Comte de Bassignies, mary de Jehenne LECRAS, de ceste ville, Pierre OUTREMAN et Jossinne LECRAS sa femme et Anne LECRAS fille à marier agée de 27 ans et Monsr Mre Jacques MARCOT pbre pasteur de Tilcq, doyen de xpienté d'Helfault, et pour Marie LECRAS leur sœur ; Guislaine CHABE vefve de Fhois DUPLOICH, de Herbelles, mère de Fhois DUPLOICH, ayant perpétré l'homicide en la psone d'Eustache LECRAS jeusne fils à marier, frère d'icelles LECRAS, et au nom de Jehan ROZE de Delette, ayant esté présent au dit homicide ; service qu'at promis célébrer la dite Guislaine CHABE en l'église de Cléty, por l'ame du dit Eustache LECRAS homicidé.

499) Convention N° 35 le 8/7/1644 : Simon OBERT vefvier de Marie DECLATTRE ; Thomas DECLATTRE tutteur et oncle de Jacqueline OBERT, fille et here de la dite Marie DECLATTRE ; « à lamiable » la succession escheue à la dite Jacqueline OBERT par le trespas de sa dite mère.

500) Convention N° 36 le 12/12/1644 : Jacques LEFEBVRE, Francois HARDY, Pierre DUBOIS et Anthoine DELANNOY bgs de St Omer ; Jacques FAULCONIER bg marchand brasseur en ceste ville ; les dits 1^{ers} avoir vendu au dit FAULCONIER, au devant de sa maison en ceste ville, tout le bois que se polra glaner, procédant de bois nommé « le Bois d'Esquerdes », qu'iceux 1^{ers} ont achepté du Seigneur Visconte de Fruges.

501) Convention N° 37 le 7/1/1644 : Adrien LUC tutteur de Francois, Maxme, Marie, Péronne et Jenne JUET enfans mineurs de feuz Robert JUET et Jenne LUC sa femme, de St Omer ; Jehan LINSELLE sergeant à cheval du bailliage de St Omer, Robert et Andrieu DESCHAMPS de ceste ville, héritiers de feu Jan JUET fils Maxme, et pour leurs cohéritiers ; le dit LUC, en la dite qualité, auroit mis en cause au siège eschevinale de ceste ville, Géry DESCAMPS et les dits Robert et Andrieu DESCAMPS ses frères, affin d'estre payé de somme légaté aus dits enfans, par le dit Jan JUET leur cousin, par son testament.
Additif le 2/4/1644 : Adrien LUC a confessé avoir receu de Robert DESCHAMPS, et marchandise livrée par le dit DESCHAMPS.

502) Convention N° 38 le 30/7/1644 : Pierre VANDERCLITE bg de St Omer ; Andries LEURS et Hubert HOURART maresquiers es fauxbours de ceste ville ; le dit 1^{er} avoit accordé aus dits 2^{nds} de couper, à leurs fraix, en terres à « Rusquenbart » scituée à « la Grande Maire » nommée « Meullesteck ».

503) Convention N° 39 le 2/8/1644 : Jan LEROY, Anthoine MAHIEU et Francois MATISSART, ayans prins en fermes de bière, tant des Estats d'Artois que celles donné en ferme de la ville de St Omer ; .. promettent de descharger l'un l'autre, tant vers le Rcr d'Artois que argentier de ceste ville.

504) Convention N° 40 le 13/7/1644 : Jacques GARBE bg marchand à St Omer, au nom et coe procur de Mre Pierre DUFRESNE pbre à Douay, fondé de procuration passée à Douay le 28/6/1644, conte pooir au dit GARBE, de traiter avecq ceux ayans tenu la disme de son personat à Cercut pays de Flandres, por les années 1642 et 43 ; Mre Antoine COPPEY pbre pasteur du dit Cercut ; despouille de la disme apenant au personat de Cercut, ... les terres du dit lieu esté assemenchés qu'a ½ à raison que l'armé de sa Maté Catholique, soub la conduite du Seigneur CANTELMO, at esté au temps de la semison, aux environ du dit Cercut et y causé beaucoup de meaux.
Additif le 15/7/1644 : Jacques GARBE avoir receu de Mre Anthoine COPPEY pbre et pasteur de Cercut.

505) Convention N° 41 le 14/1/1644 : Marie DE BEAURAIN vefve de feu Jean DUTOIT, de ceste ville ; Mre Anthoine FAIOLLE bg et brouteur en ceste ville, bel oncle du costé maternel de Jean DUTOIT, fils de la dite 1^{ere} compante, qu'elle olt du dit feu, et Jean HEBON soldat cavalier de la compagnie du Sr Baron de Broucq, parrin du dit mineur, stipulans au nom d'icelluy ; soe qu'elle promet paier au dit Jean son fils.

506) Convention N° 42 le 6/5/1644 : Phles DELATTRE bg brasseur à St Omer, vefvier de feu Franchoise GILLOT ; Oudart SAGOT et Jean DRINCQUEBIER bgs marchands en ceste ville, tutteurs de Catherine DELATTRE, fille mineure que le dit Phles at retenu de la dite Franchoise ; soe que le dit 1^{er} compant promet paier, ... les 2^{nds} renonchent au droict qu'est escheu à la dite Catherine , en une soe portée à mariage par la dite Franchoise sa mère, ... maison mortuaire celle deue par feuz Pierre et Jenne GILLOT et leur mère.

Transactions 1644 : 27 pièces à Saint-Omer 4^E5/243 :

- 507) Transaction N° 1 le 5/3/1644 : Jean Jacques LANQUESAING receveur gnal des aydes d'Artois, au nom de Jean VERMAEN lieuten colonel au service de sa Maté Impériale, en vertu de missives par luy escriptes ; Jacques JOYEUX Rcr de sa Maté au quartier de Tournehem, et coe tutteur de Cornile NOCK fils et her de feu Pierre, vivant recepveur de sa Maté aux qtiers de St Omer et Tournehem ; « pour assoupir » la difficulté et procès entre les dits VERMAEN et feu NOCK, touchant la main levée prétendue par le dit JOYEUX, en la dite qlité de tutteur, de la saisy du rendage des biens de feu Damlle Jenne KIELE, 1^{ere} femme du dit feu NOCK, fst par Pierre WILLERON huissier du grand conseil de Malines, sentence rendue au conseil privé ...
- 508) Transaction N° 2 le 1/12/1644 : Jacques GARBE bg marchand en ceste ville ; Pierre PAMART labour au hameau Despecqueurs paroisse de St Pierre à Aire ; différent sur éxon qu'ils avoient, prétendant par icelluy 1^{er} compt, de rendage de sa cense scituée au dit Despecqueurs, ... les frays par luy exposés à l'érection d'une estable au lieu que le dit GARBE devoit à ses frays ériger quelq grange, .. bail entre les pties.
- 509) Transaction N° 3 le 26/9/1644 : (abimé) Jean (BRECHT) .. Nicolas DESLIPRE (*DE SLUYPRE*) réfugiés en ceste ville (à cause) de la guerre ; Anthoine CASTIANSES .. à Dunquerque (barré : et Francois DEWETTE) ; les 1^{ers} auroient fait arrest des bélandres, voile et hardes appartenans au dit CASTIANSES, au siège des vierschaires de ceste (ville), pour les causes .. contenant, entre autres choses, qu'iceluy CASTIANSES .. pillé et ravagé certains moeubles reposans en aucuns coffres appartenans aus dits 1^{ers} compans, lesquels coffres auroient esté chargés à Niurlet pour les conduire à Bourbourg, sur le basteau de Francois VAN HONDEGHEM, dont les dits moeubles auroient esté perdus lez le dit Bourbourg, en la rivière nommè « le Canal ».
- 510) Transaction N° 4 le 23/5/1644 : Jan LEULZ de Boulliselle pays de Flandres ; Marie CARTON fille de feu Jan ; le dit LEULZ auroit esté cité à la court spirituelle de l'Evesché de St Omer, à la reqte de la dite CARTON, à raison de certaine fille qu'elle auroit eu des œuvres du dit LOEULZ ; le dit LEULZ at promis paier à la dite CARTON, et la dite CARTON prins à sa charge la dite fille, nommée Catherine LEULZ, ... pour la bonne amour et affection que le dit LEULZ a et porte à la dite Catherine sa fille naturelle.
- 511) Transaction N° 5 le 13/11/1644 : Guillaume BEDAGHE mary d'Anne LEBINDRE, fille et here de feu Gilles, de Hellefault, et pour Simon LEBINDRE frère à la dite Anne, et héritier du dit Gilles, et de Josse LEBINDRE fils mineur et her de Nicollas LEBINDRE ; Jan DECLATTRE et Anselme DECLATTRE son fils, demeurans hors la porte du Haultpont de St Omer ; procès à raison du paiement des arrs de rente arrenty sur un jardin scitué à Hellefault, par le dit feu Gilles LEBINDRE, au dit Jan DECLATTRE et Marie DUCROCQ sa femme, contrat du 30/3/1622, et pour certaine blesche inféré par Gilles LEBINDRE, fils et her du dit feu Gilles, au dit Anselme DECLATTRE, dont sa main droite en seroit esté et demeure affollé, ... les dits DECLATTRE avecq eulx Bertoul DECLATTRE, frère au dit Jan, demt à Hellefault, comme caution ; les dits Jan et Anselme DECLATTRE ont quitté au dict BEDAGHE, et cohéritiers du dit feu Gilles LEBINDRE, frère à la dite Anne, tous d'homages et intérêts qu'icelluy Anselme DECLATTRE poldroit prétendre à cause de la dite blesche.
- 512) Transaction N° 6 le 26/9/1644 : (abimé) Jean (BRECHT) et Nicolas DESLIPRE réfugiés en ceste ville à cause de la guerre ; Francois DEWETTE de Dunquerque ; les 1^{ers} auroient fait arrest, avecq autres, des bélandre, voile et hardes appartenans au dit DEWETTE, au siège des vierschaires de ceste ville, icelluy DEWETTE auroit pillé et ravagé certains moeubles reposans en coffres appartenans aus dits 1^{ers} compans, pour les conduire à Bourbourg, sur le basteau de Francois VAN HONDEGHEM, dont les moeubles auroient esté perdus lez le dit Bourbourg, en la rivière nommée « le Canal ».
- 513) Transaction N° 7 le 23/7/1644 : Cornilles PLOICH demt à le Bleue Tours proisse d'Estaires ; Marie DELEPLACHE du dit lieu ; pour éviter procès entre elles, à raison de certain enfant que la dite DELEPLACHE at eu des œuvres du dit PLOICH ; le dit PLOICH at promis de payer, .. la dite DELEPLACHE at emprins à sa charge le dit enfant, ... deschargé de toutes promesses de mariage qu'ils auroient fait l'un à l'autre.
- 514) Transaction N° 8 le 4/11/1644 à La Ventheye : Phles LESECQ fils de feu Mathieu, labourier à La Ventheye, adisté de Jan LEGRY son oncle et Claude DIDIER son cousin ; Jacques WALLENTIN labour, Claire LEROUX sa femme et Charles LEMAIRE labour mary de Marye FROUCHART, de Richebourg ; le dit Phles vefvier de déffuncte Jehenne FROUCHART, et la dite LEROUX mère d'icelle, la femme du dit LEMAIRE sœur germainne de la dite Jehenne, iceulx 2^{nds} se portans forts de la dite Marye FROUCHART femme du dit LEMAIRE, et de Henry FROUCHART, les dits Henry et Marye FROUCHART frère et sœur de déffuncte Jehenne FROUCHART, déffuncte vivante femme au dit Phles LESECQ ; procès à cause des retours des biens et acquets délaissés par la dite déffuncte Jehenne FROUCHART.
- 515) Transaction N° 9 le 13/12/1644 : Marie LIBOREL vefve de Jehan PERIN, de ceste ville ; Fhois DELERUE laboureur à Sanlies ; la dite 1^{ere} comparante, en qualité de mère et héritière de feu Jehenne PERIN sa fille, à son tspas vefve de feu Adrien DELERUE, frère au dit Fhois, et son héritier ; touchant les biens stipulés au pffit de la dite feu Jehenne PERIN sa belle sœur, par l'intervention de Charles DAUSQ leur bon ami ; le dit Francois DELERUE et pour Mre Jehan DELERUE pbre, son frère, héritier féodal et principal du dit feu Adrien, at pmis de paier au pffit de la dite Marie LIBOREL, ... inventaire ou prisee délaissés au pffit d'icelle feu Jehenne PERIN après le tspas du dit feu Adrien son feu mary, qu'il promet paier à la descharge d'icelle LIBOREL, au pffit de l'égle (barré : du dit Sanlies) de Masoncelles, de messes por l'ame d'icelle feu Jehenne PERIN, ... rente deue par feu Jacques COURTIN rgnue par feu Hector DUMONT de Sanlies, et rente affectée de jardins au dit Sanlies deub pntemt par Ambroise BLAMPAIN.
Additif le 15/12/1644 : Mre Jehan DELERUE pbre chapelain à Sanlies ; tsaction entre Marie LIBOREL vefve de Jehan PERIN, et Fhois DELERUE laboureur à Sanlies, son frère ; agréant iceluy accord . Additif le 16/12/1644 à Sanlies (Senlis) : Ambroise BLAMPAIN vannier à Sanlies et Margtte SALLOMON sa femme, le dit BLAMPAIN fils et her et principal héritier de déffuncts Martin BLAMPAIN et Jehenne PRUVOST sa femme, père et mère du dit Ambroise, occuppeur de jardins scitués au « Hault Annoys » au dit Sanlies, tenant aux hoirs du Sr de Brecquiny, à Jacques DAUSQ et Jehan DESGROSELLIER, cy devant acquises par ses dits père et mère, en arrent de déffuncts Jehan DELERUE et Phles DELERUE, père et grand, le dit Jehan et le dit Phles son fils, père des dits Mre Jehan et Fhois DELERUE, ayants cédé au pffit de la dite Marie LIBOREL ; es mains de Charles DAUSQ bailly et hoes cottiers de la Srie de Sanlies.
- 516) Transaction N° 10 le 6/9/1644 : Jehan BRICHE hostelain à St Omer et Katherine LELEU sa femme ; pour mettre fin à certaine cause et procès intempté allencontre des dits cparants, par Oudart SAGOT bg brasseur en ceste ville, ... de livraison de bière ; en oppignoraon au pffit du dit Oudart SAGOT, des revenus de tres à Estrethem, Tatinghem, .. par Eustache MARSILLES tutteur des enfans du 1^{er} lit du dit SAGOT.

517) Transaction N° 11 le 19/11/1644 : Mathieu COURTOIS greffier d'Arneckure ; Jean TRION molnier du dit lieu et Jenne TITRES sa femme ; louage du molin d'Arneckure, que les dits 2^{nds} tenoient du dit COURTOIS, voires pour avoir par le dit TRION main levée de sa personne, arrestée es prisons de ceste ville, pour l'effect du dit louaige, .. le dit COURTOIS at déclaré le bail nul, ... arres de rente que le dit mollin doit à l'égle d'Arneckure.

518) Transaction N° 12 le 22/11/1644 : Anthoine LEWITTRE argentier de St Omer, Damlle Anne DESGRANGE sa femme et Herman DESGRANGE bg de la dite ville, frère de la dite Damlle ; Guille DANEL naguères eschevin, tutteur de Marie Thérèse DESGRANGE, fille de Franchois et de Damlle Anthoinette SLINCQUART, Guille DE HAFFRINGUES naguères eschevin, tutteur de Marie Anne DESGRANGE, fille d'Arnoult et de Damlle Anne DU TILLE ; coe ainsy soit que Damlle Marie BERQUEM vefve de Franchois DESGRANGE, et mère grande des dits Marie Thérèse et Marie Anne DESGRANGE, par son testamt passé le 27/10/1639, après avoir disposé de ses dons et légats, de tous ses biens qu'elle délaisseroit au jour de son tspas, ... payés à a pnt déffunct Phles DESGRANGE et les dits Herman et Damlle Anne, ses enfans, por estre entre eux partagés, sauf que sur les biens de la dite Marie Thérèse DESGRANGE fille de Franchois, sa petite fille et le postume à naistre de la dite Anne DU TILLE vve d'Arnoult DESGRANGE son fils, quy est pntem la dite Marie Anne, auront une somme ; différens tant sur reqte que de Messieurs mayeur et eschevins de la dite ville, et fait monstrer que par la coustume pticulière d'icelle ville, père et mère durant leur conjonction ou aultremt que par leur testamt, ne pouevent .. quy a dire des enfans pour donner plus à l'un qu'à l'autre, .. les dites Marie Thérèse et Marie Anne, niépes en ligne directe de la dite testatrice, estre entendus, en vertu de la coustume municipale à la succession ab intestat de la dite Damlle Marie BERQUEM leur mère grande, égallemt avecq les dits 1^{ers} compans, leurs oncles et tantes... ; por éviter procès, aux dits Damlle Anne et Herman DESGRANGE, 1^{ers} comparans, appartiendra part en la succession de la dite Damlle Marie BERQUEM, la maison place et cense noé « le Petit Sambletun », pntem ruiné et desmolie par les pntes guerres, qu'icelle Damlle at acquis durant sa vidnité, scitué à Coieques, succession en rentes délaissés par la dite Damlle testatrice, ... Damlle Anne, Herman, Marie Thérèse et Marie Anne DESGRANGE, chacun ¼ à la charge des debtes de la dite BERQUEM, en quoy partant la part assigné à ad pnt déffunct Phles DESGRANGE ; la volenté de Damlle Marie BERQUEM manifesté en son dit testamt ; du consentem de Damlle Marie SLINCQUART vefve d'Anthoine DE ROUPPY, sœur d'Anthoinette, tante et hère apparante d'icelle Marie Thérèse DESGRANGE, de Guille et Jacqueline DE HAFFRINGUES mère grande de la dite Marie Anne DESGRANGE, et aussy ses héritiers apparans.

519) Transaction N° 13 le 27/12/1644 : Jean LOEULLIEU fils Pierre, procureur espécial de Marie VERDOYE sa mère, par procure passée par devant bailly et eschs de la viers des onze paroisse dict « le mestier de Cassel », signé : BOEYE, y estant apposé le seal de la dite chastellenie, imprimé sur chire verte, du 23 du courant ; Sr Toussaint et Jean LOEULLIEU frères, (barré : Antoinette, Pierre) et Arthus GERVOIS, (barré : Adrien et Louis PLAYOU frères) et pour Pierre BRIAN et Antoinette LOEULLIEU sa femme et d'Adrien et Louis PLAYOU leurs cohers ; difficultés entre eux, touchant la succession dévolu par le tspas d'Antoine VERDOYE, décédé en ceste ville, leur cousin, en quoy ensuivy grand procès, ... que les biens d'icelle succession soient lettres de rentes, tres à laboeur, mannoir, fiefs, moeubles mareschaussés, se répartiront également entre les dites pties comparantes, scavoir la dite Marie (barré : LOEULLIEUX) VERDOYE por une moictié, et l'aultre moictié appartiendrat aus dits 2^{nds} compans, ... les dites parties ont compromis de payer au profit des (barré : pauvres) églises de Wandonne et Radinguem, à chune la moictié.

520) Transaction N° 14 le 5/10/1644 : Dames Marie DE TRAMECOURT Abbess, Jenne DE WALHLE présidente, Jenne LE VASSEUR, Margte DE FLANDRE et Claire DE LABEN discrètes de la maison et Abbaye du couvent des Urbanistes de Ste Claire à St Omer ; Damlle Marie DARREST vve de feu Pierre MEUHUSE, vivanr Rcr en ceste ville ; procès entre les dites Dames et Jacques DARREST tutteur de Pierre MEUHUSE fils mineur de la dite Damlle qu'elle olt du dict feu Pierre son mary, touchant la clotture de compte de la maniance et administration que le dict feu at eu en son vivant des biens aptenans à la dicte maison, clos et arresté le 1/9/1634.

521) Transaction N° 15 le 7/4/1644 : (abimé) Damlle Jullienne HERMEL (veuve) de feu Mre Pier COEULRE, vivant ingénieur retenu au service de sa Maté, tutteur avecq feu Thomas HERMEL, des enfans mineurs délaissés par feux Frédéric CARLIER et Isabeau DUCHOCQUEL sa femme, tant en la dite qualité que fille et here du dit feu Thomas HERMEL, à son trespas relict de Marie DUCHOCQUEL, exécuteur testament d'icelle ; Damlles Isabeau et Anthoinette CARLIER sœurs, et procuratrices spéciales d'Anthe CARLIER home de chambre à Monsieur le Baron du Val, leur frère, procuraon du dit Anthe le 7/12/1643 : « Anthoine CARLIER home de chambre à Monsr le Baron du Val ; donne pouvoir à Damlles Isabeau et Anthoinette CARLIER, ses sœurs, de comparoir par devant les Srs de justice, transiger tous les différens entre eux et Mre Pierre COEULRE, vivant ingénieur pentionaire de ceste ville et Thomas HERMEL, leurs tutteurs.. ; le 7/12/1643 signé : A. CARLIER et comme nottes MA.. et J. RUTEAU » ; procès l'un contre l'autre, tant au livre des orphelins qu'en halle eschevinale de St Omer, pour la succession faicte par les dits Thomas HERMEL et Mre Pierre COEULRE leurs tutteurs, avecq Frédéric CARLIER père d'icelles compantes, après le trespas de la dite Isabeau DUCHOCQUEL leur mère, et pour la succession et dispositions testamentes de la dite Marie DUCHOCQUEL, femme au dit HERMEL ; icelle 1^{ere} compante at promis fournir aus dites 2^{ndes} compantes, une somme et at cédé une rente passée le 12/12/1625 par Anthe TAVERNIER pottier d'estain, et Jenne ROBERT sa femme et avecq eux Guille TAVERNIER pottier d'estain, père du dit Anthe, au profit de Jenne DERQUINDRE, hipotecque .. sur la maison des « Trois Cocquelets » et autres héritages séans en ceste ville, le 28/7/1627, recognoissance le 15/3/1641 par Pier HURAN, nepveur et her du dit feu Guille TAVERNIER, au profit de la dite 1^{ere} compante ; et cédé une rente passée par devant lieuten de bailly de la tre et Srie de Nortbocourt le 14/7/1610, y estant obligé Jean BRUCHET bailly du dit lieu, au profit de Mre Engrand LOUCHARTE et Nicolas LIOT Sr de Guislinghem, advoé de Rolland LE VASSEUR, recognoissance par le dit BRUCHET et Damlle Franchoise PELTIER sa femme, au profit des dits tutteurs de Wallerand VASSEUR le 15/7 du dit an, transport faict au profit du dit feu COEULRE le 19/6/1615 par le dit Wallerand VASSEUR ; ... et se portantes forts de Margte et Ste CARLIER leurs sœurs, de la succession de la dite Marie DUCHOCQUEL, ont deschargé la dite 1^{ere} compante, de la succession de la dite Marie DUCHOCQUEL, comme aussy du rachapt mobilie faict par le dit Frédéric CARLIER leur père, de la succession à elles dévolues après le trespas de la dite Isabeau DUCHOCQUEL leur mère.

522) Transaction N° 16 le 17/6/1644 : Martin COCUD bg marchand à St Omer et Damlle Isabeau DELEZOIDE sa femme ; Damlle Martine CAUCHETEUR vefve de feu Pierre HAVERLOIX, vivant procur postulant es ville et baille de St Omer ; icelle Martine avoit mis en cause avecq Guille DE LENS et Damlle Marie HAVERLOIX sa femme, sœur et here du dit feu Pierre, les dits 1^{ers} compans, sur recognoissance de lettres obligatoires ; les dits 1^{ers} descharger la dite CAUCHETEUR, de tout ce en quoy elle poldroit estre recherchié de la part de Marie SCHAT et de despens de domaiges et intérêts, pour les exécutions cy devant faites à la reqte du dit HAVERLOIX, au nom de Pier LADMIRANT à la charge de la dite SCHAT, comme ayant droit par transport de Thomas WERY et Damlle Catheline DE CASSEL vefve de Charles GALLOPIN.

523) Transaction N° 17 le 12/2/1644 : Mre Guillaume LE FRANCOIS advocat au conseil d'Artois, demt en ceste ville ; Marand BERNARD fils Jacques, maresquier es fauxbourgs du Haultpont lez ceste ville ; procès sur ratraicte lignagière intenté de la part du dit BERNARD contre proesme de Jean BERNARD son frère, prétendant par icelle retirer en la dite qualité des terres maresques situées au « Blochuu » au lieu nommé « Scacherdicq », autre au « Costerwaert », autre nommé « Tenverne », « Oestrewalle ».

524) Transaction N° 18 le 5/5/1644 : Antoine et Josse CARPENTIER joes gens à marier, au nom de Damlle Jenne MAZURE vve de feu Lucq CARPENTIER, leur mère, dems à Lille ; Jacq LEGRAND marchand de draps de soyes en ceste ville ; difficultés entre eux, touchant une somme de vente de drapperie fste par le dit feu LE LUCQ leur père, à Fhois LEGRAND frère du dit Jacq.

525) Transaction N° 19 le 25/10/1644 : Loys LIOT Sr de Guselinguem ; Mre Jacq LIOT adcat au conseil d'Arts Sr du Wal, vvier de Damlle Claire LIOT ; dems en ceste ville ; procès apparant à raison de la succession de la dite feue Claire, ... contrat anténuptial du 31/3/1640 ; le dit 1^{er} cession de la vente fait ce jourd'huy de jardin situé au hameau de Zudrove poisse de Serques, tenu de la Srie de Messieurs de chapre au dit Serques, et la promesse de descharger le dit 2nd de rente créée par les compans et la dite Claire, au profit des enfans mineurs de feu Jean ROBINS, le *blanc* ; ... déclaration signé d'icelluy 1^{er} compant le 20/2 dernier, à luy rendue, et promis de payer les debtes de la maison morte de la dite Damlle Claire sa femme, et somme deue aux pasteur et clergé de l'église de St Sépulchre pour le service de la déffuncte, à Gilles BOEY marchand de draps pour les draps de torses et tendage, à Mre Pierre PECQUEUR appoticquaire ; ... le dit 1^{er} compant at payé à la descharge de la maison morte de la dite feue Claire sa fille.
Additif le 12/12/1644 : Louys LIOT et Mre Jacq LIOT, ont déclaré avoir tiltre de vente du jardin y reprins.

526) Transaction N° 20 le 3/11/1643 ! : Mre Jacques LIOT et Mre Loys LIOT, advocats au conseil d'Artois, le dit Mre Jacques aussy comme tuteur de Jean Bapte et Marie Austrebert LIOT, et pour Xpophe et Pierre LIOT leurs frères, enfans hers de feu Jean, vivant à son tour eschevin de la dite ville, receveur de Monsgrn le Rme MORLET, y dems ; ils estoient mis en cause à l'eschevinage de ceste ville, de la part de Messieurs Wallerand DE QUERCOVE doyen et chanoine de l'église cathédrale de ceste ville et Guillaume D'ATH chanoine archidiacre de la dite église, exécuteurs testamentaires du dit feu Messire Xpophe MORLET, vivant Rme Evesque de Saint Omer ; somme de closture et arrest de compre rendu par leur dit feu père, maniance qu'il avoit eu des biens appartenans au dit Sr Rme de la prévosté de Saint Omer et du quart de Têruanne, le dit compte rendu le 10/7/1637. *Additif le 21/4/1644 : Syre Jean CORDE eschevin à son tour de ceste ville, tuteur avecq Mre Jacques LIOT advocat au conseil d'Artois, de Jean Bapte et Marie Austrebert LIOT, enfans mineurs de feu Jean, à son tour eschevin de la dite ville, à son tpsas receveur de Messire Xpophe MORLET Rme Evesque ; avoir lecture du contrat du 3/11 dernier par Mrs Jacq et Loys LIOT advocats au conseil d'Artois, au profit de l'exécution testamente du dit Sgr Rme MORLET.*

527) Transaction N° 21 le 13/11/1644 : Mathieu QUINTOIS bg marchand en ceste ville, mary de Damlle Loyse DIDIER fille unicque et héritière principale de feu Bauduin ; poursuite que prétendoient contre eux faire en la dite qualiét d'héritier du dit Bauduin, les bailly et homes de fief et officiers de la Srie de La Jumelle, pour divers despens, esquels auroit esté condamné le dit feu Bauduin, pour la réunion de divers imeubles fste au domaine de la Srie de La Jumelle ; promis de payer à Blaese BOUTIN bailly de la Srie de La Jumelle.

528) Transaction N° 22 le 3/9/1644 : Mre Guillaume LE FRANCOIS adcat au conseil d'Artois, demt en ceste ville ; Damlle Loise DE HOCQUINGUEM Damlle d'Ernicourt, fille en célibat en ceste ville ; le dit Sr adcat auroit fst convenir par dvt messieurs les président et gens du dit conseil, la dite Damlle, sur regnoissance ; icelle Damlle at promis payer.

529) Transaction N° 23 le 19/10/1644 : Jacques CREUZE (*DE LE CREUSE*) Sr de La Jumelle, demt par refuge à St Omer ; Noel DAVEROULT, Isabeau HIECQUE sa femme, mère de Jean Francois DIDIER son fils mineur qu'elle olt retenu en 1^{eres} nopces de feu Francois, dems à Tilques, Eloy DESANNOIX marchand brasseur en la dite ville et Jacq ERNOULT maresquier à Tilques, tuteurs du dit Jean Francois mineur ; procès touchant la main levée requise par le dit 1^{er} compant, des terriers, coelloirs, rapports dénombremes, registres et tous autres papiers concernans les hauteurs et droicts de la tre et Srie de La Jumelle, conformément à la disposition du testament de Bauduin DIDIER escuier, Sr prétendu de la dite tre de La Jumelle, du 3/7/1644 ; tsaction touchant la recognoissance du droict de la dite tre et Srie compétant au dit CREUZE, ... du quind datif légué au dit feu Francois DIDIER son père, par Folquin DIDIER escuier Sr de La Jumelle, aggrér par icelluy Bauduin, ... par dessus la dixme de Milan assignée au dit mineur, par le dit testament, tenue en fief de la tre de La Jumelle, que le dit 1^{er} compant at accepté, ... droicts de relief Sriaux des petits fiefs tenus de la dite tre es villages de Merre, Houlle, Moulle, Vincq, Hassinguem et Baynguem lez Esperlecques, allencontre du dit 1^{er} compant, ... les dits DESANNOIX et ERNOULT tuteurs dont à pnt appointemt, soub le bon plaisir des eschevins souverains advoés du livre des orphelins de St Omer.

530) Transaction N° 24 le 6/2/1644 à Aire : Francois JOANNE, Loys DEREMETZ, Eustache LE BAILLY et Pierre THUILLIER marchants brasseurs, sauf le dit THUILLIER hostelain, dems à Aire ; ils se rendent par cestes compartionnaires et associés pour la prinse en ferme, sur les bières au quartier de ceste ville ; icelle ferme sera collectée par Loys DEREMETZ, et Damlle Marie GRIMBERT sa femme.

531) Transaction N° 25 le 20/12/1644 : Pierre HAPOURCEAU labour et Antoine HAPOURCEAU son fils, de Riquebourg ; Jan PACQUIER labourier à Violaines, pr espécial de Marie FONTAINE vve de Jan PASQUIER, sa mère, de Richebourg ; procès touchans les dhoes et intérêt prétendus par icelle Marie FONTAINE, à la charge du dit Antoine HAPOURCEAU, pour l'homicide par luy comis en la psonne de Jan PASQUIER fils de la dite FONTAINE.

532) Transaction N° 26 le 1/9/1644 à Aire : Nicolas et Liévin DELEHAYE labouriers à Quiesteld ; Anthoine LAYE bailly de la Srie de Ham au dit Quiesteld ; procès l'un contre l'autre, pour estre indempné par les 1^{es} comparans, par le 2nd comparant de 2 causes sur rgance de lettres prétendues à leur charge par Damlle (barré : Jacqueline VAN) Magdelaine VANDOLRE vefve de feu Anthoine HOCHART, vivant bg drapier en ceste ville et Charles DUPONCHEL, ayant droict de (barré : des hers) Mathieu MOREL ; icelluy 2nd compant at promis paier, à la volonté des dits 1^{es} comparans, de descharger les dits 1^{es} comparans des 2 rentes, contrat d'achapt au dit Quiesteld de preys vendus par feu Louys DELEHAYE et Jacqueline CABOCHE sa femme, au dit Anthoine LAY 2nd compant.

533) Transaction N° 28 le 15/12/1644 (bien à St Omer) : Sr Nicollas PRUVOST eschevin d'Aire, relict de feu Damlle Jenne FROIDEVALLE, icelle fille et here de Damlle Franchoise ROGIER, et icelle vivante vefve de feu Roland DEREMETZ ; Louys DEREMETZ bg marchand brasseur en la dite ville et Louys ROLAND mary de Marie DEREMETZ, les dits DEREMETZ enfans et hers du dit feu Roland ; procès intemptée par la dite feu Franchoise ROGIER et depuis reprise par le dit 1^{er} comparant, en la qualité de vefvier de la dite feu Jenne FROIDEVALLE, et père de Charles PRUVOST décédé en minorité, duquel après son trespas il se qualifie héritier, touchant la succession du dit feu Roland DEREMETZ ; les 2^{nds} ont promis de remettre es mains du dit 1^{er} comparant, 2 rentes créées par feu Marie ROGIER fille franche, au profit du dit Roland DEREMETZ et la dite Franchoise ROGIER sa femme, et aute rente créée par Charles MATON hostelain et labourier à St Illers, au profit du dit feu Roland DEREMETZ et sa femme ; le dit PRUVOST descharger les 2^{nds} du procès entre eux intempté.

Obligations 1644 : 202 pièces à Saint-Omer 4^E5/243 :

(manquent : N° 169 à 194)

534) Obligation N° 1 le 25/1/1644 : Claude SURINS marchand demt par refuge de Renty en ceste ville ; à Marand CAUDAVOINE tisserant de toil en ceste ; d'argent à luy prestée.

535) Obligation N° 2 le 14/1/1644 à Aire : Fhois DUPOND labour à Isberghues et Marie DUBOIS sa femme ; à Jean FLOUR sergeant à mache de ceste ville et Catherine DUPOND sa femme ; pour une 5^{ème} partie de terres gisante à Isberghues, appartens à la dite Catherine DUPOND, vendue par le dit Fhois DUPOND aux enfans d'Adrien BOCQUET.

536) Obligation N° 3 le 12/7/1644 à Nédonchel : Pierre GONTHIER labour demt au Chau de Boncourt ; à Nicolas DUCROCQ à marier et marchand à Nédonchel ; une jument baye ; avecq luy Antoine LE TENEUR Rcr de Monsr le Marquis de Lisbourcg, demt à Boncourt.

537) Obligation N° 4 le 17/3/1644 : Jérôme DESBOEUF bg boullengier en ceste ville et Jenne POLLART sa femme ; à Damlle Isabeau DE HAFFRINGHES vefve de feu Robert HENDRICK, vivant bg marchand en ceste ville ; vente de bled et seigle, compte faict ce jourd'huy entre eux.

538) Obligation N° 5 le 27/2/1644 à La Ventye : Phles PROEUDHOE (*PREUDHOMME*) et Jehenne PINCHON sa femme ; à Jacq (barré : PINCHON) PREUDHOE fré du dit Phles, au nom de Phles MACH.. et Anne PINCHON sa femme ; de contrat de renonciaon ; ils créent une rente.

539) Obligation N° 6 le 7/12/1644 à Le Venchie : Damlle Catherine LEBRUN vefve de feu Jan GALLOIS, de Le Venchie ; à George DEVOOS marchand de drap à Bailloeu en Flandre ; por vente de drap.

540) Obligation N° 7 le 7/7/1644 (à Le Venchie) : Anth GOSSART de Richebourg ; à Abreham BINAULT marchand à Estires ; vente de toilles et orges et d'argent presté.

541) Obligation N° 8 le 18/7/1644 : Maes QUINDT et Jacques WILLAN bgs maresquiers, dems le dit QUINDT au Haultpont et le dit WILLAN en la Fresche Poissonnerie de St Omer ; à Charles MIEZE réfugié du Lart poisse de St Martin es dits faulxbourgs du Haultpont ; advestures de chanvre.

542) Obligation N° 9 le 21/8/1644 : Bartholomé CAULIER chartier en ceste ville et Catheline ANSEL sa femme ; à Martin DELATTRE et Jacques MARISSAL marchans en ceste ville ; un cheval.

543) Obligation N° 10 le 27/1/1644 : Robert DALLONGEVILLE pbre pasteur de Pihem ; à Liévine DUCROCQ vefve de feu Anthoine DE RACQUENGHEM, brassoire à St Omer ; vente de bière en tonneaux, à luy et à feu Marcq DALLONGEVILLE sonpère, par compte faict ce jour.

544) Obligation N° 11 le 1/9/1644 : Mre Marcq VINCENT huissier héréditaire du conseil d'Artois, de ceste ville ; à Phles DE RENTY escuier Sr de Sambleton, demt en ceste ville, tuteur de Marie Jenne DE BRANDT fille mineure de Charles, vivant escuier Sr de Courchelles ; argent presté par le dit Sr de Courchelles.

545) Obligation N° 12 le 1/4/1644 : Robert LEGAY marchand tainturier en ceste ville ; à la curatelle de la maison mortue de Jean TARTAIRES, vivant marchand drappier en ceste ville ; assignation qu'il at donné à Adrien FONTAINE, curateur de la dite maison, de rente créée par le Sr de Wandonne, au profit de la dite curatelle, et que le dit FONTAINE at ce jourd'huy tporté au profit du dit LEGAY, de vente de drapperie.
Additif le 26/4/1645 : Robert LEGAY ; avoir es mains à la charge d'Adrien FONTAINE.

546) Obligation N° 13 le 14/8/1644 : Antoine DE REBREUVE labour à Téruanne et Marie GRIFFON sa femme ; au Sr Jean DAUDENFORT rentier en ceste ville ; une jument noir agée de 8 ans.

547) Obligation N° 14 le 13/7/1644 : Nicolas MARCOTTE bg marchand en ceste ville ; à Franchois LOSVELDE greffier du gros en ceste ville ; de prest ; es mains du dit LOSVELDE, obligation deue par Jean CHUET de Clarque.

548) Obligation N° 15 le 10/9/1644 : Robert BONVOISIN labourier demt pntem à Sercques ; à Mre Henry HELLEMANS licen es loix, conseiller du Roy et lieuten de ce baillage ; une jument bay.

549) Obligation N° 16 le 3/5/1644 : Jean WALLOIS labour réfugié à Volcrincove pays de Flandres ; à Franchois LOSVELDE greffier du gros en ces quarts et Damlle Marie ROBERT sa femme ; de prest ; avecq luy le Sr Antoine DE BAUCOURT capne d'une compagnie de chevaux cuiraciers, ad pnt réformé, au service de sa Maté et Damlle Marie LE PRUVOST sa compaigne ; le dit WALLOIS at promis faire obliger sa femme, et à la descharge des dits Sr et Dame.

550) Obligation N° 17 le 7/6/1644 : Damlle Antoinette DE HAFFRINGUES vve de George PIPPELAERT, de ceste ville ; à Damlle Jenne PIPPELAERT vve de Francois ROBERT, de ceste ville ; pour une partie de part successif dévolu au louage de la maison qu'elle occupe pntem, nommé et ou pend pour enseigne « le Paon », depuis le décès du dit George, pareille part telle qu'une 6^{ème} en la moictié restantes de 13, dont la dite Jenne en at acquis le droict de Jean PIPPELAERT son frère ; louage de la maison séant et qu'occupe pntem Pierre LEROUX, en la tenne rue hault, dont Antoine PIPPELAERT et George COUSTURE, vivant mary d'Anne PIPPELAERT, frères de la dite Jenne, en ont joy chun 3 ans ; somme payée aus dits COUSTURE et PIPPELAERT ses enfans, cohéritiers de la dite Jenne, provenans de l'argent délaissé par le tspas de Francois PIPPELAERT décédé d'age, leur frère ; ... la dite Jenne, ses hoirs ne poldront prétendre luy faire payer durant la vie de la dite Damlle compante sa mère.

551) Obligation N° 18 le 16/1/1644 : Damlle Jacqline DRIES vve de Jean CHOCQUEL, de ceste ville ; à Mre Michel MERLIN, vinier de St Pierre, demt à Cassel ; livraisons de pains fste au dit CHOCQUEL, par Margte BOSSU vve de Pierre DEMELLE, vivant boulangier en ceste ville, de la quelle le dit MERLIN at acquis le droict, et de louage de granges.

- 552) Obligation N° 19 le 15/9/1644 : Mathieu ERNOULT bg marchand brasseur en ceste ville et Marie CALLART sa femme ; à Jacques LEGRAND marchand de draps de soyes en ceste ville ; extinction de rente par eulx constitué au proffit d'Anne LEGRAND, duquel le dit Jacq est frère germain et héritier ; avecq eulx, comme cautions, Jacq CALLART rentier, Damlle Claudinne DUCIGNES sa femme, père et mère de la dite Marie et Amanias ERNOULT, père du dit Matieu ; au dit LEGRAND ou à Damlle Marie MATISSART vve de Francois DUTILLOY, de ceste ville.
- 553) Obligation N° 20 le 4/5/1644 : Mre André CORDIER musicien et chantré à pnt de l'église cathédrale de St Omer, agé de 32 ans ; à Jean BROUCK soldat du Sr Viconte de Lières Gouverneur de ceste ville et Francoise CAUWET sa femme ; de prest.
- 554) Obligation N° 21 le 10/8/1644 : Antoine DELEGERYE (*DELEGERRY*) labour à Blaringuem sur Artois ; au Sr Loys DE WOORM gradué es droicts, Rcr gnal des centiesmes, demt en ceste ville ; pour arrrages de cense des tres accordées par bail par feu Jacq ANDRIEU et Antoinette DELEHAYE et Antoinette DELEGERIE, ses mère et sœur, dont le dit DE WOORM en at acquis le droict de Nicolas ANDRIEU fils du dit Jacq.
- 555) Obligation N° 22 le 19/8/1644 : Jean DRINCQUEBIER réfugié de Lierselles à Esperlecques, tutteur avecq Claude DESPLANCQUE, des enffans de feu Allart DRINCQUEBIERE et Jossine KAIS ; arrêté à la reqte du dit DESPLANCQUE, pour les comptes de vente tenue après le tspas des dits feus, clotture faicte par devant la justice d'Esperlecques.
- 556) Obligation N° 23 le 3/1/1644 : Jacques LECLERCQ caporal soub la charge de Monseigneur le Visconte de Lières gouverneur de ceste ville ; à Dame Marie TRAMECOURT Abbessse du couvent de Ste Claire dicte « Urbaniste » en ceste ville ; une vache noir.
- 557) Obligation N° 24 le 1/9/1644 : Mre Marcq VINCENT huissier héréditaire du conseil d'Arts, demt en ceste ville ; à Eloy DESANNOIX brasseur en ceste ville ; vente de forte bière en cercles.
- 558) Obligation N° 25 le 7/9/1644 : Francois FAUTREL procur, de ceste ville, au nom et comme procur de Jean LEGRY labour à Anhiere, pooir passé par dvt auditeurs de la résidence de Douay le 17/11/1643 ; à Damlle Jenne VAUCHELLE vve d'Antoine PAILY, vivant Sr de Rimory, demt à Tournay, ... de furnir à Damlle Susanne DE VAUCHELLE, sa sœur.
- 559) Obligation N° 26 le 2/1/1644 : Nicolas MARCOTTE bg marchand brasseur en ceste ville ; à Phles DE ST JEAN bg marchand en ceste ville ; une vache noir et bland.
- 560) Obligation N° 27 le 18/3/1644 : Franchois, Noel et Anthoine FOUACHE frères, de Hupen d'Aval, sauf le dit Anthoine au Nart ; à Pierre MARQUILLY bg de ceste ville ; une cavaille baie.
- 561) Obligation N° 28 le 16/2/1644 : Charles DE RISBOURG (*RICQUEBOURCG*) bg marchand brasseur en ceste ville ; à Jean LEFEBVRE bg en ceste ville ; un cheval gris et autre.
- 562) Obligation N° 29 le 30/8/1644 : Jean PIL soldat soub la charge du Sr capitaine le Baron du Val, pntemt en ceste ville ; à Jean CLAIRBOULT bg marchand brasseur en ceste ville ; la table et nourriture de Charles PIL, son fils, louaige de tre et argent presté.
- 563) Obligation N° 30 le 11/2/1644 : Charles RISBOURG bg marchand brasseur en ceste ville et Damlle Marie DOLLE sa femme ; à Eustache DELEFORGE demt par refuge en ceste ville ; de prest ; es mains du dit DELEFORGE, certaine condamnation obenue de sa Maté par Guille DOLLE l'aisné, père de la dite Marie, à la charge de Pierre RENOIR et Adrien BAILLY enffans et héritiers de Jenne BERNARD, vivant femme à Jean RENOIR, de rente créée par Jean RENOIR de Wisme et Jenne BERNARD sa femme, le 5/7/1642.
- 564) Obligation N° 31 le 3/1/1644 : Guislain DEVUST mre battelier à Furnes et Marie VANRISSSEL sa femme ; à Pierre VANDENBOSQUE fils Adrien, mre faiseur de batteaux au Haultpont ; un bateau nommé « vercogge ».
- 565) Obligation N° 32 le 23/8/1644 : Marcq LOIRES demt par refuge à Capelle d'Audinthun ; à Jacques GUILLEMIN bg marchand en ceste ville ; avecq luy Mre Jean LOIRES pbre pasteur propriéte de Capelle, coe caution ; une cavaille gry.
- 566) Obligation N° 33 le 15/7/1644 : Pierre DESGARDINS bg de ceste ville ; à Pierre DUVAL de ceste ville ; despens de bouche et prest.
- 567) Obligation N° 34 le 9/6/1644 : Nicolas MARCOTTE marchand brasseur à St Omer ; à Pierre DEWAELE marchand à Bergues St Winocq ; vente de bled, scorion.
- 568) Obligation N° 35 le 19/2/1644 : Maximilien LEFEBVRE demt pntemt en la Conté d'Arcques et Margte SCREM sa femme ; à Bartholomé COURTEVILLE marchand à Bergues St Winocq ; livrison de brandevin, lors que le dit Maximilien estoit fermier de l'impost du dit brandevin au quartier de St Omer.
- 569) Obligation N° 36 le 21/7/1644 : Mathieu DE LA VACQUERIE fils de feu Pierre, émancipé par acte du 19 de ce mois ; à Mre Nicolas DECKERE chirurgien à St Omer ; nourriture de sa table qu'il at eu chez le dit DECKERE.
- 570) Obligation N° 37 le 13/6/1644 : Nicollas DELECOURT bg de St Omer ; à Andrieu LEFRANCQ molnier des mollins de St Bertin.
- 571) Obligation N° 38 le 20/4/1644 : Marand LHOSTE (*LOTTE*) demt au Chau de Rond paroisse d'Ecques ; à Jacques MARISSAL et Martin DELATTRE bgs marchans à St Omer ; une cavaille ; avecq luy Cornilles LHOSTE (*LOTTE*) soldat et fourier de la compagnie du Sr LAHAU, comme caon ; fre obliger Catherine DELEHAIE femme au dit Marand. *Additif le 1/5/1644 : Catherine DELEHAIE femme au dit Marand, at recognut.*
- 572) Obligation N° 39 le 28/7/1644 : Guillaume MONTACQ bg mre faiseur de batteaux au Haultpont à St Omer ; à Jan BROEDERS marchand à Haezebrouck ; bois de chesne.
- 573) Obligation N° 40 le 27/4/1644 : Henry CARON de Clarques ; à Wallerand BAILLY de ceste ville ; 2 coches.
- 574) Obligation N° 41 le 2/3/1644 : Jean DE WAVRANS de Houlle ; à Jacques MARISSAL et Martin DELATTRE bg marchans à St Omer ; une cavaille brun baye ; est comparu Franchois palet de ceste ville, lequel at promis paier avecq le dit DE WAVRANS ; faire obleger Marie PIERS femme du dit DE WAVRANS. *Additif le 12/3/1644 « es faulxbourgs de St Omer » : Marie PIERS femme au dit Jan DE WAVRANS, at promis paier.*
- 575) Obligation N° 42 le 26/4/1644 : Loys DAUSQUES bg marchand à St Omer et Catheline WATEL sa femme ; au Sr Guillaume MEURIN naguère eschevin de ceste ville ; vente de grains.
- 576) Obligation N° 43 le 1/8/1644 : Jan BROEDERS marchand à Haezebrouck ; à Adrien VANRODES marchand à St Omer ; vente de vins.
- 577) Obligation N° 44 le 9/4/1644 : Jacques SERGHERAET labour et Péronne BOLLART sa femme, de Nieurlette ; à Eloy DESANNOIS bg marchand brasseur en ceste ville ; bières en tonneaux, et obligaon passée par dvt la justice de Nieurlette.

- 578) Obligation N° 45 le 20/2/1644 : Andrieu HOVE de Veulverdingue et Margte HEMERIS sa femme ; à Jean DRINCKEBIERE du Haultpond ; reste de la formorture de Jacqueline DRINCKEBIERE, sœur au dit Jean et 1^{re} femme au dit Andrieu, ils vendent une beste chevaline brun baye et 2 vaches blancq dos, au profit du dit Jean DRINCKEBIERE.
- 579) Obligation N° 46 le 13/4/1644 : Jacques LECLERCQ labour, demt présentem au Chau de Wisq ; à Wallerand DE DELF escuier Sr d'Estrehem ; de prest.
- 580) Obligation N° 47 le 27/2/1644 : Jean BOURGEOIS marchand brasseur en ceste ville et Josse KERCKOVE soldat cavaillier ; à Eloy DESANNOIS, Guille LEGRAND et consors, fermiers des bières ; permis au dit KERCKOVE de débiter bière en sa maison.
- 581) Obligation N° 48 le 23/11/1644 : Jacques LEFEBVRE, Francois HARDY, Antoine DELANNOY et Pierre DUBOIS tous de St Omer ; à Sire Guille DANNEL nagerres eschevin de ceste ville et recepveur de la Srie d'Esquerdes ; vente à eulx fste ce jourdhuy par Monseigneur le Viconte de Fruges et d'Esquerdes, dela coupe du bois à pied nommé « Leslogette » au bois d'Esquerdes.
- 582) Obligation N° 49 le 20./1644 : (abimé) Charles CARON du Haultpond et Fhois MARLY de (ceste ville) ; à Monsieur le Révérend Prêlat de l'église et Abbaye de Nre Dame de C(lermaret ?) ; achapt de despouille de bois à Scoubroucq.
- 583) Obligation N° 50 le 8/11/1644 : Martin DEWERT bg mre faiseur de batteau au faulxbourgs de ceste ville ; à Antoine DELANNOY bg chartier en ceste ville ; vente de 5 chesnes.
- 584) Obligation N° 51 le 24/4/1644 : Guille DEPILLE maresquier au Haultpond ; à Pierre VANDENBOSQ mre faiseur de batteaux ; por assurance, en ses mains, por Jean VAN KERCKOVE de Lierseel, de rente.
- 585) Obligation N° 52 le 18/5/1644 : Grégoire FROMENT demt au « Rouge Fort » ; à Adrien TACQ de Furnes ; reste et parpaye de sa cédulle du 15/7/1638.
- 586) Obligation N° 53 le 13/1/1644 : Jacqueline SAGAR vefve d'Ingelbert BRISBOUT et Jacqueminne VANHIEGRE vve de Chles SAGART et Catherine FLANDRIN fille de Gilles, agée de (barré : 30) 26 ans ; à Monsieur le Révérend Prêlat de l'église et Abbaye de Nostre Dame de Clermaretz ; arres du bail qu'elles ont d'un broucq nommé « Schiepbroucq ».
- 587) Obligation N° 54 le 18/3/1644 : Jean WALLERICK battelier demt pntem à Dunckerke ; à Jean DRINCQUEBIERE du Haultpond ; un habit, et 2 chemises, fst à la vendue mobiliè de feu Fhois POMMART.
- 588) Obligation N° 55 le 9/2/1644 : Francois MONTACQ du Haultpond et Marie BRUSSIN sa femme ; à Eustache (barré : MONTACQ) DEWERT bg brasseur en ceste ville ; louage de maison sise sur les faiseurs de batteaux es dits faulxbourgs.
- 589) Obligation N° 56 le 30/3/1644 : Vast DE DELFT escuier Sr de La Francquerue, demt à Arcques ; à Pierre LEJOEUSNE marchant à St Omer ; vente de grains.
- 590) Obligation N° 57 le 13/2/1644 : Jan DONCKERE bg, du Haultpont, fils Jacques ; à Martin DEWERT son beau frère ; tre situé au lieu nommé « Oppermersch ».
- 591) Obligation N° 58 le 16/2/1644 : Bertin DEDONCKERE jh émancipé, demt hors la porte du Haultpont de ceste ville ; ce jourdhuy il auroit acquis de Martin DEWERT bg mre faiseur de batteaux, demt hors la dite porte, et comme père de ses enfans qu'il olt de Marie DEDONCKERE sa femme, 2 parties en 12 en une maison, jrain, estables et aultres édifices, situé hors la 2eme porte du Haultpont, nommé « la Vielle Couronne ».
- 592) Obligation N° 59 le 7/5/1644 : Jacques VASSEUR homme d'arme de la compagnie d'ordonnance du Seigneur Prince de Robecques, de pnt en ceste ville ; à Antoine JEROSME brasseur et bg de ceste ville ; vente de bière. *Additif le 22/6/1644 : Péronne ANDRIEU femme au dit VASSEUR, at recogne.*
- 593) Obligation N° 60 le 24/7/1644 : Wallerand MARISSAL bg mre machon à St Omer et Barbe CRABBE sa femme ; à Mre Valentin MIELLET bailly de Heuringhem ; prest d'argent ; es mains du dit MIELLET, par forme d'engagement et opignoraon, une rente du 20/6/1644 par Anthoine CRABBE bg en ceste ville, à leur profit.
- 594) Obligation N° 61 le 6/6/1644 : Simone MACAIRE vefve de feu Jean DESCAMPS, de St Omer ; à Damlle Isabeau DE HAFFRINGUES vefve de feu Robert HENDRICK ; vente de bled.
- 595) Obligation N° 62 le 20/4/1644 : Philibert CRESPIEN nottaire royal résident à Lillers, fils aîné et héritier de feu Oudart ; moient la main levée de sa psonne arrestée à la loy eschevinale de St Omer, à la reqte d'Anthe STEFENDART procur au conseil d'Arthois ; despens obtenu d'icelluy STEFENDART en qualité d'héritier de Frémine CHEVALIER sa mère, contre le dit feu Oudart, dont les lettres pour ce despeschées à la Gouvernan d'Arras, sont du 15/10/1639, et autre taxe et despens demandée par Anthoinette HUNNEL et le dit STEFENDART son procureur, au dit Oudart CRESPIEN et Damlle Anthoinette DE FRANCQUEVILLE sa femme, ... somme qu'icelluy STEFENDART prétend au dit Philibert, en qualité d'héritier de Damlle Marie BEHAREL, à son trespas vefve de feu Jean CRESPIEN, pour arres de rente, icelluy Philibert at dénié la dite qualité, déclarant aucunem avoir avecq ses frères et sœurs la succession d'icelle Marie BEHAREL, sans en vouloir aucune chose et il y at curateur estably aux biens par elle délaissés, de la psonne d'un nommé LECOCQ d'Alloine, sur la poursuite de Mre Jacques VIDAGNIEL de Lillers, crédeur entre autres de la dite Marie ; et somme en qualité de fief du baille de Lillers et comme bg de la dite ville, acte d'arrest il at promis tenir la main vers les dits de Lillers.
- 596) Obligation N° 63 le 4/5/1644 : Jan MACQUINGHEM réfugié à la Motte Warneq de Marcq St Liévin ; à Sire Eugène CAUCHETEUR nager eschevin de ceste ville et autres ses cohéritiers de feu Anthoine CAPPET ; vente de cuirs tanné par le dit CAPPET.
- 597) Obligation N° 64 le 5/3/1644 : Marie GRAVE vefve de Jan ALHOIE de Blaringhem ; à Jan MONCLIN bg tailleur d'habits en ceste ville ; arres de rente, créée par Anthe CERNICLAIS et sa femme nommée Marie GRAVE, sœur à la compante, affectée sur un enclos, duquel enclos les dits CERNICLAIS et sa femme en avoient vendu une ptie que la compante at ratraict à la charge de la dite rente, et celle créée par le dit Jan ALHOIE et la dite compante, au profit de Francois DUFOUR, duquel le dit MONCLIN en auroit eu le droit par transport.
- 598) Obligation N° 65 le 11/3/1644 : Andrieu STECKEMAN labour à Roubroucq et Cornille VAN CORNHUSE sa femme ; à Mre Jean DE COPPEHEN licen es loix et advocat au conseil d'Artois, de St Omer ; vente de tres, contrat ce jourdhuy.
- 599) Obligation N° 66 le 7/4/1644 : Jean DUMONT labour à Helfault, soldat de la compnie du Conte de Bucquoy ; à Pierre WILLERON huissier du grand conseil à Malines ; impôts des « 35 sols » du tonneau de bière brassé par le dit comparant au quartier de Flandres, durant la ½ année comenant le 1/5/1641, duquel droict Jaspas LIMOISIN de Lincques, estoit fermier, du depuis transporté au dit WILLERON par le dit LIMOSIN.
- 600) Obligation N° 67 le 11/2/1644 à Le Venthie : Anthoine ROBELIN labourier à Ricchebourg lez La Tourelle ; et avecq luy Anthoine DELANGLE labour à Lorgies ; à Catherine ROUSSEL vefve de Noel DELANGLE de Le Venthie ; un cheval baie.

- 601) Obligation N° 68 le 22/7/1644 à Douay : Jacq DESWEZ labour à Bersées ; à Charles, Jehenne, Marie et Magdelaine LEMORLE frère et sœurs, enffans et her de feu Jean, de Douay ; rendages de terres qu'il tient en cense d'eulx ; avecq luy Laurent DUBUS labour à Wataines.
- 602) Obligation N° 69 le 20/2/1644 à Le Venthie : Pierre PEUCELLE labourier à Richebourg ; à Jehan PLANCQUETTE du dit lieu ; argent presté.
- 603) Obligation N° 70 le 17/9/1644 à Le Venthie : Pierre PEUCELLE labourier et Marie MORTAIGNE sa femme, de Richebourg ; à Alexandre DEBAILLEUL de La Noeuvre Chapelle ; argent presté.
- 604) Obligation N° 71 le 21/9/1644 : Catherine ROBERT vefve de Mauriche DELATTRE ; pour gratiffier, voires descharger, Isabeau DELATTRE vve d'Anthoine SEPIETTE, sa fille, elle se trouve obligé avecq son dit feu mary vers diverses pticuliers, comme rente ; à Mre Jacques PALFART pbre chanoine de l'église cathédralle de St Omer ; à Anthoine *blanc* ; de 2 rentes ; elle tsorte, icelle compante, une rente deue par David FICHAU labour à Wavran, au profit de Jacqueline FICHAU, passée le 3/3/1622, et autre deue par le dit FICHAU et sa femme, au profit que dessus, du 12/6/1612, elle at mis es mains de la dite Isabelle DELATTRE sa fille, par forme d'oppignoration, une rente créée par Jean DERELENGHE au profit de la dite compante, le 4/3/1628.
- 605) Obligation N° 72 le 13/6/1644 : Anthoine FOUACHE labour au Lart lez ceste ville ; à Pierre DESGARDINS ; de prest.
- 606) Obligation N° 73 le 16/2/1644 à Le Venthie : Pierre GANTE chaudronnier et Jenne DIDIER sa femme, de Le Venthie ; à Marie BEAUSSART merchière au dict Venthie, icelle vefve de feu Nicollas DIDIER ; somme que la dite Jenne DIDIER at esté trouvé trop grane en ptaige des biens à eux délaissés par les tspas de leurs père et mère, fst le 12/3/1630, et vente de mercherie, ... tsorte à la dite DE BEAUSSART, une soe à prendre sur Jean DIDIER leur frère, de leur part de la 3éme ptie de rente qu'il leur doit ; et tsort de recevoir de Anthoine DELEPLACHE eschoppier, de la rente qu'il leur doibt.
- 607) Obligation N° 74 le 29/7/1644 à Le Ventie : Henry BEHAGUE labour et Fhoise MARSY sa femme, de Feshubert ; à Jean HEUBANT cousturier à Le Ventie ; prest, tsorte au dit HEUBART 3 vaches et un veau.
- 608) Obligation N° 75 le 22/9/1644 à La Bassé : Herry BEHAGHUE labour et Franchoise MARSY sa femme, de Frestuber ; à Pierre MEAUX de Richebourg ; une jument.
- 609) Obligation N° 76 le 15/12/1644 à Aire : Jean DURIEZ marchant à Aire ; au Sr Mathieu DE HESDIN ; marchandise de vin ; avecq luy le Sr Josse DUCIGNE marchant à St Omer, ... contrat passé par les dits DURIEZ et DUCIGNE au pffit du dit Sr DE HESDIN le 29/10/1642, procuration le 29/7/1643 demeureront cassez et annulez.
- 610) Obligation N° 77 le 20/4/1644 : Loys DAUSQUE bg marchant en ceste ville et Catherine WATTEL sa femme ; à Loys MEURIN bg marchant en ceste ville ; marchandise d'avoine.
- 611) Obligation N° 78 le 5/11/1644 : Anthoine Jaspar LE PETIT fils Pierre, agé de 23 ans ; à Nicolas DAUBIGNY sergent réformé dans la compagnie de Monseigneur le Visconte de Lières gouverneur de ceste ville ; despens de bouche.
- 612) Obligation N° 79 le 9/7/1644 : Phles TOUSART, Jacques LEROY et Jean WAVRANS tous de Clarque ; à Jean LEROY procur au conseil d'Arthois ; livrer 3 rasières de bled, livré sur les greniers du dit LEROY et ce pour louage de terres qu'ils tiennent du dit LEROY.
- 613) Obligation N° 80 le 4/4/1644 à Aire : Dominique DE GRENET escuier Sr de Cohem, à marier, demt en son chasteau de Cohem et Damlle Catherine VANDALLE fille à marier, de St Omer ; aux Révérends Péres Jésuites de la ville de St Omer ; vente de la despouille de bled à Cohem.
- 614) Obligation N° 81 le 11/5/1644 à Aire : Alexandre VIDELAINE marchand escoppier à Aire et Anthoinette WILLOT sa femme ; à Damlle (barré : Marie) Claire LE PRUVOST vve de feu Adrien TAVERNE, de St Omer ; livraison de diverses marchandises.
- 615) Obligation N° 82 le 27/2/1644 à Le Venthie : Andrieu DUQUESNE fils de feu Jean, jh à marier de Richebourg ; doit au 27/7 à Anthoine LECAT marchand drappier à Armentière ; vente de marchandise de drapperie et arent presté.
- 616) Obligation N° 83 le 22/2/1644 à Aire : Gabriel SENECA et Damlle Jacqueline HANON sa femme, mres de la maison et hostellerie de « la Clef d'Or » à Aire ; à Guillaulme MOEURIN marchand et eshevin à son tour de St Omer ; pour marchandise de vin qu'il leur at livré ; céddé au dit MOEURIN , une rente créée par Phles LE BAILLY naguères argentier de St Pol, de pnt eschevin juré au conseil de la ville d'Aire et Damlle Anne MANESSIER sa femme, lres passées le 17/6/1642 au profit de Mre Franchois MANESSIER pbre chanoine de l'église de St Sauveur à St Pol, quy en auroit depuis fst cession le 1/9 du dit an à Nicolas THOMAS hostellain à St Pol, et le dit THOMAS au profit des dits comparans le 18/1/1643.
- 617) Obligation N° 84 le 12/4/1644 à Béthune : Jan LEBLOND laboureur et Hélaine COUSTURE sa femme, de Noeux ; à Damlle Catherine LEBRUN vefve en dernières nopces de Jan GALLOIS, de La Venty ; de rendage de cense qu'ils ont occupé au dit Noeux.
- 618) Obligation N° 85 le 30/4/1644 à Le Venthie : Phles MEAUX labour à Richebourg et Marie BERTHE sa femme ; à Catherine BECQUART vefve de feu Jean BOCHART, de Le Venthie ; por les labeurs, semences, amendises qu'elle pooit prétendre avoir droict de bail qu'elle avoit en terres de Jacques GOMBERT ; avecq eux Jacq MEAUX.
- 619) Obligation N° 86 le 10/9/1644 à Lille : Pasquier CARPENTIER fils de feu Hugues, labourier à Carvin ; à Claude DELEMAIRE marchand de grains à Lille ; compte faict d'affaires, y compris une oblignaon touchant vente de livrire.
- 620) Obligation N° 87 le 4/7/1644 à Le Venthie : Anthoine CARPENTIER fils de feu Hugues, de Viollaine ; à Pierre et Jacques POILLON, père et fils, de Le Venthie ; un cheval hongre baye ; Mathieu LEGRAND eschevin du pais de Lalleue, du dit Venthe.
- 621) Obligation N° 88 le 16/4/1644 à Le Venthie : Jehan MORTAINE censsier et Catherine CUCCU sa femme, de Feshubert ; à Pierre COUSIN de Richebourg ; une jument baie.
- 622) Obligation N° 89 le 16/4/1644 à Le Venthye : Anth HAMEAU (*DEHAREL*) hoste à Le Venthye et Margte GALIOT sa femme ; à Jacq PETILLON et Jan SALLENGRE marchants au dit Venthye ; vente de bois.
- 623) Obligation N° 90 le 8/4/1644 à Douay : Loys et Bauduin LEBRUN frères, marchands bouchiers à Merville, estant de présent en ceste ville de Douay ; à Damlle Jenne DE NOIELLE vve de feu Charles BOURGOIS, vivant recepveur des expls du conseil d'Arts, réfugié à Douay ; vente des bois de la cense scituée es « Zebres » paroisse de La Cousture, depuis le coing de « La Fournerie » de la dite cense, jusq la maison Jean RAMOLEUX, où il y a enseigne d'une fosse.
- 624) Obligation N° 91 le 6/5/1644 à Aire : Pierre THIERY notte roial de la résidence de Heuchin, réfugié à cause des guerres au chasteau de Boncourt et Damlle Adrienne DE BEAURAINS sa femme ; à Mre Guislain LANVIN docteur en médecine et Damlle Marie DUFAY sa femme, de Warmenton et à Jehan DUFAY, frère de la dite Marie ; rembours d'une rente.

- 625) Obligation N° 92 le 20/2/1644 à Le Venthie : Jacques TOURBLIN (*TURBLIN*) cordonnier à Le Venthie ; à Jan DELANNOY labourier à Le Gorghue ; haie et hallots ; promet paier avecq une paire de sollier.
- 626) Obligation N° 93 le 30/4/1644 à Douay : Antoine GODIN de Courchelles ; à Jean LECLERCQ du dit lieu ; un cheval brun bay.
- 627) Obligation N° 94 le 9/6/1644 à Le Ventie : Phles DUHAMEL labour à Richebourg ; à Jean COUSTENOBLE mosnier de Sailly ; 4 mencaudées de bled.
- 628) Obligation N° 95 le 13/7/1644 à Le Ventie : Pierre MEAULT archier de la compagnie de Monsr le Prince de Barbausen et Marie DESMILLEVILLE sa femme, de Richebourg ; à Noel TAFFIN procur et nottaire roial de Le Ventie ; de prest.
- 629) Obligation N° 96 le 8/1/1644 à Aire : Alexandre VIDELAINE bg marchand en ceste ville et (barré : Jacqueline) Anthoinette WILLOT sa femme ; à Denis DUCHOCQUEL marchand (barré : en ceste ville) à St Omer ; somme receu comme saiteur.
- 630) Obligation N° 97 le 23/1/1644 (à Le Ventie) : Andrieu FRULEUX labour à Richebourg ; à Adrien LEGRY soldat résident au Pond Hesquin, naguère hostelain à Richebourg ; despens de bouche fst au logis du dit LEGRY par le dit FRULEUX. *Additif le 1/5/1644 : le dit FRULLOEU at païé au logis de Charles POLLEZ hoste au « Tableau Noir » à La Venthie ; il rabattra au dit LEGRY ; fait en pnce de Pier TAFFIN et Chrestien DELATTRE et Guillaie BECCUE. Additif le 30/1/1644 : Guille BECCUE, Xpien DELATTRE et Pier TAFFIN, cy dessus dénommés, ont esté pns, por le dit Adrien LEGRY.*
- 631) Obligation N° 98 le 11/2/1644 à Le Venthie : Pierre MEAUX censsier de la censse de Le Rancquiére et archier des bendes d'ordonnance soub la charge de Monsieur le Prince de Barbauson et Marie DESMILLEVILLE sa femme, dems à Richebourg ; à Jacques BAILLOEUL naguère bailly de la ville de La Gorghue et Marie DUBOIS sa femme, de Le Venthie ; argent à eux presté.
- 632) Obligation N° 99 le 26/7/1644 à Le Ventie : Francois FRULEUX cousturier à Le Ventie ; à Anthoine GONBERT (barré : fourier) quartier maistre de la compagnie de Monsr le Prince de Barbauson ; pour une année de cense de son occupaon ; tsporte au pffit du dit GOMBERT, une somme sur Arnould DEDONZE et Marie DELILLE sa femme ses père et mère beaulx, redevables d'avanchemnt qu'ils ont fst à Margte ARNOULD leur fille, traictant son mariage avecq le dit compant.
- 633) Obligation N° 100 le 5/2/1644 à Le Venthie : Pierre MEAUX de Richebourg ; à Pierre CRETON bailly pour le Roy du pais de Lalleue, demt à Le Venthie ; argent presté.
- 634) Obligation N° 101 le 8/2/1644 à Aire : Damlle Barbe PENIN fille à marier agée de 20 ans, demte chez Monsr DE WOULT Gouverneur des ville et bailliage d'Aire ; aux Révérend Mére Abesse, religieuses et couvent des pauvres clarisses en la ville de St Omer ; de prest.
- 635) Obligation N° 102 le 6/4/1644 (à Aire) : Jacques DENYS marchand coronnier à Aire et Jenne COUBRONNE sa femme ; à Jan Bapte GOTTRAN marchand tanneur à St Omer ; vente de cuir tanné.
- 636) Obligation N° 103 le 23/1/1644 à Le Venthie : Hues (*Hugues*) LACHERY labour à Le Noeufve Chapelle ; à Anthoine LEAT marchand à Armentière ; vente de grosserye.
- 637) Obligation N° 104 le 12/3/1644 à Le Ventie : Francois VIENNE labour à Le Ventie ; à Phles DUCROCQUET marchand à Le Gorgue ; au nom et en l'acquit de descharge de Jacques et Phles APPOURCHEAU de Lorgies, qu'il luy sont redevable par oblon por vente de bled, comprins ce que le dit Phles APPOURCHEAU est aussy rededvable au dit DUCROCQUET de vente de bled.
- 638) Obligation N° 105 le 3/9/1644 à La Venthye : Louys SALOMME labour et Catherine DELANGLE sa femme, d'Auberche ; à Anthe LECAT marchand à Armentières ; argent à luy deub à cause d'un cheval à eulx vendu par Claude CAULLIER, dont le dit LECAT en at acquis le droit par tsport et pour vente de drapperye, grosserye et argent prest ; Jan DE SALOMME père du dit Louys, labour à Faulghuisart paroisse de La Venthye, de payer icelle soe ; Jan DE SALOMME coobligé et Claude CAULLIER chartier à Le Venthie.
- 639) Obligation N° 106 le 8/7/1644 à Le Venthie : Margte HERENG vefve de feu Jan GHUILLEBERT, de La Venthye ; à Phles GOMBERT labou à Bunnes ; somme en laquelle son dit feu mary estoit obleger, pour vente de bois ; avecq elle Rolland HERENG son père, demt au dit Venthye.
- 640) Obligation N° 107 le 15/12/1644 à Aire : Josse DUCIGNE naguères argentier de St Omer et marchand y demt ; au Sr Mathieu DE HESDIN marchand à Dunckerke ; marchandises de vin ; avecq luy Jean DURIEZ marchand en ceste ville d'Aire ; contrat passé par les dits DUCIGNE et DURIEZ au pffit du dit Sr DE HESDIN le 29/10/1642, procuration par eulx passé demeureront cassés ; le dit DUCIGNE doit de reste en une lettre de change à Jean Bapte DE CRAYER marchand à Lille, à la descharge du dit DE HESDIN.
- 641) Obligation N° 108 le 19/11/1644 : Adrienne COMIN vve de feu Jacques DUCAMPS, vivant labourier en ceste ville ; à Inglebert VANDEBOSQUE bg rentier en ceste ville ; 3 juments, 2 vaches, grains... es mains de Jan ROGIER huissier du conseil d'Artois, le dit VANDEBOSQUE at donné main levée ; avecq elle Mre Valentin MIELET bg et Rcr en ceste ville, comme caupon.
- 642) Obligation N° 109 le 2/7/1644 : Jean (barré : DEBLOIS) BRUSSIN et Nicollas FLANDRIN bgs maresquiers au Haultpond ; à Amez SAGOT labourier à St Omer ; vente à eux fste de la chèvre qu'il croit en jardin nommé « le Jardin Mogré ».
- 643) Obligation N° 110 le 7/12/1644 : Adrien DE WAVRANS naguères argentier de ceste ville ; à Pierre TONNOIR bg serurier de ceste ville ; somme que luy at esté ordonné paier au dit TONNOIR, par Messieurs du magistrat de ceste ville.
- 644) Obligation N° 111 le 13/4/1644 : Jean DELERUE et Simonne SALLOIT sa femme et Guille ERYNS labouriers à Renescures ; à Louys PRUVOST hostelain au Haultpond ; vente de grains.
- 645) Obligation N° 112 le 19/2/1644 : Nicollas MARCOTTE bg brasseur en ceste ville ; à Sr Louys MOEURIN bg et marchand en ceste ville ; vente de scorion.

646) Obligation N° 113 le 19/5/1644 : Mre Robert DALONGEVILLE pbre pasteur de Pihem ; redevable vers plusieurs psonnes, tant de ceste ville que lieux circonvoisins ; soit sur vente de grains assemenchés à Pihem ; Franchois CARON jh à marier et labour au dit Pihem, a promis paier à son acquiet ;
_à Isabeau DE HAFFRNGHUES vve de Robert HENDRICQ, argent presté à Monsr de La Rue et vente d'avoine ;
_à Philippe BERQUEM viesier, de reste d'une casaque ;
_à Jacques MORTAINE caron, pour ouvraige ;
_à Phles WISOCQ marissal, pour ouvraiges ;
_à Pierre MARLIER marissal à Pihem, pour samblable cause ;
_à Anthoinette SIMON de Pihem, d'argent presté ;
_à Mre Adrien AUSAULIER notte en ceste ville, d'argent presté ;
_à Mre Guille LE FRANCHOIS adcat, pour samblable cause ;
_à Jenne DUMONT jf à marier de ceste ville, d'argent presté ;
_à Monsr HUWART chanoine et Rcr du chapre de St Omer, pour louaige de leur disme ;
_à Monsr de la Mavardry, de louaige de tre ;
_à Jacques LECLERCQ de despens de bouche ;
_à Guislain TRICQUET pour samblable cause ;
_à FAUCONNIER brasseur en ceste ville, pour ½ tonneau de bière ;
_à Nicollas MARCOTTE brasseur ;
_à Jacques ROBERT de livrison de chaire ;
_à Wallerand BAILLY de despens de bouche ;
_à Jan TOMPERE pour livrison de fromage et autres marchandises ;
_à BOURGUIGNION cordonnier en la rue des cuisiniers, pour livraison de souillers ;
_à Michel VERBEST pour livrison de drap et toile ;
_à Pasquier DUCHASTEL pour vente de bois ;
_à Fhois BRUNEL pour livrison de chanfre ;
_à Mre Allart PARISIS eschevin de este ville ;
_à Jacques LAUTRE drappier ;
_à Franchois DUMONT d'argent presté ;
_à Benoist LECOING de bois ;
_à Antoine LEMRE pour main d'œuvre ;
_à Jenne COCQUEMPOT de bois ;
_à Antoine LEMOISNE charpentier, pour ouvraige ;
_à Jan MECQUIGNION machon, pour samblable cause ;
_à Phles ALLEXANDRE de vente de grains ;
_à Jan TANT cordier ;
_à la vve PATOU de bled ;
_à Jan VILAIN couvreur d'estrain, pour ouvraige ;
_à Jacques ZUNEQUIN d'argent presté ;
_à Pierre HAVERLOIX de despens de bouche ;
vendu au dit CARON les grains assemencez à Pihem, réservé des terres vendu à Pierre LEJOSNE, autre à Josse PAUCHET et à Jacques DE ZUNEQUIN.

647) Obligation N° 114 le 8/3/1644 : Louys PRUVOST demt par refuge en l'hostellerie où pend pour enseigne « l'Effigie de Ste Catherine » es faulxbourgs du Haultpoudt de St Omer ; à Thomas PRUVOST ; de reste de livrison de bière ; ... de Simphorian DE THIENBRONNE et sa femme, puist en continuer le bail.

648) Obligation N° 115 le 13/1/1644 : Louys DUBROEUCQ bg bouchier et Anne LIENNART sa femme, de St Omer ; à Jean SONNET serviteur des arquebusiers de la dite ville et Anne PIERRROT sa femme, y dems ; une vache noir, argent presté.

649) Obligation N° 116 le 24/1/1644 : Laurent DEROY laboureur à Arnick pays de Flandres, et avecq luy Pierre BULLOT (*BULO*) de Fruges réfugié au dit Arnick ; à Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambeck, demt en ceste ville ; rendaiges des tres qu'il at tenu en louaige au dit Sr LE VASSEUR, situées à Robertmedonlieu (?) paroisse de Merville ; fre coobliiger Jacques VILLAIN laboureur à Arnick ; ont pmis que Pierre VILLAIN greffier du dit Arnick, certifierat la solvence des cparants et de Jacques VILLAIN.

650) Obligation N° 117 le 8/2/1644 : Jacques DE CLETY labour à Clarcq ; à Josse PAUCHET hoste à Pihem ; une cavaille.

651) Obligation N° 118 le 5/2/1644 : Claude DUCROCQ labour à Kystelde ; à Michel GRODEM hoste en ceste ville ; despens de bouche.

652) Obligation N° 119 le 19/2/1644 : Nicollas MACQUEREL et Claude DUCROCQ laboureurs à Kistelde ; à Michiel GRODEM hoste et archer du prévost mareschal d'Arthois, demt en ceste ville ; 8 razières d'avoignes.

653) Obligation N° 120 le 23/7/1644 : Jehan FICHEAU laboureur à Wavrans ; à Jacques PETIT hostelain à Cléty ; une jument noir « boulette ».

654) Obligation N° 121 le 22/11/1644 : Flourent HOVELT labourier en ceste ville ; à Mre Henry HELMANES adcat au conseil d'Artois et conseiller du Roy en son baille de St Omer, relict de Damlle Jenne DESGARDINS ; arres de 2 rentes, une créée par Jan HAUSSOULIER fils Pierre, au proffit de feu Mre Omer BROCQUET et la dite Damlle Jenne DESGARDINS sa femme, laquelle icelluy compant pmet paier en qualité de curateur aux biens du dit HAUSSOULIER.

655) Obligation N° 122 le 5/9/1644 : Folquin DE BERNASTRE escuier Seigneur de Baienghuen, Val du Bois, Le Rossigniol, demt en ceste ville ; à Jan GODART mre taillieur d'abit en ceste ville ; fachon d'abit et desbours.

656) Obligation N° 123 le 5/8/1644 à Le Venchie : Michiel LECONTE marchand à Frestubert, Jenne OLLIVIEZ sa femme, Robert DUQUESNE marchand à Richebourg et Xpienne LECONTE sa femme ; à Jan SALLENGRE hoste à Le Venchie ; vente de lin sur le « desrecquy » du dit SALLENGRE en la rue Desmont.

657) Obligation N° 124 le 6/4/1644 à Le Venchie : Estienne BONNET hoste à Le Venchie ; à Mathieu FOURDIN ; reste de louaige de la maison de « St Antoine » appartenant à Antoine BARBRY son beau frère.

658) Obligation N° 125 le 29/4/1644 à Aire : Henry DE LA CORNHUSE escuier, demt à Aire et Damlle Isabeau DE BLENDÉCQ sa femme ; ce jourd'huy Damlle Catherine VANDALLE anchienne fille à marier, demt à St Omer, leur auroit par contrat, tsporté une rente, esquelles sont obligés Mre Christophe ROUSSEL et consors, le 26/3/1630.

659) Obligation N° 126 le 17/12/1644 à Aire : Jacques DANIEL marchand en ceste ville ; à Michiel DE HOLLANDRE lieuten de la Pairie de Boiaval appartent à son Exce le Conte de Sars ; les droix Sriaux de la main assize prinse sur les biens de Phles LE BAILLY et Damlle Anne MANNESSIER sa femme, au dit Boiaval, à la reqte de Guillaume MEURIN marchand à St Omer, à l'assurance de rente à luy deub par les dits LE BAILLY et sa femme, lettres du 17/6/1642.

- 660) Obligation N° 127 le 19/12/1644 à La Ventheye : Claude DASSONVILLE tavernier et Franchoise LEROULX sa femme ; à Jan DE GRAVELINNES labour à La Noeufve Chappelle ; vente de bois.
- 661) Obligation N° 128 le 9/1/1644 à Le Ventheye : Denis LE FRANCHOIS, Anthoine DELEPLACE de Le Ventheye et Anthoine CABOCHE hoste au Locon ; à Pierre et Cornil DELANGLE frés, le dit Pierre de Lestrem et le dit Cornil de Richebourg ; vente de 2 monstres de bois.
- 662) Obligation N° 129 le 9/1/1644 à Aire : Jean THELLIER (*TELLIER*) labourier à Enquin ; à Monsr DE FRANCOEULLE officier de Monsr PONCEAU promoteur pr la diocèze de Bouilloine et autres gens et officiers de la court spirituelle de St Omer ; certain .. qu'il at eu à la dite court spirituelle.
- 663) Obligation N° 130 le 14/12/1644 à Le Ventheye : Mathieu LELEU labour et Jan SALLENGRE labour et hoste à Le Ventheye ; à Anthoine DESMILLEVILLE labour à Richebourg ; certaine « tacque et monstre » de bois .. croissans allentour des hérits du dit DESMILLEVILLE, pour en fre « labbatizon à noir cul », estans tous bois montans, ippreaux, peupliers et quesnes ; avec eulx Jude MANNET labour à Richebourg.
- 664) Obligation N° 131 le 27/2/1644 à Le Venthie : Jacques DELECAMBRE labour au Biez paroisse de Lorgie ; à Anthoine BENAUT hoste à La Noeue Chapelle ; despens de bouche.
- 665) Obligation N° 132 le 21/7/1644 à La Bassé : Robert MARTIN labour et Jenne POTTIER sa femme, de Richebourg ; à Jehan DELATTRE du dit lieu ; de prest.
- 666) Obligation N° 133 le 20/2/1644 (à Le Venthie) : Jean GUASQUIERES labour et Péronne DAMBRE sa femme de Le Ventie ; à Jean HEUBART et Fhoise DUPOND sa femme, de Le Ventie ; de prest ; avecq eux Guille GUASQUIER labour au dit Ventie.
- 667) Obligation N° 134 le 8/2/1644 : Jean DECQ labour à Tilques ; à Andrieu DAUSQUE thisserand de thoille à St Omer ; une cavaille blonde.
- 668) Obligation N° 135 le 17/1/1644 : Louis LE CHEVALIER Sr d'Acquienbronne ; à Alexandre LE CHEVALIER et Jean DEVIN mary de Margte LE CHEVALIER, ses frère et sœur ; deniers procédans de la vente de la tre et Srie d'Acquienbronne, et ce pour leur droict de quint qu'ils pouvoient prétendre, à raison de la dite vente, les dits Alexandre, DEVIN et Margte CHEVALIER sa femme, ont renonché ... pooir au dit 1^{er} compt recevoir la totalité des deniers de la dite vente.
- 669) Obligation N° 136 le 12/12/1644 : Adrien DE WAVRANS naguères argentier de St Omer ; à Gérard PIETRE marchand en la dite ville ; une « scribanne » et autre marchandise, ... entre les mains du dit PIETRE, un colier de perles avecq une coupe de porcelaine à pied d'argent, qu'icelluy PIETRE at en sa possession, appartient au dit DE WAVRANS passé quelque temps.
- 670) Obligation N° 137 le 13/7/1644 à Aire : Antoine DESLIGNIERS (*DESLINIERES*) marchand es fauxbourgs d'Aire et Marie RAULIN sa femme ; à Guille MEURIN marchand, naguères eschevin de St Omer ; vente de grains.
- 671) Obligation N° 138 le 1/12/1644 : Martin THIEULLIER bg à St Omer ; à Robert COQUILLAN escuier Sr d'Haffringhes, demt en la dite ville ; plusrs voyages et vaguaons fstes pour la sollicitaon et pousuittes de ses affés.
- 672) Obligation N° 139 le 29/7/1644 : Jacques DEVINCQ et Phles NOEUDIN dems au Zuutq paroisse de Holque ; à Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque, demt en ceste ville ; achapt par eux du dit Sr de Bambecque, de bled sur des terres séans à St Pieterbroucq, allencontre de Guillaume PORE quy at l'autre moitié.
- 673) Obligation N° 140 le 19/8/1644 : Marcq BAUDE labour pntement réfugié de St Pieterbroucq à Arcques ; à Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque ; arres de rendage de terres séans au dit St Pieterbroucq, qu'il auroit prins de bail du dit Sr de Bambecque.
- 674) Obligation N° 141 le 2/8/1644 « en la Conté d'Arcques » : Pierre LEJOESNE bg marchand à St Omer, Engrand DOMIN le joesne, son beau fils, de la dite ville et Guille LEGAY demt au Scram (?) ; à Jean DECKERE fermier de la cense des religieus abbé et couvent de St Bertin au troir de Sobruicq ; achapt d'advestures de bled, bisailles et mancorne au lieu nommé « Poré » en la Conté d'Arcques.
- 675) Obligation N° 142 le 12/1/1644 : Guillaume DE HEGHERE réfugié à cause de la guerre en ceste ville de St Omer et Adrienne BINET sa femme ; à Claude GUILLEBERT soldat de la compagnie du Capitaine LAHAU ; un cheval hongre gry.
Additif : receu de Guillaume DEHEGRE, pour vente d'un cheval gry.
- 676) Obligation N° 143 le 1/8/1644 : Jean BRICHE hostelain à St Omer ; à Pierre LEJOESNE bg marchand en ceste ville ; un cheval hongre rouan ; avecq luy Alexandre LELEU de ceste ville, comme caution.
- 677) Obligation N° 144 le 19/5/1644 : Jan DECKERE labourier en ceste ville, y réfugié à cause de la guerre ; à Madamoiselle Marie DE CROIX fille et héritière de feu Roland DE CROIX, vivant escuier Sr de La Monardrie, demte en ceste ville ; reste de rente créée par feu (barré : George) Pierre DE WALLEUX, vivant escuier Sr de la Cressonière, au proffit du dit Sr de La Monardrie, le 11/9/1624 ; transport par elle passé au proffit du dit DECKERE ce jourd'huy de la dite rente.
- 678) Obligation N° 145 le 12/9/1644 : Nicolas HENNEVEUR brasseur réfugié de Waetenes en ceste ville de St Omer ; à Pierre SOUDAIN marchand à Berghes St Winocq ; vente de grains.
- 679) Obligation N° 146 le 13/12/1644 : Jean DELEHAYE cordonnier à St Omer et Catherinne DELEBARRE sa femme ; à Jean HENNEGUIER bg marchand tanneur en ceste ville ; vente de cuir tanné.
- 680) Obligation N° 147 le 18/6/1644 : Pierre Amour DE LA HAYE escuier Sr de Werp, Pitgaem, demt à St Omer ; à Jean, Eustache, Adrien et Damlle Anthoinette LEGAY enfans et hers de feu Adrien, vivant licentié es droix, advocats en ceste ville ; de rente créée par les maieur et eschevins de ceste ville, lres signées : DE BALINGHEM le 18/10/1622, et de rente constituée par Damlle Margueritte STEMME vefve de feu Jean OGIER, et consors, le 25/1/1624, rétrocession faicte par la dite Damlle Anthoinette LEGAY et pour ses frères, au proffit du dit Sr de Werp ; accord avecq la dite Damlle Anthoinette LEGAY et pour ses frères.
- 681) Obligation N° 148 le 20/9/1644 : Jean EVERARD marchand brasseur réfugié de Waetenes en ceste ville de St Omer et Gillette CARLIER sa femme ; à Pierre SOUDAIN marchand à Berghes St Winocq et Adrienne SIMON sa femme ; vente de scorion.
- 682) Obligation N° 149 le 21/4/1644 : Sieur Anthoine GARDENNES (*GARDINS de Guinnes*) escuier Sieur de Lodicque, demt à Bourbourg ; à Damlle Anne Bertinne DE VARGELOT de St Omer ; « pour les causes à luy cognues »

- 683) Obligation N° 150 le 17/3/1644 : Mre Robert DALONGEVILLE pbre pasteur de Pihem et Catherine DALONGEVILLE sa sœur, vefve de feu Francois LIMOIZIN, de Pihem ; à Pierre LEJOESNE bg marchand en ceste ville ; vente de grains ; cédé au profit du dit LEJOESNE, les adventures de bled par luy assemencées sur les tres qu'il at prins à bail de Péronne TAILLEUR vefve de Balduin PEVEREL, de Pihem, lres du 4/10/1643.
Additif le 27/5/1644 : le sousigné sergent à cheval du baillage de St Omer (DESCAMPS) insignué ce transport à Pierre WILLERON huissier du conseil de Malines, blanc NORMAN, Mre Marcq VINCENT, blanc VASSEUR, Francois MALBRANCQUE, Francois MATISSART, blanc ROGIER, blanc WAILLY tous huissier du conseil d'Artois, Edmon RUFFIN, Jehan DELANSEL et Allard MILLE sgeant du dit baillage.
- 684) Obligation N° 151 le 19/6/1644 : Robert BONVOISIN labourier à Sercques et Gillette CLEMENT sa femme ; à Pierre LEJOESNE bg marchand à St Omer ; vente de bled.
- 685) Obligation N° 152 le 9/6/1644 : Catherine DALONGEVILLE vefve de Francois LIMOIZIN, de Pihem ; à Pierre LEJOESNE ; vente de bled.
- 686) Obligation N° 153 le 2/5/1644 : Jacques PACOU de Tilcques, relict de feu Gillette SERBOURDIN ; Jan PACOU et Jean HARVELOIX de ceste ville, tutteurs de Jan PACOU enfant mineur que le dit Jacques at retenu de la dite Gillette ; le dit 1^{er} doit au dit Jan mineur, son fils, por le rachapt mobiliere à luy escheu après le trespas de la dite Gillette sa mère.
- 687) Obligation N° 154 le 21/12/1644 : Martin FEUTREL labour réfugié en ceste ville, de Tatinghem, nepveu et her de feu Jean CAROULLE ; à Eustache COUSTURE et George DELATTRE tutteurs des enffans mineurs de feu Francois DUCROCQ ; 6 rasières de bled por le louage de tres scituées à Tatinghem.
- 688) Obligation N° 155 le 22/12/1644 : Anthoine GILLES amand du Haultpond et Chrestiene BRUNET sa femme ; à Anthoine PETIT geolier des prisons de ceste ville ; despens faits par luy es dites prisons, tant de nourriture, garde, giste, esquels le dit GILLES at esté détenu depuis le 31/10/1644 jusques à présent.
- 689) Obligation N° 156 le 25/4/1644 : Nicolas HOCHART de Longuenesse ; à Jan DRINCQUEBIER marchand au Haultpond ; de vente de grains ; cède au dit DRINCQUEBIER, les soes deues par les personnes portées en vente publique de biens faicte après le trespas de feu Mre Robert CUPPRE, vivant pbre pasteur de Mentque, passée le 5/12/1634, duquel Sr pasteur le compant est héritier seul.
- 690) Obligation N° 157 le 15/11/1644 : Guillaie HALINES labour à Tilcques et Margte BECLIN sa femme ; à Damlle Anthoinette ALLEXANDRE vefve de feu Guillaie DOLLE, de ceste ville ; vente de bière par compte et estat fait ; et à Mre Louys DOLLE lice es loix, fils et her de feu Damlle Isabeau GAULTRAN, por reste de louage de tres escheu à noël 1636.
- 691) Obligation N° 158 le 3/7/1644 : Pierre DELOBEL messenger de la ville d'Aire à celle de Lille ; à Jean MAÏHEU marchand poissonnier en ceste ville ; soe receu au nom du dit MAÏHEU.
- 692) Obligation N° 159 le 20/9/1644 « au dit St Aumer » : Sr Jacques D'HAFFRINGHE l'an passé lieuten de mayeur de la ville de St Aumer (!) et Damlle Anthoinette TARTARE sa femme ; rente créée au profit de Francois THOMAS et Damlle Chrestienne SERGEANT, le 15/1/1639 par Martin THIEULLIER et Damlle Franchoise DAMAN sa femme. *Additif le 7/3/1657 : Damlle Antoinette TARTARE vefve de Sire Jacques DHAFFRINGUE, vivant Sr du Hil, à son tour eschevin de ceste ville, ayant ce jourd'huy acquis le droict de la rente mentionnée et en laquelle icelle Damlle compante s'est obligé avecq le dit feu Sr DHAFFRINGUES son mary, elle tient Mre Jacques DHAFFRINGUES advocat au conseil d'Artois et pr fiscal de Tournehem, Audruick, fils et her universel du dit feu Sr DHAFFRINGUES son père, quicte et deschargé de la dite obligaon.*
- 693) Obligation N° 160 le 31/3/1644 : Guille LE TILTRE cordonnier à Dunckerke ; à Jean JOYEUX marchand tanneur en ceste ville ; vente de marchandise de tannerie.
- 694) Obligation N° 161 le 9/5/1644 : Maximilien BRISEBOUT soldat de la compagnie du Vicomte de Furnes ; à Hubert HOURART et Andrieu LEURS, dems hors la porte du Haultpond de ceste ville ; somme payée par les dits HOURART et LEURS comme caution du dit compant au Sr MERSTRAETE receveur de sa Maté à St Omer, pour achapt par le dit compant de portions de bois es « bois de Rehoul ». *Additif le 11/5/1655 : Jenne CHRESTIEN femme au dit Maximilien BRISEBOUT, s'est obligée.*
- 695) Obligation N° 162 le 16/7/1644 : Antoinette THEULLIER (*TULIER*) fille émancipée de Jacques et Jenne VIGNION, adistée d'Omer LOEULLIEUX son oncle paternel et de Sire Jacques D'HAFFRINGUES, l'an passé eschevin lieuten de mayeur de ceste ville, son grand oncle à cause de Damlle Antoinette TARTARE sa femme ; pour subvenir à son dot por son entrée et professe qu'elle prétend de faire, avecq la grace de dieu en la maison des Dames Abbessse et rellieugieuses Urbanistes de Ste Claire, et satisfaire à sa table et pension de 2 ans et plus qu'elle est en la dite maison ; aus dites Dames ; ... certaine cense à elle appartient, allencontre des hers d'Adrien REGNIER, scituée à Hardifort chastellenie de Cassel.
- 696) Obligation N° 163 le 17/1/1644 : Adrien MAES hostelain à Wattendam ; à Fhois ROBERT bg marchand brasseur ; vente de bière par tonneaux.
- 697) Obligation N° 164 le 6/9/1644 : Pierre CARON bg molnier en ceste ville ; à Corniles THUYN marchand en ceste ville ; vente d'une blanche moeulle de mollin de « 18 paulmes ».
- 698) Obligation N° 165 le 22/12/1644 : Adrien DE WAVRANS naguères argentier de ceste ville ; à Adrien LUCQ marchand en ceste ville ; ordonnance du 9/6/1643 de livrison de fagots vendu par le dit LUCQ à ceste ville.
- 699) Obligation N° 166 le 20/12/1644 : Jean DUFOUR le joe, labour à Ecque ; à Liévin MACHART soldat de la compnie de LAHAULT ; un poullain.
- 700) Obligation N° 167 le 4/5/1644 : Flourent HOVELT bailly de Tatinguem ; à Denis CHOCQUEL marchand à St Omer ; vente de grains, louage d'une grange et despens de bouche.
- 701) Obligation (Bail) N° 168 le 5/1/1644 : Oudart DUBUISSON demt pntem à Tilcques par refuge de Sercques ; louaige de Francois CARDON licentié es loix, advocat au conseil d'Artois ; tres à Sercques ; avecq luy Jenne BERNARD vve de Jacques DUBUISSON sa mère, coe caution ; ... terres voisines séans proches le chemin d'Ardre, listant à Josse COCQUEL et à Antoisie SAUSSE, la 2nde list aux hers Jean FICHAU, et la 3^{ème} séante au « Vosloes » list à Mre Antoine DUBOIS, à Gilles JOLLY, et terres qu'occupe présentement Fiacre MATON, après l'espiraon du bail qu'il en at.
- 702) Obligation N° 195 le 12/8/1644 : (abimé) Damlle Marie LEVRAY femme (barré : divor) .. par justice de Gabriel DE HANON Sr de Le Helle, demte à St Omer ; à Révérende Dame Madame Anne LENFFANT Abbessse de l'église et Abbaye de Ste Colombe en Blendecques, réfugiée en ceste ville à cause de la guerre ; pour la dot de Damlle Margte DE HANON, fille de la dite compante, religieuse non professe au dit couvent et Abbaye, contrat du 5/6/1643. *Additif le 19/8/1644 : Damlle Marye LEVRAY a païé à Dame Anne L'ENFANT Abbessse du couvent de Sainte Colombe en Blendecques.*
- 703) Obligation N° 196 le 16/7/1644 à Le Venthie : Robert LECONTE notte Royal ; aux enffans de feu Jacques DIDIER, et à Franchoise DIDIER ; pour arres de cense ; entendu que le Sr Loys DIDIER oncle aus dits enffans et fré à la dite Franchoise, a quicte au dit LECONTE, pour ses nepveurs et sœur. *Additif au verso le 16/7/1644 : le Sr Loys DIDIER a receu de Robert LECONTE son censsier, pour arries de cense.*
- 704) Obligation N° 197 le 14/5/1644 à Aire : Clément (barré : FLAMENG) CLAUDORE labour à Linguehem et Jenne PERON sa femme ; à Anthoine DUPONT labour à Masinguem ; vente d'une jument bay.

- 705) Obligation N° 198 le 7/4/1644 : Noel DE REMINGHEM hostelain à Esquerdes et Laurence GUERBOIS sa femme ; à Damlle Franchoise HERRY vve de feu Charles DE RISBOURG, de ceste ville ; vente de bière.
- 706) Obligation N° 199 le 25/6/1644 : Jan DUFUMIER labourier réfugié à Pihem, et par avant les guerres demt au hameau de St Wandrille lez Embry, icelluy fils et her de feu Claude et icelluy de Jan, et ayant acquis le droict de Jacques PINTÉ fils de Jan, le contenu de lres passées par devant hommes de fief du dit Embry le 10/6/1626 par le dit comparant et à présent déffunct Jacques DUFUMIER son frère, avoit recognu debvoir à Franchois et Jacques FAUTREL enffans et hers de feu Franchois. Au proffit du dit Franchois FAUTREL, présentement procur au conseil d'Arthois séant en ceste ville de St Omer, en son nom et comme frère et héritier de Jacques, religieux professe en l'ordre des récollets, ... lres d'achat de terres scituées au dit lieu, faict par Guillaume FAUTREL, père grand au dit Franchois, de Phles LE VASSEUR escuier, homme d'armes, acte du 1/5/1567.
- 707) Obligation N° 200 le 6/1/1644 : (abimé) Jean (DEVOS) labour à Houlle ; à Liévin DEZEUR m(archand) drappier en ceste ville ; vente de drap à luy par Damlle Marie HERMAN femme du dit DEZEUR, en 1636.
- 708) Obligation N° 201 le 26/11/1644 : Martin CARPENTIER, Pierre THIEULLIER et Pierre DUCROCQ tous labours au Maisnil Dohem ; à Jean PAIDROGUE bg et arquebusier en ceste ville ; vente de 3 arquebuses à fusicques ; avecq eux Jean et Nicolas LEGRAND frères, du dit lieu, leurs cautions.
- 709) Obligation N° 202 le 11/6/1644 : Franchois DELENORT labour demt au Chau de Wisques ; à l'hospital de lesscotterie au brusle en ceste ville ; rendage de tre scituées à Estrehem, apenantes au dit hospital.
- 710) Obligation N° 203 le 27/2/1644 : Franchois et Xpien GUILBERT frères, enffans et héritiers de feu Pasquier GUILBERT, vivant bailly et recepveur de la tre et Srie d'Haffrengues ; avoir eu en prest de Madame Anne DE LABECQ Dame Douairière de Bécourt, demt en ceste ville ; por subvenir des frais de la mise de fst intempée par les dits cparants sur la dite tre et et Srie de Curlu es Haffrengues appartenant au Seigr Comte de Brouay, descharge passé par feue Dame Marie DE RENTY Comtesse de Brouay, mère grande du dit Sr Comte de Brouay, par lres passées le 22/4/1617.
- 711) Obligation N° 204 le 30/4/1644 à Aire : Mre Franchois CHEUREU chirurgien à Isebergue ; à Monsieur de Boien ; rendage de cense qu'il luy estoit deub par Nicolas LOUCHAR, duquel le dit CHEUREU estoit sa caution, déduction de 2 vaches vendues au dit Sr.
- 712) Obligation N° 205 le 15/4/1644 : Damlle Jenne DE ZONNEKIN (*ZONNEQUIN*) vefve de Jérôme DE BALINGHEM licentié es loix, demte à Blaringhem ; au Sr Jan BECART marchand en ceste ville ; vente de drap et argent presté.
- 713) Obligation N° 206 le 16/3/1644 à Le Venthie : Laurent REVEL marchand demt en la ville et Comté d'Estaires ; à Jen PILIZERE de La Gorgue ; arries de rente deub par le dit REVEL, à cae de déffuncte Margtte LEFEBVRE sa femme, au proffit du dit PILLIZERE, coe ayant acquis le droict d'icelle de Jen LEBLEU, icelluy d'Auguste LEBLEU fils et her de feu Nicollas, passé le 11/3 dern, icelles sont à la charge de Jen DUBUICH brasseur et hoste à Fleurbaix, .. cae du dit PILLIZERE qu'il avoit au cseil d'Arthois ctre les enffans et héritiers de déffunct Guillaume FEUTRY.
- 714) Obligation N° 207 le 23/6/1644 : Jaspas ODET maieur de la ville de Pernes ; à Eustace VANDENBOSQUE mre de « la Double Croix Blanche » en ceste ville de St Omer ; de despens de bouche et vins à luy livrés par le dit VANDENBOSQUE, compte et estat faict le 19/1/1638.
- 715) Obligation N° 208 le 21/4/1644 : Nicollas DOBIGNY fils et her de feu Jacques ; à Thomas GHIBENS bg marchand brasseur en ceste ville ; prest ; mis es mains du dit GHIBENS, par forme d'oppogoration et depost, lettres patentes d'un estat de sergeant de la résidence de Lillers, obtenues de sa Maté par le dit feu Jacques le 16/7/1615.
- 716) Obligation N° 209 le 15/1/1644 : Mre Robert CAPEL (*CAPPELLE*) cuisinier en ceste ville ; à Paul BO.ART marchand bouchier ; promis de payer une soe au jor de son mariage, et arrivant son tpsas par avant son mariage, .. et ce de vente de chaire de bœuf, de bocq et de moutton.
- 717) Obligation N° 210 le 26/3/1644 à Aire : Jacques DE CAUCHY labourer à Lisbourg ; pour avoir par Antoine LE TENEUR, son gendre, receveur du Marquisat de Lisbourg et fermier de Boncourt, main levée de sa psonne arrestée en la ville de Saint Omer, à la loye priveiliégié d'icelle, tant à la reqte de Damoiselle Marie Xptienne DE NOYELLES Chanoisse du très illustre chappre de Madame Ste Aldegonde à Maubeuge, légatrice mobilière de feu Messire Jacques DE NOYELLES, vivant Marquis de Lisbourg, et pour Messire Baltazart Francois DE NOYELLES prévost de l'égle collégiale de Saint Pierre à Aire, et autres ses frères et sœurs, aussy légates du dit feu Sieur Marquis, pour avoir paiem de somme qu'il doit aus dits Sieurs et Damilles légataires par la cloture du compte par luy rendu le 9/3/1634, recepte depuis noel 1633 jusques au tpsas du dit feu Sr Marquis advenu le 17/12/1637 ; main levée du dit TENEUR, de la rencharge qu'at faict de sa psonne Messire Eugène DE NOYELLES Marquis moderne du dit Lisbourg, Comte de Marles et de Croix, pour semblables comte et recepte, ... arriérages de bail de la ferme de Boncourt et obligaon au proffit du dit Seigneur pour vente de bois, .. le dit Seigneur tient arrester es mains de la justice de La Motte au Bois, 2 chevaux et une vache apenantas au dit TENEUR.
Additif les jour et an que dessus à St Omer : le dit Antoine LE TENEUR aggrée et approuve, s'oblige avecq le dit Jacques DE CAUCHY son beau père.
- 718) Obligation N° 211 le 14/5/1644 à Le Venthye : Anthe LEROY labour et Anthoinette BACQUEROT sa femme, de Richebourg ; à Jehenne BACQUEROT vefve de Phles DUHAMEL, de Le Venthye ; de prest.
Additif (sans date) : A la reqte de Jan CHIROUTRE labourier, mary de Jehenne DUBACQUEROT, vefve de Phles DUHAMEL, dems pntem à Floeurbaix ; à la charge de Anthoinette BACQUEROT vefve de Anthe LEROY, de Richebourg ; pour la dite soe.
- 719) Obligation N° 212 le 16/8/1644 : Jehan MOREL labourer à Rondt ; à Nicollas MARCOT bg brasseur en ceste ville ; de prest. *Additif le 2/7/1645 : le dit MARCOTTE at cédé au proffit de Pierre HAVERLOIX fermier demt à St Omer.* Additif le 21/2/1646 : Pierre HAVERLOIX bg et mre du logis du « Griffon » en ceste ville, obligation à son proffit par Nicolas MARCOTTE bg de ceste ville, rétrocedé au dit MARCOTTE, à prendre sur Jan MOREL labour.
- 720) Obligation N° 213 le 10/3/1644 « au pond d'Estaires paroisse de Le Gorghue » : (abimé) Charles LAIGLEL labourier à Richebourg ; à Nicollas BOULLENGUIER labourier à Estaires ; blanq bestiaux.
- 721) Obligation N° 214 le 16/1/1644 à Aire: Claude MACQUET soldat de la compagnie du Sieur Comte d'Estré, tenant garnison en ceste ville ; à Jacques ROUSSEL hoste en (ceste) ville ; « escotz » et argent presté pour faire la poursuite de son manteau par luy perdu en la maison de Claude BRIDE vivendier en ceste ville.
- 722) Obligation N° 215 le 29/3/1644 à Aire : Pierre GONTIER labour demt au chasteau de Boncourt ; à Jean THEMEREL marchand demt à St André lez Aire ; 900 fagots de gaulge provenans du bois .. es village de Boncourt, livrés au château de Liettes, où le dit THEMEREL les debvra recepvoir, por vente d'un cheval.
- 723) Obligation N° 216 le 23/6/1644 à Douay : Claude ESTENET labour à Samblain, Flourette DUCATILLON vefve de Valentin PECHON, y demte ; à Martin GENEVIÈRE bourg en Douay ; une jument noire.

724) Obligation N° 217 le 31/12/1644 : Antoine DE ALLEXANDRE Sr du Hamel, demt à St Omer ; à Damoiselle Catherine PIETERSWANS vefve de feu le Sr Gille DE BOEYE, vivant marchand en ceste ville ; vente de draps à luy et à feu Damlle Agnès DE GILLEMANS vefve de feu le Sr de Balinghem, des biens de la quelle il estoit recepveur et exécuteur testamentaire, codempnaon donnée des maieur et eschevins de ceste ville le 27/7/1639 ; ... la dite feu Damlle GILLEMANS at mis es mains de la dite Damlle PIETERSWANS, les rentes suivantes : créée par Jacques DELATTRE et Claudine CARBONNIER sa femme, de Loeullinghem, au proffit des dits feuz Sr de Balinghem et Damlle GILLEMANS sa femme passée le 8/3/1616, autre rente créée par le dit DELATTRE et sa femme, au proffit des dits Sr et Damlle le 13/2/1627, autre créée par les dits DELATTRE et sa femme, au proffit des dits feuz Sr et Damlle le 24/2/1629.

725) Obligation N° 218 le 24/3/1644 : Laurent DELANSAY soldat soub la charge du Sr Visconte de Lières, Anne GUGELOT sa femme et Michiel HARDY fils de la dite Anne, qu'elle olt de Jean HARDY son 1^{er} mary, jh à marier, dems à St Omer ; au Sr Jan BECART bg marchand en la dite ville ; vente de drap ; avecq eux Wallerand MARISSAL mre machon en ceste ville, coe caon.

726) Obligation N° 219 le 4/3/1644 : Pierre BELINGER (*BELLENGIER*) tonnelier en ceste ville ; à Adrien DELATTRE tonnelier, son mre ; de prest.

727) Obligation N° 220 le 30/11/1644 : Antoine CAROULLE labour au Maisnil Dohem et Margte LEJOE sa femme ; à Thomas ANSEL soldat de Monsieur le Visconte de Lières Gouverneur de ceste ville ; vente d'une vache.

728) Obligation N° 221 le 30/9/1644 à Carvin : Gille FICHELLE labourier à Espinoy ; à Phles PAIEN labourier réfugié en la ville de Lille ; 6 razières de bled, pour la jouyssance et bail à cense de terre séans à Carvin et Espinoy, reprins au bail de jourd'huy passé.

729) Obligation N° 222 le 10/3/1644 à Douay : Hiérosme et Antoine GODIN laboureurs, le dit Hiérosme à Auby et le dit Antoine au Forest ; à Jean Bapte WARTEL (barré : labour) marchand à Rambaulcourt ; vente de 2 cavailles bay.

730) Obligation N° 223 le 28/11/1644 à Béthune : Francois DELALLEAU labourier à Callonne sur la Lis ; à Francois THIBAULT marchand brasseur à La Gorghue ; argent presté.

731) Obligation N° 224 le 30/6/1644 à Aire : Franchois BUTAY labour à Huppen d'Aval et Anne PINGRENON sa femme ; à Pierre PRUVOST labour et bailly de Serny, y demt ; un hongre bay.

732) Obligation N° 225 le 20/5/1644 à Aire : Antoine DESPREYS labourier à Furnes pays de Flandre et Marie CONSTANT sa femme ; à Clément JEMMART sviteur de charue à Messes les prier et religieux de St André lez Aire ; de prest.

733) Obligation N° 226 le 23/6/1644 (à La Venthye) : Jan BOTTE labour à La Noeufvechappelle ; à Anthe LECAT marchand en Armentières ; vente de draps et grosseries.

734) Obligation N° 227 le 10/7/1644 à Béthune : Charles PINCHON labourier à La Cousture ; à Mre Nicolas FOURDIN Rcr du Seigneur Comte de Boussu ; droix de relief de parties d'héritages à luy escheus par le trespas d'Anthoinette TAFFIN sa mère, tenu du dit Seigneur Comte, et rentes fonssières.

735) Obligation N° 228 le 15/4/1644 à Carvin : Martin FRANCOIS labourer à Carvin ; avoir receu de Pierre CUVILLION résident à Carvin ; despens d'ommaiges et intérests supportés par le dit comparant à raison d'une blesse inférée à Francois LE FRANCOIS son fils à marier, le 25/9/1642, et estant décédé la nuit entre les 12 et 13/10 du dit an.

Baux 1644 : 474 pièces à Saint-Omer 4^E5/245 :

(manquent : N° 96 et 143)

736) Bail N° 1 le 22/2/1644 : Jan HANICOT et Andrieu DE HALLINES ; à Jan DUCAMP et Pierre LEFEBVRE de ceste ville par refuge ; arrière bail, des tres à (barré : Estrehem et Loeullines) à Audenthun et Loeullines, appartens à Madame la Contesse d'Izenghem.

737) Bail N° 2 le 11/11/1644 : Hault et Puissant Seigr Messire Eugène DE NOYELLES Marquis de Lisbourg Comte de Marles et de Croix ; à Toussains MAUPETIT mosnier de Lisbourg ; le molin à eaue de Lisbourg.

738) Bail N° 3 le 14/5/1644 : Hault et Puissant Seigneur Messire Eugène DE NOYELLE Marquis de Lisbourg, Comte de Marles et de Croix, Visconte de Noyelle, Baron du Rossignol, Seigneur de Boncourt, Cuhem, Berguineheuse, Gouverneur et capne de La Motte au Bois ; à Phles MORQUET labour au « Rossignol » réfugié depuis les guerres régnautes à Cuinchy lez Douay depuis la perte de la ville d'Arras ; les chasteau et terres dépendantes du marché du « Rossignol ». *Additif le 3/1/1646 : le dit Phles MORQUET, suite des empeschemens à luy donnés en la jouissance du bail cy dessus, transcript par le Gouverneur de Péronne, il at esté constraint quitter et abandonner le dit marché.*

739) Bail N° 4 le 19/12/1644 : Sr Robert DE PENIN licen es droix, de St Omer ; à Nicolas MOREL labourier à Pihem ; jardin à Biennecque paroisse de Pihem ; faire obleiger Jean PREUDHOME son oncle.

740) Bail N° 5 le 20/12/1644 : Damlle Franchoise DELAMOTTE vefve de Mathieu DUTHIL, de St Omer ; à Anne DEROND vefve de Jean BRUCHET, de Tilques ; tres à Tilques.

741) Bail N° 6 le 23/9/1644 : Marie BOURGHOIS fille à marier agée de 21 ans, et pour Phles BOURGHOIS son frère ; à Jan PARMAN bailly de Blendecques, y demt ; jardin à Blendecques proche de l'église, entre 2 rivières.

742) Bail N° 7 le 13/11/1644 : Michiel SAULTY cordonnier, bg de ceste ville, héritier apparrant de Noel LAURENT jh à marier, expaysé, ayant le bail et gouvernement de tous les biens d'icelluy, et particulièrement des terres à Cléty ; à Phles DELEPOUVE de Cléty ; un jardin nommé « le courtil Pierre LAURENT » scitué à Cléty.

743) Bail N° 8 le 22/3/1644 : Robert ANCQUIET de ceste ville ; à Jacques LEFEBVRE de ceste ville ; une maison en la rue du brusle, où il demeure pntent.

744) Bail N° 9 le 23/7/1644 : Jacques VANDERSTRAETE de ceste ville, en vertu de missive à luy envoyé par Juste Anthoine DE NELLES escuier, capitaine d'une compagnie d'infanterie au service de sa Maté, mary de Damlle Marie DELAGARDE, dernière vefve de feu Franchois LE FRANCHOIS escuier Sr de La Tour, en date du 3 de ce mois ; à Mre Pierre DE HAFFRENGHES licentié es droix, advocat au grand conseil de sa Maté, eschevin de ceste ville ; une maison en ceste ville, en la rue du brusle, appartient à la dite Damlle et ses enfans.

745) Bail N° 10 le 29/7/1644 : Jacques POMART bg de ceste ville ; à Anthoine VALLIERE bg de ceste ville ; arrier louage, une maison en ceste ville, en la rue des tanneurs, que le dit POMART a prins en louaige de Marie COCQUEMPOT vefve de feu Pierre DELELOE.

- 746) Bail N° 11 le 15/11/1644 : Simon MACREL (*MACKEREL*) demt hors la porte du Haultpond de ceste ville ; à Bertin DONCKERE, demt hors la dite porte du Haultpont ; terres maresques scitués en Lizelle.
- 747) Bail N° 12 le 2/11/1644 : Damlle Anne CORDE fille non marié de ceste ville ; à Jan FRANCHOIS bg gourlier en ceste ville ; une maison scituée en la rue du change, tenant à Mathieu QUINTOIS.
- 748) Bail N° 13 le 7/11/1644 : Jacques LEFEBVRE, Hughes CAROULLE et Robert GODOU, ils auroient prins à louaige des Dames de Bendecques, un molin à mouldre bled, au dit Blendecques, pntem desmoly, à condition de le réédifier et construire à leurs despens.
- 749) Bail N° 14 le 10/4/1644 : Omer LOEULLIEUR Sr de La Becq, Zedon, demt à St Omer ; à Robert MACREL bailly de Racquinghem et Nicolle LELEU sa femme ; les terres, jardins scitués à Racquinghem appartenans au dit LOEULLIEUR, sauf le mannoir et jardin occupé par Mahieu GRAVELINGHE et 2 jardins occupés par le Sr de La Cressonnière.
- 750) Bail N° 15 le 22/8/1644 : Jan NEPVEUR bg marchand en ceste ville, et pour les tutteurs des enfans Martin CHOCQUEL ; à Jacques YMAN bailly de Waeten, réfugié en ceste ville à cause de la guerre ; une maison en ceste ville, nommée et ou pend pour enseigne « la Maison de St Pol ».
- 751) Bail N° 16 le 4/5/1644 : Robert LE PENIN licentié es droix, de St Omer ; à Marie BRISEBOIS vefve de feu Baltasart MARIAGE, demte au Chau de Norren ; tres à usaige d'ozières scituées au villaige d'Orgeville lez Lillers, ... charge d'entretenir les rives de la rivière de Nave ; après que la dite prendresse s'at fait fort de Simon BRISEBOIS son frère, le quel elle at promis de faire obleiger.
- 752) Bail N° 17 le 2/4/1644 : Anthoine LECOCQ labourier à Racquinghem ; de Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque ; le fief de « la Cousture », et terres acquis par le dit Sr de Jenne PRUVOST scitués à Racquinghem.
- 753) Bail N° 18 le 3/2/1644 : Jean BOURSIER, Jean DEROND (*DE RONCQ*) et Pierre MARTIN de St Omer ; de Mre Nicolas TAFFIN licen es droix, Sieur du Hocquet, député général et ordinaire des villes aux Estats de ce pays et Conté d'Arthois, pour et au nom de Mre Alexandre TAFFIN pbré, licen en la sacrée théologie, son oncle ; le fief de « Malove » scitué en la Conté d'Arcques.
- 754) Bail N° 19 le 28/8/1644 : Abreham PORCQ en son nom et coe mary de Catherine BOLART, de ceste ville ; à Jan COLMAN fils Quintin, de Tilques ; terres à Tilques.
- 755) Bail N° 20 le 25/1/1644 : Révérendes religieuses, Sœur Agnés de Bourbourg mère ancelle, Sœur Angéle d'Angleterre, Sœur Marie de Bilstem en Westphalle, Sœur Elizabethette d'Arras et Sœur Gilles de Liège, toutes religieuses et discrètes du couvent des pénitentes dictes « capucines » à St Omer, représentantes le corps et communauté d'icelluy ; à Charles DUPOND de Marle ; 2 moulins à leaue, un à mouldre bled et l'autre à tordre huile, et terres, prey au villaige de La Penoy, ... expiration du bail de Charles COURTOIS, .. promet de faire obliger sa femme.
- 756) Bail N° 21 le 4/4/1644 : Robert BONVOISIN et Gillette CLEMENT sa femme, réfugiés à Sercques à cause de la guerre ; des révérendes religieuses, mère ancelle et discrètes pénitentes dictes « capucines » en ceste ville ; « 100 mesures » de terres à Loelinghem, pntem à rietz.
- 757) Bail N° 22 le 2/8/1644 à Arcques : Jean DECKERE fermier de Messieurs de St Bertin, et coe père de Francois et Jean DECKERE ses enfans qu'il olt de Jenne BEAUCHAMPS ; à Charles DE POIX escuier Sieur de Campaigne, bailly de la Conté d'Arcques et Engrand DOMIN le joesne ; les mannoir, jardin, preys et tres scitués en la dite Conté d'Arcques, appartenant aus dits DECKERE, y compris le droict appartenant à la curatelle de feu Francois JECQUE en une ptie des dites tres.
- 758) Bail N° 23 le 9/1/1644 : Pierre LE HERRE labourier à Robertmez Doulieu paroisse de Merville ; de Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque, demt à St Omer ; terres au dit « Robertmez » listant à Pierre LELEU, à Bernard AMMELIN.
- 759) Bail N° 24 le 30/4/1644 : Jan COLMAN fils Quintin, labourier à Tilques ; de Monseigneur le Révérendissime de St Omer ; terres au « Brandevelt » dismage de Sapruicq, proche de Tilques, occupé par le dit COLMAN.
- 760) Bail N° 25 le 25/2/1644 : Robert GOIDOU agent et fermier de Révérende Dame Madame l'Abbesse de Ste Colombe en Blendecque ; à Jacques LEFEBVRE marchand en ceste ville ; droix de dixmes à la dite Dame à cause de son Abbaye, à prendre le pied du long de la montaigne.
- 761) Bail N° 26 le 20/6/1644 : Pierre BRUCHET labourier à Tilques ; à Guillaume BRUSSIN du Haultpont de ceste ville ; tres à Solbrucq, environ le petit chemin quy maisne à la maison de Jean DECQUERE.
- 762) Bail N° 27 le 11/5/1644 : Sieur Robert DE PENIN licen es loix, de St Omer ; à Josse FRESNOY labourier à Sercque ; tres à Sercques et Moulle.
- 763) Bail N° 28 le 26/7/1644 : Marie MINART vefve de Noel BRILOIS, de St Omer ; à Jean PORIER mandelier en ceste ville ; une maison en ceste ville en la rue de Ste Margueritte, faisant d'un costé le coing de la dite rue et à Mariette VASSEUR vefve de Jean DELEPIERRE.
- 764) Bail N° 29 le 23/7/1644 : Damlles Catherine et Marie DE BALINGHEM filles non mariées ; à Anthoine LE MERCHIER procureur du Roy en son slection du pays et Conté d'Arthois ; une maison scituée en la liste rue hault de ceste ville, tenant à la maison de Denis QUEVILLART et à une grange appartenant au Sieur DELARUE.
- 765) Bail N° 30 le 18/7/1644 : Damlle Jenne DOLLE vefve de feu Andrieu GILLOCQ, de ceste ville ; à Michiel MINNE labourier à Capellebroucq ; une maison en ceste ville, nommée vulgairment « Saint Ernoul » tenant à la brasserie de « St Martin », d'autre aux ayans cause de Mre Jean DIENOUART, sauf que la dite Damlle comparante s'est réservé la cuisinne de devant, avecq la sallette d'en hault.
- 766) Bail N° 31 le 20/1/1644 : Marie BOURGHOIS fille à marier de ceste ville, et pour Phles BOURGHOIS son frère ; à Jan PARMANT de Blendecques ; un prey à Blendecques.
- 767) Bail N° 32 le 14/6/1644 : Mre Guillaume WILLOT demt pntem à St Omer ; à Jean DELANNOY labourier réfugié à Aire ; tres aux environs de la ville d'Aire au lieu nommé « le Pasturel », aboutant à Mre Jacques DELELATTE, à Alexandre VIDELAINE et autre aboutant à Laurent DAMAN.
- 768) Bail N° 33 le 15/1/1644 : (abimé) (Marie COQUILLIAN) ; à (Louis) MARTIN bg marchand en ceste ville ; tres à Tatinghem.
- 769) Bail N° 34 le 15/3/1644 : Jean DE PENIN pntement à St Omer ; à Jean THIBAUT labourier à Herbelle ; tres à Herbelles.
- 770) Bail N° 35 le 27/2/1644 : Mre Louys ENLART escuier, conseiller du conseil provincial d'Arthois ; à Jean ALEXANDRE marchand à Aire ; tres, preys à St Martin.
- 771) Bail N° 36 le 10/4/1644 : Sieur Jean HANNON bg rentier en ceste ville ; à Pierre BAUIN labour à Quelmes ; herbage nommé « le pré Londel » séant au Val paroisse de Lumbres.

- 772) Bail N° 37 le 13/11/1644 : Jenne ERNOULT vefve de Martin WINOCQ, adisté de Pierre VERCLITE ; à Nicolas BERTELOET fils Josse, et Catherinne FLANDRIN sa femme ; une maison, granges et estable et tre maresque en Lizele lez ceste ville.
- 773) Bail N° 38 le 16/11/1644 : Valentin DUBOIS praticien en ceste ville, et coe tutteur de Susanne DUBOIS sa sœur ; à Jean Bapte GAULTRAN bg marchand tanneur en ceste ville et George DELATTRE marchand bg au dit lieu ; tres à Blendecques séant à « Scatteberghes » listant aux tres de « la Magdelaine », à Jenne DUFOUR, à Robert DUFOUR, autre deseure « Westhove » aboulant au chemin de « Ste Catherinne » listant à Marie GAUTRAN, aux héritiers Jean DELATTRE tonnelier, au chemin quy maisne de Westhove à St Omer ...
- 774) Bail N° 39 le 11/10/1644 : Anthoine DUSAULTOIR demt par refuge à St Omer ; de Mre Jean DE PAN licen es droix, advocat au conseil d'Artois ; une maison en ceste ville, en la rue des bouchiers.
- 775) Bail N° 40 le 6/6/1644 : Jean MONCLIN bg de St Omer, mary de Marie CASTELAIN, et Francois BAUCHON bg marchand en ceste ville ; à Godefroy MARKAINNE boulengier en la dite ville et Anne DOCMIGNE sa femme ; une maison en la dite ville, en la rue de Ste Margte, faisant le coing d'une ruelle menant à l'église et paroisse de Ste Margueritte.
- 776) Bail N° 41 le 1/10/1644 : Damlle Isabeau DELATTRE vefve de feu Gilles QUEVAL, de St Omer ; à Charles CARON et Damlle Corniles DE MONCHY sa femme, dems es fauxbours du Haulpont ; tres aux Lart et Sobruicq.
- 777) Bail N° 42 le 12/12/1644 : Jean Bapte DELAVIGNE fils aîné de feu Melchior, vivant soubzbailly de ceste ville ; à Engrand DOMIN fils Denys, labourier en ceste ville et Agnés LEJOESNE sa femme ; tres entre la porte de Ste Croix et Boulizienne, proche des demyes lunes de ceste ville nommé « le Walcontere » et vulgairemt « la Carpière », tenu en fief du Roy nre Sire à cae de son chau de St Omer.
- 778) Bail N° 43 le 21/11/1644 : Phles (TURPIN) labourier à Wisque ; à vénérable personne Mre Gilles QUEVAL pbre pasteur de Zutausque et Jean REGNIER labourier au dit Zutausque ; tres, jardin à Audenthun proisse de Zutausque.
- 779) Bail N° 44 le 8/9/1644 : Robert LE PENIN licen es droix et Jean LE PENIN son frère, de ceste ville et pour Damlle Barbe LE PENIN leur sœur ; à Phles DELEPOUVE fils Francois, de Cléty ; tres à Cléty appartenantes aus dits compans et leur sœur, par indivis et à eux escheus par le tpsas de Robert DE HAFFRINGHES leur cousin.
- 780) Bail N° 45 le 4/7/1644 : Jacques LECLERCQ demt à St Omer à cause de la guerre ; à Charles LEROY et Franchoise CRESPIEN sa femme ; une chambre haulte deseure la salle d'entrée, avecq une cuisinne sur le derrière pour servir d'estables en la maison où demeure le dit 1^{er} comparant, scituée en ceste ville en la liste rue, tenante au conseiller EULART, à Mre Jean DUCRISTEL.
- 781) Bail N° 46 le 2/7/1644 : Pierre BEUGE bg de St Omer ; à Gabriel CAPEL labourier réfugié de Tatinghem en ceste ville, et Jacqueline MACREL sa femme ; une cuisinne de derrière et la moictié du grenier, sa part de jardin de maison scituée en la rue des bouchiers, proche la porte St Sauveur, tent à Pierre ROHART, à Nicolas CHOCQUEL.
- 782) Bail N° 47 le 15/6/1644 : Phles DEFFOSSE et Louys CORNILLES mary de Franchoise DEFFOSSE, bgs de St Omer, et pour Jean DEFFOSSE, Louys DEFFOSSE et Jean DELECAURIE mary de Jacqueline DEFFOSSE ; à Géry DENYS bg cordonier en la dite ville et Anne DELEBECQUE sa femme ; une maison séante en la rue de baron, tenant à Andrieu UTENS, aux hers de Pierre MACQUAIRE.
- 783) Bail N° 48 le 26/12/1644 : Robert DE PENIN licentié es droix, de ceste ville ; à Guillaume GODIN et Nicolas HERMEL labours à Quelmes ; tres à Quelmes.
- 784) Bail N° 49 le 12/3/1644 : Allard DESGARDINS bg rentier en ceste ville ; à Nicolas BRUSSET bg de ceste ville, Abraham DELESPIGNE et Thomas WARON réfugiés en ceste ville ; un lieu manoir séant à Arcques en la rue de Flandres.
- 785) Bail N° 50 le 30/4/1644 : Hector GARSON greffier d'Arcques, curateur aux biens vacans par le trespas de feu Jan DELEPOUVE le josne ; à Jean DAUDENFORT bg de ceste ville ; tres au lieu noé « le Loe » terroir du Lart, deseure « la Blanche Tour », apptrenans à la dite curatelle.
- 786) Bail N° 51 le 27/12/1644 : Bernard et Robert CAPELLE bgs et mres cuisiniers à St Omer ; à Hubert DUFLOS labour à Werdrecques (barré : et Anthoinette STOTCART sa femme) et Jacques DEROEUDRE du dit lieu ; tres à Werdrecques aptens aus dits Mres Bernard et Robert par indivis, et tres à Werdrecques et Campaigne.
- 787) Bail N° 52 le 10/7/1644 : Jean CASO (CAZO) bg de ceste ville ; à Jean COUSIN bg et moeuinier en ceste ville et Coulombe BINDRE sa femme ; une maison en ceste ville, en la grosse rue hault, tenant à Robert HAUSSAULIER.
- 788) Bail N° 53 le 17/5/1644 : Omer LOEULLIEUR tutteur des enfans et héritiers de feu Jean DESGARDINS, vivant bg brasseur en ceste ville ; à Guillaie CHRESTIEN bg de ceste ville et Anthoinette LAGUESSE sa femme ; une maison en la rue de la vielle porte Boulisienne de ceste ville, noe vulgairement « le Noir Chien ».
- 789) Bail N° 54 le 7/12/1644 : Wallerand DELAPIERRE bg rentier en ceste ville ; à Martin DELATTRE marchand en ceste ville ; une maison vulgairement nommée « le Prescheur », scituée en la rue des cuisiniers, où il est pntemt demt.
- 790) Bail N° 55 le 21/9/1644 : Péronne DELEZOIDE vefve de feu Anthoine DAUTRICHE, de ceste ville ; à Mahieu DE PIENNES manouvrier à Blendecques et Jenne BOUVET sa femme ; un jardin à Blendecques.
- 791) Bail N° 56 le 8/7/1644 : Jacques GARBE bg marchand à St Omer, au nom et coe procureur de Mre Pierre DUFRESNE pbre chapelain de la chapelle et patronat de Cercut, demt à Douay, procuration passée à Douay le 28/6/1644, de pouvoir donner en ferme la disme ou personat cy après ; à Mre Anthoine COSPEY (COPPEY pasteur de Zercus) pbre pasteur de Cercut ; le droict de disme appartenant au dit personat de Cercut.
- 792) Bail N° 57 le 14/5/1644 : Jacques TYRAN demt pntemt à « la Rouge Maison » lez Dunckerque ; à Isabeau WALOIS vefve de Thomas DELECLITRE ; tres au Maisnil Dohem.
- 793) Bail N° 58 le 6/8/1644 : Nicolas HANNON greffier de Bilques, curateur aux biens vacans par les trespas de feuz Claude CRAUWET et Marie ROBES, vivans dems à Wins paroisse de Blendecques ; à Michiel CASIER bg de ceste ville ; du gré consentement de Jean PARMAN bailly de Blendecques ; terre à Longuenesse au lieu noé « le Quesnoy ».
- 794) Bail N° 59 le 29/6/1644 : Nicolas LOSTE bg de ceste ville ; à Francois LOIZEL bg tanneur en ceste ville ; une maison en la rue de la rescousse, tenante à Jean Bapte GAULTRAN, à Jan PACOU.
- 795) Bail N° 60 le 17/4/1644 : Pierre PIGOUCHE couvreur d'estrain à Loverstel ; à Oudart CAULIER maresquier à Sercques ; une pasture à Moulle.

796) Bail N° 61 le 10/7/1644 : Adrien CADET bg et tonnelier en ceste ville ; à Jean LECOMTE archier du pruvost d'Artois ; la maison brasserie noé « St Martin » en ceste ville, au long de la rivière, tent à la brasserie « St Omer » à celle de « St Arnould ».

797) Bail N° 62 le 29/6/1644 : Nicolas LHOSTE bg de ceste ville ; à Noel DUPOND réfugié en ceste ville de Ste Croix ; une grange séante en la rue du viel brusle, tent aux Dames Abesse et religieuses de Blendecques, à la Dame Douagière de Boncourt.

798) Bail N° 63 le 10/1/1644 : Vincent WAVRANS bailly de Wisernes, y demt ; à Guislain PAIEN jh demt aux chartreux de ceste ville et Nicolas HOCHART de Longuenesse ; tre au « Mainier » vers les « Chauds Fours » le tout à Longuenesse, quy furent cy devant aptes à Jean MERLENG de (barré : Longuenesse) Wiserne.

799) Bail N° 64 le 9/1/1644 : Nicolas DEMARTE réfugié de Dohem en ceste ville de St Omer ; à George ANSEL de Dohem ; jardins sur la plache de Dohem, un quy est la vielle maison et tre à Dohem.

800) Bail N° 65 le 27/2/1644 : Jean PAPEGAY de St Folquin pais de l'Angle ; de Damlle Jenne DE MERLE jf de ceste ville ; une plache amazé de maison et grange et tres à St Folquin ... temps que la pnte guerre durera contre la France, ... joyr iceluy preneur de la maison où demeure pntement Anthoine MAROTTE.

801) Bail N° 66 le 21/10/1644 : Bauduwin LEBRUN bg marchand en ceste ville, mary de Damlle Cornille VROMELINCQ, par avant vefve de feu Louys DE ROUPY ; à Jean HERLIN de ceste ville ; la maison où est décédé feu Samuel DE ROUPY, séante sur le viel marché de ceste ville.

802) Bail N° 67 le 27/2/1644 : Eustace et Phles COUSTURE bgs de ceste ville ; à Benoist QUEIN labour à Pihem et Magdelaine CADART sa femme ; jardins, tres à Pihem.

803) Bail N° 68 le 13/8/1644 : Jean MAUBAILLY bg et mre brasseur à St Omer ; à Michiel PAPEGAY labour réfugié de Milan en ceste ville à cause de la guerre et Gillette THELIER sa femme ; une maison en ceste ville, sur la tenne plache, tenant à la vefve de feu Anthoine DUCHOCQUEL, et à la maison quy fut aptenante à feu Jacques POMART.

804) Bail N° 69 le 13/2/1644 : Jean DUCAMP de ceste ville, par refuge de Zudausque ; à Martin CALOINE du Lart ; terres qu'il tient en ferme de Monseigneur le Révérendissime, séans à la grande marlière terroir du Lart.

805) Bail N° 70 le 8/4/1644 : Mre Phles MARTIN pbre, de ceste ville de St Omer ; à Jean HANNOT demt au Chau d'Eule ; tres scituées au dit Eule.

806) Bail N° 71 le 11/3/1644 : Jacques DE BERSACQUES escuier, de ceste ville et Damlle Anne FEBVIN sa femme, (barré : et Damlle Marie BROUART vefve de feu Anthoine FEBVIN, mère d'icelle Anne, de ceste ville) ; de Messrs Eustace et Denis CARRE, frères, lices es loix, eschevins de ceste ville et Damlles Marie Isabelle et Margte CARRE leurs sœurs ; terres reprises dans la déclaration suivante au terroir de Noeufrue et Ste Croix : un enclos au devant de la plache de Noeufrue, listant au Sr de Hautgreve, à la rue allant « aux Bruhières », au « Single Dick », à Pierre CARON, par cy devant tenu en ferme par Adrien DELENEE ; terres « dessous le Mont St Michel » listant aux héritiers Phles LHOST, aux héritiers de Pierre MARSILLES, aux terres de la Dame de Prove ; terres aux « Preys de Lescotterie » listant au dit Sr de Hautgréve, au grand chemin de Noeufrue, au « Single Dick » ; terres comprinse la dresve ou souloit estre l'église et cymentière de St Michel, listant au grand chemin quy maisne de la rue Ste Croix à la dite Noeufrue, aux terres du presbitaire de Ste Croix, aux terres du dit hospital de Lescotterie, aux terres du fief de La Motte ; tre au dit lieu, en triangle, listant à la dite dresve, au Sr de Nortcarmes, au grand chemin de Noeufrue ; terres au dit lieu, listant au dit Sr de Nortcarmes, aux terres du dit hospital, au chemin de Noeufrue, à la dite dresve, cy devant occupées par Louys MARTIN et Jean FRANCHOIS bgs de ceste ville ; terre derrière l'église de Ste Croix, listant au dit compant ; terre proche la porte de Ste Croix, listant à Damlle Marie CHOCQUEL, à 2 grands chemins ; terre sur « le Cletre » listant à Pierre CARON, au grand chemin d'Ardres, au Sr de Nortcarmes ; terre proche la précédente, listant aux terres Madame DOLIN, au chemin d'Ardres, à Mre Anthoine DELAHAUTOIE ; terre au « Walcourt » listant au Sr de Blendecques, au Sr de Questrequette ; terre au chemin quy maisne de Ste Croix à Longuenesse, listant au dit chemin, à la dite CHOCQUEL, à Jacques SPENEULT, à Jean COLLART ; terre derière la maison « St Andrieu » à Ste Croix, listant à Hercules GARDES, qu'ont cy devant occupé les compans.

807) Bail N° 72 le 13/2/1644 : Jean DUCAMP labour réfugié en ceste ville de Zudausque ; à Jean COLMAN labour réfugié de Tatinghem en ceste ville ; arrière ferme, tres à Tatinghem au « Manie verd », qu'il tient en ferme de la Maladrie de ceste ville.

808) Bail N° 73 le 24/2/1644 : Franchois BAUDELET de Tilques ; de Monseigneur le Conte de Vertin ; tres séans au « Sehu » about aux héritiers de Jean CAPPET, autre au dit lieu, le tout au terroir de Tilques ; avecq luy Jean COLMAN du dit lieu, coe sa caution.

809) Bail N° 74 le 6/2/1644 : Flourent HOVELT bailly de Tatinghem, réfugié du dit lieu en ceste ville et Marie VERROUS vefve de Guillaie LARDEUR, réfugié en ceste ville du dit Tatinghem ; leur seroit demeuré coe palmiers et derniers renchérisseurs le 19/9 dernier, de Messrs les gouverneur de l'hospital St Jean en ceste ville ; tres à Tatinghem aptes au dit hospital.

810) Bail N° 75 le 2/9/1644 : Jean LEFEBVRE bg de ceste ville et Damlle Anne CARPENTIER sa femme ; d'Eugéne CAUCHETEUR naguère eschevin de ceste ville, Damlles Jenne et Anthoinette CAUCHETEUR ses sœurs ; tre entre « la Jarbe » et le molin du Lart lez ceste ville.

811) Bail N° 76 le 12/3/1644 : Thomas LARDEUR labour à Tilques et Margte HOEUBLES sa femme ; de Messieurs les manégliers de l'église de Ste Aldegonde à St Omer ; tres à Sercques.

812) Bail N° 77 le 28/2/1644 : Jean COLMAN labour à Tilques ; de Monseigneur le Conte de Vertin ; tre à Tilques ; avecq luy Franchois BAUDELET labour à Tilques, coe sa caution.

813) Bail N° 78 le 14/8/1644 : Franchois DUCROCQUET de ceste ville ; à Jacques LECLERCQ corporal de la compagnie de Monsr le Gouverneur de ceste ville ; arrière bail, tre que le dit bailleur tient en ferme avecq .. MOULLART, des gouverneurs de la maladrie de ceste ville, proche « le Weins » troir de Blendecques, dont le dit MOULLART l'occupe.

814) Bail N° 79 le 23/4/1644 : Jean BARDIN et Marie VERBAER sa femme, de Merkem ; de Nicolas DECLEPPER tutteur de Jan DECUPPER fils Michiel et de Margte STEVEN ses père et mère, du Haltpont ; tre au dit Merkem soub la Seigneurie de Ravensberghe, .. rentes fonsières deub à la Baronne de Bouvignies ; déclare que Jan VANTORRE fermier pnt avecq le dit BARDIN, des dites tres, n'at pouvoir en la moictié, par le bail précédent.

815) Bail N° 80 le 7/3/1644 : André (surchargé : Andrieu) LEFEBVRE maieur d'Incy lez Cambray ; de Damlle Marie AUBRON vefve de feu Franchois DU VAL, à son trespas Sr de La Pierre et Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque, tutteur de Damlle Anthoinette AUBRON, icelles Damlles filles et heres de feu Mre Gérard AUBRON, à son trespas conseiller de ceste ville ; tres au dit Incy ; bail précédent qu'en avoit Jolente BAUVINCOURT vefve de Pierre DELEAU, mariée en (barré : 2^{ndes}) 3èmes nopces avecq le dit compant, du dit feu Sr conseiller ; ... droix sriaux qu'il at receu et la dite Jolente sa femme, passé quelques années et à raison des tres tenues en fief de la Srie de La Hamaid aptens aus dites Damlles au dit Incy, ... fief à cause de la dite Srie de La Hamaid appartenans pntem à Mre Nicolas LEMOISNE docteur es loix.

816) Bail N° 81 le 23/1/1644 : Jean QUEVAL jh de ceste ville par refuge de Guemy ; de Denis DUCHOCQUEL bg marchand en ceste ville et Mre Valentin MIELLET escrauwet de messrs du magistrat de ceste ville ; tres, jardinages à Artsoye et Nortcarmes ; avecq luy Pierre DUCAMP bailly de Nortcarmes.

- 817) Bail N° 82 le 16/2/1644 : Robert GALLE moeusnier et Jacquemine VERHAGUE sa femme ; de Monseigneur Messire Christophe DE FRANCE, par la permission divine et du St siège apostolicque, Evesque de St Omer ; un mollin à moudre bled, noe « le mollin de Balinberghe », où pntement ils sont demeurans, paroisse de Piennes, icelluy mollin apte à mondit Seigneur le Révérendissime, à cause de sa prévosté de Wattene, et tres près du dit mollin, quy est le mollin qu'at eu en ferme Melchior GALLE et Baudine HANE sa femme, père et mère du dit compant, de feu Monsieur Messire Pierre PONNET, à son trespas Evesque de St Omer, por le temps de 12 ans, ... bail précédent qu'en ont eu les dits feuz Melchior et sa femme, de feu Monseigneur le Révérendissime BLASENS, por le temps de 25 ans, et avoit esté conditionné que les réédifications et méliorations d'iceluy mollin, qu'avoit fait le dit Melchior GALLE, et par avant luy Louys GALLE son père, après la cheute d'iceluy arrivé par l'impésité des grands vents le 22/1/1576, .. prisee qu'en avoit esté faite du dit mollin par dvt aman et eschevins des vieschaires des « ambacht » de Cassel.
- 818) Bail N° 83 le 10/9/1644 : Jacques DE LE CREUSE Sr de La Jumelle ; à Jean LEZART labour à Tilques ; tres à jardin avecq la maison y bastie.
- 819) Bail N° 84 le 28/11/1644 : Isabeau BATAILLE de ceste ville ; à Jean MARSILLES de Houlle ; tres à Noirboncourt.
- 820) Bail N° 85 le 4/1/1644 : (abimé) Robert ROBINS (veuf) de Damlle Jossinne GILLOCOQ et p.. des biens qu'il at retenu d'icelle, Jacques VIDELAINNE mary de Damlle Adrienne GILLOCOQ ; à Pierre MAY hostelain en Lizele et Jenne MERCHIER sa femme ; une maison dicte « le Sombre » scituée sur la plache de Lizele, sy Jacques BRUCHET, occupeur moderne, veut sortir.
- 821) Bail N° 86 le 3/2/1644 : Fhois HARDY (barré : maresquier) machon en ceste ville, mary de Jenne DEWERT ; à Pierre BERTHELOIT fils Jean, maresquier en Lizele ; tres maresques au lieu dict « Batteman ».
- 822) Bail N° 87 le 4/7/1644 : Mre Antoine DECRIEN pbre pasteur de la chapelle sur le marchié de ceste ville ; à Robert MONTIGNY labour à Fontenes lez Noren ; tres au dit Fontenes et à Blominguem, que le dit preneur at achepté pour le dit baillieur de divers particuliers, de Denis THIRANT du dit Blominguem, de Jacques THIRAN, frère du dit Denis, scituées au dit lieu, le dit MONTIGNY les at achepté por le dit baillieur, de Pierre LEFEBVRE de Lilette, de Chles MATTON de Fontenes, d'Herry PAPEGAY du mesme lieu, de Martin BEUGIN, par décret fst au dit Fontenes vendus sur les enffans mineurs de Josse LEGOULEE, de Jean DE CANLERS, de Mre Adrien *blanc* d'Aire, d'Adrien WALLART.
- 823) Bail N° 88 le 6/1/1644 : (abimé) (Gérard PIETTERS) marchand en ceste ville, mary de Damlle Ide RENGHIER et pour Allard RINGHIER son frère ; à Pierre MONNEL labour demt par refuge à Arnick ; tres à Blaringhuem.
- 824) Bail (Obligation) N° 89 le 14/7/1644 : Jean NORMAN premier huissier du conseil d'Artois ; devoir à Jean PINCHON marchand à La Cousturre ; pour argent presté.
- 825) Bail N° 90 le 5/4/1644 : Jean Bapte VAN SPELMANS escuier Sr de Scaringhem, mary de Damlle Isabelle EVRARD, mère des enffans qu'elle olt de Gilles VAN HOUTHORN, vivant escuier Sr de Lassus ; à Pierre et Jean COUSIN, père et fils, molniers ; un mollin avecq les jardinages, nommé « le Rouge Mollin », scitué à Blendecq, à usage de moldre bled.
- 826) Bail N° 91 le 1/8/1644 : Pierre BOUTTON de ceste ville ; arrière ferme d'Oudard SAGO, fermier de l'impost des bestes vivfes ; le dit impost quy se lève sur le quartier d'Arcques, sauf les cante du dit Arcques et l'Abbaye de Clermaretz avecq les pastures de St Omer, quy remeurent au profit du dit SAGO.
- 827) Bail N° 92 le 23/4/1644 : Claude GREBERT fondé de poor inséré en missive du 8 de ce mois ; à Jean JOBART fourrier de la compagnie du Viscomte de Furnes ; tre en la Comté d'Arcques, proche du Noeuf Fossé, appartens à Cornilles NOCK fils et her de feu Pierre ; avecq luy Pierre BOURSIER labour à Arcques, coe caution.
- 828) Bail N° 93 le 16/12/1644 : Jean DRINCKEBIERE marchand au Haultpond ; à Michiel COPEY réfugié au dit faulxbourg de St Pierre Brouck ; arrière ferme, une maison scituée es dits faulxbourgs, que le dit 1^{er} compt tient en louaige des hers de feu Erasme PITQUAM, pntem occupée par luy ; avecq luy Mathieu ARNOULD bg marchand brasseur en ceste ville, coe caution.
- 829) Bail N° 94 le 18/11/1644 : Mre Jean MORONVAL pbre pasteur de Burbure ; à Pierre WALLARD de ceste ville ; une maison scituée en la rue du brusle, dicte vulgairement « le Petit Oison ».
- 830) Bail N° 95 le 5/3/1644 : Damlle Jenne WERBIER vefve de feu Nicollas FONTAINE, procuratrice espéciale de Jean LEJAY : « le 28/6/1639, par dvt moy Adrien VAN CAUWENBERGHE notte et tabellion publicq résident en Anvers ; Jan LEJAY fils de feu Anthoe, son père, soldat servant à la compagny de Dom Alvaro LUNA, tent garnison au fort de Sta Maria, proche la ville d'Anvers, lequel at fait ses procurcs gnaulx et espéaux Nicolas DE FONTAINE son beau frère et Damlle Jenne WERBIER sa femme ; raison de la succession de feu Simon DE MONCHY son nepveu, fils unique de feu Margueritte LEJAY, sœur au dit compant, ... rebailler l'estat d'huissier du pays d'Arthois, ... faire retourner au faict de Barbe, Nicolas et Martin Ignace ses enffans ; ... en pnces de Maximilien WYNANTS et Jan VANGELE coe tesms » ; à Mre Nicollas PRUVOST huissier du conseil d'Artois ; un estat d'huissier du conseil d'Artois de la résidence d'Aire, appartient au dit LEJAY.
- 831) Bail N° 97 le 22/6/1644 : Eustache VANDENBOSCHE mre de la maison de « la Double Croix Blanche » ; à Bernard LOISEL bg marchand brasseur ; la maison et brasserie du « Roedre » scitué en ceste ville.
- 832) Bail N° 98 le 26/7/1644 : Robert DE HAYNE bailly des tres et Sries de Lobes, mary de Margte DURIETS, icelle sœur et here de Catherinne DURIETZ ; à Adrien DUBACQ huissier du grand conseil de sa Maté à Malines de la résidence de La Gorgue ; un estat d'huissier du conseil d'Artois de la résidence de La Gorgue.
- 833) Bail N° 99 le 14/2/1644 : Flourent HOVELT curateur aux biens vaccans par le tspas de Jean HAUSSOLIER et Jacqueminne NOEUF EGLISE sa femme ; à Antoine LAGUESSE (*LAGHUESSE*) labour à Acquienbronne ; tres aux pieds du dit Acquienbronne.
- 834) Bail N° 100 le 20/11/1644 : Adrien DELATTRE et coe tutteur de l'enfant mineur de Jean CADET ; à Pierre ENGRAND marischal et Marie PINGRENON sa femme ; une maison dicte « le Four à Ban » scituée en ceste ville.
- 835) Bail N° 101 le 14/6/1644 : Loys LIOT Sr de Guislinghem, naguerres greffier de la greffé du gros de ceste ville ; à Charles MARISSAL notte de ceste résidence ; un estat notarial à luy aptent par inféodaon de sa Maté.
- 836) Bail N° 102 le 15/12/1644 : Guislain CRESPIEN couttelier en ceste ville, père des enffans qu'il olt (barré : d'Isabeau) de Susanne BOUCQSEN ; à Adrien CASIER labour à Westrehem ; tres à Febvin.
- 837) Bail N° 103 le 2/4/1644 : Noble Sr Messire Pierre VAN HOUTTE Chlr Sr de Zuthove, Laprey, La Follie, la Motte d'Aval, demt pnt en son chau d'Arneckure, père ayant la garde noble de Damlle Marie Anne VAN HOUTTE sa fille mineure, qu'il olt de déffuncte Dame Anne DU MERRE sa 1^{ere} femme ; à George DE MOLLE labourier demt au chau de Ron, coe plus offrant et dernier renchérisseur ; le Chau de Ron au village d'Eck, et tres, jardinages, preys flottis, les « preys de Moncreve », « les preys du Pont à Hamme » tres de la Srie de Werdreck, un petit bois, le tout appartient à la dite Damlle Marie Anne, à elle succédé par le tspas de feu le Sr de Ron son père grand.

- 838) Bail N° 104 le 12/5/1644 : Damlle Marie MATISSART vve de feu Fhois DUTHIEULLOY ;
à Louis OURART maresquier en Lizele et Catherine WILLERS sa femme ; tres maresques en « Lizelebroucq », sans toucher à une terre vendue à Nicollas WINOCK, Pierre BERTHELOT, Marand BERTHELOT et Gabriel DEBOL, par contrat passé ce jourd'huy par icelle MATISSART.
- 839) Bail N° 105 le 10/2/1644 : Guille DEWERT hostelain au « Rouge Lion » au Haultpont ;
à Pierre DEDONCKRE fils Jean, maresquier es dits faulxbourgs ; tres maresq au « Westbroucq » au lieu nommé « Oestrelbaette ».
- 840) Bail N° 106 le 8/3/1644 : Fhois SERGEANT eschevin des dix jurés por la communauté de ceste ville ;
à Pierre VANDENBOSCHE maresquier au Haultpond et Marie DEROE sa femme ; tres maresq au « Loestebroucq » au lieu nommé « Gazynghe ».
- 841) Bail N° 107 le 6/1/1644 : Jaspar COLLIN marchand viesier en ceste ville ;
à Fiacre MATON et Jean PILLE labour à Sercques ; tres à Sercq, dites « le Fief d'Happcoustre ».
- 842) Bail N° 108 le 9/7/1644 : Emond RUFFIN sergent du baille de St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par le tspas d'Antoine CAMPION, décédé lieuten civil du dit baille ; à Guille LEGRAND marchand en ceste ville ; le dit RUFFIN pour éviter la vente de maison appartient à la dite curatelle, sciruée en la grosse rue, au devant de la porte des RR.PP prescheurs, tent à Chles CARTON, aboutant par derière à la chimentière de St Denis, que le dit LEGRAND estoit intentionné de faire, por estre payé de rente et pourquoy la saisie estoit faite ;
louage au dit LEGRAND de la dite maison, ... restablir une cheminée de la chambre haulte abbatue d'un coup de canon pendant le siège de ceste ville.
Additif le 9/7/1644 : Guille LEGRAND ; Nicollas MONCHEAU soldat de la compagnie de cuirasses du Sr Antoine LAHAULT, Marie ROUSSEL sa femme et Jenne HASSELLE vve de Jean ROUSSEL, leur mère ; le dit LEGRAND arriere ferme aus dits 2^{nds}, la maison mentionnée au bail cy devant.
- 843) Bail N° 109 le 31/12/1644 : Hault et Puissant Seigneur Messire Marc DE FIENNES Chevalier, Viscomte de Fruges, Baron d'Eulle, Seigneur d'Esquerdes, Wavrans, Lumbres, Biencques, Pihem, Remilly, Ansvin, Gruson, de pnt en ceste ville ;
à (barré : Marc LAVOISIER) Nicolas DEWIRQUIN, Nicolas LAVOISIER joe fils à marier de Marcq, Jacq HAUTSOLLIER et Simon HAUTSOLLIER fils Louys, tous labours à Eulle ; moictié des terres de la cense d'Eulle ; avecq eux Marcq LAVOISIER, père du dit Nicollas, coe caution.
- 844) Bail N° 110 le 1/8/1644 : George VERRODE bg mandelier ;
à Fhoise OBOEUF vve de Guille DELAPASTURE ; arrière ferme, une maison scituée sur la plache du Haultpond, dicte « la Marminne » ;
la prendresse at promis payer en acquit du dit bailleur, à Claude BOUDENOT marchand appoticquaire en ceste ville, propriétaire d'icelle maison.
- 845) Bail N° 111 le 3/2/1644 : Damlle (Jacqueline) DRYES vve de feu Jean DUCHOCQUEL, mère des enffans qu'elle olt d'icelluy ;
à Mrs Jacques DE BOULLOIGNE licentié es loix ; la dite 1^{ere} compte, du gré et consentem de Pierre VANDERCLYTE occuppeur de la maison cy après, par acte du 25/1 dernier ; une maison en la grosse rue, tent aux hers de Mrs Nicollas MICHIELS, à la Dame de Haultgréve.
- 846) Bail N° 112 le 8/1/1644 : Anselme HAVERLOIX recepveur des cmes au quartier de St Omer, procur espécial de Robert HAVERLOIX greffier du crime de ceste ville, son père ; à Francois CARON hostelain à la maison du « Grand Zeelande » au Haultpond et Isabeau BOUCQUEAU sa femme ; tres de maretz.
- 847) Bail N° 113 le 3/3/1644 : (barré : Pierre DESGARDINS) Jean TAMPERE et Floure BRUNET tutteurs de Nicolas DESGARDINS ;
à Jean DELATTRE labour à Tilcques ; tres, naguérres amazé et un mannoir à Tilcques.
- 848) Bail N° 114 le 16/1/1644 : Phles DE RENTY escuier Sr de Samblethun ;
à Jacq GACREL (*GUAQUEREL*) labour à Bilcq ; le 1^{er} compant en la qualité de tutteur de l'enfant mineur de feu le Sr de Courselles ; tre à Bilcq.
- 849) Bail N° 115 le 16/1/1644 : Josse FRENOY tutteur de Jacqueminne VERCOUSTRE fille mineur de feus Oudard et Marie FRE.. ;
à Fiacre MATON labour à Moulle ; terre à Sercques.
- 850) Bail N° 116 le 14/1/1644 : Phles DE RENTY escuier Sr de Samblethun ; à Pierre GALLE de Delette ;
3 jardins séans à Delette, un nommé « le courtil Pacquet », le 2nd derière la maison de Monsr PICQUEU, et le 3^{eme} à la rue à Racque.
- 851) Bail N° 117 le 14/1/1644 : Wallerand BOUVERNE de ceste ville ; à Jean MECQUIGNON de ceste ville ; tres à Tattinghem.
- 852) Bail N° 118 le 11/1/1644 : Chles BOULLENGIER labour à Heuringem, tutteur de Fhois (barré : DUCHASTEL) DUCATTEL fils Jean et de Anne HOCHART ; à Jean ALEXANDRE de Heuringem ; tres apparens au dit mineur.
- 853) Bail N° 119 le 28/1/1644 : (très abimé) (Oudart SAGO) bg marchand brasseur .. fermier des bestes vifves .. ;
à Pierre BOUTTON ; arrière ferme .. des dites bestes sur tout le quartier d'Arcques, sauf .. l'Abbaye de Clairmaretz et le village .. Blaringhem.
- 854) Bail N° 120 le 20/2/1644 : Josse FRENOY (*FRENNOIS*) tutteur de Jacqueminne VERCOUSTRE fille d'Oudard et Marye FRENOY ;
à Toussaint COCQUEMOT de Moulle ; terres à Moulle.
- 855) Bail N° 121 le 20/2/1644 : Henry DESMAREZ Sr de Le Helle ;
à Estienne TUCQUET sergent forestier des bois de Beloo, Pierre OUTREMAEN et Andrieu GOSSE de « la Bleue Maison » ; tres, mannoir, maretz, prairies scituées en la paroisse Esperleq anchienne, dictes « la Grande Helle », prises allencontre de la femme divorsée du Sr Gabriel DE HANNON.
- 856) Bail N° 122 le 6/3/1644 : Eustache DEWERT bg marchand brasseur en ceste ville, et pour Michelle DEWERT sa sœur ;
à Noel DEGRAVE maresquier en « la Fresche Poissonnerie » ; tres maresques en « Lizelebroucq ».
- 857) Bail N° 123 le 25/2/1644 : Andrieu LEFRANCO et George DELATTRE propriétaires chun de la moictié du mollin cy après ;
à Denis CHOCQUEL marchand en ceste ville et Jacques BROCQUET marchand à Gravelingue ;
un mollin à usage de battre huile, scitué au bault des faulxbourgs du Haultpond, avecq les tres en dépendantes et maison estant bastie sur icelles.
- 858) Bail N° 124 le 5/3/1644 : Pierre HAFFRINGHE bg marchand en ceste ville ; à Anthoe LEPRINCE labour à Boulizelle pays de Flandres ; terres prises en la place et cense dict *blanc*, derniéremt occupé par Fermin PELEGRIN, appartens à Messieurs les religieus prélat et couvent de l'Abbaye de Clermaretz.
- 859) Bail N° 125 le 6/3/1644 : Pierre D'HAFFRINGUES marchand en ceste ville ; à Fermin PELEGRIN et Jean DECUPPRE de Scoudbroucq ;
arrière ferme, un estabon scitué au dit Scoudbroucq, et tres, le tout sur la cense nommée « le Brauvelte ».
- 860) Bail N° 126 le 10/3/1644 : Nicolas DESMONCHEAUX escuier, Sr de Malhove et d'Ostrove, mary de Damlle Fhoise CASTELAIN ;
à Noel DAVROULT bg marchand brasseur et (barré : Jenne) Isabeau EECK (*HIECQ*) sa femme ;
la maison de la Srie d'Ostrove, avecq les tres, pastures, annois, oisières, legres.
- 861) Bail N° 127 le 12/3/1644 : Nicollas DESMONCHEAU escuier, Sr de Malhove et d'Ostrove ;
à Marcq BAIENGHEM labour et Denise BOLLART sa femme, de Tilcques ; tres et maretz à Tilcques.

- 862) Bail N° 128 le 13/3/1644 : Nicollas DESMONCHEAU escuier Sr de Malhove, Ostrove ;
à George DE MOLLE labour demt au Chau de Ron et Barbe BERBION sa femme ; tres à usaige de jardin à Ecke.
- 863) Bail N° 129 le 26/9/1644 : Gilles LE PETIT eschevin des dix jurés por la communauté de ceste ville ;
à Pierre MECQUIGNION marischal ; une maison en la rue du brusle en ceste ville, tent au « Griffon ».
- 864) Bail N° 130 le 18/4/1644 : (abimé) Jossine DE PIN vefve de Joachim TORILLON, vivant sergeant maior de la ville de St Omer ;
à Mathieu CATHOIR labourier à Cassel ; une place et cense amazée de maison, grange et estables, jardinages et terres séant dessoub le mont de Cassel, sur la rue de Hasbroeucq paroisse Nostre Dame dict Cassel.
- 865) Bail N° 131 le 6/4/1644 : Fhois MATISSART huissier du conseil d'Artois, authorisé de Phles DELOBEL de faire le louage cy après ;
à Louis CORNILE marchand en ceste ville et Fhoise DEFOSSE sa femme ; une maison scituée en la rue de la Cloutterie, dicte vulgairment « le Bon Pasteur ».
- 866) Bail N° 132 le 19/9/1644 : Jenne BERNARD vefve de Jacques DUBUISSON ; à Oudard DUBUISSON ; tres à Sercques.
- 867) Bail N° 133 le 26/9/1644 : Jullienne ROUSSEL vve d'Allard BOUCQUEAU ; à Jacques TANT brasseur ;
une petite maison avecq une brasserie et grange, scituée sur le derière de la maison qu'occupe la dite bailleresse, et une cave dessoub la dite maison.
- 868) Bail N° 134 le 15/12/1644 : Mre Jean LEGRAND pbre pasteur de Hallines et Jean GUERBOIS labour y demt ;
de Sire Guille DANNEL naguères eschevin de ceste ville, admodiateur de la tre et Srie d'Ecquerde appartient à Monseigneur le Viconte de Fruges, coe réunie à sa table et domaine sur les hers de feu Monsieur MORLET ; tres à Hallines et jardin à Esquerde.
- 869) Bail N° 135 le 17/9/1644 : Valérien CAURO (*CAUROY*) de Dunckerke ;
à Emond CARON réfugié en ceste ville ; une maison scituée en la tenne rue basse, tenant à Monsr ROBERT, à Pierre HAZENBERGUE.
- 870) Bail N° 136 le 21/9/1644 : Damlle Marie LEVRAY femme séparée du Sr Gabriel DE HANNON ;
à Floure LAMBRIQUET demt par refuge au Haultpond ; tres scituées à Salbruick.
- 871) Bail N° 137 le 28/12/1644 : Géry DESCAMPS sergeant du baille de St Omer ;
à Lambert DUHAMEL labour à Houlle ; « par forme de sequestre » coe appartient à la curatelle de Louis HEUBLE, tres à Houlle.
- 872) Bail N° 138 le 22/12/1644 : Fhois SOULLIART soldat de la compnie de Monsr le Baron de Licq Gouverneur de Bourbourg ;
à Jacques LEFEBVRE marchand, Pierre et Jean COUSIN molniers de ceste ville ; terres à Ste Croix proche le chemin de Blendeck.
- 873) Bail N° 139 le 5/7/1644 : Damlle Marie LE VRAY femme séparée du Sr Gabriel HANON ;
à Antoine LOUIS marchand ; une maison scituée sur le viel marché de ceste, occupée passées longues années par le dit preneur.
- 874) Bail N° 140 le 26/4/1644 : Jean Bapte VAN SPELMAENS escuier Sr de Carincq, mary de Damlle Isabelle EVRARD, mère des enfans qu'elle olt de
(barré : Pierre) Gilles VAN OUTHOORN, vivant escuier Sr de Lassus ; à Fhoise OBOEUF vve en dernières nopces de Guille DE LA PASTURE ;
la maison dicte et où pend por enseigne l'effigie de « Monsr St George » scituée sur la plache du Haultpond.
- 875) Bail N° 141 le 20/11/1644 : Mre Jacques CADEL pbre pasteur de Sercques ;
de Mathieu MAY mary d'Antoinette DELATTRE, et pour Marie DELATTRE sa sœur ; un manoir pntem amazé à Sercques.
- 876) Bail N° 142 le 21/11/1644 : Vénéérable Hoe Mre Guille MONCARRE pbre pasteur de la Magle et doyen de la Crestieneté de la ville d'Arras et Mre
Michiel PAYEL (*PAYELLE*) pbre en ceste ville ; à Antoine DELEBREUVE (*DEREBREUVE*) labour à Terbanne (*nda : Théroutanne*) ; tres scituées à Nielles.
- Bail N° 143 le 7/8/1644 : Antoinette LEROUX vve de Jean DONCKERE ; à Pierre TESTARD (*TETAR*) marchand chaudronnier et Alexandre CUVELIER
soldat de la compnie de Monseigneur le Viconte de Lières ; une maison en ceste ville au marché à vaches, tenant à la maison dicte « le Chat quy dorme ».
- 877) Bail N° 144 le 12/11/1644 : Jacques GARBE bg marchand en ceste ville ; à Jean PLAYOU labour à Teruanne ; tres.
- 878) Bail N° 145 le 30/12/1644 : Oudard SAGO bg marchand brasseur en ceste ville ; à Pierre et Liévin VERON frères, de Pihem ; tres au Bois.
- 879) Bail N° 146 le 10/12/1644 : Mre Jacques CADEL pbre pasteur de Sercques ; de Margte SMIT agée de 23 ans, adistée de Jean VOLSEPET son oncle, et
pour Jenne SMIT sa sœur ; tres qu'elle at à elle appartenantes et sa sœur, coes filles et heres de feus Fhois SMIT et Jullienne VOLSEPET, scituées à Sercques.
- 880) Bail N° 147 le 7/7/1644 : Nicollas DE MONCHEAU escuier Sr d'Ostrove, Malhove ;
à Bauduin FRERET labour à Blendecq et Marie HAMBRE sa femme ; tres à Blendecq au chemin de Winsse.
- 881) Bail N° 148 le 13/9/1644 : Fhois SERGEANT eschevin des 10 jurés por la communauté de ceste ville et Damlle Xpienne SERGEANT vve en dernières
nopces de Sire Denis LE FHOIS, décédé eschevin de ceste ville, et pour Thomas SERGEANT marchand à Dunckerke, leur frère ; à Jean LECOINTE hostelain
en ceste ville et Marie LUCAS sa femme ; une maison scituée sur la plache du Haultpond de ceste ville, dicte et où pend por enseigne « la Ville de Calais ».
- 882) Bail N° 149 le 23/8/1644 : Claude LEGRAND et Nicollas DELECOURT tutteurs de Pierre PRIEUR fils et her de feus Phles et de Jacqlinne ROHART,
et pour les cohéritiers de leur mineur ; à Hubert LEBORGNE brasseur ; une maison scituée proche la porte à eaue, dicte « Lerbostat », faisant frond à la rivière
des tanneurs, à Jacques ENGRAND, aboutant par derière au « disque », contigue les rampars. *Additif le 23/2/1645 : Pierre BEUGE père de Denis BEUGE, son fils qu'il olt de Jacqueline ROHART l'aisnée, et coe procur espécial de Jean ROART ; at grée et approuvé.*
- 883) Bail N° 150 le 18/5/1644 : Pierre BOURSIER d'Arcques ; à Grégoire FROMENT brasseur y demt ; tres au dit Arcques et Campaigne.
- 884) Bail N° 151 le 25/7/1644 : Jérosme DUFOUR pbre chapelain du faulx bourg du Hault Pond ; à Anselme GROU chartier es dits faulbourgs ;
une maison scituée au devant de la chapelle des dits faulxbourgs, tent à une petite rivière quy flue de la « single duicke ».
- 885) Bail N° 152 le 2/5/1644 : Alexandre LE MERCHIER escuier Sr d'Harcheval, La Rose, Masinguem en ptie, lieuten gnal des ville et baille d'Aire ;
à (barré : Gilles BOUICQ) Antoine HOCART et Andrieu DEZUWART labours à Werdreck ; tres et pastures à Werdreck.
- 886) Bail N° 153 le 1/6/1644 : Marie COLLIN (*COLLIEN*) vve de Pierre CHOCQUEL ; à Fhois MARISSAL sergeant de la compnie de Messrs du magrat ;
une maison scituée devant la chimentière de Ste Aldegonde, où icelle bailleresse demeure pntem.
- 887) Bail N° 154 le 11/4/1644 : Jean MARISSAL marchand estainier, et pour Marie PITGUAM sa mère ;
à Jean GRISEL de Sercques ; tres à Sercques ; avecq luy Pierre TESTARD (*TETAR*) sa caution.

- 888) Bail N° 155 le 13/7/1644 : Catherine ROBERT vefve de Meurisse DELATTRE ; à Adrien CADET de ceste ville ; une maison scituée sur le viel marchié, où pend pour enseigne « la Blanche Rose », tent à « l'Aigle d'Or » et à la vefve Samuel DESROUPY.
- 889) Bail N° 156 le 4/5/1644 : Mre Guille DE MONCARRE pbre naguérres pasteur de l'égle de Ste Marie Magle et doyen de la chrestienté d'Arras ; à Jean DELEHAYE labour à Houlleron paroisse de St Pierre à Aire ; tres à Houlleron et en « Wasselau » de la mesme paroisse.
- 890) Bail N° 157 le 13/4/1644 : Chles CARTON, Jean BEAUCHAN, Jean ROBERT et Michiel LAVIGNE mres du mestier des bouchiers, Antoine ROBERT et Nicollas WITZOU mres de l'année passée ; à Chles DANNELE et Nicollas BRUCHET, de ceste ville ; tres scituées proche la Maladrîe dicte « la Magdelaine » lez ceste ville, appartient au dit mestier des bouchiers.
- 891) Bail N° 158 le 23/4/1644 : Jean Bapte VAN SPELMAN escuier Sr de Carincke, mary de Damlle Isabelle EVRART, et pour Antoine Albert EVRART son frère ; à Jacques DUMONT de Sercques et Marie PAISE sa femme ; tres scituées à Secques au lieu dict « le Maire », sans comprendre celles proches de l'église.
- 892) Bail N° 159 le 16/4/1644 : Jean BAYLLION (*BAILLION*) labour demt pntemt à Hermeselle ; de Jean LONGUEVAL escuier Sr de La Vacherye ; tres à herbage et bois scituées au dit Zermeselle.
- 893) Bail N° 160 le 30/6/1644 : Anselinne MARTIN vve de Fermin FICHAULT ; de Pierre TESTART chaudronnier en ceste ville ; une maison scituée en la grosse rue, tent à Pierre CASTELOT, faisant le coing du marché à vaches.
- 894) Bail N° 161 le 30/6/1644 : Jacques DUMONT serurier ; à Godefroy MAQUAINNE boullenger ; une maison scituée en la tenne rue basse, dicte vulgairement « le Petit St Pol ».
- 895) Bail N° 162 le 3/2/1644 : Allard MILLE bg en ceste ville ; à Julien ALLOY labour à Cléty ; tre à Dohem, au lieu dict « la campagne de Dohem » listant au Sr du Val, à Miciel MICE, autre dezeur les prey, vers Baulduin BRASSART, et la 3ème séant à « la Haye Linoir » listant à Pierre TOUZART, à Jan DEMART.
- 896) Bail N° 163 le 26/1/1644 : Oudar SAGO fermier des bestes vîves et de l'impost sur les bières au quartier d'Arcques, tel que de deux six sols de la rondelle ; à Leurens BEAUCAMP de Blaringhuem ; arrière ferme le droict des dites bestes vîves et du dit impost, à Blaringhuem.
- 897) Bail N° 164 le 4/5/1644 : Marie COUVREUR vve d'Antoine GUERBOIS, vivant molnier ; à Pierre COUSIN molnier ; tres à Blendeck.
- 898) Bail N° 165 le 21/4/1644 : Cornilles THUYN bg marchand en ceste ville ; à Pierre HOUTHEER maresquier au Haultpond ; tre maresques au lieu dict « Carmerpat », list à Pierre VANDENBOSQUE, aux héritiers Jean WES.
- 899) Bail N° 166 le 17/4/1644 : Jean VOLSEPET labour demt par refuge en ceste ville ; à Fhois DUCROCQ caron à Noircarmes ; tres à Noircarmes tenues en fief du dit Sr.
- 900) Bail N° 167 le 27/6/1644 : Michiel COURTIN ; à Lambert ALLIAME ; une maison tent au « Mont de Cassel » à la chimeter de Ste Margte.
- 901) Bail N° 168 le 13/4/1644 : Jean WAVRANS de ceste ville ; à Antoine DELATTRE et Pierre BOUVERGNE labours en ceste ville ; arrière bail, tres que le dit preneur tient en louage de Louis DE LABBEN Sr de Croeuecour, icelles scituées au Gondardenne.
- 902) Bail N° 169 le 22/6/1644 : Pierre TASSOU labour à Coiecq ; à Chles TRISTE de ceste ville ; tres pntemt à gachière scituées au dit Coiecques au lieu dict « le terre du bout ».
- 903) Bail N° 170 le 22/6/1644 : Martin BREMETZ et Jacques VALLIANT molniers en ceste ville ; des doyen mres et compaignons du mestier des tanneurs en ceste ville ; un mollin appartient au dit mestier, séant aux « quattres mollins », au boult des faulxbourgs du Haultpond de ceste ville, dict « le mollin aux escorches des tanneurs », avecq les jardin et motte, avecq les ustensils petits et grands servans au dit mollin ; ... arrivant que les dits bailleurs ne poldront mouldre leurs escorches au mollin de St Bertin qu'ils louent d'Andrieu LEFRANCO, soit par commandemt de sa Maté, ses ministres et messieurs du magrat...
- 904) Bail N° 171 le 27/6/1644 : Antoine JOYEUX bg marchand tanneur en ceste ville ; à Guille DUSAULTOIR et Jean COLMAN réfugiés de Tatinguem en ceste ville ; une maison dicte « la Teste de Bœuf » scituée proche la porte noeuve, avecq une grange.
- 905) Bail N° 172 le 19/7/1644 : Noble et vénérable hoe Jean Chles DE LONGUEVALLE chanoine de l'égle cathédrale de St Omer en ceste ville ; de Guille D'HAFFRINGUES naguérres eschevin de ceste ville et Fhois SERGEANT eschevin de la communauté de ceste ville, tuteurs des enfans mineurs de feu Sire Denis LE FHOIS, décédé eschevin de ceste ville ; une maison scituée en la rue du brusle où iceluy Sr preneur demeure pntemt.
- 906) Bail N° 173 le 17/6/1644 : (barré : Chles) Guilbert DEWERT et pour Martin DEWERT son père, enfermé en la ville de Gravelingues par le siège y posé par les ennemis Fhois ; à Chles CARON du Haultpond ; une maison scituée sur les faiseurs de batteaux es dits faulxbourgs.
- 907) Bail N° 174 le 18/7/1644 : Marie COLLIN vve de Pierre CHOCQUEL, de ceste ville ; à Pierre BOULLENGIER taillieur d'habitz et Clémence BROUCQ sa femme ; une maison scituée au devant du portail de l'égle de Ste Aldegonde, tent à Marie DUFLOS, aux hers Jean ROUSSEL, où dem encore pntemt la dite COLLIN.
- 908) Bail N° 175 le 17/6/1644 : Martin DUBUISSON curateur commis par justice aux biens délaissés vaccans par le tpsas d'Agnès DUBUISSON, à son tpsas vve de (barré : Fhois DU) Vincent ROLLAND, sa sœur ; à Nicaize DUBUISSON labour à Tilques et Fhois DUMONT de ceste ville ; moictié de tres enclos d'hayes gigantes au lieu dit « Zudrove ».
- 909) Bail N° 176 le 25/1/1644 : Guille COURDEN tuteur de (barré : Mre) Jacques LESSILLIART expatrié ; à Jacques VASSEUR hoe d'armes de la compaignie de Monsr le Prince de Robecq et Péronne ANDRIEU sa femme ; une maison faisant coing de la rue Baron, dicte « l'Homme armé ».
- 910) Bail N° 177 le 16/7/1644 : Martin SERPIETERS tanneur en ceste ville ; à Marcq VASSEUR brasseur en ceste ville ; le jardin de la maison où demeure le dit SERPIETRE, séante sur la tannerie en ceste ville, tent aux hers d'Anthoine CAPET, à la vve d'Adrien DRIES, aboutant aux ramparts.
- 911) Bail N° 178 le 22/1/1644 : Pierre TETTART (*TETAR*) bg chaudronnier ; à Alexandre CUVELIER soldat de Monseigr le Viconte de Lières ; une chaudière de cuivre.
- 912) Bail N° 179 le 11/7/1644 : Mre André DESGE pbre pasteur de Quelmes, Oudard SAGO marchand brasseur en ceste ville et Noel VIGREUX y demt par refuge ; à Gilles QUEVAL pbre pasteur de Noircarmes ; arrière ferme, une fourche de disme à Quelmes, du costé de Noircarmes, bail qu'en ont les dits 1^{ers} compans de Messieurs les prélat et religieux de l'Abbaye de St Bertin.

- 913) Bail N° 180 le 5/4/1644 : Guille PICQUET labour réfugié en ceste ville ; à Pierre COUSIN, Jean COUSIN, père et fils, et Chles QUODEVEL molniers de ceste ville ; arrière ferme, tres à herbage scituées à Blendecq, que le dit 1^{er} compt tient en ferme de Mrs Louis HOURDEL procur de ceste ville.
- 914) Bail N° 181 le 4/1/1644 : (abimé) (Martin CALMON) bg marchand en ceste ; à Paul PECQUEUR marchand et Damlle Marie ROUPPY (*DE ROUPY*) sa femme ; une maison scituée en la rue de la cleuterie, tent à la maison d'Anthoe OBERT, à Nicolas BARBIER, qui est la maison du « Hault Bourgeon ».
- 915) Bail N° 182 le 6/7/1644 : Nicollas DE MONCHEAU escuier Sr d'Ostrove, Malhove ; à Bauduin FRERET labour à Blendecq ; tres situées à Blendecq, desseur « le Mont Teunbret ».
- 916) Bail N° 183 le 23/7/1644 : Pierre WILLERON huissier du grand conseil de sa Maté ; à Adrien LEGRAND archier du pruvost mareschal d'Artois ; une maison scituée en la liste rue, tent à Monsr de La Rue, à un flégart.
- 917) Bail N° 184 le 4/1/1644 : (abimé) (Flouren HOVELT) ... des tres appartens à Messrs de St Bertin .. de Tatinguem ; à Thomas LARDEUR labour demt par refuge en ceste ville ; « coe plus offrant », tres appartens à Michiel LARDEUR, fils Diddier, scituées à Tatinguem.
- 918) Bail N° 185 le 20/3/1644 : Jacques WARINGUEM (*WARENGHEN*) labour réfugié en ceste ville ; à Jullien VIDOR d'Acquenbronne ; tres au « Val » paroisse de Leumbres.
- 919) Bail N° 186 le 26/7/1644 : Robert CLAYE carpentier, demt présentem à Dunkerq ; à Jehenne PAUCHET vefve d'Oudart CLAYE, de Blendecq ; pasture et tres.
- 920) Bail N° 187 le 17/12/1644 : Sire Guille D'HAFFRINGUES naguères eschevin de ceste ville, Damlles Jacqueline DHAFRINGUES vve de Louis DE THUILLE, Anne DUTHIL sa fille, Catherinne DETHIL fille non mariée, et pour leurs cohers, Guille EVRARD recepveur du Vrolant, et pour ses cohers ; à Jean ALLEHOY labour à Cléty ; tres à Cléty ; avecq luy Phles DELEPOUVE labour à Cléty, coe caution ; estant dict que Antoine TOUSART et Eustache GODEBE et autres, debvront despouiller les tres par eulx assemenchées.
- 921) Bail N° 188 le 15/12/1644 : Mrs Liévin BOLLART pbre pasteur d'Amette, et pour Bertin BOLLART son frère ; à Jean Bapte GAULTRAN marchand en ceste ville ; tres proches la Comté d'Arcques, une à usage de preds flottis au lieu dict « les Fontainettes », autre au mesme lieux listant à Jacques BOLLART et à Damlle AUBRON, autre au dit lieu listant aux tres du Seigneur vers le chemin qui menne à la Justice, autre en « la Vallée de Malhove » listant à Pierre BOURSIER, autre aboutant aux hers Fhois BOUTTON, autre listant à Pierre BOLLART et « desseur les Fontaines » list à Pierre NOEUFRE et aboutt au « chemin des foulons ».
- 922) Bail N° 189 le 5/3/1644 : (abimé) Mrs Robert LEFEBVRE pbre pasteur de Bomy ; à Michiel COURTIN, Jean BOURSIER, Pierre MARTIN et Jean DERON labours ; du gré consentem de Jacques LEFEBVRE qui avoit prinse en louage les tres cy après du dit 1^{er} compt, et les donne en arriér bail aus dits 2^{nds} compans ; une pasture dicte vulgairement « Pond qui tramble » scituée en la Comté d'Arcques.
- 923) Bail N° 190 le 3/8/1644 : Fhois SERGEANT eschevin des dix jurés pour la communauté de ceste ville, Damlle Xpienne SERGEANT vve en dernières nopces de Denis LE FHOIS, décédé eschevin de ceste ville, et pour Thomas SERGEANT marchand à Dunckerke, leur frère ; à Jean CLAY et Jenne LEFEBVRE sa femme, Guille BAIENGHEM et Margte DONCKERE sa femme, maresquiers au Lart ; tres maresques séantes hors la porte de (barré : Haultpond) St Sauveur.
- 924) Bail N° 191 le 5/2/1644 à Aire : Jan et Jacques ROBART labouriers à Blaringhem ; de Jan DE NELLES escuyer, Sr de La Cousture ; terre au « Mont de St Martin » et prey séant à Witte ; une somme à Thomas LANBOURT agent du dit Sr de La Cousture.
- Joint : Obligation le 14/5/1644 à La Venthye : Noel LEROUX labour à Richebourg ; devoir payer à Jan TAFFIN labour au dit lieu ; de prest.
- 925) Bail N° 192 le 8/5/1644 : Jan LIMOZIN labour à Ecques par refuge de Blecquin ; de Jacques DE WALLEHE escuier Sr d'Arquingoult, Escardes, lieutenant gnal du bailliage de St Omer ; tres, jardin séant à la blache de Coubronne, listant aux religieuses Ursulaines, autre séant vers les hayes de Coubronne listant à Jacques FOURMANTEL, autre au camp de Coubronne listant à Cristoffle COCQUILLAN et autre au dit camp listant à Messieurs du chapitre, le tout situé à Ecques.
- 926) Bail N° 193 le 4/7/1644 : Pierre MARQUILLY meusnier et Pierre MARTIN marchand brandinier en ceste ville ; de Mrs Jacques ALLAIN pbre pasteur propriéte de St Martin au Lart lez ceste ville ; les dixmes champestres et maresques au dit Lart, appartens au dit Sr pasteur ; faire obliger le dit MARQUILLY, Catherine MIOT et le dit MARTIN, Antoinette DERICQ leurs femmes. *Additif le 8/7/1644 : Catherine MIOT femme de Pierre MARQUILLY et Antoinette DERICQ femme de Pierre MARTIN, dénommés preneurs au bail des dixmes du Lart.*
- 927) Bail N° 194 le 16/2/1644 : Marand BERNARD et Vincent WILLIERS et pour Jan LEURS ; à Martin BERTELOIT ; tous bgs maresquiers dems hors la porte du Hault Pont ; tres maresque situé en « Lizelbroucq » au lieu nommé « Hauprey », list au dit Jan LOEURS.
- 928) Bail N° 195 le 20/5/1644 : Nicolas VERBREIGHE bg maresquier en Lizel ; de Damlle Anne VAN ROME vefve de feu le Sieur Nicolas VAN MERSTRAETEN, de St Omer ; les viviers nommés « Rayart » et « Nieulant » avecq les tres et herbaiges.
- 929) Bail N° 196 le 20/12/1644 : Eustace DEWERT (*Staes DEWERT*), Andrieu MONTACQ (*Andryes MONTACK*), Pierre VANDENBOSQUE (*Pyeter VANDENBUESSCHE*) et Nicolas VANDENBOSQUE (*Claes VANDENBUSSCHE*) maistres coecheers du francq mestier des faiseurs de batteaux à St Omer ; à Simon COENE et Anthoinette DEDONCKER sa femme ; les dits 1^{ers} après communication par eux faite avecq tous les compaignons du dit mestier et adveu de Sire Jacques DHAFFRINGUES Sieur du Hil, eschevin et lieutenant de maieur, juré au conseil de ceste ville et grand maistre du dict mestier ; la maison appartenante au dict francq mestier, située hors la porte du Haultpont, tenante à Eustace MONTACQ, à une ruelle et faisant front sur la rue comune ; avecq eux Quintin LEZART bg et brasseur en ceste ville, comme caution.
- 930) Bail N° 197 le 22/2/1644 : Jacques VERDEVOIE de Wulverdinghes ; de Pierre PLETS pntem détenu prisonnier en ceste ville ; tres situées sous la prostie de Watenes.
- 931) Bail N° 198 le 14/2/1644 : Phles DEROND ; à Anthe COCQUENPOT demt pntem à Wavrans ; tres, 2 jardins le tout à Wavrans.
- 932) Bail N° 199 le 21/1/1644 : Eustace VEYS mre battelier au Haultpont ; à Jan COLIN fils Marcq, du dit faulxbourg ; tres maresques situés en « Lizelbroucq », au « Westbroucq ».
- 933) Bail N° 200 le 7/7/1644 : Loys DELABEN (barré : demt) natif de (barré : Aire) Beaurain ; à Fran DELATTRE labour à Théroanne ; tre à Théroanne.
- 934) Bail N° 201 le 8/3/1644 : Martin CALMON bg de ceste ville ; à Franchois HOCHART de Seningham, pntem réfugié en Lizel lez ceste ville ; tres maresque au « Westbroucq » et en « Lizelbroucq » du long la rivière qui maisne à Clermaretis ; ... les dites terres comme appartens aux enfans de feu Jean TAVERNIER, au profit des quels serat le dit rendage.

- 935) Bail N° 202 le 9/12/1644 : (barré : Jacques) Géry DESCAMPS sergent à cheval du bailliage de St Omer, ayant saisis par voie d'exécution les biens (barré : dévolus) aptens à la curatelle de feu Gilles DE MAES, du consentem de Jan VOLSPETTE curateur des dits biens ; à Jacques GUILLEMIN bg marchand chaudronnier en ceste ville et Jean CAPPRON labour à Tilques ; tres (barré : et preys à Houlle) et herbage au lieu nommé « Vincq », list à Messieurs de St Bertin et à la dite curatelle, à la rivière, aboutant à la rue, nager à usaige de manoir, autre list au manoir susdit, à Guille DEZUDDERE, et marets gisant au boult et marest de la cense de Houlle, listant au Srs de St Bertin, à Jacques DUSAULTOIR.
- 936) Bail N° 203 le 12/1/1644 : Simon DAMBRINES (*DAMBREIN*) fils de feu Charles, vivant labourier au Boisbernart, demt le dit Simon pntemt à Wavrechin paroisse de Denthès, de pnt à St Omer ; de Noble et Vertueuse Dame, Madame Guislaine DE FRANCE Abbessse de l'Abbaye de Nre Dame d'Avesnes lez Arras ; la maison, coulombier et cense appartient à la dicte Abbaye, à Fresnoy lez Harcheville, avecq les pretz et terres (281 mencaudées) et 2 boistelles au dit Fresnoy ; pour le dict Simon DAMBRINES et Catherine DELECHAMBRE sa femme.
- 937) Bail N° 204 le 23/1/1644 : Jan HANICOT et Andrieu DE HALLINES de St Omer ; d'Anthoine DELAFOSSE licen es droix, procur du Roy au baille de St Omer, agent de Haulte et Puissante Dame, Madame la Contesse d'Isenghem et de Middelbroureg; tres quy ont cy devant esté du marchié de Nicolas HALLINES et d'Andrieu CHAPPE, sauf une terre quy at esté du marché Phles TRUPIN, le tout situé entre Loeullinghem, Estrehem, Audenthun.
- 938) Bail N° 205 le 20/12/1644 : Jacques GUILLEMIN bg de St Omer et Jean CAPRON de Tilques ; de Damlle Marie LE VRAYE de ceste ville ; terre à Tilques et Salperwicque ; depuis ont esté déclaré les lists des dites terres, une au « Petit Quesnelet » de Tilques listant au chemin venant de Tilques, à Marie DUPUIS, à Marie GAUTRAN, aux hoirs Walleran LIEVIN, terre au « Pot » terroir de Tilques, tent à Mre Josse CARRE, terre à Tilques séans au « Paradis » tens aux Jésuites, à Walleran LIEVIN, autre à Tilques vers le « Nerdalle », au Sr de Sion, à Eustaes DONCKERE, aux enfans Denis LE FRANCOIS.
- 939) Bail N° 206 le 21/5/1644 : Franchois HARDY et Anthoine DELANNOY bgs de St Omer ; de vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de l'église cathédralle de St Omer ; la disme aptenante ausdits seigneurs, aux environ de ceste ville, avecq celle de St Michel et Blendecque, y compris la Magdelaine.
- 940) Bail N° 207 le 22/6/1644 : Nicolas MARCOTTE et Jacques GUILLEMIN bgs marchans en ceste ville et Vinchent BULTEL d'Inghem ; de vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de l'église cathédralle de St Omer ; la disme de Bilque.
- 941) Bail N° 208 le 25/9/1644 : Jean DAIX escuier Sr de Mametz, Gorgette ; à Wallerand BELINGHIER de Matringhem ; terres provenantes de Guille MAISON, autre provenante de Jean MARTEL et Anthoinette LEGRAND list au maresquiers de Matringhem, à Samson BURIAU, à la rivière du Lis, manoir au dit lieu listant au Sr bailleur au manoir de Ste Croix, nommé le « Jardin à 3 cornets », terre provenante de Margte JOLY list au Sr bailleur, à la rue quy maisne de Matringhem à Menca, à la rue quy maisne de Matringhem à Radinghem.
- 942) Bail N° 209 le 31/3/1644 : Jenne LIENNART vve de Jacq CARON, demt pntemt à Dunckerque ; à Catherine GAVERLO vve d'Antoine FRANCOIS, Phles CHAVATTE et Jenne FRANCOIS sa femme, de ceste ville ; tres à Longuenesse.
- 943) Bail N° 210 le 25/2/1644 à Aire : Anthoine REANT labour à Robecque ; de Monseigneur le Rdmme Evesque de St Omer ; la disme que le dit Seigneur at au dit Robecque, telle qu'en ont jouy Nicolas CLEMENT et Francois VARLET.
- 944) Bail N° 211 le 7/3/1644 à Béthune : Guille GUILLEBERT labourer à Robecq ; de Damlle Jenne DE WIDEBIEN Damlle de Houvelin, Magnicourt en Comté, vve d'Adrien LEVICQ, vivant escuier Sr d'Alloines ; manr et tres es « Amizoir », nager occupés par Jacques VARLET et ses hoirs et autre par Charles MAES.
- 945) Bail N° 212 le 18/6/1644 : Aliames DENIELLES boulengier en ceste ville ; à Florent HOVELT bailly de Tatinguem, réfugié en ceste ville ; une grange en la rue du Plomb.
- 946) Bail N° 213 le 20/3/1644 : Pierre PIGOUCE manouvrier demt par refuge à Loverstelle ; l'herbage de 2 viaux et 2 vaches sur une pasture au dit lieu ; de Sire Jean COCQUILLAN, à son tour eschevin de ceste ville ; à Jacques COULOINNES manouvrier demt pntemt à Milan par refuge du pays d'Artois.
- 947) Bail N° 214 le 13/2/1644 : Jacques LIOT Sr du Wal, advocat au conseil d'Artois et eschevin de ceste ville, et comme tuteur de Jean Bapte et Marie Austrebert LIOT, et procureur espécial de Pierre LIOT, et Xpophle (*Christophe*) LIOT, tous frères et sœurs germains de feu Jean, eschevin de ceste ville ; à Syre Jean CORDE eschevin juré au conseil d'icelle et Damlle Anne LIOT jf à marier, y dems ; part et portion d'héritité escheue en la maison, jardin nommée « le Porcq de Mer » séant en la grosse rue bas, par les décès de Sire Jean LIOT l'aisné et Damlle Marie BONVOISIN, leurs père et mère grands paternels.
- 948) Bail N° 215 le 3/2/1644 : Phles LE TAILLEUR mayeur de Helfault et labour réfugié en ceste ville ; arrière bail à Jean WINTERBERT labour à Longuenesse ; tres qu'il avoit en ferme du Sr DARANDA mary de *blanc* DE WEULF, tenant au viel chaufour troir de Longuenesse.
- 949) Bail N° 216 le 9/4/1644 : Mre Guillaume LE FRANCOIS advocat au conseil d'Arts, de ceste ville, propriété de maison séant en la rue dicte « des Pieds de St Omer » ; à Mre Jean DE HOULINES grand vicaire et mre de chant de l'église cathédralle de St Omer ; la dite maison, quy fut nager apparten à Messire Charles WIMILLE.
- 950) Bail N° 217 le 10/5/1644 : Adrien FONTAINE tuteur d'Arnoult BARBION, effant mineur de Pierre, de ceste ville ; à Michel RATEL manouvrier en ceste ville ; une maison séant contigue la chimentière de St Sépulchre, faisant coing au devant la maison du Sr de Mussen, apparten au dit mineur.
- 951) Bail N° 218 le 25/8/1644 : Francois CHOCQUEL fillatier en ceste ville ; à Hubert CLICQUET archier du prévost mareschal d'Artois, de ceste ville ; une maison séant proche la rue du laict battu en ceste ville, sauf une chambre hault que le bailleur s'est réservé d'occuper.
- 952) Bail N° 219 le 31/10/1644 : Jacq DE LE CREUZE Sr de La Jumelle, de ceste ville ; à Liévin DUQUESNOY labour demt pntemt par refuge à l'Abbaie de St Augustin lez Têruanne ; tre, pastures séant à Rebecque.
- 953) Bail N° 220 le 27/7/1644 : Michel CASIER filatier en ceste ville ; à Jenne SOBRUICK (*mercq de la dite Jenne SALPRUICK*) vve d'Artus BOUTRY, y demt ; une vache gris bleu.
- 954) Bail N° 221 le 17/5/1644 : Mre Robert DALONGEVILLE pbre pasteur propriété de Pihem ; à Francois BAUWIN et Jean LECOINTE labour, dems par refuge au chasteau d'Acquenbronne ; les tres qu'il at acquis par droit successif de ses feuz père et mère, à Lumbres.
Additif (Transport) le 17/5/1644 : Mre Robert DALONGEVILLE pbre pasteur propriété de Pihem ; pour faire payemt à Martin DELATTRE marchand de grains en ceste ville, redevvable à cause de vente de grains par le dit DELATTRE ; tsporte au profit d'icelluy DELATTRE, le bail fait ce jourd'huy au profit de luy compant, par Fhois BAUWIN et Jean LECOINTE labous dems au chau d'Acquenbronne.
- 955) Bail N° 222 le 9/5/1644 : Marie SAUWIN vve en dernières nopces de Jean LELEU, de ceste ville ; à Jean HERLIN tisserant de toile et Michielle FLORY sa femme ; une maison en la rue du Heaulme, tent à Jean FLAMEN, à la vve Bapte ROBERT.

- 956) Bail N° 223 le 30/4/1644 : Phles DEBROUCKERE, Antoine DEVEULDRE (*DEVULDER*) (barré : et Maurice ERNOULT) labours à Roubroucq ; arriérbail de Mre Henry HELLEMANS adcat au conseil d'Artois, conseiller de sa Maté et lieuten de ce bailliage, de ceste ville ; 2 fourches de dixmes, nommées les dixmes du « Kerkoefhouk » au dit Roubrouck, appartenant à Monseigneur le Rdme de Saint Omer.
- 957) Bail N° 224 le 26/11/1644 : Jean Bapte GAUTRAN et George DELATTRE bgs labours en ceste ville ; à Charles DE RICHEBOURCG labour, y demt ; les dits 1^{er} auroient prins louage des administrateurs de la Maladrie lez ceste ville, en mars dernier, les maison situé en ceste ville er tres d'icelle, apparten à la dite Maladrie, à charge du bail que le dit 2nd compant at de tres de la compréhension de la dite Maladrie.
- 958) Bail N° 225 le 17/10/1644 : Adrien FONTAINE tuteur seul des enffans mineurs de Pierre BARBION, de ceste ville ; à Marie HAUSSAULIEZ (*HAUSOLIER*) vve de Thomas LARDEUR, demt à pnt en ceste ville ; un jardin et tres en ceste ville, apparten au dit mineur, aboutant à Jean TENERE proche le jardin des harquebusiers.
- 959) Bail N° 226 le 17/10/1644 : Adrien FONTAINE tuteur seul des enffans mineurs de Pierre BARBION, de ceste ville ; à Mre Michiel MAY (*LE MAY*) pbre pasteur propriétaire de Beaurains, réfugié en ceste ville ; une grange séant en ceste ville en la rue de l'église du St Sépulchre, appartient au dit mineur, tenant au Sr de Mussen, aux R.P chartreux.
- 960) Bail N° 227 le 7/10/1644 : Pierre COURDEN et Jacqueline DEGRISE sa femme, de ceste ville ; à Guillaume PICQUET labour demt par refuge en ceste ville ; terres, jardins, preys flotis situées à Seninghem et Coulomby, en suite de l'achapt que Grégoire COURDEN leur fils en at fait de Phles PARISIS et Catherine CUVELIER sa femme.
- 961) Bail N° 228 le 31/7/1644 : Jean CAPRON et Jean LEZART labours à Tilcques ; du Sr Jean DAUDENFORT mary de Damlle Marie DESGARDINS, et tuteur de Nicolas et Guérard DESGARDINS, frères de la dite Damlle, et héritiers de feu Damlle Isabeau GAUTRAN leur mère grande maternel, et de Mre Loys DOLLE licen es loix et comme tuteur des enffans délaissés mineurs par Guillaume DOLLE ; tres à Tilcques séant en « la Vallée de Cormette » list aux vve et hoirs Mre Jean DELATTRE, aux hers Fhois PRAT.
- 962) Bail N° 229 le 28/6/1644 : Jean DAUDENFORT rentier en ceste ville ; à Robert DUSAUTOIR (barré : et Marie LEHACQUE sa femme) et Martin OGIER labours à Acquwin (barré : Noelle HOCHART sa femme) ; arrière ferme, la dixme à Acquwin apparten à Messieurs de St Bertin.
- 963) Bail N° 230 le 23/7/1644 : Pasquier et George DELATTRE père et fils, bgs de ceste ville ; à Mahieu DRIUZ (*DRYEUX*) meusnier demt pntemt à Bourbourcg et Jenne BIAUMONT (*DE BEAUMONT*) sa femme ; un moulin à vent à usage de mouldre bled, nommé « le moulin du Chasteau » séant en ceste ville, proche le chasteau, la maison y contigue ; avecq eux comme caution Noel BEAUMONT, pntemt réfugié de Gravelingues à Bourbourcg, labour.
- 964) Bail N° 231 le 9/7/1644 : Damlle Antoinette D'HAFFRINGHES vve de George PIPPELART, Damlles Jenne PIPPELART vve de Fhois ROBERT, Antoinette PIPPELART sa sœur à marier et Phles COUSTURE le joe, curateur aux biens délaissés vacans par le tpsas d'Antoine PIPPELART, et d'Anne PIPPELART quy fut femme à George COUSTURE ; à Charles QUEVILLIART marchand brasseur et Damlle Jenne DELATTRE sa femme ; la maison, court, jardin avecq la brasserie du « Paon » séant en ceste ville, sans y comprendre le mestier de la dite brasserie ; de payer à la dite Damlle DHAFFRINGHES la moitié, à la dite Jenne un 1/3 en l'autre moitié de son chef et de Jean PIPPELART son frère, dont elle at droict, à la dite Antoinette un 1/3 de son chef et de sa sœur Marie, dont elle est donatresse et légatresse universelle, et l'autre 1/3 de la dite moitié au dit COUSTURE en la dite qualité.
- 965) Bail N° 232 le 9/7/1644 : Damlle Antoinette DHAFFRINGUES vve de George PIPPELART, vivant marchand brasseur en ceste ville ; à Charles QUEVILLIART marchand brasseur et Damlle Jenne DELATTRE sa femme ; le mestier de la brasserie : 2 chaudières, une cuve et 3 bacques, en la maison du « Paon ».
- 966) Bail N° 233 le 22/1/1644 : Nicolas TITELOUZE au nom et par charge des Srs Charles REULLE et VAN BURSTEL marchants à Lille, et procur es ville et bailliage de ceste ville ; à Loys DUCAMPS labour réfugié en ceste ville de (barré : Tatinghem) Zudausque ; tres à Arquingoult et au troir d'Audinthon au lieu nommé « le Vert Chemin ».
- 967) Bail N° 234 le 4/8/1644 : Henry DUFLOS jh à marier de ceste ville, et comme procur spécial de Damlle Anne CAUWET sa mère ; à Damlle Marie DE BRANT vve d'Eustace DAUCHEL, vivant escuier Sr de Piquenhem ; une maison, jardin séant à la tenne rue, tenant aux vve et hoirs Francois DUTILLOY, aux vve et hers *blanc* THAHON.
- 968) Bail N° 235 le 11/5/1644 : Jean BEDAGUES labour réfugié de Quelmes en ceste ville ; de Messire Robert DE LENS Chevalier, Sénéchal et Sgnr de Blendecques, demt en ceste ville ; tres entre Gondardenes et Wins, vers les héritiers Jean BRICHE et Jacq SPENEULT.
- 969) Bail N° 236 le 30/11/1644 : Mre Jacques DEPIN apoticquaire et bg de ceste ville ; à Michel CASIER bg filatier et labour, y demt ; manoirs et jardins, escheus au dit bailleur par droict successif après le tpsas de Mre Nicolas son père, au troir et Comté d'Arcq ; le preudeur, promis de payer au Sr Jean DAUDENFORT rentier en ceste ville, mary de Damlle Marie DESGARDINS, des prétentions qu'il at à la charge du dit bailleur quy en fst par ceste tpsport.
- 970) Bail N° 237 le 22/9/1644 : Gilles DEPOTTER du Haultpont ; à Jean MACREL de Moulle, réfugié es dits faulxbourgs ; le dit 1^{er} en qualité de procur espéal de Thomas DEPOTTER son frère ; une maison situé es dits faulxbourgs, listant à Guillebert MONTACQ, à Michiel DEBLOE.
- 971) Bail N° 238 le 14/3/1644 : Martin DELATTRE marchand en ceste ville ; à Pasquier DAMAN et Robert PAUCHET de Blaringhem ; tres, jardinaiges amazés de baracques, et preys au dit Blaringhem.
- 972) Bail N° 239 le 4/7/1644 : Jacques MARISSAL bg en ceste ville ; à Martin BREMESCH (*BREMES*) et Jacques VAILLANT moisniers en ceste ville ; une maison, sauf la cave de devant de la dite maison, que le bailleur se réserve, situé au cincq du grand marché de ceste ville allant vers la porte de Boulizelle, nommée « la Nef ».
- 973) Bail N° 240 le 12/7/1644 « es faulxbourgs du Haultpont » : Castiaen BARON tuteur de Guillaume et Anthoinette CLAERENS enffans mineurs de feux Jan CLAERENS et Jacquemine DEBROUCKER leurs père et mère, Anne et Jacqueline CLAERENS filles émancipées, du Haultpont ; à Noel LEFEBVRE moisnier et bg de ceste ville, demt es dit faulxbourgs et Anne LOISEL sa femme ; la moitié d'un mollin à vent servant à mouldre bled et brets, séant sur « le Bollewecq », nommé « Ketenbreghe », avecq la part de maison et estables séant proche le dit mollin, dont l'autre moitié d'icelluy mollin appartient à Fran DERUDDER.
- 974) Bail N° 241 le 11/7/1644 : Robert COLLET soldat de la compagnie du Sr Conte de Gomicourt et Marie PLAIOU sa femme ; de Magdalaine DESGROUSILLIERS fille non mariée à St Omer ; une maison proche la porte du Haultpont, tenante à la dite porte, à la grande maison de Pierre DESGROUSEILLIERS, nommé « les Trois Roys ».

- 975) Bail N° 242 le 16/3/1644 : Francois VIDELAINE d'Inghen, soldat pntem en guernison à Aire ; à Wallerand BAILLY de St Omer ; tres à Inghem, enclos nommé « le prey flotis », terre tenant au dit enclos, .. aux « Estrippes » list à Vincent BULTEL, à Fran GODART, au « Buisson Bodrain » listant à Jacques GUILLEMIN à cae de sa femme, aux hers Jérôme DELANNOY, dans « la Vallée de Lespinoy » listant à la vefve Liévin LEBORGNE, à « la voiette du bois » list à Fran GODART, à Pasquier DUCASTEL, à « la Carrière » list à Fran MOREL, à Jacques GUILLEMIN à cause de sa femme, au « prey Hamel » list au dit GUILLEMIN, à Jan CHUETTE, à « l'eau bénite » list à Fran GODART, au dit GUILLEMIN, au « Blancq Mont » list à Gilles VIDELAINE, au « Bois Fauque » list à GUILLEMIN, à Fran GODART, à « Loblet » vers Mahieu MALIERE, à « la Tournière » list à Marie LIHU...
- 976) Bail N° 243 le 19/3/1644 : Pierre BRUCHET de Tilcques ; à Jacques DELIGNY du dit lieu ; tres à Tilcques au lieu nommé « Brantevert ».
- 977) Bail N° 244 le 31/7/1644 : Jan DAUDENFORT rentier en ceste ville, mary de Damlle Marie DESGARDINS, et pour les enffans mineurs de Damlle Jacqueline DOLLE, ses ½ frères (barré : et sœurs) ; à Jacques CAPRON labour à Tilcq ; tres à Sercques ; faire coobleger, Marand BOLLART labour à Tilcques.
- 978) Bail N° 245 le 16/4/1644 : Jenne DEBEIGLE vefve de feu Jean DEBLOES ; à Nicaise BRUNET bg cordier au Haultpont ; tre maresque au maret de Salprewicq, entre les viviers de « Sprinckmus » et « Gemeenewat ».
- 979) Bail N° 246 le 28/2/1644 : Nicolas DEBEER bg maresquier au Haultpont ; à Jacques SARRE bg maresquier au dit lieu ; tres maresques en Lizelbroucq au lieu nommé « Bronckhuus ».
- 980) Bail N° 247 le 28/12/1644 : Jean DEMAY (*DE MEY*) de Holcque ; à Lambert DUHAMEL labour à Houlle ; manoir cy devant amazé avecq un petit jardin, cy devant à usage de houblonnière, le tout à Houlle, tres venante de à pnt déffunct Guillaume VANHOUCKE.
- 981) Bail N° 248 le 28/10/1644 : Francois HEISE mre faiseur de batteaux du Haultpont ; à Fran DEGRAVE des dits faulxbourgs, fils de (barré : feu) Pierre ; tres maresque situé en « Lizelbrouck ».
- 982) Bail N° 249 le 18/5/1644 : Cornille THUYN bg marchand en ceste ville ; à Jan COLIN bg maresquier au Haultpont ; une maison, grange, jardin et tre le tout es dits faulxbourgs, hors la 2eme porte.
- 983) Bail N° 250 le 10/2/1644 : Guille FLANDRIN et pour Jan DERAPE et Catheline et Jenne VERBARNE ; à Martin BERTELOIT ; maresquiers dems hors la porte du Haultpont ; tre maresque au lieu nommé « Calenour », listant à Jan DEGRAVE, à Guille DEZWARTE.
- 984) Bail N° 251 le 11/2/1644 : Pierre LEFEBVRE réfugié en ceste ville ; à Mathieu TRION demt en icelle ; arriéré bail, tres à Tattinghem, apparten au Sr de Castregat.
- 985) Bail N° 252 le 25/2/1644 à Aire : Jacques DELALLEAU maieur de la Srie de Taney à Busnes, Robert PICAVET eschevin au dit lieu et George LARGENT labourier et Clément CHAVATTE labourier, tous de Busnes ; avoir promis paier, ferme et louage de Monseigneur le Rdme Evesque de St Omer ; la disme, allencontre de Messieurs du chapre de Lillers et pasteur du dit Busnes, sellon qu'en ont jouy Martin DELEHELLE et Anthoine CAMPAIGNE.
- 986) Bail N° 253 le 15/11/1644 « au pays de Lalleue » : Mathieu DEROND, Jan MARSY, Anthoine DELANGLE, Anthoine LECONTE, Engrand CLICQUENNOIX, Pierre HEERES, Jean DUPOND, Mathieu DELEPLACHE, Mathieu VENIN, Jean GOMBERT, Jacques GILLON, Jenne LEROY vefve de Pierre LEGRAND, Jean BOIDIN, Jean MARIAIGE ; arriéré ferme leurs hérits qu'ils occupent, es mains de Jacques et Thomas DELEBARRE arriers fermiers des dismes du Guarreau ; bail qu'en ont les dits DELEBARRE de Nicollas EULART Sr de Bougny, passé le 21/6/1644.
- 987) Bail N° 254 le 27/10/1644 à Aire : Fhois PREVOST labour à La Lacq Millet ; du Sieur Jacques LANCQUESAING receveur des domaines du Roy, demt à St Omer ; tre en « Wattelau ».
- 988) Bail N° 255 le 5/1/1644 à Le Venchie : Jan BLONDEL labourier et Isabeau LECHERF sa femme, de Richebourg ; de Robert LECONTE notte roial de Le Venchie ; manoir amazé de maison, grange, estables et autres édifices au dit Venchie, où est pntem demt Guillaume STGIER.
- 989) Bail N° 256 le 10/6/1644 à Le Venchie : Jacques BECCUE eschevin de la terre et Srie de La Becarderie à Lestrem, et y demt ; arriéré bail à Nicollas JOIE de Richebourg Saint Vaast ; terres séantes au dit Becarderie, une appellé « les Deux Bonniers » et l'autre « le Camp Sallengre ».
- 990) Bail N° 257 le 13/7/1644 à Le Venchie : Anthoine LEGRAND fils de feu Grard, Jacques GOMBERT, Jan TOURBLIN, Paul BINAULT, George LECOEUR, Jan SALLENGRE, Jan et Phles ROUSSEL, Jan LEGRAND, Robert BAILLOEUL, Nicollas MEAUX, Jacques DEGORRE, Margtte FACON vefve de Jan GUASQUIER, Jan LEMAIRE et Pierre WILLEBIEN, tous labouriers à Le Venchie, sft les dits BINAULT et LECOEUR à Le Gorghue ; arriéré ferme, les dismes de leur occuppaon qu'ils ont au « Petit Carreau » du dit Venchie, entre la rue du hem et les tres de Le Gorghue ; et les dits Anthoine et Jan LEGRAND prennent les dismes de l'occuppaon de Nicollas GUASQUIERE, et le dit DEGORRE celles de Pierre LEFRANCQ, scitué au dit « Carreau » ; de paier à Anthoine VARLET lieuten réformé demt au « Pond d'Estes », fermier de Messrs de St Vaast.
Additif le 2/8/1644 à Le Venchie : Jan LEMAIRE (LE MESRE), Jan (barré : et Phles) ROUSSEL, Anthoine LEGRAND et Jan LEGRAND ; ont recognu avoir prins arriéré ferme du dit lieutenant VARLET, les dismes de leur occuppaon sur « le Grand Carreau », que solloit occuper ad présent déffunct Allexandre GILLON, et le dit Jan ROUSSEL avoit prins celles de l'occuppaon de Phles son frère, et celles des enffans de Phles MARSY et de Laurens ROUSSEL aussy son frère, et les dits Jan et Anthoine LEGRAND celles de Nicollas GUASQUIERE, scitué au dit « Carreau » ; de paier au dit VARLET.
- 991) Bail N° 258 le 16/7/1644 à Le Venchie : Jan DEGRUSON rentier à Fromelles ; à Anthoine et Jan TOULLOUZE père et fils, de Richebourg ; « desfricquy » scitué à Richebourg.
- 992) Bail N° 259 le 30/3/1644 : Fhois HARDY machon ; à Noel DEGRAVE maresquier en « la Fraische Poissonnerie » ; tres maresque en « Lizelebroucq ».
- 993) Bail N° 260 le 9/3/1644 : Mathieu QUINTOIS bg marchand en ceste ville ; à Charles MARISSAL note de ceste résidence ; une maison en la rue des cuisiniers, tenante au dit QUINTOIS, naguère aux vve et hoirs Jean LOYS.
- 994) Bail N° 261 le 18/2/1644 : Jehan POTEL (*Jan POSTEL*) labourer à Eck, Anthoine MASSET marischal au dit Eck ; à Jacques DE FLECHIN baillly d'Heuringhem ; les dits 1^{rs} en qualité de tutteurs de Thomas POTEL fils Jehan, mineur d'ans ; jardins à Heuringhem, apparten au dit mineur.
- 995) Bail N° 262 le 29/3/1644 : Isabeau BRICHE fille à marier, et pour Antoinette BRICHE sa sœur ; à Jacques BINDRE et Jean DELEZOIDE manouvriers demt par refuge en ceste ville ; tres à Blendecq, listant au chemin de chasmaretz, à Mrs Joachim BRICHE, aux tres de la Maladré.
- 996) Bail N° 263 le 11/10/1644 : Jacques GALLIOT sergent à vges de messieurs du magistrat de ceste ville, procureur espéal de Jaspert COUSIN et Anne CAULIER, dems à Lille ; à Jacques MARCOTTE Rcr de la Baronnie d'Eule ; une maison en la dite ville, en la rue de loeulle, où il réside présentem.
- 997) Bail N° 264 le 7/4/1644 : Mrs Jean LHOIR pbre pasteur propriété de Capelle ; à Michiel COURTIN marchand labourier à St Omer et Enguerand DE ST JAN labourier demt par refuge en ceste ville ; droit de disme au dit Capelle, à cause de sa dite cure.

998) Bail N° 265 le 19/5/1644 : Robert DALLONGEVILLE pbr pasteur de Pihem ;
à Franchois CARON labour à Pihem ; un manr amazé de maison, grange et estable et tre à Pihem.

999) Bail N° 266 le 22/1/1644 : Anthoine CLEME mosnier et bg au Haultpont ;
à Noel LEFEBVRE mosnier es dits faulxbourgs ; la moitié d'un moulin à vent à usage de mouldre bled, séant au dit faulxbourgs.

1000) Bail N° 267 le 16/1/1644 : Sr Antoine DE BAUCOURT capne réformé d'une compagnie de cavallery cuirassiers ; à (barré : Pierre) Guillaume POITTEVIN labour à Volkincove pays de Flandre ; arrière bail, du bail qu'il at de Damlle Marie DERON vve de Mre Jan DAMAN, de manr amazé scitué au dit Volkincove, ... pour les avoir Pierre POITTEVIN son père, occupé à tiltre de bail ; avecq luy Jan VERGRIETE labour au dit Volkincove, comme caon.

1001) Bail N° 268 le 5/4/1644 : Michiel CHOCQUEL tuteur de Dominicque LESOT enfant mineur délaissé par feu Phles LESOT ;
à Lambert ALLIAME soldat soub la charge de Monsr le Baron du Val, de garnison en ceste ville ; tre à Blendecque.

1002) Bail N° 269 le 26/1/1644 : Antoinette ALLEXANDRE vve de feu Pierre DOLLE, vivant bg marchand et brasseur à St Omer ; à Franchois LABARRE (DELEBARRE) brasseur en ceste ville et Jenne DELANNOY sa femme ; la maison et brasserie où pend pour enseigne l'effigie des «Trois Roys» en ceste ville.

1003) Bail N° 270 le 13/12/1644 : Pasquier DELATTRE bg marchand en ceste ville ; à Mre Gilles QUEVAL pbr pasteur de Zudausques et Louys LAGUEIZE (LAGHEYSE) labour ; une grange séant en la grosse rue, faisant coing de celle de la tasse, tenant aux héritiers de Pierre HAVERLOIX.

1004) Bail N° 271 le 10/11/1644 : Phles LE TAILLEUR labour et mayeur de Helfault, tuteur de Marie DUMONT fille mineure de Wallerant ;
à Liévin DE CLETY labour à Pihem ; jardins apparten à la dite mineure, séans à Biencques poisse de Pihem.

1005) Bail N° 272 le 22/1/1644 : Phles LE TAILLEUR maieur de Helfault, réfugié en ceste ville ;
arrierbail à Jean FRANCOIS gourlier et labour en ceste ville ; terres apparten aux hers de feu Cornil DE WEULF, dont il at bail du Sr d'Arande mary de Damlle *blanc* DE WEULF, séant à la ruelle aleux troir de Longuenesse et autre qu'il at par eschange du Sr BERSACQ situés à Ste Croix sur le chemin conduisant au dit longuenesse, listant au dit chemin, à Fhois HARDY.

1006) Bail N° 273 le 12/10/1644 : Henry DELATTRE manouvrier ;
à Pierre PIGOUCHE couvreur d'estrains ; dems à présent en ceste ville par refuge ; 3 vaches.

1007) Bail N° 274 le 20/11/1644 : Phles LE TAILLEUR labour et mayeur de Helfault, y demt, tuteur des enfans mineurs de Wallerand DUMONT et Catherine LEGOY ; à Jacq ALHOYE labour à Cléty ; les tres quy sont apparten ausdits mineurs, séantes à Cléty.

1008) Bail N° 275 le 28/7/1644 : Liévin DEZOEUR bg marchand drappier en ceste ville ;
à Adoph PAPPE (*Adolphe LE PAPE*) bg de ceste ville ; une maison séant et faisant front sur le marché de ceste ville, nommée « le Grand Saulmon ».

1009) Bail N° 276 le 6/7/1644 à Blaringhem, par devant nottaires Royaux d'Aire : « publications et affiges, aux portes de la ville d'Aire, l'église de Harnescures et Blaringhem », à la reqte du Sr Jan PLOUITS admodiateur des dismes appartenantes à Messieurs les chanoines de Théroouane à Ippe, au plus offrant et dernier enchérisseur, plusieurs branches de dismes appartens aus dits Srs chanoines, sur plusieurs terres scitués au dit Harnescure ;

_la disme sur le champ nomé « Snitcoustere », à Nicolas ANDRIEU labourier à Harnescure, à la caution de Jérôme MAS ;

_autre sur « Streckeu » à Laurent PAIELLE de Harnescure, à la caou de Jan BOENE de Harnescure ;

_autre sur le champ « Ste Barbe » à Jacques COURTOIS ;

_autre sur le champ nommé « des langhes Couttere », au dit COURTOIS ;

_autre sur un champ nomé « Ste Anne », à Fhois CALOGNE, caution de Charles DEHORNE ;

_autre sur le champ nomé « Dyckepelt », à Nicolas FERNAGUT ;

_autre sur le champ nomé « int dychepelet » au Sr Claude DELAFOLIE ;

_autre à Mre Grégoire FROMENT ; autre à Mathieu COURTOIS greffier de Harnescure ;

_autre à Jérôme MAES ;

_autre au dit Nicolas ANDRIEU ;

_autre sur terres à Jan PAILLART, caou de Laurent PAIELLE ;

_autre à Andris DENECQRE, caou de Franchois DEBURE de Harnescure ;

_autre au dit Sr DELAFOLLIE ;

_autre à Baulduin DEMANE, à la caou de Nicolas FERNAGUT ;

_autre à Jérôme MAES ;

_autre à Jan DESEURE, à la caou de Guilliae WOESTE ;

_autre à Guille VEIST, caou de Jan DESEURE ;

_autre à Franchois DUBURES ;

_autre à Franchois DUCROCQ, caou de Franchois DEBURES ;

_autre au dit DUCROCQ ;

_autre au dit Jan DESEURE ;

_autre au dit Sr DELAFOLLIE ;

_autre à Jan EMART, caou de Pierre GALLIOT ;

_autre à Pierre GALLIOT, caou du dit Jan EMART ;

_autre au dit Jan EMART caou du dit GALLIOT ;

_autre à Franchois CALLONE, caou de Jérôme MAES, Nicolas ANDRIEU et Charles DEHORNES ;

_autre au dit Mathieu COURTOIS ;

_autre à Colart SWERTVAEGHERE, caou de Andris DENECQRE ;

_autre à Charles DEHORNES, caou de Fhois DE CALLOINE ;

_autre à Andris DENECQRE.

1010) Bail N° 277 le 14/1/1644 à Aire : Gilles VAVRANT soldat de Monseigneur le Gouverneur de ceste ville d'Aire et Nicolle WISEBIEN sa femme ;
de Gilles DUPUICH notte Royal et greffier de Widebroeuq, demt à Aire, par refuge, peur espécial de Franchois et Marie GIRARDOT, Ires passées à St Omer le 12 courant ; mannoirs non amazé, preys et terres aux troirs du nort Wilebroeuq et zudt.

1011) Bail N° 278 le 6/2/1644 : Fhois SEGHUIN de Blecquin, réfugié à Rocquestoir ; de Jacques GUILLEMIN bg marchand en ceste ville ; jardin à Rinck.

1012) Bail N° 279 le 5/1/1627 ! : (copie) Noble Dame Léonore DE HOUCHIN vefve Douairière de feu Messire Adrien DE BONNIERES, Chevalier Seigneur de Nieurlet, et Noble Damlle Anthoette DE HOUCHIN Damlle de Longastre ; à Jean GOULLIART labourier et Jenne TOURSEL sa femme, dems en la mais et cense cy après ; la maison, cense, grange, estable, jardin et terres appartens aus dites Dame et Damlle, séans à Barlin « 162 mencaudées » et droict de terrage au dit Barlin. *Additif le 6/7/1644 : Jaspert BAILLET labourieur en la censse de Barlin et Jehenne TOURSEL sa femme ; lecture en la copie du bail cy dessus, d'entr Noble Dame, Madame Léonore DE HEUCHIN et Damlle Anthoinette DE HEUCHIN Damlle de Longastre, sa sœur, et Jehan GOULLART, à présent déffunct, et la dite Jehenne TOURSEL lors sa femme, tenant le bail de la cense et tres et trage de Barlin appartenante à la dite Dame et Damlle, laquelle maison, granges, estables et autres édifices et tres, les dits cparants ont pmis tenir ; devoir aus dites Dame et Damlle.*

1013) Bail N° 280 le 30/1/1644 à Le Venthie : Anth MORTAGNE labour à Richebourg et comme tutteur des enffs des déffunctz Charles MORTAGNE et Susanne DELEHAIE, et pour Péroe MORTAGNE sa sœur ; à Charles LEFEBVRE labour et Marye WALLOIS sa femme, de Richebourg ; un lieu manr amazé de maison, estable, jardin et tres au dit Richebourg.

1014) Bail N° 281 le 3/8/1644 à Le Venthie : Jacques GUASQUIER et Jacques LECLERCQ labours à Le Ventie, arriers fermiers de dismes de la poisse du dit Ventie ; à Pierre DODENNE, Adrien SCREVE et pour l'occupaon de la vefve de feu Noel WAREMBOURCG, Honoré LEROY et pour Pierre GILLON de La Noeufve Chappelle, Martin GAMBIER, Jean FLAMENG, Martin CHOMBART, Mathieu CASTRICQUE et au nom de la vve Pierre DELEBARRE, Jacques DUPRETZ, Mahieu DUPRETZ et pour Jenne ? DUPRETZ sa sœur, Noel VALLENDUCQ, Pierre WANCOURT, Pierre LECONTE, Francois ROGEAU, Jean DESRUELLE, Martin CASTRICQ et pour Robert et Marie CASTRICQ ses frère et sœur, Michiel VRANCOURT, Jean DELAHAIE, Marcq BOULLENGUIER, Guillaume MEURIN, Xpienne DELAVAL vve de Michiel TOULLOUZE, Jan CASTRICQUE et pour Fhoise CASTRICQUE sa sœur, Jan DODENNE et Jacques DELEPLANCQUE tous labouriers à Le Venthie, excepté le dit Marcq BOULLENGUIER et Guille MEURIN à La Noeufve Chappelle ; arrière ferme aux dits 2^{nds} ; droit de disme appartient à Messieux les rgeux de St Vaast ; arrier bail qu'ils en avoient de Nicollas EULLART Sr de Bovigny, fermier général des dites dismes.

1015) Bail N° 282 le 30/3/1644 à Le Venthie : Anthoine BARBRY huissier du conseil d'Arthois, de Le Venthie ; à Jan LEMPIRE copeur au dit bourg ; une maison au dit bourg.

1016) Bail N° 283 le 18/5/1644 : Pierre LEJOSNE et Martin DELATTRE de ceste ville ; à Franchois CARON jh à marier de Pihem ; 2 cavaille et un cheval hongre aveugle, tous bay ; avecq luy Mrs Robert DALLONGEVILLE pbre curé de Pihem, comme caupon.

1017) Bail N° 284 le 28/4/1644 : Mrs Claude BOUDINOT bg apoticaire en ceste ville ; à George VERRODE bg mandelier en ceste ville et Jossinne LEJOSNE (*LEINNE*) sa femme ; une maison scituée en ceste ville, sur la place du Haulpond, nommé « la Marmine », naguère acquis par le dit bailleur par décret au chasteau de Saint Omer.

1018) Bail N° 285 le 20/6/1644 : Pierre COUSIN mognier en ceste ville ; à Jacques DEMOLLE et Baldwin BOUVEUR labourers à Blendecq ; tre à Blendecq au « Long Pond » et à « Lhermitage ».

1019) Bail N° 286 le 1/2/1644 : Vincent DE WAVRANS comendeur de la forteresse de Wissernes et pour Nicollas MERLEN labourier à Zudtpeennes et de Phles PRUVOST tuteur des héritiers Loys MERLEN et PRUVOST tutteurs de Phles MERLEN de Pierre et Louyse GRIMBERT et Louyse PRUVOST ; à Christophle LIMOZIN ; prey à Wissernes, list au Sr de Rochefay, aux rgeux de St Bertin et aux hoirs Mrs Anthoine CAMPION.

1020) Bail N° 287 le 31/7/1644 : Marie DECOCQUEMPOT vefve de Pierre DELELOE, Henry CORNILLE mary de Marie ZUNEKIN, par avant vefve de Jhérosme DELELOE ; à Gilles BOUVART labour demt au Chau de Warneke ; prey, jardins, tres à Warneck.

1021) Bail N° 288 le 17/6/1644 : Nicolas BLAUS (*BLAUD*) eschevin des dix jurés pour la communauté de ceste ville, coe procureur espéal de Jacques RUMAU paincte, demt por le pnt à Nieuport, procuration passée à Armentière le 3/8/1641 ; à Franchois Ignace MALBRANCQ huissier du conseil d'Artois ; une maison séante en ceste ville en la rue de la Belle Croix, tenant au dit BLAUD, au Seigneur de Helfault.

1022) Bail N° 289 le 20/1/1644 : Mrs Guillaume DE MONT CARRE (*MONCARRE*) pbre cy devant pasteur de l'église St Marie Magdelaine et doyen de chrestienté d'Arras, et pour Guillaume et Marie GAZET et Mrs Michiel PAYEL (*PAYELLE*) pbre et pour ses frères et sœurs ; à Godfroid DUFOUR fils de Flourent ; terres en la « Verdeville » à Nielles lez Téroouanne, à charge de rentes fonssières ; avecq luy Anthoine DEREBROEUVE bailly de Nielle.

1023) Bail N° 290 le 15/1/1644 : Pasquier DELEZOID et Pierre LESTRAIN de Blendecque, de présent estant à St Omer ; de Catherine ROBERT vefve de feu Meurice DELATTRE ; tre.

1024) Bail N° 291 le 6/7/1644 à Le Venthie : Anthoine PRINGUET, Jacques SAGOT, Jehan BARIZEL, Jehan BLONDEL, Guille MOUCQUET, Jehan BECQUET, Pierre BAILLEUL, Jehan DAUCHI, Estienne LESTIENNE, Pier DUFLOS, Phle REGNIER, Ambroise TAFFIN, Pierre FACEAU, Mathieu LECUPPRE, (barré : Pierre SANCHE) tous labouriers à Le Venthie, Jehan BAUDE, Noel LEROUX, Noel DE GRAVELAINE dems à Richebourg ; de Pierre PELVESCHE de Le Venthie ; arrière ferme de Monsr HACCART relligieux de Saint Vaast et administrateur des biens d'iceux ; les dismes de leur occupaon des tres scituées au « Quarreau » nome « le Quarreau du Pond Legy ».

1025) Bail N° 292 le 12/11/1644 à Le Venthie : Paul TAFFIN labour à Richebourg ; à Jean PEUCHELLE labour et Marie DELEPLACHE sa femme, de Richebourg ; arrière bail, tres à Richebourg apparten à Louis DIDIER demt en Angleterre, que le dit TAFFIN avoit prins en cense d'icelluy DIDIER.

1026) Bail N° 293 le 27/8/1644 à Le Venthie : Pierre EVAIN tavernier et brasseur à Le Venthie ; à Cicille GRUSON vefve de Pier BOUTRY, Jacques et Marie BOUTRY ses enffans, de Le Venthie ; tres, jardin à Le Venthie, tre à « Fauquissart ».

1027) Bail N° 294 le 5/3/1644 à Le Venthie : Jean MARSY de Le Venthie ; à Jean PELU de Le Venthie ; jardinage.

1028) Bail N° 295 le 27/2/1644 à Le Venthie : Claude FRONSART labourier à Richebourg et Anthoine DELEBECQUE labourier à Essars, tutteurs aux enffans et biens de Jacques DIXMILLES qu'il olt de Marie LEFEBVRE sa femme ; à Phle CASTRICQUE labour et Péronne BOUTRY sa femme, de Richebourg Ladvoué ; une maison, grange, estables et autres édifices scituée au dit Richebourg, et terres, jardins, pretz scitué à Cuinchy ; avecq eux Nicollas et Mathieu CASTRICQUE frères, de Richebourg et Venthie.

1029) Bail N° 296 le 17/9/1644 à Le Venthie : Pierre LESAIGE labour, Anthoinette TURBLIN sa femme, icelle par avant vefve de feu Guille DELEBARRE, de Le Venthie, du gré accord de Pierre et Marie DELEBARRE enffans à marier d'icelle Anthoinette, qu'elle olt du dit feu ; à Noel REQUEM labour et Marie BARBRY sa femme, du dit Venthie ; tre au dit Venthie, procédant du patrimoine des dits Pierre et Marie DELEBARRE du costé paternel.

1030) Bail N° 297 le 10/6/1644 à Le Venthie : Jacques BECCUE eschevin de la Beccarderie à Lestrem et y demt ; à Mahieu DE DOURLENS et (barré : Margte) Catherine PERCHE sa femme, de Richebourg Saint Vaast ; terres scituées au fief de Matringhem poisse de Lestrem.

1031) Bail N° 298 le 6/6/1644 à La Venthye : Simon MOLIN labour à Richebourg, d'avoir une vache pour le laict, de poil noir ; de Jacq DESPIERRES mosnier à La Gorghue Lalleue ; avecq luy Pierre MOLIN sergant de Richebourg.

1032) Bail N° 299 le 28/6/1644 à Le Venthie : Jacques BECCUE labourier à Lestrem ; à Chles DUPONDT labourier et Anthoinette DELANNOY sa femme, de Lestrem ; tres scituées sur la Srie de Matringhem au dit Lestrem.

1033) Bail N° 300 le 8/2/1644 : Phles LE TAILLEUR .. de Helfault, demt en ceste ville ; à Jehan DUFUMIER ; le dit 1^{er} tutteur des enffans de déffuncts Jehan DUPREY et Margte DUMONT ; terre à Pihem, le Boye appartenantes aus dits enffans des dits DUPREY et DUMONT, et une appartenante à la vefve POTIER.

1034) Bail N° 301 le 5/11/1644 : Mrs Jacques DEPIN apoticaire en ceste ville ; à Anthoine MAHIEU joesus fils à marier, de Pihem ; un enclos à Biencke.

- 1035) Bail N° 302 le 3/7/1644 : Eustache DEWEERT bg et Mre Fhois HARDY son beau frère, et pour Michelle DEWEERT leur sœur ; à Nicollas BAYART de Beuskoeure, réfugié en ceste ville ; une maison scituée au lieu nomé « les Faiseurs de Batteaux ».
- 1036) Bail N° 303 le 24/12/1644 : Pierre NICOLLE soldat de la compagnie du capne LA HAULT, Anthoine GUISELEBERT soldat du Monsr le mayeur de ceste ville et Catherine BECLIN jf à marier, tous de ceste ville ; à Sampson HAUWART labour à Blendecque ; les dits 1^{ers} en qualité de mary de leurs femmes ; tre sur le mont de Blendecque, tenant aux tres du chappre.
- 1037) Bail N° 304 le 28/2/1644 : Berthelomy STEL soldat de Monsieur le Gouverneur de St Omer, demt au Bacq ; à Jean CARESMEL soldat de la mesme compagnie, de St Omer ; une vache brun.
- 1038) Bail N° 305 le 27/6/1644 : Jehan FICHEAU labou à Wavrans, et pour Jacqueline DELEPOUVE sa femme ; à Nicolas LEGRAND labour à Maisnil Dohem ; terre à Dohem et Cléty, biens de la dite DELEPOUVE.
Additif le 27/6/1644 : Le dit Nicolas LEGRAND at déclaré son comand de Monsr Mre Gérardt DE VARGELOT pasteur propriéte de Dohem.
- 1039) Bail N° 306 le 20/4/1644 : Nicolas MARCOT (*MARCOTTE*) brasseur en ceste ville et Nicollas CARLIER tutteurs des enffans de feuz Jacques DELEPIERE et Fhoise CARLIER ; à André DEZUART et Anthoe HOCHART beaufrères, de Werdreccq ; tres au dit Werdreccq.
- 1040) Bail N° 307 le 18/7/1644 : Nicollas MONCHEAUX soldat cavaillier soub la charge du Sr capitaine LAHAULT ; à Adrien ALHOIE (*ALHOY*) bg cordonnier et marchand en ceste ville ; une maison en ceste ville au devant de « la Belle Croix » ; ... le dit bailleur seul por en jouyr par Jehenne HASSEL sa belle mère et non pers aultre.
- 1041) Bail N° 308 le 12/6/1644 : Robert D'ERIN bg marchand et cousturier en ceste ville ; à Noel BOESQ (*BOISQUE*) laboureur à Wissernes ; le dit DERIN en qualité de possesseur de rente affectée sur des tres à Wissernes, tenue de Messrs de St Bertin, listant aux tres de St Bertin, aux tres de La Magdelaine et à Phles PRUVOST, quy furent à feu Jehan PIGACHE ; du consentem de Noel DUPOND Tuteur des enffans du dit feu PIGACHE.
- 1042) Bail N° 309 le 14/2/1644 : Eustache COUSTURE et Gilles PETIT bgs marchants en ceste ville, administrateurs du pourchas des cinq playes en la paroisse de Ste Aldegonde en ceste ville, et pour Guillaie VERBEEST et Jacques MARISSAL, tous cfrères ; à Péronne COUVREUR vefve Jacques HAWART, de Blendecq et Denis DELHOSTEL soldat cavailllet soub la charge du Sr capitaine LAHAULT, gendre à la dite COUVREUR ; pour parvenir au dit pourchas au pffit duquel feuz Pierre TAILLEUR et Michielle DUBUR sa femme, avoient cstitués rente ; tre au Wins, list à la rivière, à Messrs du chapre, à la plache de Wins et aux héritiers de Charles DUFLOS, autre séante « deseure Lestenhart » list aux héritiers de Phles LESOT et aux héritiers de Mre Flour DORESMIEUX.
- 1043) Bail N° 310 le 5/1/1644 : Anne DELERUE (*DE REU*) fille à marier ; à Jacqueline DELINSEL vefve d'Anthoe MERLEN ; dems en ceste ville ; une maison scituée en ceste ville en la rue du brusle, comugne à la dite DELERUE et à Jehan LEFRANCQ soldat.
- 1044) Bail N° 311 le 7/3/1644 : Maximilien BOLLART laboureur à Arcq ; à Bartholomé STEL soldat vivendier à Arcq et Elisabeth GILLON sa femme ; le dit 1^{er} au nom de Margte MERLEN sa niépece ; jardinage, rietz.
- 1045) Bail N° 312 le 10/2/1644 : Damlle Julienne HERMEL vefve de Mre Pierre COEULRE, à son tpsas ingénieur et pensione de sa Maté à St Omer ; à Jehan DEBEER et Baldwin LOUF laboureurs à Wolwredingue pays de Flandres ; pastures et tres au dit Wolwredingues, amasés de maison granges et estables.
- 1046) Bail N° 313 le 13/12/1644 : Mre Guille BOCQUET pbre pasteur de Houlle ; à Charles BENAULT jousne fils à marier, de ceste ville ; tre à Houlle et Moulle.
- 1047) Bail N° 314 le 26/7/1644 : Mre Jacques LEMOIR pr espéal de Pierre MARSILLES, d'Ipre ; à Vincent BULTEL labourier en ceste ville et Jacqueline DUBOYS sa femme ; une maison en la rue du brusle, occupé présentem par les dits preneurs, sauf 2 chambres aux soldats, et une au pffit de Jacques MARSILLE père du dit Pierre.
- 1048) Bail N° 315 le 2/8/1644 à Le Venthie : Nicollas ACQUART, Franchois LEMAIRE, Michiel LECLERCQ, Marcq BALLIN, Henry DUBUICH, Anthoine SALLOMEZ, Claude LELEU, (barré : Pierre DUBACQUEROT), Franchois ROUSSEL, Nicollas LESECQ, Elloy BAILLOEUL, Jacques DUHAMEL au nom de la vefve Laurens DUHAMEL sa mère, Andrieu LETURCQ, Jan ACQUART, Isabeau DESPRET vefve de Franchois TONCRY, Chrestien ROUSSEL, Baulduin (barré : ROUSSEL) LEROY, Anthoine TRAISNEL et Jean WILLEBIEN, tous labouriers, manans et habitans de Le Venthie ; arriere ferme d'Anthoine VARLET lieuten réformé, fermier de Messrs de St Vaast ; les dismes de leur occuppaon qu'ils tiennent sur « le Grand Carreau » du dit Venthie, que tenoit à ferme Allixandre GILLON ad présent déffunct ; le dit Marcq BALLIN avoit prins celles de Pierre BALLIN son frère ; Henry DUBUICH celles de Jacques BALLIN son beau père ; le dit ACQUART celles de la vefve Jan ROUSSEL sa fille ; et Elloy BAILLOEUL celles de Thomas WILLEBIEN.
- 1049) Bail N° 316 le 23/2/1644 à Aire : Franchois DESGRUSEILLIER (*DESGROUSILLIER*) labour à Zutpeenes pais de Flandres ; de Monseigneur le révérendissime Evesque de St Omer ; la disme au dit Zutpeenes, ainsy que les aults fermiers précédéns en ont jouy, scavoir Jan ..DENT, Pierre JOLY, Anthoine ROART.
- 1050) Bail N° 317 le 16/3/1644 : Pierre DESCAMP bg fournier et Anthoine PICQ sergt escrawette, de ceste ville ; à Jean PARMAN archier des ordonances de sa Majesté soub la charge du Seigr Prince de Ligne, bailly de Blendecq et Jehenne LECOUSTRE sa femme ; tres à Arcq, desseur « la Garenne ».
- 1051) Bail N° 318 le 5/4/1644 : Damlle Anthoinette LEGAY fille non mariée ; à Flour LAMBRICQUET laboureur au Haultpont ; tres à Solbrwick et Tilcq, cy devant afferméés à Phles BRUNEL.
- 1052) Bail N° 319 le 28/1/1644 : Phles BRUNEL réfugié es Salbrwicq en ceste ville ; Flour LAMBRICQUET de Journy, réfugié en ceste ville ; ils auroient prins en ferme conjointem de Damlle Isabeau CARRE de ceste ville ; tres au Vergardt troir de Salbrwick ; le dit 1^{er} at résilié au pffit du dit LAMBRICQUET.
- 1053) Bail N° 320 le 7/4/1644 : Jean OGIER tutteur d'Aldegonde LIOT fille mineure de feu Mathieu, vivant notte Royal de ceste résidence ; à Chles CARON et Cornille MONCHY sa femme ; tres à Sercques, pntem occupées par Marand BOLLART et Jean CAPRON.
- 1054) Bail N° 321 le 20/12/1644 : (abimé) Marand BERNARD (tuteur) avecq Jan CLAY de Marie BERTELOIT fille de Pierre ; à Guillaume TRAFFIE de Lizel et Marie FERNAGUT sa femme, réfugiés au dit lieu de la Conté d'Arcques ; une maison, grange et estable avecq le legre au dit Izel.
- 1055) Bail N° 322 le 10/4/1644 : Martin LEWICQUE de Helfault ; à Phles BOCQUILLON du dit lieu ; un jardin à Helfault proche « le Bois », nommé « la Recque », listant à la vefve Bauduin MACQUE, vers la rue menant à Wizernes.
- 1056) Bail N° 323 le 26/12/1644 : Marand HOSQUES tutteur des enffans de feux Guille HOSQUE et Péronne VERBARNE ; à Pierre HOUTHERE maresquier demt hors la porte du Haultpont ; la moictié d'une maison, granges et estables et moictié de tres maresque derière la dite maison, le tout es dit faulxbourgs hors la 2eme porte, list la dite maison, à Nicolas DEBEER, à la vefve Michiel FLANDRIN, estant l'autre moictié occupée par Josse VERBREGHE.

1057) Bail N° 324 le 26/12/1644 : Marand HOSQUES tuteur des enfans de feu Guille HOSQUE et Péronne VERBARNE ; à Joos VERBREGHE maresquier es faulxbourgs du Haultpont ; la moictié d'une maison, granges et estables, avecq la moictié de tres maresque, le tout situé es dits faulxbourgs, hors la 2eme porte, list à Nicolas DEBEER, à la vefve Michiel FLANDRIN, dont l'autre moictié est occupé par Pierre HOUTHEERE.

1058) Bail N° 325 le 13/2/1644 : Castiaen WEUTSOONE de Lizel ; à Guille LAMBRECHT du dit lieu ; tres maresque séant en « Lizelbroucq » au lieu nommé « prey poury », listant à la riviére, à Jan LAMBRECHT, à Guille ADRIAEN, autre listant au dit Guille ADRIAEN, à Guille MONTACQ, à Gilles LAMBRECHT.

1059) Bail N° 326 le 13/12/1644 : Anne LECRA jf de Remilly Wirquin ; à Ernoul PORTENAIRE et Anthoine LECRA du dit lieu ; au dit PORTENAIRE : tres à prey et tre nommé « la Maladrie », et au dit Anthoine LECRA : tres cy devant manoir, le tout à Remilly.

1060) Bail N° 327 le 19/12/1644 : Damlle Margte DUCIGNE vefve de feu Nicolas DENIS ; à Cristoffle DUCROCQ et Jenne DESTAPLE sa femme ; une maison situé en la liste rue haulte en ceste ville, où est décédé le dit feu DENIS.

1061) Bail N° 328 le 2/11/1644 : Marcq HOUTHEERE tuteur de Jacques NIEUHUSE fils de feu Jacques ; à Nicolas JOIRES et Noel DEGRAVE maresquiers en « la Fresche Poissonnerie » ; tres maresques situé en « Lizelbroucq » apparten au dit Jacques NIEUHUSE.

1062) Bail N° 329 le 27/12/1644 : Anthoine GUERBOID bg marchant en ceste ville ; à Pierre DUBOIS chavattier en ceste ville et Alberte LINGLET sa femme ; arrière bail, une maison en ceste ville en la tenne rue, apparten à Pierre HAZEMBERGHES, listant à Pier QUEVILLART.

1063) Bail N° 330 le 18/12/1644 : Jacques GUILLEMIN chaudronnier en ceste ville et Jan CAPPRON de Tilques ; à Jan VERNAL de Moulle ; tres, manoir cy devant amazé apparten à la curatelle de feu Loys HOEUBLE, situé à Houlle, list à la rue, au vivier de Houlle, au mollin, que les dits bailles ont prins de bail de Géry DESCAMP sergent à cheval du baille de St Omer, comme l'ayant saisis par voie d'exécution comme apparen à la dite curatelle.

1064) Bail N° 331 le 25/6/1644 : Marguerite LEGAY vefve de Pierre DUHAMEL ; à Pierre DUVAL soldat soub la charge du Sr Visconte de Lières ; une maison séante sur le grand marché de ceste ville, tenant à la maison Mre Nicolas DECKERE et une ruelle, la moictié de la grange séante au boult de la dite rue, listant aux remparts de ceste ville.

1065) Bail N° 332 le 14/6/1644 : Loys VASSEUR bg marchant en ceste ville ; à Jenne GHIBENS vefve de Jan ALHOIE, demte par refuge en ceste ville ; une maison séante en ceste ville, au devant de la maison et hostellerie où pend pour enseigne « la Ville de Liège ».

1066) Bail N° 333 le 1/7/1644 : Andrieu DEMOL conestable du Lart ; à Jacques PICOTTIN labour à Sercques ; tre à Sercques, proche la cense de Pier CAUCHETEUR.

1067) Bail N° 334 le 17/12/1644 : Jan, Gilles et Jacques BRUSSIN et Jacques SANTIN mary de Crestienne BRUSSIN, iceulx BRUSSIN enfans d'Anne VANDENBOSQUES, de laquelle ils se font fort, tous dems hors la porte du Haultpont ; à Nicolas FLANDRIN et Jan DONCKERE maresquiers, dems hors la dite porte, le dit Jan DONCKERE fils (barré : Jean) Nicolas et le dit FLANDRIN fils Jean ; une maison, grange et une estable à vaches, et un legre derière la dite maison, le tout situé hors la 1^{er} porte du Haultpont de ceste ville, listant icelle maison, à Bertin DEBEIGLE.

1068) Bail N° 335 le 7/9/1644 : Eustace DEWERT et Fran HARDY mary de Jenne DEWERT, et pour Michielle DEWERT leur sœur ; à Jan MONTACQ mre faiseur de batteaux au Haultpont ; une maison à usaige de faiseur de bateau, sauf une chambrette desoub celle à soldats, listant à Jan MONTACQ et aus dits bailles, où demeure Clay BAYART.

1069) Bail N° 336 le 5/11/1644 : Jan DONCKERE du Haultpont ; à Pierre CASTIER de Tilques ; tre à Sercques.

1070) Bail N° 337 le 31/3/1644 : Jenne LIENNART vve de Jacq CARON, demt pntem à Dunckerque ; à Antoine CARON manouvrier réfugié en ceste ville ; tres séans à Longuenesse proche les « hayes Jean DUBAIL ».

1071) Bail N° 338 le 11/4/1644 : Jacques MARCOTTE recepveur de la Baronnie d'Eulne, procur espéal des héritiers de feu Erasme PITQUAM, Damlle Catheline DE CASSEL vefve de feu Charles GALLOPIN ; à Jan VASSEUR maresquier demt pntem à Watenes ; une maison et tre maresque situé à « l'Overstel » paroisse de Watenes, allentour du marets acquis par les dits PITQUAM et Damlle CASSEL du Sr du Maisnil ; avecq luy Gilles DEGRAVE son frère utérin, maresquier au dit Watenes, comme caon.

1072) Bail N° 339 le 16/3/1644 : Flourent HOVELT bailly de Tattinghem ; à Mathieu TRION de ceste ville ; arrière bail, tres à Tattinghem au lieu nommé « le Bras », apparten à l'hospital de St Jean en ceste ville.

1073) Bail N° 340 le 18/1/1644 : Damlle Marie Fhoise DE VITRY, fille de feu Pierre DE VITRY, vivant escuier Sr du Broeuq ; à Phles DANDEL de Lambres ; tres à Lambres, jadis manoir amazé et une en « la Cavée » du dit Lambre, autre dessoub « le mollin de Merveille », autre listant aux hers Jean BULTEL, et au « Buisson » dict « Balbis ».

1074) Bail N° 341 le 6/3/1644 : Josse TASCHE soldat cavallier de la compagnie de Dom VALIEGO, mary de Damlle Marie DUCHOCQUEL ; à Martin MACAIRE hoste de « la Viniette » en ceste ville ; tres à Ste Croix lez ceste ville.

1075) Bail N° 342 le 31/7/1644 : Gilles SCHETTE ; à Jehan CHABE du Lart ; tre maresque situés au « Westbroucq ».

1076) Bail N° 343 le 11/2/1644 : Robert PARISIS bailly de Cléty et Fhois DE COUBRONNE labour à Cléty ; de Messieurs les pbres escottiers de l'enclos de l'église cathédrale de St Omer en ceste ville ; tres à Cléty.

1077) Bail N° 344 le 1/8/1644 : Fhoise OBOEUF vve de Guille LA PASTURE ; à Michiel DENIS machon et Catherinne DELENOORT sa femme ; arrière ferme, une maison scituée sur la plache du Haultpond, dicte et où pend por enseigne l'effigie de « Monsr St George », qu'elle tient en ferme du Sr Jean Bapte VAN SPELMAENS.

1078) Bail N° 345 le 23/4/1644 : Jean Bapte VAN SPELMAEN escuier Sr de Carinck, mary de Damlle Isabelle EVRARD (barré : mère des enfans qu'elle oit de feu Pierre VAN OUTHOORN, vivant escuier Sr de Lassus), et pour Antoine Albert EVRARD son beau frère ; à Jacques VASSEUR labour à Tilques et Jenne HEUBLE sa femme ; tres à Sercques.

1079) Bail N° 346 le 4/5/1644 : Marie BRISBOIS vefve de feu Baltazar MARIAGE, demurante présentement à Norren ; de Jacques DE WALLEHE escuier Seigneur d'Arcquingoult, Escardes, lieutenant général du bailliage de St Omer ; tres, jardins, preys, annoix, ozières à St Hilaire ; pour elle et Simon BRISBOIS son frère ; toutes les dites terres, faisantes un 1/3 de la place de « la Folie », allentcontre de la vefve Jan BRISBOIS et ses enfans, ausquels appartiennent les 2 autres 1/3, ensuitte du partage qu'en at esté fait cy devant, quy doibvent au Sr DE COIGNY un « canon » et un salue en l'église de St Hilaire.

1080) Bail N° 347 le 6/5/1644 : Pierre WILLERON sergent à cheval hérédite du baille de St Omer ; à Allard MILLE et Margte HAINNE sa femme ; un estat et office de sergent à cheval du dit baille, que le dit 1^{er} cmpant at à luy apparten, coe héritier féodal de feu Pierre WILLERON son père.

- 1081) Bail N° 348 le 11/4/1644 : Denis CHOCQUEL bg marchand en ceste ville ; à Louis DAUSQUES y demt et Catherine WATTEL sa femme ; une maison scituée en la rue des bouchers en cete ville, dicte et où pend por enseigne « le Roy d'Espagne ».
- 1082) Bail N° 349 le 19/4/1644 : Marcq COLIN bg maresquier en Lizel ; de Damlle Anne VAN ROME vefve de feu le Sr Nicolas VAN MERSTRAETEN ; 2 viviers només « les Blocqs » proche l'un l'autre, situé en Lizelbroucq.
- 1083) Bail N° 350 le 5/3/1644 : Pierre LEJOEUSNE de ceste ville ; après plusieurs billets d'attaches mis en ceste ville ; comme plus offrant dans la salle de la maison de Noircarmes du Sr Nicolas COUVREUR recepveur de la Conté de Ste Aldegonde, en vertu de l'ordonnance à luy donnée par Madame Agnès DE DANRE Contesse Douairière de Willerval et du dit Ste Aldegonde, mère ayante la garde noble des enfans qu'elle olt de feu Monseign Messire Lamoral Conte DE STE ALDEGONDE Baron de Noircarmes ; tres sur « le Mont de St Michiel » et prey au dit lieu, proche de « la Noeufvue ».
- 1084) Bail N° 351 le 26/6/1644 : Mathieu GRAVELINGHES de Racquinghem et Crestienne THELIER sa femme ; de Sire Michiel ROBERTY Sr d'Ocoche, eschevin juré au conseil de ceste ville ; tres à Racquinghem, listant à une ruelle venant de l'église, à Mrs Michel DEPIN et au Sr de Bambecque.
- 1085) Bail N° 352 le 31/10/1644 : Mathieu TRION bg en ceste ville et Noelle LEFEBVRE sa femme ; de Jérôme DESTIENBECQUE escuier Sieur de Disque, La Motte ; la maison, jardins, cense et tres nommé « la cense de Disque » situé à Boidinghem.
- 1086) Bail N° 353 le 7/1/1644 : Sire Lois CASTIAN eschevin juré au conseil de ceste ville ; à Floure LEBORGNE bg tonnelier et Marie JANART sa femme ; une maison scituée en la tenne rue basse, tent à Anne CARON, à Jacques DUMONT ; avecq eux Marie LEWITTE vve de Liévin LEBORGNE, leur mère, coe caution.
- 1087) Bail N° 354 le 8/12/1644 : Francois LOSVELDE greffier du gros et seel aux quarts de St Omer, y demt, se disant procur espécial des tutteurs des enfans mineurs de Mrs Adren DOEULLE, vivant notaire royal ; à Noel TARTAIER labour à Halines et Jenne PIGACE sa femme ; tres à Hallines ; .. « un patacon » à Marie Isabelle fille du dit DOEULLE.
- 1088) Bail N° 355 le 18/12/1644 : Mrs Guillaume LE FRANCOIS adcat au conseil d'Arts, de ceste ville ; à Jacq GOUGUEBEURRE maresquier en « la Fraisce Poissonnerie » lez ceste ville ; tres maresques en Lizele.
- 1089) Bail N° 356 le 8/2/1644 : Fhois LOSVELDE nottaire Royal et greffier du gros et seel d'Arthois au quartier de St Omer, fils et her de feu Guillaume LOSVELDE, vivant nottaire Royal héréditaire de la résidence de St Omer ; à Anthoine DENIS (barré : jh à marier) praticien en ceste ville ; un estat de nottaire (que le dit LOSVELDE at succédé après le trespas du dit feu Guillaume son père) ; avecq luy Margte DUCIGNÉ sa mère, vefve de feu Nicolas DENIS son père.
- 1090) Bail N° 357 le 7/3/1644 : Jacques LEFEBVRE de St Omer et Susanne MODEWICQ sa femme et Robert GOUDOU de ceste ville ; de Révérende Dame, Madame Anne LENFFANT Abbessse de Ste Colombe en Blendecques, présentement rethirée en ceste ville à cause de la guerre ; la maison, manoirs, jardins, preys, terres et dismes tant de Blendecques que de Soiettes.
- 1091) Bail N° 358 le 1/9/1644 : Pierre MECQUINON bg et mre marissal à St Omer et Margte MAMEZ sa femme ; de Mrs Charles DELAHAYE recepveur des biens et revenus apte aux vefve et hoirs de feu Jacques DELATTRE, vivant Sr de Le Loe et recepveur de sa Maté au quartier de Valenciennes, iceux créditeurs de la maison mortuaire de feu le chanoine DELATTRE ; tre à Ste Croix lez ceste ville, listant au « Mont St Michel », aux terres de l'église de Ste Croix, à Pierre CARRON, aux terres du Sr de Caestregatte, provenantes de la maison mortuaire de feu Monsieur l'archidiacre DELATTRE.
- 1092) Bail N° 359 le 2/4/1644 : Francois et Claude FRENAGULT frères, labours à Racquinghem ; de Robert HAVERLOIX greffier de ceste ville ; tres à Racquinghem et un jardin noé « le Jardin à la Fontaine » au dit lieu.
- 1093) Bail N° 360 le 3/12/1644 à Aire : Arnould DE LABEN Sieur des Rouxbans, demt à Aire ; à Fhoise LEROY vefve de Martin CARESMEL, vivant labour à Rincq ; prey et tre à Rincq.
- 1094) Bail N° 361 le 23/7/1644 : Lucien PLAIOUL réfugié en ceste ville de Wavrans ; à Jacques LEFEBVRE labourer à Wavrans ; tres à Wavrans.
- 1095) Bail N° 362 le 9/12/1644 : Jacques GUILLEMIN marchand chaudronnier en ceste ville et Jan CAPPRON de Tilques ; de Sire Jan COCQUILLAN eschevin juré au conseil de ceste ville ; tres séant à Salperwicq, tenue de la Srie de La Jumelle, listant aux hers de Mrs Josse CARRE, aux hers *blanc* HOVELT.
- 1096) Bail N° 363 le 22/11/1644 : Jan DENIS et Marie BINDRE sa femme, de Nortbocourt ; de Damlle Jullienne HERMEL vefve de feu Mrs Pierre COEULRE, vivant ingénieur de sa Maté en ce quartier et de Guislain PRUVOST exécuteur testamente du dit feu ; manoir, jardins et tres à Nortbocourt.
- 1097) Bail N° 364 le 26/6/1644 : Marcq FORET labourier demt pntent à Racquinghem, et par avant en la Conté de Faulquenberghes ; de Sire Michiel ROBERTY Sr d'Ocoche, eschevin juré au conseil de St Omer ; tres à Racquinghem, au lieu nommé « le Tombe », listant au grand chemin d'Aire, au Sr DORESMIEUX à cause de sa femme, aux tres de l'église de Racquinghem, autre pièche listant à feu Guillaume ROBINS, au bailly de Herbelles, au dit Sr DORESMIEUX à cause dicte, au « verd chemin ».
- 1098) Bail N° 365 le 11/5/1644 : Pierre HEVIN labour à Coiecques ; de Francois DELATTRE Sr de St Moris, demt à St Omer ; la moictié d'un jardin venant de Jan CARTON, un prey proche du mollin, un jardin séant « aux Croisettes » venant de Pierre DEFRANCE, tre séant à « la Morbende » fief venant du dit CARTON, et tre séant à « la Cousture » dont une s'appelle vulgairement « la mesure Brunette » ; le tout à Coiecques.
- 1099) Bail N° 366 le 20/1/1644 : Loys MACHART demt au Chau de Rond paroisse d'Ecques ; de vénérables et disrets Srs, Messieurs doien et chapre de l'église cathédrale de St Omer ; terres, listant ausdits Srs de chapre, à Phles FROIDEVAL, à « la verde voye », au fossé du Broucqlequin, et la 2nde haboutant à Guillaume THERIN, au chemin de Bramelaire, aux héritiers de Jan BOITEL, et de Mrs Francois PARMENTIER, aux héritiers de Jan MACHART le joe, scituées à Ecques.
- 1100) Bail N° 367 le 9/11/1644 : Vénéérable Hoe Mrs La(m)bert BRIGODDE pbre pasteur, Martin THIEULLIER, Mathieu ARNOULD et Eustache MARSILLES Sr de Hegue, manégliers de l'égle de St Jean en ceste ville ; à Flourent HOVELT bailly de Tattinguem ; tres au « Patendal ».
- 1101) Bail N° 368 le 3/5/1644 : Mrs Jacques DEPIN apoticq en ceste ville, jadis tutteur de feu Phles MORONVAL, vivant mineur d'ans, de feu Jan et héritier d'icelluy ; à Anthoine MAYHIEU bg poissonnier en ceste ville ; le dit 1^{er} compant se trouve obligé pour le dit feu, en plusieurs rentes affectées à la maison cy après, et qu'icelle par manquement de locataire vient à se détérioré et totalemt ruiné par les logems de soldats, y estans encor por l'heure ; une maison, jardin séant en la grosse rue, faisant coing de la rue du poirie, avecq une petite maisonnette estant en la dite rue du poirier, adjacente à la dite maison.
- 1102) Bail N° 369 le 30/5/1644 : Louys PRUVOST réfugié de la ville de Faulquemberghe es fauxbourgs du Haultpont lez ceste ville ; à Pierre BRUSSIN hotelain es dits fauxbourgs ; arrière bail, la maison et hostellerie de « Ste Catherine » sise es dits fauxbourgs, qu'il tient en ferme de Symphorian THIENBRONNE et sa femme.

- 1103) Bail N° 370 le 11/6/1644 : Michiel MONTACQ de Tilques ; à Charles et Pierre MIEZE et Noel DEBAIENGHEM maresquiers, le dit Charles à Sercques et les dits Pier MIEZE et BAIENGHEM es faulxbourgs du Haultpont ; tre, broncailles séants au « Quaetgat » poisse de Tilques, listant à Fran DELATTRE.
- 1104) Bail N° 371 le 1/7/1644 : Nicolas DUMAISNIL mre chirurgien en ceste ville et Marie DELATTRE sa femme ; de Mrs Anthoine DELAHAULTOIE médecin et chirurgien privilégié de la dite ville ; une maison située en la tenne rue en ceste ville, où demeure pntem le dit bailleur.
- 1105) Bail N° 372 le 16/11/1644 : Anne BAUDEL vefve de Noel RAMBERT, du Lart ; de Jaspas DESANNOIX bg de ceste ville ; tre maresque séant proche la nouvelle porte.
- 1106) Bail N° 373 le 9/12/1644 : Géry DESCAMPS sergent à cheval du baille de St Omer, ayant saisis par voie d'exécution les biens dévolus à la curatelle de feu Loys HEUBLE, et du consentem de Jacques VASSEUR curateur des dits biens ; à Jacques GUILLEMIN bg marchand chaudronnier en ceste ville et Jan CAPRON labour à Tilques ; tre, manoir pntem ruyné, situé à Houlle, list à la rue, au vivier de Houlle, au mollin, autre nommé « le Palinck » list à la rivière, à Gilles DEMAES.
- 1107) Bail N° 374 le 9/7/1644 : Mrs Nicaise SCHETTE pbre pasteur de Remilly Wirquin ; à Jan TRAVEZ et Jan GAVERLO labours à Ecbroeuck poisse de Remilly ; portion de disme, depuis le chau de La Motte jusque à la maison du Sr de Wirquin.
- 1108) Bail N° 375 le 14/3/1644 : Jan BOLLART, Bauduine VERBREIGHE vefve de Nicolas DEHOUTHERE, du Haultpont ; à Jean BAUDEL du Lart lez ceste ville ; tre maresque au « Westbrouck ».
- 1109) Bail N° 376 le 4/4/1644 à Douay : Monsieur Pierre HONNORE docteur et professeur es droitz en l'université de Douay ; à Jacques et Pierre DE NOYELLES laboureurs à Rouvroz ; tres à Rouvroz, que les dits preneurs ont depuis peu vendu au dit Sr.
- 1110) Bail N° 377 le 12/11/1644 à Le Venthie : Thomas et Jacques (barré : LENGART) DELEBARRE frères, de Le Venthie ; arrier bail à Jacques CHARLET, Jacques PAGART, Pierre MOREL, Gilles MUS, Phle BOUCQUEL, Francois SAINTGIER, Jehan HAIART et Daniel DELEPORTE tous labouriers au dit lieu ; leurs dismes es terres qu'ils ont sur le « 21ème Quarreau », es dismes apptes à Messes de Saint Vaast.
- 1111) Bail N° 378 le 18/3/1644 : Jean DE RENTY escuier Sr de Boin, Upen, Delette, Radometz, Westrehem, des Pecqueurs ; à Estienne FAUCQUENBERGUE labour, demt pntem par refuge à La Motte au Bois ; un lieu manoir amazé de maison, jardin avecq la motte, preys et tres séant à Thiennes, avecq le droict que le dit St at au Bacq du dit Thiennes, por les passans et rapassans sur la rivière de la Lisse joindant les dits manoirs et tres.
- 1112) Bail N° 379 le 3/8/1644 à Le Venthie : Claude DUCAMPS, Jan DELEPLACE, Jan BAILLOEUL, Michiel LECLERCQ, Pierre LEFRANCQ, Maillard BACQUEROT, Francois DUPRET, Jan LEGRAND, Anthoine LEMAIRE, Jan LEMRE, Lambert HAMEAU, Nicollas LESECQ, Anthoine DUHAMEL, Anthoine LEROY, Jenne DUPRET vefve de Pierre DUPOND, Marie BOUCQUEL vefve de Jaspas LEJOSNE et Pierre WILLEBIEN tous labouriers manans et habitans de Le Venthie, snt les dits DELEPLACE et Francois DUPRET de Richebourg ; comme Anthoine FRANCHOIS, Andrieu LETURCQ, Andrieu DEFIEFS, Pierre LESAFFRE, Esloy BAILLOEUL et Magdelaine PARQUET vefve de feu Andrieu BOUCQUEL, labouriers au dit Venthie, ayent prins en arriere ferme d'Anthoine VARLET lieuten réformé et fermier de Messrs de St Vaast, demt au Pond d'Estaire ; les dismes du « 8ème Quareau » du dit Venthie ; aus dits FRANCHOIS et WILLEBIEN, des terres occupé par Mathis BOUCQUEL, par Nicollas (barré : GUASQUIERE) ACQUART, par Nicollas GUAQUIERE, par Thomas CHAVATTE, par Margtte FACON, par Jan TOURBLIN, par Fhois ROUSSEL, par Lambert POILLON, par Anthoine TRAISNEL.
- 1113) Bail N° 380 le 25/6/1644 à Le Venthie : Pierre POTTIER bailly de la Srie de Coigne, demt à Illyes ; à Nicaise BAILLOEUL labourier à La Neuve Chappelle ; tre, jardin séant au dit Noeue Chappelle, ... poldra faire un fossé, du costé de l'héritage de Jehenne POTTIER sœur du dit bailleur.
- 1114) Bail N° 381 le 23/12/1644 (à Le Venthie) : Pierre LOMBART fils à marier de feu Anthoine, de Richebourg ; à Pierre PEUCHELLE labour au dit lieu, et pour Marie MORTAIGNE sa femme ; un lieu manoir amazé de maison, granges, estables et tre au dit Richebourg, et pntem occupée par le dit 1^{er} compant.
- 1115) Bail N° 382 le 23/6/1644 : Damlle Marie Margueritte DE HANNON de St Omer, tutrice comise par justice aux personne et biens de Charles DE HANNON, fils mineur et héritier universel de feu Jean Bapte, vivant escuier, Seigneur de Bavincove, et de Damlle Margueritte DE HAULTECLOCQUE sa compaigne ; à Jacques BUCHART le joesne, labouriers à Le Cousture ; tres, fief, moictié allencontre de Madame de Tenneville, scituées au dit Cousture.
- 1116) Bail N° 383 le 13/3/1644 : Francois COUVREUR serviteur domesticque aux PP Anglois de ceste ville, et pour Noel, Jehan, Phles ? et Marie COUVREUR ses frères et sœur ; à Guillaes SERBON demt au chasteau de Nortquelmes ; tre en 3 jardins scituées tant à « Haltsoye » qu'à Ausques. *Additif en marge le 25/6/1654 : Mrs Jan COUVREUR ; receu de Guille SERBON ; .. au créditeurs de feu son père, .. la minute demeure cassée, nulle, ayant le dit Fran COUVREUR bailleur, déclaré à GUGELOT sergent du baille de St Omer.*
- 1117) Bail N° 384 le 20/6/1644 : Sr Jean DAUDENFORT de ceste ville ; des Gouverneurs et administrateurs des biens temporels appartens à l'hospital Nre Dame de Lescotterie au Brulle en ceste ville ; tres scituées à « la Hongrie », que tenoit par avant Charles DELENORT.
- 1118) Bail N° 385 le 29/3/1644 : Francois DELENORD labour à Wisques ; de Jacques DE HAFFRINGUES Sr du Hil, en l'an passé eschevin et lieuten de maieur de ceste ville de St Omer ; tres, gisant aux tres du Sr d'Estrehem, autre tenue du Sr de Licques, autre proche la cense d'Arquingoult, et autre au desous du dit Estrehem listant au tres du Sr d'Oingnyes.
- 1119) Bail N° 386 le 17/12/1644 à Aire : Francois PIGOUCHE labourier à Bouretz ; de Noble Sieur Renon DE BEAUFFORT Seigneur de Beaulieu, Graincourt ; manoir, pré et terres à Bouretz, avecq un bastiment de pierre blanches.
- 1120) Bail N° 387 le 27/4/1644 à Lille : Damoiselle Marie DE BASSECOURT vefve de feu Emond CUVELLIER, rentière à Lille ; à Michel BARATTE brasseur et labourier au Mons en Pelve et Anthoine POULLET du dit lieu ; le dit POULLET at consenty qu'icelle Damoiselle poldra rebailleur, pour le bail qu'il at, des maison, terres et marchet cy après ; la dite Damlle 1^{ere} comparante auroit baillé au dit BARATTE, le dit bail d'une maison, grange, estable, portes, brasserie, jardin, pretz, pastures et terres séans au dit Mons en Pelve.
- 1121) Bail N° 388 le 14/6/1644 à Aire : Fhoise LEROY vefve de Martin CARESMEL, de Rincq ; des prieur et religieux de Saint André lez ceste ville ; un droict de terrage à Rincq ; avecq elle Adrien CARESMEL son fils qu'elle olt avecq le dit Martin son mary.
- 1122) Bail N° 389 le 18/3/1644 : Mathieu TRION, Thomas LARDEUR et (barré : Michel) Florent HOVELT tous de ceste ville ; de vénérables seigneurs, Messieurs doyen et chapitre de l'église cathédrale de St Omer ; terres à Tatinghem aptens à la fabrique de la dite église, au lieu nommé « le Stenne » aboutant au Sr de Norcarnes, au Sr de Torsy, aux hoirs Jean CAROULLE, à Claudine HOVELT, autre aboutantes aus dites tres, au chemin d'Arquingoult, autre au lieu nommé « le Truvel » aboutant aux tres de l'hospital de lescotterie au brusle, aux tres de St Bertin ...
- 1123) Bail N° 390 le 6/7/1644 : Mathieu THIRANT bg tailleur d'habits en ceste ville ; à Francoise MASLET vve de feu Anthoine LECRAS d'Acquin ; un jardin naguère amazé de maison, tre entouré de vivfes haies au dit Acquin au lieu nommé « le Walhou », succédé au dit bailleur par le tps de Mariette MAUDUITTE sa tante, listant aux hers Pier OBERT, aux hers Jacques CRACHET, à Pierre LAMBERT.

- 1124) Bail N° 391 le 13/5/1644 : Jean DE TIENBRONNE bg de ceste ville, tutteur avecq Mre Nicolas DUMAISNIL, des enffans de feu Mre Charles DUMAISNIL, et Estienne SOIECQUE bg de ceste ville et Jenne TIENBRONNE sa sœur ; à Mre Pierre DERELINGHES chirurgien et Jenne VAROULLE sa femme ; une maison au Haultpond, où les preneurs sont dems pntem.
- 1125) Bail N° 392 le 18/3/1644 : Guilbert ERNOULT maresquier en « la Fresche Poissonnerie » au Haultpond lez ceste ville ; de Messieurs les relligieux, prélat et couvent de l'Abbaye de Nre Dame de Clermaretz ; tres séantes alentour du vivier nommé « le vivier des deux mesures » et « du Calmont » avecq les fossés, la pescherie de la grande rivière venant de St Omer depuis lestaq de « la Maire » jusqu'à la barière estant prez la maison de « la Turberie », tre estant au millieu de la rivière.
- 1126) Bail N° 393 le 23/1/1644 : Marcq ROBILLART labour à Quelmes ; d'Anthoine DELAFOSSE licen es droix, conseiller du Roy au bailliage de St Omer, agent de Haulte et Puissante Dame, Madame la Contesse d'Isenghem et de Middelbroucrg ; tres du marchié qu'at cy devant eu Phles TURPIN, séantes entre Quelmes et Audenthun, au lieu nommé « Picqueda » ; avecq luy Pierre VIGNIER demt pntem en ceste ville, comme caution.
- 1127) Bail N° 394 le 10/3/1644 : Margte TARTAIRES jf non mariée en ceste ville ; à (barré : Gilles FLAMEN) Jacques DENIS de ceste ville ; tres au Lart, sur le chemin d'Arde, abouttant au tres Monsieur FLECHIN, au Sr du Charteau.
- 1128) Bail N° 395 le 21/3/1644 : Michiel COURTIN bg de ceste ville, mary de Barbe BELINGIER ; à Jenne BRANCQUART vve de feu Franchois FORESTIER, et Julien FORESTIER dems au Maisnil Dohem ; tre au Maisnil Dohem, listant aux tres Estienne POCHEUL, au « courtil .. », au tres d'Anne CAROULLE, au « courtin Simon HATUT ».
- 1129) Bail N° 396 le 31/5/1644 : Syre Jean CORDE eschevin juré au conseil de ceste ville et Mre Jacq LIOT Sr du Wal, adcat au conseil d'Arts, à pnt eschevin de ceste ville, tutteurs de Jean Bapte et Marie Austrebert LIOT, et le dit Mre Jacques au nom et come procur espécial de Pierre LIOT ; à Loys LIOT Sr Descampeaux, advocat au dit conseil d'Artois, de ceste ville ; iceux LIOT enffans et hers de feu Jean, vivant à son tour eschevin de ceste ville ; la maison, jardin provenant du dit feu leur père, faisant coing de la rue du poirier et front sur la rue de St Bertin en ceste ville.
- 1130) Bail N° 397 le 3/6/1644 : Syre Jean CORDE eschevin juré au conseil de ceste ville et Mre Jacq LIOT Sr du Wal, adcat au conseil d'Arts, à pnt eschevin de ceste ville, tuteurs de Jean Bapte et Marie Austrebert LIOT, le dit Mre Jacq au nom de Pierre LIOT et Xpophe LIOT jh à marier, émancipé en ses biens ; à Mre Antoine DE VIENNES adcat au conseil d'Artois, conseiller de ceste ville ; iceux LIOT enffans héritiers de feu Jean, vivant eschevin de ceste ville ; la maison, jardin provenant du dit feu leur père, faisant coing à la rue du poirier et font sur la rue de St Bertin en ceste ville, saulf et excepté la grange.
- 1131) Bail N° 398 le 14/12/1644 à Lille : Robert LOBIDEL bourgeteur et Jan BOUTTRY marchand tinturier, dems à Lille, curateurs aux biens délaissé par feu Grégoire REGNIER, vivant rentier à La Bassée ; à Jan CUVELLIER et Anthoine CHAVATTE labouriers à Le Bourse lez Saily ; terres qu'il tient d'iceluy REGNIER, tent au maret, à Jacques QUESNOY, à Jan RUGUET, au chemin de Saily à Noeue, au Sr DANNELE, aux terres d'Anchin, à « la Haulte Bonne » tent à Charles LE MARCHAND, aux terres de l'église, à « le Fosse » tent aux hoirs Jacques DESCAMP à Mre Guillaume *blanc* docteur à Béthune, à Gilles JAMOT, au dit DANNELE, au chemin d'Annequin à Noeue, à Guillaume LECOMTE, à Franchois DESPRETZ, à Monsieur d'Isbergue, au dit CUVELLIER.
- 1132) Bail N° 399 le 24/9/1644 à Le Venthie : Wallerand DELEVALLEE de Le Venthie, et pour Catherine CAILLET sa belle sœur ; à Chrestien BLONDEL labour à Violaines ; jardin et terre au dit Violaines.
- 1133) Bail N° 400 le 22/9/1644 : Damlle Barbe LESAGE jf non mariée de St Omer ; à Nicolas DOBIGNY soldat soub la charge de Monsieur le Visconte de Lières (barré : et Marie GAY sa femme) et Nicolas HOCHART labourier à Longuenesse (barré : et Anne COUILLE sa femme) ; terres à Longuenesse.
- 1134) Bail N° 401 le .1/1/1644 : (abimé) Jean BOUVERGNE et Pierre D'HALLINES labours à Wisques ; de Sire Guille D'HAFFRINGUES naguerrres eschevin de ceste ville ; tres à Loeuillinghem.
- 1135) Bail N° 402 le 11/4/1644 : Anselme GRAU, Robert BOUVERNE et Hubert THIEULLIER chartiers en ceste ville ; de Messrs les gouverneurs de l'hospital de Nre Dame de Lescotterie ; tres à Werdrecques, cy devant occupées par feu Jacques ROSE.
- 1136) Bail N° 403 le 10/3/1644 à Béthune : Pierre CAULIER labour à Callonne sur la Lis et Marie PUILLY sa femme ; de Mre Nicolas FOURDIN Rcr du Seigr Comte de Bossu, naguères eschevin de ceste ville de Béthune, Jacques, Pierre, Margte et Guislaine VASSEUR frères et sœurs, enffans de Jacq et Marie FOURDIN, de Béthune, icelluy Jacques se faisant fort de Damlle Marie PARMENTIER vve de Jacq VASSEUR son père ; jardin, prets et terres à Callonne sur la Lis.
- 1137) Bail N° 404 le 18/8/1644 (à Le Venthie) : Damlle Marye DELAPLANCQ Dame des Wastinnes, d'Estaires ; à Jan DURETESTE labour et Margte WATTEL sa femme, de Lestrem ; tres à Lestrem.
- 1138) Bail N° 405 le 23/1/1644 à Le Venthie : Anthoinette SEGON vefve de feu Jacques HADENIET et Jacques HADENIET son fils, de la Vieze Chappelle ; à Mathieu LECUPPRE labourier et Péronne GILLON sa femme, de Le Venthie ; tre au dit Venthie.
Additif le 6/4/1646 : Jacques et Nicollas HARDENIER frères, enffans de Anthoinette SEGON, desnommé au bail cy dessus ; accordé au nom de leur mère, de réduire à Mathieu LECUPPRE et sa femme, les rendages du dit bail.
- 1139) Bail N° 406 le 24/8/1644 : Martin PHERTEL (*FERTEL*) bg cousturier en ceste ville ; à Noel VINCENT mre portier de la porte du brusle et Marie QUEVILLART sa femme ; la maison apparten au dit 1^{er} compant à cause de sa femme, scituée au long de la rivière de lestat.
- 1140) Bail N° 407 le 17/2/1644 : Jan COLMAN (*Jehan COLLEMAN*) labour à Tilcques ; de Hermand HENDRICK fils de feu Hermand, de ceste ville ; tres à Tilcques au lieu nommé « Colbran » listant au « Crumstraete », au Sr d'Inglebert, à Jacques ERNOULT, autre au « Lerdal », et au « Steene » listant aux Srs CARRE et aux tres de l'égle, au lieu nommé « Appelboon » list au « crocq des chauffours », et moictié de tres allencontre des (barré : Jan LEGAY) héritiers d'Engrand LEGAY, listant aus dits héritiers.
- 1141) Bail N° 408 le 23/11/1644 à Lille : Robert LOBIDEL bourgeteur et Jan BOUTTRY marchand tinturier, dems à Lille, tutteurs et curateurs aux biens délaissés par feu Grégoire REGNIER, vivant Sr de Lassus ; à Jacques LALLEMANT labourier à Beuvry ; terres à Le Bourse Les Saily et Beuvry, estant le tout sur le costé de Beuvry ; baillé au dit 2nd et Anne BONNEHEM sa femme par le dit feu REGNIER, contrat passé à La Bassée le 3/3/1639, ... par les manégliers de l'égle du dit Bourse, ensuite du testament du dit feu, et autre par Jacques CHARLES et autres comme héritiers de feu Marie PARENT, vivant vefve du dit REGNIER.
- 1142) Bail N° 409 le 13/4/1644 : Fhois LEFEBVRE brasseur à Gravelinghes et Pierre LEFEBVRE son frère, mre battelier juré de la dite ville à celle de St Omer ; de Jacq GUILLEMIN marchand chaudronnier en ceste ville ; une chaudière, avecq la couverte de bois ... servant à brasser de la bière.
- 1143) Bail N° 410 le 26/12/1644 à Fressin : Adrien SOUILLART procureur et notte en ce lieu, icelluy fils et her de feu Pierre ; à Franchois GEORGE labourier à Hemond ; tous les manrs, terres qu'audit SOUILLART aptient, escheu par le tpsas de son dit feu père, séans au dit Hemond.
Additif le 3/12/1648 : Adrien SOUILLART et avecq luy Charles PIERLAY et Franchoise SOUILLART sa femme, et pour André LEROEULX et Marie SOUILLART sa femme, iceux SOUILLART frère et sœurs et hers de feu Mre Franchois SOUILLART, ont accordé tous les immoebles escheu par le tpsas du dit feu, au dit Hemond ; au dit Franchois GEORGE et Marie BECOURT sa femme.

1144) Bail N° 411 le 9/8/1644 : Robert BONVOISIN labour à Estrehem ; des bailly et eschs d'Estrehem, coe souverains advoués de Jacqueline BONVOISIN, fille mineure de feus Antoine et Agnès CRACHET ; tres scituées à Estrehem ; avecq luy Jean DOMAIN d'Estrehem, coe caution.

1145) Bail N° 412 le 11/9/1644 à Aire : Anthoe et Flourent BARBIER, père et fils, laboureurs à Isbergue ; de Philippe GUILUY maieur des dix, demt à St Omer ; tres à Isbergue, listantes à Adrien HENRY.

1146) Bail N° 413 le 25/2/1644 (à Le Venthie) : Anthoine BRASSART labour à La Cousture ; à Mathieu HERENG, Jehenne VASSEUR sa femme, Jan BLONDEL, Marye VIENES (*VIENNE*) sa femme, Gilles DELEVALLEE, Marye LEBON sa femme, Margte HERENG vefve de Jan DELANNOYE et Henry son fils, Jan SENESCHAL et Catherine LECLERCQ sa femme, tous de Lestrem ; et le dit 1^{er} pour Anth BRASSART son fils ; arrier bail, tres au dit Lestrem ; bail qu'en ont les dits BRASSART, d'Anthoine LOMBART et Pierre WANTHIER, reposant es mains du greffier d'Estaires.

1147) Bail N° 414 le 18/4/1644 à La Venthye : Jacques OURSIN labour à Ouvert, mary d'Anne BAILLOEUL, pour elle de Givenchy ; à Robert LEROY labour à Richebourg ; tre séant à Richebourg, tenant à Marcq DELEBORGNERYE, au dit prendreur.

1148) Bail N° 415 le 21/3/1644 à Le Venthie : Phles EMPYS tavernier et Marye DELESPIENNE sa femme, de Le Venthie ; à Flouren FREMAULX labourier et Catherine DESPIERRE sa femme et Jan PRINGHIET fils de la dite Catherine, d'Oberch ; un lieu mannoir amasé de maison, chambre, grange, estables, 2 jardins, bois à pied et terres, le tout à Oberch et une partie sur Fromelle. *Additif le dit jour 21/3/1644 : Flourent FREMAULT labourier, Catherine DESPIERRES sa femme et Jacques PRINGIET fils d'icelle Catherine, ont rgnu icelluy bail.*

1149) Bail N° 416 le 23/11/1644 à Le Venthie : Anthoine VARLET fermier de Messieurs de Saint Vaast et brasseur, demt au Pond d'Estaire proisse de Le Gorgue ; à Jan CARLIER tonnelier et Catherine BEGHIN sa femme, de Le Venthie ; maison, chambres et autres édifices séant au dit Venthie, pntemt occupé par Jan ROUSSEL et Nicollas LEDETZ.

1150) Bail N° 417 le 21/11/1644 : Marcq BRIDEL labour à (barré : Erny) Bomy ; de Sire Jacques D'HAFFRINGUES, en l'an passé eschevin et lieuten de maieur de St Omer, et de Mrs Jacques D'HAFFRINGUES, son fils, advocat au conseil d'Arthois ; tres, comme en at jouy cy devant Franchois DEREMEZ, et au précédent Rolland DELATTRE, séant à Erny St Jullien.

1151) Bail N° 418 le 31/7/1644 : Jean LEZART et Jean CAPRON labours à Tilques ; du Sr Jean DAUDENFORT rentier en ceste ville, au nom de Damlle Antoinette ALEXANDRE, vve de Guillaume DOLLE, sa tante ; tres à Serques au lieu nommé « La Maire ».

1152) Bail N° 419 le 2/4/1644 : Pierre MEQUIGNION labour demt au chau de Le Motte ; de Damlle Barbe LESAGE ; tres qu'elle at à St Liévin.

1153) Bail N° 420 le 19/12/1644 : Mathieu LEBEURE blanchisseur au « Roethof » hors la porte du Haultpond et Isabeau JACOB sa femme ; du Sr Jean Bapte VAN MERSTATE receveur de sa Maté au quartier de St Omer ; la maison séante en Lizele nommée « le Rooshof », avecq les estables et granges et tres, coe ils en ont joy les ans précédens, et « 3 parties » servantes à usaige de blanchir toille, scituées au dit lieu ; ... seront obligés de blanchir les toilles du dit bailleur et de Damlle Anne VAN ROME sa mère.

1154) Bail N° 421 le 24/8/1644 (à Le Venthie) : Martin DE HENIN labourier et Catherine POILLON sa femme ; de Pierre DIDIER marchand bouchier et Anthoinette DENAIN sa femme ; tous de Venthie ; un lieu mannoir amasé de maison, estable, cuisine séant au dit Venthie, jardin et terres.

1155) Bail N° 422 le 20/2/1644 : Jacques WARLOTIAU et Jacques DUBOIS de Gravelinghe, estant de présent à St Omer ; de Damlle Anne LEGIERE vefve de feu Jan DEMERLE ; terres à La Chapelle pays de l'Angle.

1156) Bail N° 423 le 16/7/1644 : Eustace DAUSQUES bg brasseur à St Omer, mary de Marguerite DE SENICOURT et Bernard LOISEL (*LOYZELLE*) brasseur au dit lieu, mary de Marie DE SENICOURT, sœurs, enffans et héritiers de feu Adrien, et le dit DAUSQUES caution de feu Jean DE SENICOURT, vivant curateur aux biens vaccans par déffunct Jean MARTEL et Marguerite DUBUISSON ; à Pierre et Jacques NORMAN père et fils, labours à Capelbroucq Flandres, de pnt réfugiés à St Omer à cause des guerres ; une maison en ceste ville, sur la place du Haultpont, nommée vulgairement « l'Espée », tenante à la vefve DUTIL et à « la Marmine ».

1157) Bail N° 424 le 19/2/1644 : Damlle Marie LEVRAY de St Omer ; à Jean SOUVET serviteur des arquebusiers de la dite ville et Anne PIERROT sa femme, y demt ; tres scituées au « chemin des cinq buissons » paroisse de Tilques, tenante au chemin de Menchue, et autre à Tilques et Sobruick.

1158) Bail N° 425 le 1/7/1644 : Damlle Jacqueline DRIES vve et mère des enffans qu'elle olt de Jean DUCHOCQUEL, vivant mre de la maison et hostellerie de « l'Aigle d'Or » séant sur le viel marchié de ceste ville, y demte ; à Pierre LOYRES (*LOORE*) demt pntemt à l'hostellerie de « l'Empereur » es fauxbourgs du Haultpont et Martinne BOUVIGNY sa femme ; la dite maison de « l'Aigle d'Or ».

1159) Bail N° 426 le 10/7/1644 : Damlle Marie OEULLET vefve de Mrs Jean LEBORGNE, vivant advocat et député ordne des Estats d'Artois pour les villes ; à Pierre BECLIN et Mary FAIOL (*Marie FAIOLLE*) sa femme ; terres en la Comté d'Arcques.

1160) Bail N° 427 le 12/12/1644 : Mrs Jacq DEPIN apoticquaire en ceste ville ; à Michel CASIER filatier et labourier en la dite ville ; tres séans en la vallée de Blendecq, dont la contre partie appartient aux ayans cause de Fhois FEBVIN.

1161) Bail N° 428 le 18/12/1644 : Claude HERMEL masson, encores à marier et Jérôme DAMIENS mary de Claudinne HERMEL, serurier, dems en ceste ville ; à Jacq ALHOY labour à Cléty et Liévinne TAILLEUR sa femme ; tres à Cléty.

1162) Bail N° 429 le 22/12/1644 : Charles MARISSAL notaire Royal de ceste résidence ; à Gilles HANSCOTTE labour et caron à Baienguen lez Esperlecques ; tres, jardinages au dit Baienguem.

1163) Bail N° 430 le 26/7/1644 : Marand PERIN mary de Marie PRUVOST, par avant vve de Jean CAROULLE ; à Phles BOLART labour réfugié en ceste ville ; tres, cy devant amasé de grange et estable, scitué à Tatinghem, listant aux hers Michiel HOVELT, à la grande rue de Tatinghem, au chemin quy maisne de ceste ville à Tatinghem.

1164) Bail N° 431 le 22/6/1644 : Jacques POCHOLLE, Charles LEGRAND, Jean HOLQUIN, Ecquebaude HALLOIE, Rollant STERIN, Jacques BERTOULT, Mathieu MACHART, Noel TOULOTTE (*TOULOT*) et Marand LHOSTE (*LOTTE*) et (barré : Claude) Jean CLODORE (*CLAUDORE*), tous labours à Ecque ; de vénérables Seigneurs Messieurs doyen et chapitre de l'église cathédrale de St Omer ; la disme d'Ecque.

1165) Bail N° 432 le 17/.../1644 : (abimé) Jean FOLQUE demt par refuge en ceste ville ; à Thomas BOCQUET, Pierre HAVERLOIX et Claude LIENNART tous de ceste ville ; au dit BOCQUET, un jardin jadis amasé, au dit HAVERLOIX, la moitié d'autre jardin non amasé, ... (barré : terres scituées au lieu nommé « Patendal », autre au « Guesbonne » alias « Blanboise » ... au dit Tatinghem).

1166) Bail N° 433 le 19/3/1644 : (abimé) (Thomas LARDEUR) .. réfugié en ceste ville de Tatinghem ; à Adrien BRICHE demt pnt à Estrehem ; arrière ferme, tre par avant jardinage à Estrehem, aptent à la curatelle de Jean HAUTSOULIER et Jacquemine NOEUFEGLISE sa femme.

- 1167) Bail N° 434 le 10/10/1644 : Anthoine FOUACHE labour demt au chau de Scadenbourg ; à Pierre DESGARDINS de ceste ville ; terre, cy devant à usaige de jardin scituée au Lart, abouttant au Sr DUCHARTIAU.
- 1168) Bail N° 435 le 27/8/1644 : Vénéérable psonne Mre Jacques ALLAIN pbre pasteur du Lart lez ceste ville ; à Catherine DE PETRACLE vve de feu le Sr Jacques DAUSQUE, et Catherine DAUSQUE ; le dit 1^{er} agissant au nom de Mre Guille POULLAIN pbre ; une maison au devant du couvent des Rds cordeliers.
- 1169) Bail N° 436 le 13/6/1644 : Michel COURTIN de ceste ville, mary de Damlle Barbe BELINGIER ; à Pierre CARON labour à Blendecq ; une grange avecq une chambre scituée en la rue de Ste Margte.
- 1170) Bail N° 437 le 16/4/1644 : (abimé) Thomas HERMEL bg en ceste ville ; à Mre Gérard DE VARGELOT pbre pasteur de Dohem ; tre à Cléty, listant à Pier CARTON, à Andrieu ..
- 1171) Bail N° 438 le 9/5/1644 : Abraham GOUGELOT bg de ceste ville ; à Martin LEMAIRE hostelain en icelle et Marie LINGLET sa femme ; une maison scituée en la rue des bouchiers, nommée vulgairment « le Marton Blancq ».
- 1172) Bail N° 439 le 27/6/1644 : Nicolas MARCOTTE bg marchant brasseur en ceste ville ; à Michel CASIER et Vinchent BULTEL de ceste ville ; tre à Bilques.
- 1173) Bail N° 440 le 12/7/1644 : Mre Gérard VARGELOT pbre pasteur propriéte de Dohem, y demt ; à Robert PARISIS labour et bailly de Cléty, y demt ; les dismes à Cléty appartens au dit Sr pasteur.
- 1174) Bail N° 441 le 29/12/1644 : Mre Jean DELATTRE pbre chapelain de Waverans et Jean TASSART labour, y dems ; de Liévin DEZEUR marchant drappier en ceste ville ; tres qu'il at acquis de Jean CRACHET, situées à Waverans.
- 1175) Bail N° 442 le 4/1/1644 : Liévin DEZEUR marchant drappier en ceste ville ; à Jean DELEBOUL (*LEBOLLE*) labour et Mre Jean DELATTRE pbre chapelain de Waverans, y dems ; tres séantes à Windringuem, dépenden de Waverans.
- 1176) Bail N° 443 le 2/10/1644 : Syre Jean CORDE l'an passé eschevin de ceste ville ; à Mre Francois CARDON adcat au conseil d'Artois ; dems en ceste ville ; une maison, jardin séant en la grosse rue bas, tenant aux vve et hoirs Fhois DUCROCQ, à Jacq DENEUTRE.
- 1177) Bail N° 444 le 21/11/1644 : Jean DOLHAIN (*DOLHIN*) soldat soub la charge du Sgr Vicomte de Lières, de guernison en ceste et Jossin CARON mesureur de grain en ceste ville, tuteurs de Margte FIOLET, fille mineure et héritière de Loys et Catherine BAILLY ; à Jean BOIN labour à Remilly ; tres au chemin d'Averoult, autres « es Argilliers », appartes à la dite mineure, au troir de Remilly, autre proche l'église de Houve, et tres au « Fond Gaucy » troir de Remilly ; et promis tenir des dits tuteurs, une maison avecq jardin et tres nommés « le courtil Jacques CARON », item « le courtil au Bacque », item « le courtil Noel » par la rue de Cléty, item dans « le fond Gauchy », à « la Madairie », au « Croucq Boutelin », au « courtil Boutelin », entre « deux bocquet Delepouve » list au chemin d'Averoult ... toutes appartens à la dite mineure au troir de Remilly.
- 1178) Bail N° 445 le 20/12/1644 : Vénérables personnes Pancratius MUTSEN pbre chanoine de la cathédrale de ceste ville ; à Mre Jacques CATTIN pbre chappellain de la dite cathédrale ; une maison, jardin escheue au tour d'icelluy par le chap qu'at fst le Sr chanoine WILLEMOT, de celle de vénérable psonne le chanoine LABROY, nager déffunct, situé en la rue de Prévosté et faisant front sur icelle, devant la maison epale.
- 1179) Bail N° 446 le 16/10/1644 : Adrien FONTAINE tuteur seul des enfans mineurs de Pierre BARBION, par acte signé MICHIELS du 26/7 dernier, et Gabrielle BARBION vve de Guillaume LEFEBVRE, de ceste ville ; à Grisogon DUHIET mre mareschal en ceste ville ; le dit FONTAINE les 2/3 et la dite Gabrielle l'autre 1/3 de la maison qu'il occupe pntemt, bail qu'il at du dit feu BARBION.
- 1180) Bail N° 447 le 2/1/1644 : Pierre GEUBLE bg marchant en ceste ville ; à Mre (barré : Wallerand) Gérard DE VARGELOT pbre pasteur de (barré : Cléty) Dohem ; tres à Dohem, abouttant aux hers Grégoire JOVENIN, à Monsieur de Nielles, autre séante derière Dohem, abouttant aux hoirs Pierre TOUSART, aux hers d'Anthoine DELEPOUVE.
- 1181) Bail N° 448 le 22/6/1644 : Jacques GUILLEMIN bg marchant en ceste ville, Vinchent BULTEL et Marcq VASSEUR dems à Pihem ; de vénérables Seigneurs, Messieurs doyen et chapitre de l'église cathédrale de St Omer ; la disme de Pihem.
- 1182) Bail N° 449 le 5/12/1644 : Mre Valentin MIELLET curateur aux biens vaccans par le trespas de feu Jacques LESCARBOTTE ; à George VERRODDE bg marchant mandelier en ceste ville et Jossine LEJOE sa femme ; une maison scituée en ceste ville en la tenne rue, au devant du « Mortier », abouttant à une maisonnette apte à Jean DE TIENBRONNE mre chapentier en ceste ville.
- 1183) Bail N° 450 le 11/12/1644 : Nicolas DHALLINES labour à Wisque, tuteur avecq Thomas BOCQUET, des enfans de feu Jacques STENNAUE ; à Phles BOLART réfugié en ceste ville ; terre à Tatinghem au lieu nommé « le Millehou ».
- 1184) Bail N° 451 le 3/8/1644 : Phles LE TAILLEUR labour en ceste ville ; à Jacques GUILLEMIN et Mre Martin MACAIRE bgs de ceste ville ; tre que le dit TAILLEUR tient en louage de vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de l'église cathédrale de St Omer, aptenans à la chapelle de Nre Dame desoubs le doxalle en icelle église, scituées proche des pastures de l'hospital de St Jean, proche la porte du brusle.
- 1185) Bail N° 452 le 1/7/1644 : Castienne LEFREN vve de feu Marcq LEMAISTRE, de Renescure ; à Jenne DELEHAYE vve de feu Noel BOUTOILLE, de ceste ville ; une maison en la rue du cabiliau.
- 1186) Bail N° 453 le 27/7/1644 : Mre Michel LEMAY pbre pasteur propriéte de Beaurains, déservant la cure de Tatinghem ; à Anthoine DUSAULTOIR labour réfugié en ceste ville, de Fouxolle ; arrier bail, tre scituée à Tatinghem.
- 1187) Bail N° 454 le 28/7/1644 : Jacques AMIS (*AMYS*) bg marchant brasseur en ceste ville ; à Chles RISBOURG (*Charles RICQUEBOURCG*) bg marchant ; une cuisine basse, une chambre desseur la cave avecq icelle cave, avecq la cour d'icelle maison et un grenier du costé du brasoir, le tout de la maison où pend pour enseigne « la Machue ».
- 1188) Bail N° 455 le 26/9/1644 : Maximilien BOLAR (*BOLLART*) labour à Arcques ; à Marin MARTIN et Anthoine VIROU labours en ceste ville ; tre à Arcques.
- 1189) Bail N° 456 le 22/4/1644 : Jean THIEULLIER labour à Dohem ; à Jacques PETIT hostelain (barré : au dit lieu) à Cléty ; arrière bail, la part qu'il at acquis de Monseigneur le Rme Evesque de St Omer, ce jourd'huy, en la disme apte au dit Seigneur Rme, scituée au Maisnil.
- 1190) Bail N° 457 le 12/6/1644 : Gilles LAGNEAU mary de Marie HOCHART ; à Flour BRUNET bg de ceste ville ; moitié de terre, à Heuringhem, au lieu nommé « les Creusettes », listant à Jacques FLECHIN, à Madalle RICHEBE.

- 1191) Bail N° 458 le 4/1/1644 : (taché) (copie) (barré : Jacques GILLIOcq et comme tuteur des enfans mineurs de feu Jenne DOLLE, qu'elle olt retenu de feu Andrieu GILLIOcq) Robert ROBINS vefvier de Damlle Jossinne GILLIOcq, et père ayant l'administration des biens qu'il at retenu d'icelle, Jacques VIDELAINE mary de Damlle Adrienne GILLIOcq ; à Pierre MAY hostelain .. en Lizele et Jenne MERCHIER sa femme ; une maison dicte « le Zombre » scituée sur la place de Lizele.
- 1192) Bail N° 459 le 22/9/1644 : (abimé) (MARCOTTE) bg marchant brasseur en ceste ville ; à Guille BRUNIART de Blendecq ; terre séant au « Long Pont », listant aux hers Claude CRAUWET.
- 1193) Bail N° 460 le 27/11/1644 : Anthoine LOEMAN (*LOMAN*) sergent à verghes de messieurs du magrat de ceste ville, et comme tuteur avecq Mre Nicolas DHAFFRINGHES, des enfans de feu Anthoine (!), et Damlle Anthoinette LOEMAN ; à Adrien FOREST labour à Wavrans ; terres à Wavrans, naguères occupées par Jean FICHAU.
- 1194) Bail N° 461 le 26/12/1644 : Adrien FONTAINE tuteur seul des enfans mineurs de Pierre BARBION, vivant bg de ceste ville, y demt ; à Antoine DELEPLACHE et Nicolas MARTEL labouriers à Enquin ; terres appartens aus dits mineurs, situées à Enquin. *Additif le jour et an que dessus : Le Sr d'Enquin sousigné (L.F DAUCHEL) at accordé au dit FONTAINE, main levée des tres fiefs cy dessus, naguères saisies par son bailly.*
- 1195) Bail N° 462 le 17/3/1644 : Jean FOLQUE de ceste ville, par refuge de Tatinghem ; à Pierre LEFEBVRE réfugié coe dessus ; tre à Tatinghem ; à paier par le dit preneur, à Anthoinette ALEXANDRE vve de Guille DOLLE, de rente que doibt le dit bailleur, à la descharge de Loys LAGAISE, icelles tres mises en criées par Edmon RUFFIN sergent à cheval d baille, à la reqte du dit LAGAISE et consors.
- 1196) Bail N° 463 le 6/12/1644 : Wallerand DE FEBVIN pntemt à St Omer ; à Anthoine SAILLY et Omer (barré : OCQUERE) OCRE labours à Lisbourg ; terres enclos de hayes, scituées à Lisbourg.
- 1197) Bail N° 464 le 4/3/1644 : Charles GOUDART marchant de draps à St Omer ; à Seemeer VBREUGGHE (pour luy et son amis) labourier à Millan ; terres estantes patures à Millan. *Additif le 5/3/1644 : Guille COLLOS de Milan pays de Flandre ; avoir lecture du contenu cy dessus, signé de la main d'Hendricq VERBREGHE, le dit COLLOS caution du dit VERBREGHE.*
- 1198) Bail N° 465 le 20/12/1644 : Jean Bapte VAN SPELMAEN escuier Sr de Scarinck, mary de Damlle Elisabethte EVRARD, mère des enfans qu'elle olt de feu Gilles VAN HOUTOORN, vivant escuier Sr de Lassus ; à (barré : Jacques LEFEBVRE marchand) Robert GOEDOU labour, Pierre et Jean COUSIN père et fils, molniers et Hugues CAROULE molnier, dems tous en ceste ville ; un mollin à eaeu à usage de mouldre grains, scitué en Blendecq. *Additif le 21/10/1645 : Jean DUFOUR agé de 50 ? ans et Pierre BOLLARD de 45 ? ans, ont affirmé d'avoir visité les 2 moelles du mollin mentionné au bail cy devant.*
- 1199) Bail N° 466 le 10/2/1644 : Jean Bapte VAN SELMANS (*SPILMANS*) escuier Sr de Scaringhem, mary de Damlle Isabelle EVRARD, mère des enfans qu'elle olt de Gilles VAN HOUTHOORN, vivant escuier Sr de Lassus ; à Pierre CARON, Jean DELAHAYE et Jean SERBOUDIN tous labours réfugiés en ceste ville ; tres à usage de jardin à Longuenesse.
- 1200) Bail N° 467 le 14/3/1644 : Sire Guille (barré : DANDEL) DHAFFRINGUES (*D'HAFRENGUES*) naguères eschevin de ceste ville et Fhois SERGEANT eschevin des dix jurés por la communauté de ceste ville, tutteurs des enfans mineurs de feu Sire Denis LE FHOIS, décédé eschevin de ceste ville, qu'il at retenu de Damlle Xpienne SERGEANT ; à Jean DROGRY (*DROGUERIE*) labour à Serques ; tres à Serques ; avecq luy Jacques VASSEUR coe caution.
- 1201) Bail N° 468 le 15/2/1644 : Antoinette DERIN vve de Mathieu DUTHIL, Catherine DUTHIL (*DU TIELT*) ancienne fille ; à Jacques DERON labour à Herbelle et Antoinette DELEPOUVE sa femme ; tres à Herbelle.
- 1202) Bail N° 469 le 11/9/1644 : Simon NONCLE labourer pntemt demt à Werdrecq ; à Robert BOUVERGNE, Anselme GRAU et Hubert THIEULIER chartiers en ceste ville ; le dit 1^{er} se portant fort de Messire Pierre VAN HOUTTE Chr Sr de Zutophe, duquel il tient en louaige les tres cy après ; tres à Werdrecq.
- 1203) Bail N° 470 le 17/2/1644 : Mre Jacques MARCOT (*MARCOTTE*) pbre doyen de xpienté et pasteur de Tilcq ; à Pierre LABARRE labourer à Acquembroe ; tre à Ackembroe, venant d'Isabeau MARCOT vefve d'Isembart CLEMENT, en qualité d'oncle de Simon THELIER fils d'Anthoine TELIER et Marie CLEMENT.
- 1204) Bail N° 471 le 4/2/1644 : Clémence VAILLANTE vefve de Phles DEMOL, de ceste ville ; à Adrien BOULLET réfugié d'Esquerdes ; prey es « preys d'Esquerdes » et tre scituée « desseur le Necker » troir d'Esquerdes.
- 1205) Bail N° 472 le 14/8/1644 : Pierre FRERET fils de Jehan, de ceste ville ; à Nicollas LEGRAND du Maisnil Dohem ; jardins et tre.
- 1206) Bail N° 473 le 6/12/1644 : Jean DAUDENFORT et Guille EVRARD Rer du Vrolant, de ceste ville ; de Sire Jean COCQUILLAN juré au conseil de ceste ville ; tres séant à Scaubroucq, enclos de vifves hayes, au devant du chau du Sr de Scadenbroucq, dernièremt occupées par Floure BRUNET, et tres à jardin séantes proches de la cense de « la Fontaignette » au Lart, listant au « Schoehauwer », à une ruelle aboutant à une rue quy maisne de Tilcq à Scadenbroucq, dernièremt occupées par Jacq CLAY.
- 1207) Bail N° 474 le 5/6/1644 : (abimé) Jacques DE CROIX escuier (Sr) de la Marderie ?, Pihem, Warignie, Lespignois, demt en ceste ville ; à Vincent BULTEL labourer et Guille(mette) VASSEUR dems à Inguehem ; toute la cense et tres de « Lespignois » à Pihem.
- 1208) Bail N° 475 le 23/4/1644 : « affiches tant à Cléty et aux environs », que Messire Pierre VAN HOUTTE Chr, Seigneur de Zutophve, demt à Renescure, tuteur de Marcq, (barré : Eustache) Guislain et Ernouldt DE MAMEZ escuiers, enfans mineurs d'ans, de feuz Fhois DE MAMEZ escuier Sgr de Cléty, que l'on procédoit en l'hostellerie de « la Platte Bourse » en ceste ville, au rebail de la cense, chastel, jardins et tres ; ... ceste année à guaschere par Robert PARISIS et Jacques PETIT ; aus dits Robert PARISIS bailly de Cléty et le dit Jacques PETIT de Cléty.
- 1209) Bail N° 476 le 5/3/1644 : Josse TASQUE mary de Damlle Marie DUCHOCQUEL ; à Guille PICQUET labour réfugié en ceste ville ; tres scituées à Ste Croix.

Divers 1644 : 76 pièces à Saint-Omer 4^E5/246 :

1210) Divers : Apprentissage N° 3 le 14/6/1644 : Wallerand LE VASSEUR marchand en ceste ville, Anne ROUSSE sa femme et Jean PETIT marchand grossier en ceste ville ; Omer MOURIER serurier en ceste ville ; l'apprentissage de serurier que le dit MOURIER at promis faire à Antoine Jaspard LE PETIT.

1211) Divers : Caution N° 2 le 27/4/1644 : Messire Phles DE WASSELIN Chevalier Sieur de Pronville, Lannoy ; lettres d'affermation par luy obtenues de sa Maté le 20 de ce mois, par lesquelles il est chargé de bailler caution ; donnant pooir à Jean BEHAGUE son procur.

1212) Divers : Caution N° 9 le 14/5/1644 à Lille : Laurent GUELLUY labourier à Liévin ; caution de Pierre VANWINCK brasseur à Menin ; cause qu'il at au conseil d'Artois, comme ayant droit par transport de Jan MOREL hoste de « l'Arbalettre » à Lille, allencontre de Jan DELEBAR et aultres ; pooir espécial à Francois FAUTREL procureur au conseil.

1213) Divers : Caution N° 11 le 7/1/1644 (à Le Venthie) : Andrieu LEGRY eschevin du pays de Lalloeue, demt à Le Venthie ; caution pour Anthoine WATTELIER, de cause qu'il at allencontre d'Andrieu BEAUSSART bailly collecteur au dit Venthie ; pooir à Estienne DELEPLACHE procureur au conseil.

1214) Divers : Caution N° 12 le 23/11/1644 à Lille : Anthoine CARPENTIER labourier à Onnerque pois de Violaïne ; caution de Jean BIGOT et consors, héritiers de feu Eustace VERON, demt es faulxbourgs de Saint Sauveur de Lille ; différend sur requeste, allencontre des bailly et officiers de la tre et Seigneurie de Quinchy ; avecq eux Jean SCRICK procureur au dit Lille.

1215) Divers : Caution N° 15 le 7/7/1644 : Pier LEJOEUSNE et Engrand DOMIN son beau fils, de St Omer ; caon de Flour BRUNET bg de ceste ville ; pour rendage de tres séantes à Longuenesse, derrière les Chartreux, appartens à la chappelle de Nre Dame des Miracles de ceste ville, qu'auroit prins par bail le dit BRUNET de Jacques GAILLOT, lors doien de la dite confrérie, passé le 24/6/1642.

1216) Divers : Caution N° 27 le 30/6/1644 : Damlle Marie CATTY femme à Sire Guille DANEL, naguérres eschevin de St Omer ; lettres de caution par elle passées le 8/4/1644, à la descharge de son dict mary, pour la recepte des biens annotés par droict de guerre au proffit de sa Maté, coe aptenans aux prieur et religieux de l'Abbaye de Nre Dame de Licque en France.

1217) Divers : Caution N° 44 le 11/4/1644 : Damlle Marye CATTY (*CATT*) femme à Sire Guille DANNEL, naguérres eschevin de ceste ville ; caution du dit DANNEL son mary, recepveur des biens de l'Abbaye de Licques au quartier de St Omer, dévolus à sa Maté par droict de guerre, pourveu par acte de Messeigneurs des Finances du 17/9/1636 ; aussy comparu Oudard SAGO bg marchand brasseur en ceste ville et Guille PICQUET labour en la Conté de Seninguen, ont affirmé d'avoir bonne cognoissance de la dite Damlle Marie CATTY.

1218) Divers : Attestation N° 32 le 17/9/1644 : Pasquier DAMAN de Blaringhem agé de 36 ans ; à la requeste de Martin FERTEL tailleur d'habit en ceste ville ; bien cognoistre Jan PATTEY de Blaringhem, soldat de la compagnie du Sr Viscomte de Furnes, lequel il scait très bien avoir en sa possssion une vache noire et blanche, qu'il auroit achepté depuis ½ an de Hugues CANDELIER, il scait pour estre voisin au dit PATTEY à une ½ lieue, et avor veu le dit PATTEY, y olt 15 jours, garder la dite vache, et que lors que le dit CANDELIER luy vendit la dite vache.

1219) Divers : Attestation N° 37 le 3/2/1644 : Phles SCREMME lieuten de bailly, agé de 56 ans et Hector GARSON greffier de la Comté d'Arcques, agé de 55 ans ; de la part de Guille MERLEN et Guille MAILLIART d'Arcques ; avoir plusieurs fois entendu dire par Vaast DE DELF escuier Sr de la Franche Rue, lors bailly et par Légier HANNOT lieuten d'amand d'Arcques, que l'arrest qu'ils avoient fait de la personne de Jacques GILLOCOQ, estoit bon et bien fait, ce qu'ouy les dits MERLEN, lors coeurheer et MAILLIART eschevin d'Arcques, ... procuration sur le nom de Fhois FAUTREL procur au conseil d'Artois, pour deffendre la cause de GILLOCOQ, touchant le dit arrest.

1220) Divers : Déclaration N° 7 le 24/2/1644 à Béthune : Lamoral LE RICQUE escuier Sr d'Allennes, demt pntemt (à barré : Saily lez Bours) Gores paroisse d'Aboeu. ? ; auroit veu une copie authentique de certain papier signé de la main de ad pnt déffunct Adrien LE RICQUE, vivant escuier Sr du dit lieu, son fré, par lequel décle que les tres des Amusois et pays allenviron, sont le remploy des 6000 flors donnés à sa femme à marie, copie de quittance donnée par son dit fré à sa belle mère, .. bail passé à Béthune le 28/8/1625 par lequel est déclaré que les dites tres viennent du chef de sa femme, lequel bail est signé de son dit fré et de sa femme ; ayant esté informé des intentions de son dit fré, par les rapports que luy en at fst son fré Ignace LE RICQUE prieur de Rebroeuve.

1221) Divers : Quittance N° 18 le 18/11/1644 : Jenne BOUVART vefve de feu David COCQUENPOT ; receu de Michiel COCQUENPOT, le 22/10 dernier, pour louage de jardin situé à Lumbres, list aux hers Gilles BERNARD et à la rue ment de Lumbré à Eulne.

1222) Divers : Procés verbal N° 24 le 13/11/1644 : Mathieu QUINTOIS bg en ceste ville, mary de Damlle Loise DIDIER, fille unicque et héritière pnalle et universelle de feu Bauduin, vivant escuier Sr de La Jumelle ; venu à sa cognoissance les menaces et voies de fait, que prétendoit faire Noel DAVEROULT et Isabeau HIECQUE sa femme, de lever et emporter de sa possession de Jacqueline PEVEREL jf à marier, un bahu de cuir bouilly acheté à la vente mobilié du dit feu Bauduin, par Jacq DELECREUZE, à pnt Sr de La Jumelle, auquel estoit enserrez plusieurs titres concernans la dite Srie ; ... que le dit DELECREUZE ne délivré copie des dits titres, aux tuteurs de Jean Francois DIDIER fils Francois, pour la conservation du droict de quindt compétant au dit mineur ; .. inventaire fait par Francois MATISSART huissier du conseil d'Artois.

1223) Divers : Dot N° 28 le 4/5/1644 à Lillers : Noble Seigneur Adrien DE CARNIN Sr de Lillers, Lambres, Guerbeck, du Légier, Nédonchel, Ligny, Fontaine, Jacques DE CARNIN Chevalier de justice de St Jean de Jérusalem, Jean Baptiste DE CARNIN Sr de Gomecourt, Esculuy et Francois Adrien DE CARNIN Sr de Rebroeuve, Berault ?, tous frères, enffans et hers de feu Dame Isabeau MOREL Dame de Nédonchel, Papinhout et Douairier de St Léger, pntemt estant en ceste ville de Lillers ; pour les pieuses intentions de Damlle Jacqueline DE CARNIN dicte « de St Francois », pour le présent religieuse novice au couvent des Ursulines à St Omer ; certain accord fst entre la dite Dame Douairière et le dit Sr de Lillers, Noble et vénérable Seigneur Jean Marie DE MAENIX archidiacre de l'église cathédrale de St Omer, stipulant au nom du dit couvent, passé à Lille le 14/10/1641 ; créée au proffit du dit couvent des Ursulines à St Omer, une rente.

1224) Divers : Appointment N° 35 le 27/4/1644 : Jullienne ROUSSEL vefve de feu Allart BOUCQUEAU, vivant bg et mre cuisinier en ceste ville ; Jacques NEPVEUR bg marchand de la dite ville, son gendre et Jenne BOUCQUEAU sa femme ; pour les portems de mariage de la dite Jenne BOUCQUEAU, à elle dévolu tel un 1/3 en la succession du dit feu Allard BOUCQUEAU son père ; ... cède à la dite Jullienne leur mère, leur part à la dite Jenne BOUCQUEAU après le trespas du dit Allard BOUCQUEAU son père, en une rente deub par la ville de St Omer.

1225) Divers : Promesse N° 29 le 13/11/1644 : Jan BARBIER bg de ceste ville et Franchoise COMERE sa femme, icelle fille et here de feux Jan COMERE et de Péronne MANESSIER ; Nicolas COMERE fils et her des dits feux ; comme Charles WALLE se trouve redevvable à la maison mortuaire des dits feux, de vente de charbon et chaufour, desquels le dit Nicolas en at le droict par transport des dits 1^{ers} compans ; ordonnances données par le dit Nicolas COMERE, sur le recepveur LANQUESAING naguère recepveur du Roy à Aire.

1226) Divers : Promesse N° 30 le 29/10/1644 : Noel TRICQUET et pour Jacques TRICQUET son frère et des enffans de feu Jean TRICQUET ; Jacques PREQUELIN vefvier de feu Jenne TRICQUET, quy fut sœur aus dits TRICQUET ; le dit Noel renonche au proffit du dit 2nd les moeubles délaissés par la dite feu Jenne TRICQUET.

1227) Divers : Promesse N° 31 le 10/5/1644 à Béthune : Célestin LECLERCQ laboureur au Marez Ladvoé paroisse de Boeuvery ; ce que Claire MEAULX vve de Jean COUSIN, marchande estainière à Béthune, a promis et prins à sa charge de consigner et mettre au bureau du conseil d'Artois, une somme de l'adjudication à luy faite, de biens vendus par décret sur Guislain FLORENT et Marie DELEMAIRE.

1228) Divers : Promesse N° 32 le 17/5/1644 : Jenne L' AISNE (*LYNEE*) vve de Pierre WALLART, vivant cornette d'une compagnie de cuirasses ; se trouve exécuté en ses biens, à la reqte de Pierre HUDEBOURG et Marie HASSELE, pour estre descharger de rente, en quoy ils seroient cautions d'icelle compte et de son feu mary ; pour éviter la levée de ses moeubles qu'estoit intentionné faire Fhois Ignace MALBRANCQ porteur de la commission, coe huissier du conseil d'Artois, d'où est émanée la dite commission ; cède au profit des dits HUDEBOURG et sa femme, des moeubles, ... lettres de discharge du 5/7/1639, ... et discharge coe mère de Jenne Margte LEGRAIN sa fille qu'elle olt de feu Nicolas, au profit de laquelle la dite rente est constitué.

1229) Divers : Promesse N° 50 le 11/5/1644 : Mre Jacues CADEL pbre pasteur de Serques ; promis descharger avant le 13/2/1646 Gilliette et Jacqueline DELEHELLE, Chles DORE et Nicolle BOUSCHOVE, Louis et Noel BOUSCHOVE, de rente au profit des hers PIGOUCÉ, de rente srieuse deube aux hers QUEVAL, ... son recouvrir contre Jean, Jenne, Jacqueminne et Catherinne DELEHELLE, pour ¼ coe oblegés es dites rentes.

1230) Divers : Adjudication N° 48 le 5/1/1644 à Béthune :
« décret possession et saisie des immoebles cy après », déclarés délaissés par feuz Jean LAMELIN et Francoise DESMARETZ, dont Jacques TRUFFAULT est curateur, naguères mis en criées par huissier de ce conseil, à l'instance d'Adrien WIBAULT et Damlle Catherine THONEL sa femme, dems à Béthune :
_ manoir allencontre de ses frères et sœurs ;
_ terres allencontre de Jacques TRUFAULT, tenante à la rue menante du maretz « la voie aux preryes »
_ terres tenantes au dit TRUFAULT, à la rue trotterrie, à la vefve Jean COPPIN ;
_ la chambre, allencontre de Julien LAMELIN son frère, tenu du Comte de Croix à cause de sa Srie du Marez la voie ;
_ prêtz séante au « Preaulant » allencontre du dit TRUFAULT et Julien LAMELIN, tenu du Comte de Bossu à cause de sa Srie de Boeuvery ;
le 2/12/1643 par le conseiller CUVELIER publié en vente ;
Adrien WIBAULT marchand drappier à Béthune, at donné pooir à Estienne DELEPLACE son procureur au conseil d'Artois.

1231) Divers : Acceptation N° 39 le 18/6/1644 : Antoine BAUCOURT capne réformé d'une compagnie de cuirasses pour le service de sa Maté, Damlle Marie LE PRUVOST sa compagne, et Damlle Jossinne LE PRUVOST, icelles Marie et Jossinne sœurs, enfñans de feu Hercules ; Estienne LEPOR et Antoine LEWITTE eschevin et argentier de St Omer, et tabliers et confrères de latable des pauvres de Ste Aldegonde, avecq autres, de descharger 11 obits fondés par le dit feu Hercules LE PRUVOST leur père, en la dite église, par fondation.

1232) Divers : Emprise N° 30 le 18/12/1644 : Marcq OGIER labour à Coiecques ; receu d'Adrien DEVANDOSME de ceste ville ; de labourer les tres situé au « fond de Kievernal » et autres tres séantes « aux Fondrilles », le tout paroisse de Coiecques.

1233) Divers : Emprise N° 38 le 22/4/1644 :
Nicollas CALABRE sergent de la compagnie de messieurs du magistrat de St Omer (barré : et Agnès DUSAUTOIR sa femme) ; promis descharger Nicollas GAMBIER marchand en ceste ville, de rente passée le 21/3/1634, obligé coe sa caution, au profit de Damlle Marie SAUWIN fille à marier.

1234) Divers : Emprise N° 42 le 16/11/1644 : Mathieu COURTOIS greffier d'Ernescure ; Jacques ROBERT bg bouchier en ceste ville ; le 1^{er} comparant de nourrir 60 brebis appartens au dit 2nd compant.

1235) Divers : Renonciation N° 5 le 5/5/1644 : Péronne PICOTIN vve d'Antoine HERMEL ; Antoine HERMEL son fils ; le dit 2nd avoir receu de la dite Péronne sa mère, icelluy renonche à la succession dévolue après le tspas du dit feu Antoine son père, la laissant au profit d'icelle Péronne sa mère.

1236) Divers : Renonciation N° 6 le 12/8/1644 : Révérend Père (barré : en Dieu) Jean Bapte DU THIELT (*DU TIELT*) pbre de la compaignie de Jésus, authorisé de Révérend père en Dieu Jan LE PESSIER provincial de la dite compaignie, par acte du 7/8 courant ; Damlle Anne DU THIELT vefve d'Arnould DESGRANGES ; le dit 1^{er} renonche au droit de succession que peut luy estre dévolu par le tspas de Damlle Marie REGNIER vve de George DU THIELT, sa mère grande, qu'après ceux de Loys DU THIELT son père et Damlle Jacqueline D'HAFFRINGUES sa mère, laissant le tout au profit de la dite 2nd compte sa sœur, laquelle donne au profit de la dite compaignie de Jésus, une somme.

1237) Divers : Renonciation N° 13 le 4/6/1644 : Jossine GODDART vefve de feu Charles MARISSAL, vivant procureur es ville et baille de St Omer ; renonche au profit de Charles MARISSAL notaire Roial de ceste résidence, son fils, à toute part en rente créée par Pasquier CAROULLE à la caution de Pierre CAROULLE, le 10/4/1631, autre rente créée par George BRICHE et Marie BONNET sa femme, le 17/12/1625.

1238) Divers : Renonciation N° 19 le 2/4/1644 : Mre Antoine DELAHAUTOY médecin et chirurgien previlégié de ceste ville ; Phles DELAHAUTOY son fils à marier qu'il olt de Damlle Jenne SCOUWERE sa 1^{re} femme, pntemt en ceste ville, étudiant à la philosophie en l'université de Douay ; pour subvenir aux fraix des estudes de philosophie et médecine, qu'il est intentionné poursuivre, le dit Mre Antoine promis de payer à son dit fils ; le dit Phles at renonché au profit de son dit père, au droit successif escheu après le tspas de la dite SCOUWERE sa mère, es biens par elle délaissés, allencontre de ses frères et sœurs.

1239) Divers : Renonciation N° 20 le 14/1/1644 : Jean DEGROOTE de Berghues St Winock ; Michiel DEBAESTE maresquier au Haultpond, oncle à Anne DECUPPRE fille de feu Guérard et Catherinne DEBAESTE, et Antoine FLANDRIN de Lizele, cousin à icelle ; mettre fin aux difficultés touchant la succession dévolue à la dite Anne DECUPPRE, par les tspas de ses dits feus père et mère, tsaction : les dits 2^{nds} ont renonché à la dite succession, laisse au profit du dit 1^{er} compt.

1240) Divers : Renonciation N° 25 le 13/1/1644 : Loys HOURART de Lizele ; Jean GROET mary de Jenne DECUPPRE de Berghes St Winocq et Pierre BINO de Berghes, mary de Jacqueminne DECUPPRE, et pour Anthoine DECUPPRE leur frère ; le dit 1^{er} renonche à tout droit de bail passé à son profit par Jean DECUPPRE, en tres scituées en Lizelbroucq.

1241) Divers : Renonciation N° 33 le 21/3/1644 : Magdelaine PICOTIN fille en promesse avecq Charles DUBRUSLE, de Berghues St Winock, authorisé du dit DUBRUSLE son futur mary ; receu de Francois PICOTIN son frère ; renonche au pffit de son dit frère, à droit dévolu à la dite compante : moitié de maison en laquelle réside le dit Fhois PICOTIN, scituée en la rue du brusle, listant aux vve et hoirs Nicollas CHLR, à la vefve Jehan DELERUE.

1242) Divers : Descharge N° 4 le 19/6/1644 : Mre Robert DALONGEVILLE pbre pasteur de Pihem ; Franchois CARON jh à marier et labour à Pihem, promet de paier à sa descharge ; à Anne DUMONT de vente de grains ; à Phles BRICHE d'argent presté ; à Liévin HOCHART pour loiers ; à Catherine DUMONT pour samblable cause ; aux pères Jésuites de ceste ville, d'argent presté et louage de tre ; avoir vendu au dit CARON, 2 vaches.

1243) Divers : Descharge N° 23 le 23/2/1644 : Jacq PARENT soldat cavallier soub la charge du Sgnr Don Jaspert BALDIS, de guernison à Cambray ; il auroit vendu et livré à Martin BREMETZ mosnier du moulin du chau de ceste ville, un cheval brun bay, agé de 9 ans ; avecq luy Jacq LEGRAND marchand de draps de soye en ceste ville ; le dit PARENT avecq luy, Pierre LEMAIRE soldat de la dite compaignie.

1244) Divers : Descharge N° 26 le 29/3/1644 : Jenne GAVERLO vve de Jean PLAIOU et Pierre PLAIOU fils et her du dit Jean ; descharger Luchien PLAIOU fils et her de feu Mathieu ; de rente en quoy icelluy Mathieu se seroit constitué caution au profit de Louis NOUART, le 5/4/1628 ; aussy descharger le dit PLAIOU, de rente créée par le dit Jean, à la caution du dit (barré : Mathieu) Luchien, au profit de Guille DHAFFRENGHES.

1245) Divers : Descharge N° 34 le 9/5/1644 : Mre Robert DALLONGEVILLE pbr pasteur de Pihem ; promis descharger Josse PAUCHET hostelain au dit lieu, vers Martin DELATTRE et Jacques MARISSAL de St Omer ; ses biens, ... vers Bastien LEMAISTRE, Mre André DAVARY, Claudine HOVELT, Pasquier DUCHASTEL, le tout à Pihem.

1246) Divers : Descharge N° 36 le 13/12/1644 : Jacqueline DE ST MICHIEL vefve (barré : d'Anthoine) de feu Franchois GAULTRAN, et dernièrement de Charles BAUDELET, fille et here de feuz Martin DE ST MICHIEL, vivant bailly de Tilques et Damlle Margte DOMPIERRE sa femme, ses père et mère, et comme sœur et here d'Anne DE ST MICHIEL, vivante femme à Mre Pierre LECRA, de Marie et Franchoise DE ST MICHIEL, tante et here de Liévin WARNIER fils d'Isabeau DE ST MICHIEL, et de Jean BRUCHET fils de feue Catherine DE ST MICHIEL ; promis descharger Jan DE COPEHEN licentié es droix, advocat au conseil d'Arthois, Sr de La Nieppe, et ses cohéritiers de feu Pierre DE COPPEHEN leur père ; de rente créée par les dits feuz DE ST MICHIEL et sa femme, à la caution du dit feu Pierre DE COPPEHEN, et deub aux héritiers de Damlle Jenne PLOYART vefve de feu Jan DE BRANDT escuier, ayant acquis par transport de Damlle blanc STEMME vefve de feu Jan OGIER.

1247) Divers : Descharge N° 40 le 18/3/1644 : Henry RICQUEBUSCH greffier d'Ablinghem, demt au dit lieu ; Jacques GILLOCQ brasseur en ceste ville, se seroit constitué caution, avoir main levée de 13 planches d'ipriaux, estans au monastère et Abbaye de Clermaretz, arrestés par Robert DUBOIS ; avecq luy Pierre VANDERCLITRE bg en ceste ville, comme caution.

1248) Divers : Descharge N° 41 le 21/1/1644 : Noble et vénérable psonne Eustace DE LANDAS chanoine et chantre de l'église cathédrale de St Omer, autorisé de Messieurs doien et chapitre de St Omer ; Messire Charles Frédéricq DE WINTERFELT Chlr Seigneur de Dalmin et Papendorf, capitaine de cuirasses entretenu au service du Roy, mary de Dame Marie Anne DE CALONNE COURTEBOURNE ; procès au conseil d'Artois, entre le Sr DE WINTERFELT et messieur doien et chapitre de l'égle cathédrale de St Omer, et la Dame Abbessse de Ste Colombe à Blendecques, pour la perception des dismes, de tres séantes à Blendecques, appartenantes au dit Sr DE WINTERFELT.

1249) Divers : Descharge N° 51 le 15/2/1644 : (abimé) (Liévin) DUQUESNOY prévost de Rebecq et recepv.. aux biens de la dite église, et coe procur es.. des pasteur et paroissiens notables .. ; Franchois PAYELLE hostelain en la .. de « la Ville de Bruges » en ceste ville ; touchant le rembours que le dit PAYELLE doit au profit de l'égle de Rebecq, à raison dd'héritages qu'il at à luy appartens scitués au dit (Rebecq).

1250) Divers : Consentement N° 16 le 7/7/1644 : Flour BRUNET bg de ceste ville ; Engrand DOMIN de la dite ville ; tenir conjointem les despouilles de bled sur une terre apparten à la chappelle de Nre Dame des Miracles en ceste ville.

1251) Divers : Consentement N° 34 le 23/1/1642 à Aire : Adrien WIDEBIEN escuier Sr Desamuzoires, demt présentem en ceste ville; redevable .. à cause des guerres.. ; accorde que Gabriel SENECA et Jacqueline HANON sa femme, mres de l'hostel de « la Clef d'Or » en la ville d'Aire, l'un de ses créditeurs, puissent faire saisir ses terres scituées à St Venant, Robecq, procédans de son patrimoine, ... Eustace SAUVE son procureur à Aire.
Additif le 13/5/1644 : Adrien DE WIDEBIEN escuier Sieur Desamuzoires, demt pntem à St Omer, approuvant les criées faites de ses immoeubles, à la reqte des dits SENECA et sa femme.

1252) Divers : Certificat (sans N°) le 17/5/1644 : Castian WETSOONE agé de 74 ans et Pierre DEBASTE mesureur de grains, agé de 60 ans, maresquiers en Lizele lez St Omer ; de la part de Pierre LE CAUCHETEUR Sieur du Pré, demt en ceste ville ; bonne cognoissance de Jean LE CAUCHETEUR, père du dit Pierre, ont veu qu'il s'est toujours comporté noblement, sans avoir exercé aucun stil, aucun traficque de marchandise, il a toujours vescu honorablement de ses biens et commodités en sa tre et maison du « Broncqhus » lez ceste ville, en la quelle maison le dit Jean seroit décédé passé 48 ans, et auroit esté inhumé en l'église de St Martin de ceste ville, paroisse du Broncqhus, .. avoir veu attaché à 2 costés de la tombe, quy fut lors posée sur la sépulture du dit feu, des armoiries thimbrées, telles que leur ont esté ce jourd'huy exhibées, le fond d'or avecq 2 V. de geule bordez de noir entrelaschées par ensambles, et portans pour le dit thimbre, une teste de lion à geule béante ; ce qu'ils scavent pour estre natifs du dit Lizele ; ... avoir bonne mémoire que le dit Jean LE CAUCHETEUR portoit coustiérement l'espée à la ceinture.

1253) Divers : Ratification N° 10 le 4/5/1644 à Béthune : Dame Claude DE CARNIN vefve de Messire Chles DE BERGHES Chevalier Seigneur d'Olhain, Guinemont, Verdret, et mère et tutrice des enffans qu'elle olt du dit feu ; promis payer aux mère supérieure et religieuses du couvent des Ursulines de St Omer, au jour de la publication de la paix entre la couronne d'Espagne et celle de France ; une somme que Damlle Jacqueline DE CARNIN sa sœur, pntem religieuse novice du dit couvent, feroit ses vœux et profession ; contrat passé à Lille le 14/10/1641 entre feue Madame Isabeau MOREL Dame de Nédonchel, Papinhault et Douarière de St Léger, Noble Sieur Adrien DE CARNIN St du dit St Léger, et Noble et vénérable Seigneur Jean Marie DE VARMIX archediacre en Flandre à St Omer, au nom du dit couvent, .. promesse à Béthune le 7/10 par le dit feu Sr d'Olhain et la dite Dame sa compe.

1254) Divers : Ratification N° 43 le 30/3/1644 : Damlle Marie DE DOUAY vefve en dernières nopces de Mre Pierre DESLIONS escuier, advocat au conseil d'Artois, Chles DU MONT ST ELOY escuier Sr de Calloy et Damlle Jenne LEMAIRE sa femme ; de faire valider le remboursemt que leur at esté fst par Madame Magdelainne DE LENS Princesse de Robecq, de rente créée par Nicollas ROUSSEL procur espéal de Hault et Puissant Seigneur Messire Jean DE MONTMORENCY Chlr Comte d'Estaires et la dite Dame Magle sa compaigne, au profit de Nicollas DE DOUAY Sr de Gamez ?, père de la dite Damlle 1^{ere} compte et héritière d'icelluy, passées à Arras le 5/9/1618, rembourse couché sur la minutte originelle estant es mains de PORTEBOIS greffier du gros de la résidence d'Arras. La dite Damlle DE DOUAY 1^{ere} compte, at affirmé es mains des nottes, une rente par Jean CRETELLE, lors messenger allant de la dite ville d'Arras en celle de Malines, ... elle auroit donné à la dite Damlle LEMAIRE sa fille, traitant son mariage avecq le dit Sr de Calloy, la dite rente.

1255) Divers : Ratification N° 46 le 30/6/1644 : Damlle Marie CATY femme à Sire Guille DANEL, naguères eschevin de ceste ville de St Omer, par l'acte de fidéjussion par elle passé le 8/4 dernier, pour la promesse de la solvence du dit DANEL son mary, de la fonction et entremise de la recepte à luy accordées des biens scitués en ce pays et Comté d'Artois, annotés par droit de guerre au profit de sa Maté, sur les Prieur et relligieux de l'Abbaye de Nre Dame de Licques fondé au Royaume de France ; sont comparus Oudart SAGO bg marchand brasseur en ceste ville et Guille PICQUET labour à Zeninghem, ont certifié d'avoir bonne cognoissance de la dite Damlle Marie CATY.

1256) Divers : Ratification N° 28 le 6/7/1644 « en la salle Abbatiale » : Nicollas EUDIGIER escuier Sr du Pont Gosson, et comme procureur espécial de Gérard VROLAND labourier réfugié de Norddausque à Milan à cause de la guerre et Anne LEMAIRE sa femme, par avant vefve de feu Jan PAIELLEVILLE, de Moulle et Toussaint DUFOUR tuteur de Jean, Anthoine et Guillaume PAIELLEVILLE enffans mineurs et héritiers du dit feu Jean, qu'il olt de la dite Anne ; recognoissance passée le 5/7/1644 par ses dits mre et mresse, de rente créée par les dits PAIELLEVILLE et Anne LEMAIRE, au profit de Charles DE GENEVIÈRES escuier Sr de Haureux, passée le 6/2/1634, ... terres à Houlle et Moulle, à Houlle listant à Jan DUMONT, à Flour VANROUS, en « la vallée de Houlle » tenant à Anthoine CLEMENT, à Jan VASSEUR, à Josse MOGRART, à Robert DUSAULTOIR, autre aboutant à Pierre DRINCQUEBIERRE, à Jan DECKERE, à Nicollas LARDEUR, à Charles BABELART, à « la Bouclebois » tenant à Charles BABELART et à Franchois DE HOCQUINGHEM, à Flour VARROUS, les dites terres affectées à la rente.

1257) Divers : Ratification N° 29 le 16/12/1644 « en la salle Abbatiale » : Nicollas EUDIGIER escuier Sr du Pont Gosson, au nom et comme procureur espécial de Nicollas CARPENTIER arpenteur juré au pays d'Arthois et Bauduine GUEREBART sa femme ; vendition faite le 24/3/1640 au profit de Jan BOURGEOIS brasseur à St Omer, signée sur le reply : LIOT, par les dits CARPENTIER et sa femme, vendu une terre séans au « Strapol » terroir d'Acquin, listant à Gilles DEVIN, aux hoirs de Jan QUERCAMP, au chemin quy maisne d'Acquin au Wal, vers Messieurs de St Bertin, acquis par les dits CARPENTIER et sa femme, de Franchoise MASQUELIER vefve de feu Anthoine LECRAS ; par dvt Maximilien LAURIN escuier, bailly gnal, Jan DE COPEHEN advocat au conseil d'Arthois et Vincent PIGACHE hommes de fiefs d'icelle salle Abbatiale.

1258) Divers : Affirmation N° 1 le 27/1/1644 à Béthune :

Damlle Jolente DE BAUFFREMEZ vefve de Mre Louys DE HANBOURD, vivant argentier de la ville de Béthune ; .. des escriptures servis par Jan DECROIX procur au cseil d'Arthois, allencontre de la dite comparante ; ... iceux se trouvent estre à la charge de feu Henry DE BAUFFREMEZ son père, que lors au temps de l'acquisition des salles (*nda : sallaires*), icelle estoit en bas age, luy est impossible de recongre les missives du dit temps.

1259) Divers : Affirmation N° 8 le 7/1/1644 à Saint Venant : Jean BRASSART hoste à Saint Venant, agé de 30 ans et Margheritte NORCQUIER sa femme, de 45 ; à la reqte de R.P Jean de Jésus ma pbré religieux carme deschaussé du couvent de Douay ; à la fin d'aoust ou comencement de septembre dernier, à la réquisition du dit R.Père, et en présence du Frère Hilaire de Jésus, religieux du mesme ordre, du couvent de St Omer, ils auroient mis es mains du dit R.Père, copie signée : J.SAUVAGE, d'un bail passé à Béthune le 28/8/1625 : « Adrien LE RICQUE escuier Sieur d'Allenes, Amisoies et Damlle Jenne WIDEBIEN sa compaignie, du chef de laquelle les héritages cy après proviennent ; Jean HUS labourier au hameau du dit Amusois paroisse de Saint Venant », laquelle copie de bail auroit esté trouvé en leur maison, dans un cofre, auquel estoient plusieurs vieux papiers du dit feu Jan HUS ; ... la mesme qu'ils ont délivré au dit R.Père, ce que le dit Frère Hilaire de Jésus, agé de 55 ans, affirme ; avecq luy Mre Pierre DEBUIRE pasteur de Saint Venant, affirme, avoir en semptembre dernier, trouvé dans le dit coffre, 6 quictances signées Jenne WIDEBIEN, en date de 1628, 29, 30 et pasques 31, autres 3 quictances pour la St Rémi 1631, pasques 32 et Saint Rémy 33 signées Jenne DE WIDEBIEN, et une aultre quictance de Saint Rémi 1635 signée (barré : Jenne) DE WIDEBIEN.

1260) Divers : Affirmation N° 17 le 21/4/1644 : Jean MACAIRE soldat soub la charge de Monsieur le Baron du Val capitaine d'une compagnie de cuirasses pour le service de sa Maté, agé de 43 ans et Martin NIHELES (*Martynus NYKLESKY*) soldat soub la charge du Sr capitaine le Baron de Broucq de la guarnison de ceste ville, agé de 30 ans ; de la part de Henry MORTIER soldat de la compagnie de Dom Loys DE SOLIGA, pntem en guarnison à Louvain ; avoir esté présens lors que le dit MORTIER, auroit gagné une cavaille baie, provenant du gouverneur du Mont Hulin, et ce à certaine desroute faicte entre la guarnison de ceste ville et celle du dit Mont Hulin, y olt quelque temps, laquelle cavaille icelluy MORTIER avoir amené en ceste ville, laquelle monsieur le gouverneur de ceste ville, auroit revendiqué et la renvoyé au dit gouverneur du Mont Hulin, en contreschange d'aulcuns prisonniers faicts à la dite desroute, de la compagnie du dit Sr Baron du Val, .. icelle cavaille valloit au moins 2000 florins.

1261) Divers : Affirmation N° 22 le 10/9/1644 : Antoine GILLES aman du Roy au quart du Hault Pont de ceste ville, y demt, agé de 46 ans ; de la part de Hector GARSON greffier de la Comté d'Arcques, demt en ceste ville par refuge ; Damlle Loise CREUSE vve du Sr BLONDEL, Jean PREY maresquier au Haultpont hors ceste ville, Guillaume DOLLE bg, (barré : Damlle) Jenne DOLLE vve d'Andrieu GILLOQCQ et Mre Jacq LOITS mre de la maison et hostellerie de « la Blanche Rose », tous de ceste ville, auroient fait cession de leurs moeubles, tellement qu'à la suite de ce, il ne peult procéder par exécution à leur charge, faute de recourir aucuns des dits moeubles à eux appartenans.

Joint le 7/9/1644 : Mre Cornil BEUCKERE (*Cornelius BEUKRE*) pbré vice pasteur de l'église paroissiale de Ste Margte en ceste ville, y demt, agé de 35 ans ; de la part de Hector GARSON greffier de la Comté d'Arcques, demt par refuge en ceste ville ; certaine déclaration à nous servie, contens les noms de plusieurs psonnes décédées en la dite paroisse de 1636 jusques au 4/10/1640, .. et que le déposant déclare ne cognoistre les héritiers des dits déffuncts ; scavoir des héritiers Mre Francois FOURNIER, vivant grand coustre de la dite paroisse, des hers Mre Josse TILCQUES vice pasteur de la dite église, des hers Mathieu DE MONCHY, de ceux de Jean DEGRAVE, de Ananias DESMOLINS et sa femme, de Charles CRESPLY, d'Eustace HENDRICQ, de Jean GILLIERS, de Marand CRECQUY, de la fille Pierre HOSQUE, Simon COINNE, Jacques PERSIN, Catherine BETREMIEUX, Jean DONCKERE, Jean BERTELOIT, Jacqueline LEJOE, Jean DEVAULT, de Michel DE QUENUT, Pierre VERDOIE, Jean DERAM, Michiel DEWERT, Jean FLANDRIN, de Pierre DUMONT, Andries DECUPRE, Jean DEZUART, Charles LECLERCQ, Jean LEURS et Jenne MONTACQUE, sauf au regard des dits coustre et vice pasteur, cognoit bien leurs héritiers, mais ne scayt où ils sont pntem demeurans, affirmant que la pnte guerre et contagion des années 1636 et 37 (barré : et 38) quy ont esté assez rigoureuses, la dissenterie de l'année 38, auroient bien peu causer la retraicte de ceste ville d'aulcuns des dits héritiers, es autres villes voisinnes ou alieurs, et qu'en plusieurs maisons, sont tous morts, les habitans réfugiés et autres quy n'estoient cognus aux voisins et bourgeois de ceste ville.

Joint le 6/9/1644 : Anthoine PICQ escrauette de messieurs du magistrat de St omer, agé de 36 ans et Guillaume CHOCQUEL bg de la dite ville, agé de 44 ans ; à la requeste de Hector GARSON greffier de la Comté d'Arcques ; le dit PICQ, à la reqte de Mre Josse Colombe OESTLANT pbré, naguères pasteur de l'église de Ste Marguerite en ceste ville adiourné, le dit Guillaume CHOCQUEL, en 1642 en qualité d'héritier d'Isabeau WILQUIN sa mère, et ce par devant eschevins sepmainiers à la scelle de ceste ville, adsisés de Mre Nicolas TAFFIN lors conseiller second de ceste ville, pour estre paï des obsecques tant de la dite Isabeau, que de Nicolas CHOCQUEL, frère du dit Guillaume, .. le dit Guillaume CHOCQUEL d'avoir presté le serment que dessus, n'avoir fondé héritier, ny appréhendé aulcuns biens délaissés par le trespas d'icelle Isabeau sa mère.

Joint le 23/9/1639 : En latin : Dni Magistri Judoci WOESLANDT pasteur de Ste Marguerite ; ... Sr Mre Pierre CHOCQUEL ... le 23/9/1639 ; signé : M. DE WINGLES clerc (scriba) ; le sousigné appariteur de la cour spirituelle de St Omer, relate avoir cité Mre Pierre CHOCQUEL, parlant à sa personne, pour comparoistre par devant Monsieur l'official de la dite cour le 28/9/1639, pour respondre au contenu de ceste, tesms estoit signé Bauduin DEZEUR. Joint : en latin : Mre Pierre CHOCQUEL pbré...

1262) Divers : Affirmation N° 45 le 19/4/1644 : Louys FLAJOLLET labourier, présentemt demt à Sains lez Pernes ; at juré qu'il n'est fils et héritier de feu Robert FLAJOLLET, en son vivant censsier de l'Abbaye de Ham, mais fils de Robert quy estoit au jour de son trespas résident au dit lieu de Sains, lequel Robert estoit fils du dit censsier de Ham, duquel il ne s'est fondé héritier, ny appréhendé aulcunes chose de sa succession, laquelle seroit demeuré au profit de Louys FLAJOLLET son fils, luy ayant aussy succédé en la jouyssance de la cense d'icelle Abbaye, sans que le dit Robert, père du comparant, y ayt rien prétendu, ny icelluy comparant, non plus que Jacques FLAIOLLET son frère ; cause cont luy intentée par Mre Jean MENCHE recepveur demt à Béthune, sur recognoissance de rente passée par le dit Louys, et le dit Robert père d'icelluy, censsier de la dite Abbaye de Ham, le 7/6/1621 ; donnant pouvoir à Anthoine STEFENDAR son procur.

1263) Divers : Vendue N° 1 le 26/11/1644 : de la part de Hault et Puissant Seigneur Messire Marcq DE FIENNE Chlr Viconte de Fruges, Baron d'Eulne, Seigneur de Bienques, Pihem ; en la maison de Sire Guille DANNEL, naguères eschevin de ceste ville, Rcr du dit Seigneur ; au plus offrant et dernier renchérisseur ; vente de la coppe du bois à pied de « Bienneques » : _à Mre Gérard VARGELOT pasteur de Cléty, à la caution de Jacq PETIT ; _à Jacques PETIT de Cléty, à la caution du dit DE VARGELOT ; _à Jacques DERON d'Herbelle, à la caution des dits DE VARGELOT et PETIT ; _à Oudard SAGO brasseur ; _à Robert PARISIS bailly de Cléty, à la caution de Jean VILAIN.

1264) Divers : Vendue N° 2 le 21/11/1644 : de la part de Messieurs les prélat, religieux et couvent de l'Abbaye de Clermaretz ; « au refuge d'icelle Abbaie en ceste ville » ; vente des bois de la dite Abbaie, séans au lieu dict « le bois de la Chapelle » et l'autre « le bois des 3 Chesnes » : _à Robert MAHIEU poissonnier ; _à Guille VANDERNART, à la caution de Francois HARDY ; _à Anthoinette LOEMAN, à la caution d'Anthoine LOMAN ; _à Pierre MAY, à la caution d'Eustache DAUSQUE brasseur ; _à Bernard LOISEL, à la caution d'Eustache DAUSQUE ; _à Francois HARDY, à la caution de Guille VANDERNART ; _à Jean GENSE, à la caution de Pierre BERNART ; _à Allard BRISBOULT, à la caution de Marand TRAVESIER ; _à Marcq GAIANT, à la caution de Jean DURANT ; _à Pierre HAFFRINGHES, à la caution d'Anne SEGGIN sa femme ; _à Jean DURANT, à la caution de (Damlle) Marie MATISSART vve de feu Francois DUTHILLOY ; _à Jean HAU, depuis Perre WILLERON, à la caution de Jacques GILLOQCQ ; _au dit HAU, depuis Jacques GILLOQCQ, à la caution de Pierre WILLERON.

1265) Divers : Vendue N° 3 le 22/10/1644 : (*une seule feuille*) vendition de plusieurs montans en la cense de Lespinoy à Pihem ; à la reqte de Jacques DE WALLEHE escuier Sr d'Arcquingoult ; à Jacques GUILLEMIN chaudronnier en ceste ville ; (barré : à Marand PICOTTIN de ceste ville, par refuge de Pihem) ; à Anthé DELANNOY de ceste ville.

1266) Divers : Fondation N° 1 le 18/6/1644 : Antoine DE BAUCOURT capne réformé d'une compagnie de cuirasse pour le service de sa Maté, Damlle Marie LE PRUVOST sa compagne et Damlle Jossine LE PREVOST sa sœur, filles de feuz Hercule, à son trespas bg marchant orphèvre et eschevin à son tour de St Omer, y sont pntem résidens ; par le testament fait par le dit feu Hercule, le 5/10/1638, légats pieux en l'église de Ste Aldegonde (en la paroisse de laquelle il est décédé), un obit pour l'ame de feuz Hercules LE PREVOST et Margte CARPENTIER père et mère d'iceluy testateur ; autre pour le salut des ames de feuz Jean LHOIR et Marie SIXE sa femme, père et mère de Marie LHOIR, qui furent père et mère d'icelle Marie, vivante femme du dit testateur, le dit 2nd obit le 15/9 ; 3^{ème} obit pour le salut de l'ame de la dite Marie LHOIR, qui fut sa femme, le 16/2 ; un 4^{ème} obit au 15/2, pour le repos de l'ame d'iceluy testateur ; à prendre sur sa maison de St Omer rue des cuisiniers, nommée « la Chapelle » tenante à l'hostellerie où pend pour enseigne « le Tambourin » et à l'hostellerie ou taverne vulgairement dite « le Loup Garout » ; ... Sire Estienne LEPOR eschevin, Sire Francois PRUVOST naguères eschevin, Francois DELATTRE marchand et Antoine LEWITTE argentier de St Omer, tous confrères, commis et tabliers de la table des pauvres de Ste Aldegonde, ont promis de faire descharger, ... la dite fondaon encommenché le 16/2/1639, coe estant le dit testateur décédé au mois d'octobre par avant.

1267) Divers : Fondation N° 2 le 14/12/1644 : Sœurs Robinque DERICQ mère mresse, Jenne SMICQUE mère marthe, Rose GREGOIRE anchienne, Jenne PETIT correctrix et Jenne LESAGE, toutes religieuses et discrètes du couvent de la Magdelaine, dict « des repenties » en ceste ville de St Omer, représentantes la communauté du dit couvent ; légats pieux feu Mre Charles AUBRON par son testament le 18/6/1637, ordonne aus dites religieuses repenties de ceste ville, à charge de faire célébrer le jour de la très sainte trinité des messe... somme receu de Charles DELAHAYE receveur de la maison mortuaire d'icelluy feu, en acquit et par charge des héritiers du dit Mre Charles AUBRON.

1268) Divers : Fondation N° 3 le 8/7/1644 : (barré : Mre Jean DUCHASTEL pbre pasteur de ..), Franchois DUCHASTEL mre apoticaire, (barré : Margte DUCHASTEL ...) enfant(s) de déffunct Mre Pierre DUCHASTEL, frère de déffunct Mre Anthoe DUCHASTEL, à son tspas pbre pasteur de l'hospital de lescooterie de Nre Dame au Brusle en ceste ville ; par son tstatement, pour le salut de son ame, celles du dit Mre Pierre DUCHASTEL et de Sœur Jacqueline DUCHASTEL leur sœur, à son tspas mère du couvent des sœurs grises du tierche ordre St Fhois en ceste ville, por estre célébré le 30/1 un obit, duquel le dit feu Mre Anthoe DUCHASTEL at ordonné paier par ses héritiers ; ... rapportant le dit comparant : jardin naguaire amazé de maison, chambre, grange et estables gisans à Heuringhem, au lieu nommé « Lourdenesse », listant à Marie CHUETTE, à la rue quy maisne de Bebreck à l'égle, tenu du Sr de Heuringhem, un jardin nommé « le Bleca » au dit lieu, list à Jehan LEBORGNE ... about à Jehan DUCHASTEL...

1269) Divers : Partage N° 1 le 10/7/1640 à Le Venthie : (copie) Margtte DE BACQUEROT vefve de Mahieu BOULLENGHUIER, de La Noeufve Chappelle, du gré et consentement de Jean DE HENIN, Anne BOULLENGHUIER sa femme, Franchois LEGRAND labourier, Jehenne BOULLENGHUIER sa femme, de Lorgies, Jehenne BOULLENGHIER .. de feu Denys de Lignoy le Grand paroisse d'Illyes, Jean, Jehenne et Marie BOULLENGHUIER enfans de feu Jan, adistés de Marie FACE leur mère, et de Maximilien FACE baillly de St Vast du pays de Lalleue, leur oncle, Mathieu et Jehenne TOULLOUZE enfans de Mathieu TOULLOUZE leur père, et pour Antoine et Flouris TOULLOUZE aussy ses enfans qu'il olt de déffuncte Marie BOULLENGHIER sa feu femme, icelle fille du dit Mahieu et de la dite Margte DU BACQUEROT ; 1^{er} : au dit Jan DE HENIN et la dite Anne BOULLENGHUIER : manoir séant au dit Neuve Chappelle, amasé de maison, grange, estables ; 2nd lot : à Jan BOIDIN et la dite Margtte BOULLENGHUIER : terre séant au dit Neuve Chappelle ; 3^{ème} lot : à Franchois LEGRAND et la dite Jehenne BOULLENGHUIER : terre au dit Neuve Chappelle ; 4^{ème} lot : à Jan, Jehenne et Marie BOULLENGHUIER enfans de feu Jan et de la dite Marie DEFACE leur mère encore vivante : terres à Le Ventie, occupé par Jehenne et Mmargueritte BACQUEROT ; 5^{ème} lot : à Mathieu, Aantoine, Flourys et Jehenne TOULLOUZE enfans de Mathieu TOULLOUZE et Marie BOULLENGHUIER déffuncte : terre listant au « camp de la cure » de Neuve Chappelle et au dit Venthie, vendu par le dit Mathieu TOULLOUZE avecq sa feu femme ; 6^{ème} et dernier lot : à Jehenne BOULLENGHUIER fille du dit feu Denys... *Additif le 26/3/1644 à Le Venthie : Jan DE HENIN labourier à Oberch, Anne BOULLENGHUIER sa femme, Franchois LEGRAND, Jehenne BOULLENGHUIER sa femme, de Lorgys, Jan BOIDIN de Lorgie, vefvior de Margueritte BOULLENGHUIER et tuteur de Pier BOIDIN en bas age qu'il olt de la dite Margueritte, Guislain HONORE d'Illyes, vefvior de Jehenne BOULLENGHUIER, Anthoine TOULLOUZE fils agé de feu Mahieu et Marie BOULLENGHUIER et pour Mathieu et Jehenne TOULLOUZE ses fré et sœur, Jan, Marie et Jehenne BOULLENGHUIER enfans de feu Jan et Marie DEFACE leur mère encore vivante, de Fleurbaix ; lecture en la copie de partage.*

1270) Divers : Partage N° 2 le 20/11/1644 : Francois BOUTTON présentem de Rocquestoire ; Nicollas BORDREL de Mametz et Isabeau BOUTTON sa femme, les dits BOUTTON enfans et hers de feus Francois et de Catherinne DESBROUX ; partage des biens à eux délaissés par les tspas de leurs dits feus père et mère ; au dit Francois BOUTTON, 1^{er} compt : tres à Arcques au lieu nommé « la Vallée de Malhove », un jardin, prey venant de Légier HANOT, tre desseur « le Chau d'Arcques », rentes : deue par Robert BRISCHEBOULT et Anne PICHON sa femme, deue par Pasquier DUCHASTEL et Martinne FOUBE, deue par Allard HOOF, deue par Mre Jacques BULTEL, créée par les dits Pasquier DUCHASTEL et sa femme, rente deue par Guille FAUCQUET, la moictié allencontre d'Estienne BOUTTON son oncle : de rente deue par les héritiers de Fhois COCQUILLIAN à la caution de Phles CREMME ; au dits 2^{nds} : un manoir avecq les amazements scitué sur la rue d'Arcques où soloit pendre por éffigie « le Verd Gallant », un jardin au hameau de « Lobel », prey venant par chapt de Maximilien BRISBOULT scitué au « Bourget », terre en « la Vallée Picredalle », rente deue par Pierre BOURSIER et Marie BOLLART sa femme, autre deue par Jean BOURSIER l'aisné et Margte LEMRE sa femme Pierre BOURSIER leur fils et Marie BOLART sa femme, deue par Pieerre et Bertin BOLLART frères Pierre BOURSIER leur beau frère et Maximilien BOLLART.

1271) Divers : Partage N° 4 le 29/3/1644 : (abimé) Francois et Anthé SALIGOT frères, enfans et hers de feu Francois, de Tramecourt ; touchant l'hérédité des biens délaissés après le trespas de leur dit père ; au dit Francois : un manoir amazé de maison, grange et estable au dit Tramecourt ; au dit Anthé : manoir à Tramcourt.

1272) Divers : Partage N° 5 le 18/1/1644 : Benoist HEUWEL bg chavetier à St Omer ; Françoise HEUWEL jf à marier, cousturière en ceste ville de St Omer, enfans et hers de feus Jan et de Françoise BRUCHET leur père et mère ; biens succédés et dévolus par le tspas de ses dits père et mère, comme la dite 2nd at désirer d'entrer en quelque couvent et y finir ses jours ; faire accorder avec le dit Benoist son frère, partage des dits biens à eux escheux par les tspas de leurs père et mère ; au dit 1^{er} : tre à Wandonne entre les bois de Bléquin et Creville ; à la dite 2nd : acquets par elle faictes de Gilles TRICQUET cordonnier et Antoinette HEUWEL sa femme, par contrat du 12/5/1637 : terre au lieu dit « la Grande Quarrière » et « la Haiette Marion ».

1273) Divers : Testament N° 1 le 18/10/1644 : Claude BOUDENOT apoticaire à St Omer ; après son trespas, son corps soit transporté en l'église de St Sépulcre, .. en l'église des pères Dominicains de ceste ville pour y estre inhumé ; il donne à Claude LEROY fils de Jean, son filoeul : une escuelle d'argent ; à Jean BOUDENOT son fils : une bague d'or avecq une turquoise ; à Jenne GODART sa niépce ; à Maistre Nicolas DUMAINILLE son ami : la bague d'or qu'il at présentement en son petit dois gauche ; dénommant pour l'exécution du sien présent testament : le Sieur Antoine WICCART son beau frère et Jean LEROY son compère et amy ; en présence de Jean DEREMETZ de la dite ville et Jacques FENNAERT réfugié de Capelbrouck en icelle ville.

1274) Divers : Testament N° 2 le 3/7/1644 : Baldin DIDIER escuier Sr de la Jumelle, fils de feu Folcquin, vivant escuier Sr du dit lieu, demt par refuge à St Omer en la paroisse de Ste Margueritte ; donne à ses filloeuils et filloeuilles ; à la religieuse quy le sollicite nommé Sœur Marie ALHOIE ; à Jenne DIDIER fille de feu Fran, sa petite fille : un agnus d'or qu'il porte pntemt ; à Pères Claude CONBAULT et LECOINTE dominicains ; donne pour réparer la table d'autel de la chapelle de Nre Dame en l'église de Tilques : le gros obeau quy est sur la plache de Tilques proche le presbiter ; à Jacqueline PEVREL sa servante ; ... y at renonché à tout droict qu'il y poudroit prétendre avoir la disme de Milam, mouvant de la Srie de La Jumelle, pour Jan Francois DIDIER ; ... convention et renonchiaon faite par Jacques DELECREUSE, aussy de la disposition testamente du dit feu Folcquin DIDIER père du dit compant ; ... passé plusieurs années la dite tre de La Jumelle estoit litigieuse entre luy et le dit Jacques DELECREUSE, y avoit procès et sentence à son profit ... ; en pnce de Guille DOLLE l'ainné, bg brasseur et Fran ROBERT. *Additif le 4/7/1644 : Bauduin DIDIER escuier Sr de La Jumelle ; ... aux enfans de feu Fran DIDIER pour un 1/3, autre 1/3 à Jacques ERNOULT fils de Jacques et de feue Catheline DIDIER, sa fille, et le 3ème à Louise DIDIER sa fille, femme à Mathieu QUINTHOIS ; ses exécuteurs, avecq la dite Jacqueline PEVEREL, Noel DAVROULT marchand brasseur en ceste ville, mary d'Isabeau JECQUE, par avant vefve du dit feu Fran DIDIER, et Mrs Valentin MIELLET baillit d'Heuringhem, demt en icelle ville.*

1275) Divers : Testament N° 3 le 17/11/1644 : Marie BROUART vefve de feu Antoine FEBVIN ; inhumé en la cymetière de l'église de Ste Aldegonde ; donne à Sœur Marie DIENOUWART religieuse au dit hospital ; à Claire CLABAULT ; à Marie COUBRONNE sa niépche ; à Jacques et Marie Franchoise DE BERSACQUES, frère et sœur, enfans de Jacques DE BERSACQUES escuier et de Damlle Anne FEBVIN sa femme, fille de la dite testatrice ; dénomme pour exécuteurs Mrs Jan HAENE pbre pasteur de la dite église de Ste Aldegonde et George HARACHE ; en présence de Laurent DESPLANCQUE et Anthoine CORDIER ; ayant encore donné à Liévine COUBRONNE sa niépche.

1276) Divers : Testament N° 4 le 1/1/1644 : Antoine DE DOUAY escuier Sr de Houves, Courcamp, conseiller du Roy en son conseil provincial d'Artois ; .. biens à sa sœur, ... par feue ma mère le 22/12/1635 ; ... discrétion de ma femme, .. le Sr de Foucquiers, oncle de ma femme, .. il m'estoit impossible de fournir aux frais de ma prison.. ; ratiffié en pnce de Mrs Jean DE CLETY pbre chanoine de l'église de St Barthélémy à Béthune et Mrs Fhois CARDON advocat à St Omer.

1277) Divers : Donation N° 1 le 5/1/1644 : Franchois et Marie VERBEY frère et sœur, à marier, de ceste ville de St Omer ; « bonne amour » l'un à l'autre ; maison en la rue du heulme, portant pour enseigne « le Chapeau d'Or ».

1278) Divers : Donation N° 2 le 7/9/1644 : Mrs Antoine DELEZOIDE pbre en ceste ville ; aux enfans de Damlle Catherine DELEZOIDE, vve de Vincent TANT, sa sœur ; aux dits enfans, scavoir : Jacques, Francois, Vincent, Nicolas et Margte TANT qu'elle olt retenu de feu Vincent TANT son mary ; le 1/3 du droict successif que luy est escheu après le tps de ses feuz père et mère, es tres à Cléty et Lumbre, par partage, .. qu'il et peut avoir de la dite succession, alencontre de Nicolas TITELOUZE, Damlle Marie DELEZOIDE sa femme, Damlle Isabeau DELEZOIDE pntemt femme à Martin COCUD et la dite Damlle Catherine DELEZOIDE, ses sœurs cohéritières, ... descharge de rente créée par les dits Vincent TANT et sa femme, au profit de la vve Antoine DOLLE, à la caution du dit TITELOUZE, item celle créée à la caution d'Antoine DELEZOIDE son père, au profit de Jossinne BOUTRY vve d'Antoine CLEMENT.

1279) Divers : Donation N° 3 le 5/12/1643 ! « à la maison Srialle du Seigneur de Wandonne » : Nicolas DE WANDONNE bailly du dit lieu, vivant de son bien, pntemt réfugié à Zegerscaple pais de Flandre ; « bonne affection naturelle » qu'il porte à Mrs Jan DE WANDONNE son fils aisé et principal héritier, et son dict fils désire de parvenir à l'estat de prestrise ; donne des manoirs, terres, tenant à la rue quy maisne de Wandonne à Menca, terre à « Wandonnelle » tenant au chemin quy maisne de Wandonne à Audunchun... ; par devant Nicolas LEGRAND comis et establi au passement de ceste, en pnce de Jan et Claude CARON hoies de fief. *Additif le 14/3/1644 : Nicolas DE WANDONNE bailly de Wandonne, demt à Zeescapel pays de Flandres, y réfugié à cause de la pnte guerre ; at recognu au pffit de Mrs Jean DE WANDONNE son fils, prétendant les ordres sacrées ; ratiffiant par Adrien DE WANDONNE bg en ceste ville et Nicolas GENTIN de ceste ville.*

1280) Divers : Donation N° 4 le 20/4/1644 : Margueritte BAILART vefve de Mathis FLANDRIN, du Haulpont lez ceste ville de St Omer ; à Michel FLANDRIN son fils qu'elle olt du dit feu Mathis ; une maison, court, jardinséan es dits faulxbourgs, ten à Eustace DEWEZ, à Jacq GOGUEBURE, à Jean ESCOUTE.

1281) Divers : Donation N° 5 le 23/2/1644 : Denis COURTIN marchand drapier, mary de Marie DELESAULCH, et Jean VASSEUR mre tailleur d'habit, mary de Jenne DELESAUCH, dems à St Venant ; Jean Bapte FERARRY sergeant réformé de la compagnie colonel de Jean DELLI PONTI, tenant guarnison à Montbernenchon, mary d'Anne DELESAULCH ; procès touchant la succession des immoebles délaissés par Antoinette DELESAULCH, décédée à marier, sœur des dits DELESAULCH ; .. par la dite déffuncte, acte de donaon du 10/12/1641 au profit de Mrs Nicolas SIBRECQ, de moitié de maison situé à St Venant, procédant à la dite Anthoinette, tant de patrimoine que d'acquest qu'elle en avoit fst de la dite Jenne DELESAULCH sa sœur...

1282) Divers : Donation N° 6 le 12/11/1644 : (abimé) Thomas (CLEMENT) ... ; à Anne CLEMENT sa fille, qu'il olt en (seconde) nopches de Damlle Jenne COCQUILLAN sa femme ; jardins, terres, cy devant amazé de maison, grange, estables et brasserie scitués à Sercques au lieu nommé « Hudde », qu'il at acquis cy devant de Jan FISCHAU, terre listant à Margte FISCHAU, à Meurice DONCKERE à cause de sa femme, terres venants par achapt de Nicolas VANHOUTTE Sr de M., à « Le Boisque » à Moulle, venant de Jan BEURAR, .. à Moulle venant par achapt de Gilles DE DIFQUE, terre qu'il at acquis de Vincent CAROULLE à Sercques, moitié de terre venant de Jacques JONCKERE scitués west « le Haultmont », terres qu'il at acquis du Sr capne Anthoine DE BOCOURT, imparties entre le Sr MACHART à cause de sa femme et entre ses enfans, scitués à Moulle et Esperlecques, terres à Zutkerque venant par achapt de Gilles VARROUS nommés « le Craquest », terres venant par achapt de Flourent DELANNOY nommé « le Marcq KEISERE » à Moulle.

1283) Divers : Donation N° 7 le 1/2/1644 : (abimé) Jaspar DELEHAYE jh de ceste ville, cordonier, se trouve agé et débile de ses membres ; à l'hospital St Jean en ceste ville, acceptant par Sœur Marie DEREMETZ mère maistresse d'icelluy hospital ; des moebles ; en la présence de Valentin MOREL bg cordonnier en ceste ville.

1284) Divers : Donation N° 8 le 1/4/1644 : Noble et vénérable hoe Jean (barré : THERY) DE VITTRY pbre protonotaire apostolicq et pénitentier et chanoine gradué de l'église cathédrale de St Omer ; Francois DE VITTRY escuier, Sr du Broeucq, Louver, le dit 1^{er} compt, son oncle, puisse disposer de tres scitués à Warhem, occuppées par Berbesan BERTHELOIT, qu'il avoit donné en mariage au dit Sr du Broeucq, por luy après le tps du dit Sr chanoine son oncle, ... droict et action qu'il at acquis par la donation à luy fste par Damlle Catherine SCHEPMAEN sa mère, vve à son tps de feu Ferry DE VITTRY, escuier Sr du Broeucq, de place et cense amazée de maison, granges, stables et autres édifices et tres à Warhem, occuppée par Maihiu VANDALLE, coe en at tousjours joy Pierre DE VITTRY, vivant escuier Sr du Broeucq, père du dit 2nd compt, et qu'icelluy Sr du Broeucq moderne en joyt prestemt.

1285) Divers : Donation N° 9 le 17/8/1643 ! : Jenne GRUEL ancienne fille, servante domesticque à Damlle Catherine DE PETRACLE depuis longues années, de ceste ville ; à la dite Damlle DE PETRACLE et Damlle Catherine DAUSQUES sa fille, vivante en célibat ; tous ses gages et loyer de servage qu'elle at fst pendant les dites longues années.

Index par Mr Bernard CHOVAUX.

ACCART : 320, 454
ACQUART : 329, 1048, 1112
ADRIAEN : 1058
ADRIEN : 140, 175
AIME : 424
AISNE : 1228
ALEXANDRE : 2, 141, 155, 260, 474, 770, 852, 1151, 1195, 6
ALHOIE : 438, 597, 1040, 1065, 1274
ALHOY : 1040, 1161
ALHOYE : 66, 224, 445, 1007
ALIAME : 459
ALLAIN : 253, 926, 1168
ALLEHOY : 224, 920
ALLEXANDRE (DE) : 724
ALLEXANDRE : 6, 155, 411, 646, 690, 1002
ALLIAME : 900, 1001
ALLOY : 895
ALLOYE : 157, 438
AMIS : 119, 1187
AMMELIN : 758
AMYS : 1187
ANCQUIER : 217
ANCQUIET : 743
ANDRIES : 492
ANDRIEU : 13, 554, 592, 909, 1009
ANSEL : 542, 727, 799
ANSSART : 385
APOURCEAULX : 73
APPOURCHEAU : 374, 637
ARNOULD : 632, 828, 1100
ARNOULDT : 225
ARNOULT : 239, 488, 489
ASSIGNYES : 298
ATH : 526
AUBRON : 37, 86, 92, 815, 921, 1267
AUCHEL : 37
AUSAULIER : 646
AUX ENFFANS : 379
BABELART : 1256
BAC : 493
BACCUE : 415
BACHEMOLIN : 98
BACKE : 9, 269
BACKERE : 482
BACQUELET : 170
BACQUEROT (DE) : 1269
BACQUEROT (DU) : 1269
BACQUEROT : 718, 1112, 1269
BAGUETTE : 207
BAIENGHEM : 861, 923, 1103
BAILART : 1280
BAILLET : 1012
BAILLEUL : 1024
BAILLIET : 48
BAILLINGHEM : 493
BAILLION : 892
BAILLOEUL (DE) : 495
BAILLOEUL : 321, 631, 990, 1048, 1112, 1113, 1147
BAILLON : 349
BAILLY (LE) : 133, 188, 530, 616, 659
BAILLY : 137, 334, 476, 563, 573, 646, 975, 1177
BALDIS : 1243
BALINGHEM (DE) : 90, 249, 250, 680, 712, 764
BALLIN : 1048
BALLINGHEM (DE) : 493
BALLINGHEM : 493
BALTHIN : 142
BALTIN : 151, 180
BARATTE : 1120
BARBIER (LE) : 388
BARBIER : 162, 166, 222, 326, 427, 914, 1145, 1225
BARBION : 58, 228, 950, 958, 959, 1179, 1194
BARBOUL : 176
BARBOULLE : 158
BARBOULT : 143
BARBRY : 72, 657, 1015, 1029
BARDIN : 814
BARDOU : 349
BARIZEL : 1024
BARON : 43, 224, 973
BARRE (DE LA) : 33
BARTHEEM : 188
BASSECOURT (DE) : 1120
BASSELE : 161
BATAILLE : 383, 819
BAUCHAN : 124
BAUCHON : 20, 775
BAUCOURT (DE) : 549, 1000, 1266
BAUCOURT : 1231
BAUDART : 325
BAUDE : 673, 1024
BAUDEL : 16, 17, 1105, 1108
BAUDELET : 808, 812, 1246
BAUDELE : 3
BAUDET : 278, 492
BAUFFREMEZ (DE) : 1258
BAUIN : 31, 771
BAUVINCOURT : 815
BAUWIN : 31, 954
BAX : 9
BAYART : 98, 1035, 1068
BAYLLION : 892
BAZIN : 394
BEAUCAMP (DE) : 368
BEAUCAMP : 896
BEAUCHAMPS : 575
BEAUCHAN : 890
BEAUFFORT (DE) : 1119
BEAUFFORT (DE) : 112
BEAULAINCOURT (DE) : 497
BEAULENCOURT (DE) : 247, 497
BEAUMONT (DE) : 963
BEAUMONT : 963
BEAURAIN (DE) : 505
BEAURAIN : 95
BEAURAINS (DE) : 624
BEAURAINS : 451
BEAUSSART (DE) : 199, 606
BEAUSSART : 606, 1213
BEAUVOIS : 106
BECART : 90, 220, 462, 472, 712, 725
BECCU : 377
BECCUE : 343, 365, 630, 989, 1030, 1032
BECCUT : 377
BECLIN : 419, 690, 1036, 1159
BECOUR (DE) : 153
BECOURT : 1143
BECQUART : 166, 618, 326
BECQUET : 1024
BECU : 44, 366
BEDAGHE : 511
BEDAGUE : 47
BEDAGUES : 968
BEGHIN : 1149
BEGHLE : 489
BEGHUM : 299
BEHAGHUE : 303, 370, 381, 608
BEHAGUE : 304, 308, 320, 327, 335, 343, 344, 351, 362, 365, 384, 395, 399, 413, 468, 607, 1211
BEHAREL : 345, 383, 595
BELINGER : 726
BELINGHIER : 941
BELINGIER : 1128, 1169
BELLART : 191
BELLENGIER : 726
BELLOY : 366
BELTES : 116
BENAULT : 1046
BENAUT : 664
BEQUELE (DE) : 143
BERBION : 862
BERGHES (DE) : 1253
BERNARD : 12, 121, 158, 178, 208, 385, 443, 484, 523, 563, 701, 866, 927, 1221, 1054
BERNART : 158, 1264
BERNASTRE (DE) : 210, 655
BERNEMICOURT (DE) : 203
BERNEMICOURT (DE) : 203, 313
BERNIMICOURT (DE) : 187
BERQUEM : 171, 518, 646
BERSACQ : 1005
BERSACQUES (DE) : 123, 217, 332, 806, 1275
BERTELOET : 422, 772
BERTELOIT : 205, 218, 285, 927, 983, 1054, 1261
BERTHE : 618
BERTHELOIT : 257, 484, 488, 489, 821, 1284
BERTHELOOT : 158
BERTHELOT : 838
BERTOULT : 1164
BERTOUT (DE) : 288
BETENCOURT (DE) : 283
BETREMIEUX : 1261
BETTENCOURT (DE) : 283
BETTENCOURT : 283
BEUCKERE : 1261
BEUGE : 228, 781, 882
BEUGIN : 822
BEUKRE : 1261
BEURAR : 1282
BLACHE : 386
BIAUMONT : 963
BIEN : 424
BIENAIME : 424, 432, 433, 435
BIENAYME : 94
BIENAYMEE : 449
BIGOT : 1214
BILCQ : 486
BILCQUES : 142
BILQUES : 452
BINAULT : 540, 990
BINDRE : 47, 787, 995, 1096
BINET : 675
BINO : 1240
BINOT : 419
BLAESE : 190
BLAISSE : 190
BLAMPAIN : 515
BLANCQ (LE) : 353
BLASENS : 817
BLAU : 466
BLAUD : 1021
BLAUS : 1021
BLENDECQ (DE) : 658
BLET : 151
BLOEM : 202
BLOEME : 202
BLOMME : 202
BLONDEL : 320, 326, 335, 988, 1024, 1132, 1146, 1261
BOCHART : 618
BOCIQUET : 535
BOCKERE (DE) : 41
BOCOURT (DE) : 1282
BOCQUET : 168, 169, 1046, 1165, 1183
BOCQUILLON : 100, 1055
BOENE : 1009
BOESQ : 1041
BOEY : 525
BOEYE (DE) : 392, 724
BOEYE : 519
BOIDIN : 986, 1269
BOILDIER : 68
BOIN : 1177
BOISQUE : 1041
BOITEL : 467, 1099
BOLAR : 1188
BOLART : 118, 168, 754, 1163, 1183, 1270
BOLLARD : 1198

BOLLART : 577, 861, 921, 977, 1044, 1053,
 1108, 1188, 1270
 BOMAL : 482
 BOMBE : 202
 BOMELIN : 306
 BONCOURT (DE) : 452
 BONDUEL : 373
 BONJOYE : 118
 BONNEHEM : 1141
 BONNEL : 73
 BONNET : 657, 1237
 BONNIERES (DE) : 1012
 BONVOISIN : 164, 229, 548, 684, 756, 947,
 1144
 BOQUET : 334
 BORDREL : 1270
 BOSQUE : 473
 BOSQUERE : 161
 BOSSU : 551
 BOTTE : 733
 BOUBERS : 248
 BOUBERT : 165
 BOUCAULT : 187
 BOUCHAULT (DE) : 230
 BOUCHAULT : 395
 BOUCHIER : 216, 477
 BOUCQSEN : 836
 BOUCQUEAU : 44, 97, 846, 867, 1224
 BOUCQUEL : 1110, 1112
 BOUCQUET : 375
 BOUDENOT : 65, 86, 143, 282, 844, 1273
 BOUDINOT : 1017
 BOUICQ : 885
 BOULENGHIER : 73
 BOULENGIER : 323
 BOULIN : 366
 BOULLENGER : 334
 BOULLENGHIER : 1269
 BOULLENGHUIER : 1269
 BOULLENGIER : 400, 852, 907
 BOULLENGUIER : 71, 720, 1014, 1269
 BOULLET : 73, 237, 1204
 BOULLOIGNE (DE) : 845
 BOURCHAULT (DE) : 246
 BOURDEL (DE) : 90
 BOURDET (DE) : 220
 BOURDET (DE) : 220
 BOURRET : 62
 BOURGEOIS : 50, 78, 335, 459, 580, 1257
 BOURGHOIS : 741, 766
 BOURGOIS : 140, 623
 BOURGUIGNON : 646
 BOURLES (DE) : 339
 BOURSIER : 120, 477, 753, 827, 883, 921,
 922, 1270
 BOUSCHOVE : 430, 1229
 BOUSHOVE : 430
 BOUSTESCHOVE : 430
 BOUTESCHOVE : 430
 BOUTIN : 527
 BOUTOILLE : 16, 17, 278, 1185
 BOUTRY : 75, 953, 1026, 1028, 1278
 BOUTTEL : 441
 BOUTTERES : 482
 BOUTTIN : 55
 BOUTTON : 496, 826, 853, 921, 1270
 BOUTTRY : 1131, 1141
 BOUVART : 51, 1020, 1221
 BOUVERGNE : 901, 1134, 1202
 BOUVERNE : 164, 427, 435, 851, 1135
 BOUVET : 30, 790
 BOUVEUR : 82, 85, 1018
 BOUVIGNY : 1158
 BOUY : 48
 BOUYE (DE) : 392
 BRANCHE : 441
 BRANCHY : 110, 437
 BRANCQUART : 1128
 BRANDT (DE) : 389, 544, 1246
 BRANT (DE) : 967
 BRASSART : 350, 370, 400, 431, 895, 1146,
 1259
 BREBION : 415
 BRECHT : 512, 509
 BREDREL : 321
 BREMES : 972
 BREMESCH : 972
 BREMETZ : 903, 1243
 BRETEL : 448
 BRETON : 224
 BRIAN : 519
 BRIAS (DE) : 187
 BRIAS (DE) : 187
 BRICAR : 498
 BRICE : 192
 BRICHE : 219, 459, 461, 516, 676, 968, 995,
 1166, 1237, 1242
 BRIDE : 721
 BRIDEL : 1150
 BRIGODDE : 171, 1100
 BRILOIS : 763
 BRISBOIS : 1079
 BRISBOULT : 1264, 1270
 BRISBOUT : 586
 BRISCHEBOULT : 1270
 BRISEBOIS : 751
 BRISEBOUT : 694
 BRISSE : 118
 BRISTEL : 305
 BROCQUE : 432
 BROCQUET : 436, 481, 654, 857
 BROEDERS : 572, 576
 BROIGNART : 77
 BROINGNART : 77
 BROUART : 806, 1275
 BROUCK : 553
 BROUCQ : 907
 BROUTEL : 40
 BRUAN : 47
 BRUCHET : 152, 153, 426, 446, 521, 740,
 761, 820, 890, 976, 1246, 1272
 BRUCQUE : 92
 BRUN (LE) : 327
 BRUNEL : 76, 80, 106, 646, 1051, 1052
 BRUNET : 81, 148, 688, 847, 978, 1190,
 1206, 1215, 1250
 BRUNIART : 1192
 BRUNINCK : 7
 BRUSSET : 784
 BRUSSIN : 108, 588, 642, 761, 1067, 1102
 BRUXELLES (DE) : 99
 BUCAILLE (DE LA) : 300
 BUCHART : 1115
 BUCHET : 343
 BUISSY (DE) : 304
 BULLOT : 649
 BULO : 447, 649
 BULTEL (DE) : 122
 BULTEL : 38, 118, 940, 975, 1047, 1073,
 1172, 1181, 1207, 1270
 BURIAU : 941
 BUTAY : 213, 731
 CABARET : 85
 CABOCHE : 532, 661
 CACQUEREL : 152
 CADART : 228, 257, 454, 802
 CADEL : 153, 430, 875, 879, 1229, 214
 CADET : 39, 166, 188, 210, 404, 430, 471,
 796, 834, 888, 210
 CAFFA : 165
 CAILLART : 111
 CAILLET : 1132
 CAILLEU : 113
 CAILLIER : 442
 CAILLIEU : 6
 CALABRE : 1233
 CALART : 143
 CALBERNES : 395
 CALLART : 225, 552
 CALLIEUX : 478
 CALLOINE (DE) : 1009
 CALLONE : 1009
 CALMON : 407, 414, 471, 914, 934
 CALOGNE : 1009
 CALOINE : 804
 CALOINNE : 78
 CALONNE (DE) : 143
 CALONNE COURTEBOURNE (DE) : 1248
 CAMBRY : 158
 CAMPAIGNE (DE) : 25
 CAMPAIGNE : 25, 307, 985
 CAMPION : 842, 1019
 CANDELIER : 1218
 CANLERS (DE) : 423
 CANLERS (DE) : 222, 282, 405, 423, 822
 CANTELMO : 504
 CAPEL : 453, 716, 781
 CAPELLE : 51, 786
 CAPET : 910
 CAPPEL : 166
 CAPPELLE : 22, 716
 CAPPET : 426, 596, 808
 CAPPRON : 935, 1063, 1095
 CAPRON : 938, 961, 977, 1053, 1106, 1151
 CARBONNIER : 724
 CARDEVACQ (DE) : 308
 CARDON : 126, 270, 297, 352, 368, 372,
 701, 1176, 1276
 CARESMEL : 1037, 1093, 1121
 CARLIER : 91, 114, 322, 366, 521, 681,
 1039, 1149
 CARNIN (DE) : 1223, 1253
 CARNIN (DE) : 1223, 1253
 CARON : 47, 49, 51, 97, 118, 137, 141, 143,
 156, 159, 166, 214, 318, 477, 483, 573, 582,
 646, 697, 776, 806, 846, 869, 906, 942, 998,
 1016, 1053, 1070, 1086, 1169, 1177, 1199,
 1242, 1279
 CAROULE : 1198
 CAROULLE : 20, 66, 436, 687, 727, 748,
 1122, 1128, 1163, 1237, 1282
 CARPENTIER : 6, 18, 73, 83, 142, 363, 459,
 524, 619, 620, 708, 810, 1214, 1257, 1266, 6
 CARRE : 9, 32, 43, 65, 269, 806, 938, 1052,
 1095, 1140
 CARRON : 1091
 CARTON : 163, 224, 240, 270, 453, 510,
 842, 890, 1098, 1170
 CASIER : 107, 793, 836, 953, 969, 1160,
 1172
 CASO : 787
 CASSEL (DE) : 103, 278, 522, 1071
 CASSEL : 73, 260, 1071
 CASSELLE : 168
 CASTELAIN : 775, 860
 CASTELOT : 893
 CASTIAEN : 102, 196, 212
 CASTIAN : 224, 265, 1086
 CASTIANSES : 509
 CASTIER : 57, 1069
 CASTRICQ : 1014
 CASTRICQUE : 1014, 1028
 CATHOIR : 864
 CATI : 1217
 CATIN : 451
 CATOIRE : 86
 CATRIS (DE) : 166
 CATTIN : 32, 1178
 CATTY : 1216, 1217
 CATY : 402, 1255
 CAUCHETEUR (LE) : 1252
 CAUCHETEUR (LE) : 39, 40, 1252
 CAUCHETEUR : 157, 224, 252, 265, 406,
 425, 430, 522, 596, 810, 1066, 6
 CAUCHY (DE) : 717
 CAUDAVOINE : 534
 CAUDEVILLE : 497
 CAULIER : 363, 542, 795, 996, 1136
 CAULLET : 72, 294
 CAULLIER : 322, 360, 638
 CAURIE (DE LA) : 21
 CAURIE : 21
 CAURO : 869
 CAUROY : 869
 CAUWEL : 73
 CAUWET : 553, 967
 CAVEREL : 217
 CAVREL : 442
 CAYER : 17, 102

CAZIER : 465
 CAZO : 787
 CERNICLAIS : 597
 CHABE : 498, 1075
 CHAPPE : 25, 52, 144, 937
 CHARLEMAIGNE : 166
 CHARLES : 73, 1141
 CHARLET : 417, 1110
 CHAVATTE : 126, 198, 942, 985, 1112, 1131
 CHEUREU : 711
 CHEVALIER (LE) : 398, 668
 CHEVALIER (LE) : 398, 668
 CHEVALIER : 61, 595, 668
 CHIROUTRE : 718
 CHIVOT : 185
 CHLR : 1241
 CHOCQUEL : 34, 45, 48, 232, 481, 490, 551, 700, 750, 781, 806, 857, 886, 907, 951, 1001, 1081, 1261
 CHOCQUET : 346
 CHOMBART : 1014
 CHRESPIN : 334
 CRESTIEN (LE) : 477
 CRESTIEN : 147, 281, 694, 788
 CHUET : 547
 CHUETTE : 975, 1268
 CLABAULT : 1275
 CLAEQ : 155
 CLAERENS : 179, 973
 CLAIRBOULT : 193, 267, 440, 562
 CLAIS : 82
 CLAUDORE : 704, 1164
 CLAUET : 29
 CLAUWET : 73
 CLAY : 16, 82, 161, 923, 1054, 1206
 CLAYE : 919
 CLEME : 999
 CLEMENT : 206, 216, 684, 756, 943, 1203, 1256, 1278, 1282
 CLEMS : 167
 CLERCQ (LE) : 166
 CLETY (DE) : 41, 142, 165, 650, 1004, 1276
 CLETY : 125, 241
 CLICQUENNOIX : 986
 CLICQUET : 951
 CLODORE : 1164
 COCCU : 65
 COCCUD : 65
 COCHET : 260
 COCQUEL : 701
 COCQUEMPOT (DE) : 460
 COCQUEMPOT : 232, 646, 745, 854
 COCQUENPOT : 137, 179, 931, 1221
 COCQUILAN : 120
 COCQUILLAN : 242, 281, 925, 946, 1095, 1206, 1282
 COCQUILLIAN : 1270
 COCUD : 282, 334, 454, 522, 1278
 COELOOS : 492
 COENE : 929
 COEUGNIET : 76
 COEULRE : 90, 124, 220, 332, 521, 1045, 1096
 COINNE : 1261
 COLIN : 40, 174, 239, 932, 982, 1082
 COLLART : 183, 290, 806
 COLLEMAN : 1140
 COLLET : 974
 COLLIEN : 886
 COLLIN : 158, 488, 489, 841, 886, 907
 COLLOOS : 1197
 COLLOS : 1197
 COLMAN : 67, 189, 435, 754, 759, 807, 808, 812, 904, 1140
 COLS : 268
 COMERE : 1225
 COMETTE : 427
 COMIN : 641
 CONBAULT : 1274
 CONSTANT : 732
 CONTENT : 202
 COOLS : 493
 COPEHEN (DE) : 1246, 1257
 COPEHEN : 349
 COPEY : 828
 COPIGNY (DE) : 1079
 COPPEHEN (DE) : 166, 289, 372, 598, 1246
 COPPEHEN : 34
 COPPEY : 504, 791
 COPPIN : 1230
 COQUILLAN : 671
 COQUILLIAN : 768
 COQUT : 65
 CORBEL : 166
 CORDE : 143, 526, 747, 947, 1129, 1130, 1176
 CORDIER : 553, 1275
 CORDONNIER : 117
 CORNAILLE (DE) : 300
 CORNET : 248
 CORNETTE : 116
 CORNHUSE (DE LA) : 658
 CORNILE : 865
 CORNILLE : 1020
 CORNILLES : 782
 COSPEY : 791
 COUBRONNE (DE) : 261, 415, 1076
 COUBRONNE : 635, 1275
 COUILLE : 1133
 COULE : 47
 COULLE : 47
 COULOINNES : 946
 COURCOT : 71
 COURDEN : 265, 909, 960
 COURTEVILLE : 568
 COURTIN : 146, 282, 444, 494, 515, 900, 922, 997, 1128, 1169, 1281
 COURTOIS : 265, 491, 517, 755, 1009, 1234
 COUSIN : 27, 166, 621, 787, 825, 872, 897, 913, 996, 1018, 1198, 1227
 COUSTENOBLE : 627
 COUSTURE : 81, 470, 550, 617, 687, 802, 964, 1042
 COUSTURIER : 417
 COUVREUR : 118, 190, 897, 1042, 1083, 1116
 CRABBE : 96, 130, 593
 CRABE : 130, 271
 CRACHET : 452, 486, 1123, 1144, 1174
 CRAPPE : 22, 161
 CRAUWET : 793, 1192
 CRAYER (DE) : 262, 640
 CRECQUY : 1261
 CREMME : 1270
 CREPIN : 2
 CREPY (DE) : 222, 268
 CREPY : 223, 244
 CREQUY (DE) : 121
 CREQUY : 166
 CRESPIN : 58, 342, 373, 414, 595, 780, 836
 CRESPINEUL (DE) : 166
 CRESPIY (DE) : 268
 CRESPIY : 246, 1261
 CRETEL : 477
 CRETELLE : 1254
 CRETON : 73, 314, 633
 CRETU : 424
 CREUSE (DE LE) : 254, 818
 CREUSE (DE LE) : 529
 CREUSE : 1261
 CREUZE (DE LE) : 393, 952
 CREUZE : 529
 CROIX (DE) : 323, 401
 CROIX (DE) : 127, 143, 299, 401, 677, 1207
 CROMBECQUE : 86
 CUCCU : 621
 CUCU : 354, 362
 CUPPRE (DE) : 429
 CUPPRE : 689
 CUVELIER : 42, 166, 876, 911, 960, 1230
 CUVELLIER : 1120, 1131, 399
 CUVILLIER : 347
 CUVILLION : 735
 DAENS : 56, 61
 DAILLY : 151
 DAIX : 365, 941
 DALLONGEVILLE : 2, 543, 998, 1245
 DALONGEVILLE : 21, 194, 646, 683, 685, 954, 1242
 DAMAN : 692, 767, 971, 1000, 1218
 DAMAND : 303
 DAMBRE : 666
 DAMBREIN : 936
 DAMBRINES : 412, 936
 DAMIENS : 1161
 DAMPIERRE : 166
 DANEL : 106, 180, 402, 446, 518, 659, 1216, 1255
 DANNE : 491
 DANNEL : 48, 264, 272, 311, 352, 394, 446, 581, 868, 890, 1073, 1131, 1200, 1217, 1263
 DANRE (DE) : 1083
 DARANDA : 948
 DARRE : 449
 DARREST : 102, 109, 147, 172, 391, 520, 109
 DASSIGNIES : 353
 DASSONVILLE : 660
 DATHIS : 319
 DAUBIGNY : 611
 DAUCHEL : 395, 967, 1194
 DAUCHI : 1024
 DAUDENFORT : 14, 113, 123, 192, 285, 397, 546, 785, 961, 962, 969, 977, 1117, 1151, 1206
 DAULCHY : 366
 DAUSQ : 515
 DAUSQUE : 41, 88, 610, 667, 1168, 1264
 DAUSQUES : 5, 48, 54, 156, 210, 390, 575, 1081, 1156, 1285
 DAUTRICHE : 790
 DAVARY : 1245
 DAVEROULT : 393, 529, 1222
 DAVID : 239
 DAVROULT : 364, 423, 860, 1274
 DEBAESTE : 1239
 DEBAIENGHEM : 1103
 DEBAILLEUL : 603
 DEBAILLY : 123
 DEBAST : 158, 215, 284, 420, 473
 DEBASTE : 1252
 DEBEER : 149, 158, 174, 196, 428, 443, 979, 1045, 1056, 1057
 DEBEERE : 44
 DEBEGHLE : 488, 489
 DEBEIGLE : 174, 978, 1067
 DEBERE : 420
 DEBEURE : 23, 131
 DEBLOE : 970
 DEBLOES : 174, 488, 489, 978
 DEBLOIS : 642
 DEBOL : 158, 197, 208, 838
 DEBOSQUE : 43
 DEBOYE : 276
 DEBROUCKER : 973
 DEBROUCKERE : 956
 DEBUIRE : 1259
 DEBURE : 1009
 DEBURES : 1009
 DEBURY : 307
 DEBURY : 307
 DECKERE : 289, 569, 674, 677, 757, 1064, 1256
 DECLATTRE : 7, 123, 226, 244, 246, 499, 511
 DECLEPPER : 814
 DECLOPPER : 218
 DECOCQ : 136, 158, 201, 205
 DECOCQUEMPOT : 1020
 DECOURT : 47
 DECQ : 667
 DECQUERE : 333, 761
 DECRAUWER : 257
 DECRAUWERE : 257, 484
 DECREQUY : 278
 DECRIEN : 822
 DECROIX : 6, 308, 384, 413, 1258

DECUPPER : 12, 176, 215, 416, 814
 DECUPPRE : 419, 421, 859, 1239, 1240
 DECUPRE : 1261
 DEDONCKER : 929
 DEDONCKERE : 158, 197, 257, 278, 416, 443, 591
 DEDONCKRE : 839
 DEDONCQUERE : 158
 DEDONCQURE : 233
 DEDONZE : 632
 DEFACE : 1269
 DEFASQUES : 202
 DEFOSSE : 782, 865
 DEFIEFS : 1112
 DEFLANDRE : 202
 DEFONTAINES : 74
 DEFOSSE : 182
 DEFRANCE : 1098
 DEFRANCHE : 163, 337
 DEGAY : 92
 DEGORRE : 990
 DEGRAVE : 12, 43, 50, 75, 132, 158, 434, 443, 856, 981, 983, 992, 1061, 1071, 1261
 DEGRISE : 960
 DEGROOTE : 419, 1239
 DEGRUSON : 77, 991
 DEGUISNES : 245
 DEHAREL : 622
 DEHEGRE : 675
 DEHEGUES : 183
 DEHENNIN : 294
 DEHORNE : 1009
 DEHORNES : 1009
 DEHOUTHERE : 1108
 DEKENUT : 53
 DELABARRE : 29, 82
 DELABASSE : 308
 DELABEN : 933
 DELABRE : 358
 DELABROY : 128, 203
 DELAFOLIE : 118, 1009
 DELAFOLLIE : 1009
 DELAFOSSE : 179, 229, 492, 493, 937, 1126
 DELAGARDE : 744
 DELAHAIE : 1014
 DELAHAULTOIE : 1104
 DELAHAUTOIE : 806
 DELAHAUTOY : 1238
 DELAHAYE : 1091, 1199, 1267
 DELAIENS : 379
 DELALLEAU : 730, 985
 DELAMBRE : 343
 DELAMOTTE : 740
 DELANDE : 25
 DELANGLE : 600, 638, 661, 986
 DELANNOY : 14, 28, 141, 234, 326, 334, 386, 431, 446, 456, 468, 500, 581, 583, 625, 767, 939, 975, 1002, 1032, 1265, 1282
 DELANNOYE : 1146
 DELANOY : 25, 477
 DELANSAY : 725
 DELANSEL : 123, 683
 DELAPASTURE : 844
 DELAPERSONNE : 434
 DELAPIERRE : 61, 195, 789
 DELAPLANCQ : 1137
 DELAPSONNE : 414
 DELARRE : 2
 DELARUE : 764
 DELATTR : 216
 DELATTRE : 5, 35, 44, 79, 93, 114, 115, 116, 119, 161, 165, 180, 190, 210, 211, 229, 277, 330, 404, 426, 440, 456, 457, 470, 471, 481, 506, 542, 571, 574, 604, 630, 665, 687, 724, 726, 773, 776, 789, 834, 847, 857, 875, 888, 901, 933, 954, 957, 961, 963, 964, 965, 971, 1003, 1006, 1016, 1023, 1091, 1103, 1104, 1150, 1174, 1175, 1245, 1266, 1098
 DELAVAL : 1014
 DELAVALLE : 101
 DELAVIGNE : 777
 DELEAU : 815
 DELEBAR : 1212
 DELEBARRE : 29, 94, 370, 417, 449, 679, 986, 1002, 1014, 1029, 1110
 DELEBECQUE : 782, 1028
 DELEBENDE : 30
 DELEBORGNERIE : 1147
 DELEBOUL : 1175
 DELEBOUR : 171
 DELEBOURRE : 103
 DELEBREUVE : 876
 DELECAMBRE : 664
 DELECAUCHIE : 136
 DELECAURIE : 782
 DELECHAMBRE : 936
 DELECLITRE : 792
 DELECLITRE : 142
 DELECOEURIE : 73
 DELECOURT : 130, 418, 570, 882
 DELECREUSE : 1274
 DELECREUZE : 1222
 DELECROIX : 238
 DELEDICQUE : 60
 DELEDICQUES : 60
 DELEDREVE : 136
 DELEFLIE : 357, 451
 DELEFORGE : 234, 563, 334
 DELEFOSSE : 342, 344
 DELEGARDE : 240, 270
 DELEGERIE : 554
 DELEGERRY : 554
 DELEGERIE : 554
 DELEGRE : 290
 DELEHAIE : 73, 571, 1013
 DELEHAUTOYE : 171
 DELEHAY : 192
 DELEHAYE : 44, 426, 532, 554, 679, 889, 1185, 1283
 DELEHELLE : 1, 39, 430, 985, 1229
 DELELATTE : 767
 DELELOE : 31, 136, 252, 452, 745, 1020
 DELELOU : 73
 DELEMAIRE : 72, 619, 1227
 DELEMARE : 327
 DELEMELLE : 95
 DELEMOTTE : 446
 DELENEE : 429, 806
 DELENOORT : 1077
 DELENORD : 1118
 DELENORT : 84, 167, 709, 1117
 DELEPIERE : 1039
 DELEPIERRE : 77, 463, 763
 DELEPLACE : 309, 315, 316, 317, 346, 350, 354, 356, 366, 377, 382, 386, 409, 661, 1112, 1230
 DELEPLACHE : 59, 307, 314, 319, 322, 341, 359, 360, 376, 379, 400, 513, 606, 986, 1025, 1194, 1213
 DELEPLANCQUE : 1014
 DELEPORTE : 1110
 DELEPOUVE : 69, 163, 191, 279, 445, 477, 483, 742, 779, 785, 920, 1038, 1180, 1201
 DELERCHE : 61
 DELERUE : 41, 85, 184, 342, 515, 644, 1043, 1241
 DELESALLE : 236
 DELESAUCH : 1281
 DELESAULCH : 1281
 DELESPIENNE : 1148
 DELESPIGNE : 418, 784
 DELEVALEE : 101
 DELEVALLEE : 1132, 1146
 DELEZOID : 1023
 DELEZOIDE : 522, 790, 995, 1278
 DELF (DE) : 579, 1219
 DELFT (DE) : 589
 DELHOSTEL : 1042
 DELIGNY : 155, 405, 424, 451, 976
 DELILLE : 632
 DELINSEL : 134, 1043
 DELLENCOURT : 351
 DELLI PONTI : 1281
 DELOBEL : 691, 865
 DELOES : 488
 DELOFFRE : 190
 DELOIES : 489
 DEMAES : 1106
 DEMANE : 1009
 DEMARET : 334
 DEMARLES : 166
 DEMART : 895
 DEMARTE : 799
 DEMARTES : 423
 DEMARTHE : 445, 458
 DEMARTHES : 63, 80
 DEMAY : 980
 DEMELLE : 551
 DEMERLE : 268, 1155
 DEMEY : 116
 DEMOL : 164, 1066, 1204
 DEMOLLE : 1018
 DEMORIOEUL : 297
 DENAIN : 1154
 DENEQORE : 1009
 DENEUTRE : 1176
 DENEUTTE : 281
 DENGRY : 171
 DENIELLES : 141, 945
 DENIS : 2, 47, 1060, 1077, 1089, 1096, 1127, 1089
 DENOUART : 50
 DENT : 1049
 DENUART : 463
 DENYS : 170, 448, 635, 782
 DEPAN : 134
 DEPILE : 584
 DEPIN : 192, 397, 969, 1034, 1084, 1101, 1160
 DEPIPE : 188
 DEPLANTRE : 157
 DEPOIX : 142
 DEPORTE : 97
 DEPOTTER : 970
 DERAM : 1261
 DERANTRE : 324
 DERAPE : 983
 DERATTE : 317
 DERE BREUVE : 876
 DERE BROEUVE : 1022
 DERE LENGHE : 604
 DERE LINGHES : 1124
 DERE METZ : 247, 253, 379, 497, 530, 533, 1273, 1283
 DERE MEZ : 338, 1150
 DERE MEZT : 497
 DERE NTY : 474
 DERE UDER : 91
 DERICK : 213, 300
 DERICQ : 262, 926, 1267
 DERIN : 125, 222, 241, 1041, 1201
 DERISBOURCG : 436
 DERMEN : 133, 188, 133
 DEROE : 840
 DEROEUDE : 786
 DERON : 279, 922, 1000, 1201, 1263
 DEROND : 91, 740, 753, 931, 986
 DEROY : 649
 DERQUINDRE : 332, 521
 DERRIERE (LA) : 304
 DERUDDER : 179, 973
 DESANNOIS : 475, 480, 577, 580
 DESANNOIX : 529, 557, 1105
 DESAUTEUX : 289, 385
 DESBLOIE : 179
 DESBOEUF : 281, 537
 DESBROUX : 1270
 DESCAMP : 1050, 1063, 1131
 DESCAMPS : 19, 123, 134, 156, 207, 266, 294, 334, 366, 385, 501, 594, 683, 871, 935, 1106
 DESCAMSES : 319
 DESCHAMPS : 66, 501
 DESCOURTIEUX : 477
 DESEURE : 1009
 DESFOSSSES : 222

DESGARDINS : 113, 148, 166, 192, 223,
 268, 285, 397, 452, 566, 605, 654, 784, 788,
 847, 961, 969, 977, 1167, 847
 DESGE : 912
 DESGRANGE : 196, 518
 DESGRANGES : 46, 263, 264, 1236
 DESGROSELLIER : 515
 DESGROUSEILLIERS : 974
 DESGROUSILLIER : 1049
 DESGROUSILLIERS : 974
 DESGRUGELIERS : 338
 DESGRUSEILLIER : 1049
 DESILLY : 410
 DESLIGNIERS : 670
 DESLINIERES : 670
 DESLIONS : 1254
 DESLIPRE : 509, 512
 DESLOIS : 18
 DESLOIX : 18
 DESMARESCAUX : 112
 DESMARETS : 105, 378
 DESMARETZ : 156, 309, 378, 1230
 DESMAREZ : 855
 DESMET : 430
 DESMILLEVILLE : 1, 628, 631, 663
 DESMOLINS : 1261
 DESMONCHEAU : 861, 862
 DESMONCHEAUX : 860
 DESMONS : 154
 DESPIERRE : 1148
 DESPIERRES : 1031, 1148
 DESPLANCQ : 363
 DESPLANCQUE : 188, 555, 1275
 DESPLANCQUES : 37, 185
 DESPRET : 1048
 DESPRETZ : 385, 1131
 DESPREY : 98
 DESPREYS : 732
 DESROSEAU : 139
 DESROUPY : 888
 DESRUELLE : 322, 1014
 DESTAMPES : 358
 DESTAPLE : 1060
 DESTIENBECQUE : 1085
 DESVIGNE : 141
 DESWEZ : 601
 DETHIL : 920
 DEVANDOSME : 1232
 DEVAULT : 1261
 DEVAUX : 150, 203, 287, 462
 DEVES : 158
 DEVESQUES : 484
 DEVEULDRE : 956
 DEVEZ : 158
 DEVIN (LE) : 104
 DEVIN : 193, 281, 668, 1257
 DEVINCK : 484
 DEVINCQ : 672
 DEVOOS : 539
 DEVOS : 206, 707
 DEVULDER : 956
 DEVUST : 564
 DEWAELE : 567
 DEWEERT : 1035
 DEWER : 443
 DEWERDT : 421
 DEWERT : 75, 98, 108, 149, 223, 233, 396,
 420, 428, 443, 583, 588, 590, 591, 821, 839,
 856, 906, 929, 1068, 1261
 DEWETTE : 509, 512
 DEWEZ : 1280
 DEWIDEBIEN : 1259
 DEWINDDES : 198
 DEWINTRE : 143
 DEWIRQUIN : 843
 DEZEUR : 707, 1174, 1175, 1261
 DEZOEUR : 138, 1008
 DEZUART : 144, 239, 269, 1039, 1261
 DEZUDDERE : 935
 DEZUWART : 885
 DEZWARTE : 983
 DHAFFRENGHES : 1244
 DHAFFRENGUES : 120
 DHAFFRINGES : 102
 DHAFFRINGHES : 964, 1193
 DHAFFRINGUE : 692
 DHAFFRINGUES : 11, 15, 46, 109, 165,
 179, 251, 692, 920, 965, 1200, 929
 DHALLINES : 1183
 DHEURIN : 259
 DHOSTREL : 308
 DIDIER : 22, 166, 393, 514, 527, 529, 606,
 703, 1025, 1154, 1222, 1274
 DIENOUART : 765
 DIENOUWART : 1275
 DIFQUE (DE) : 1282
 DILLIES : 337, 382
 DINOUART : 105, 378
 DISIENNE : 95
 DISSAULX : 59
 DIXMILLES : 1028
 DOBIGNY : 715, 1133
 DOCMIGNE : 775
 DOCQUEMEVILLE : 424
 DODENNE : 1014
 DOEULLE : 1087
 DOLHAIN : 137, 1177
 DOLHIN : 1177
 DOLIN : 806
 DOLLE : 192, 223, 285, 436, 563, 690, 765,
 961, 977, 1002, 1151, 1191, 1195, 1261,
 1274, 1278
 DOLLENCOURT : 386
 DOMAIN : 1144
 DOMIN : 166, 167, 674, 757, 777, 1215,
 1250
 DOMPIERRE : 143, 1246
 DONCKERE (DE) : 149, 174, 428
 DONCKERE : 16, 17, 116, 149, 150, 278,
 428, 443, 590, 746, 876, 923, 938, 1067,
 1069, 1261, 1282
 DONCKRE : 7, 149
 DONGNIES : 187
 DONKERE : 434
 DORE : 1229, 430
 DOREMIEUX : 58
 DORESMIEULX : 77
 DORESMIEUX : 1042, 1097
 DOSTREL : 308
 DOUAY (DE) : 1254
 DOUAY (DE) : 73, 154, 1254, 1276
 DOUBLET : 45
 DOUDEN : 85
 DOUDENEM : 126
 DOUDENEN : 82
 DOUE : 295, 359
 DOURLENS (DE) : 1030
 DOUZINEL : 442
 DREUX (LE) : 186
 DRIES : 551, 910, 1158
 DRINCQUEBIERE : 8, 578, 828
 DRINCQUEBIER : 506, 555, 689
 DRINCQUEBIERE : 31, 478, 555, 587
 DRINCQUEBIERRE : 1256
 DRIUZ : 963
 DROGRIE : 331
 DROGRY : 7, 1200
 DROGUERIE : 331, 464, 1200
 DRYES : 845
 DRYEUX : 963
 DRYNCKEBIERE : 478
 DUBACQ : 9, 832
 DUBACQUEROT : 718, 1048
 DUBAIL : 1070
 DUBIETS : 439
 DUBIETZ : 227
 DUBLARON : 160
 DUBOIS : 27, 28, 89, 129, 143, 292, 293,
 296, 366, 384, 413, 450, 468, 500, 535, 581,
 631, 701, 773, 1062, 1155, 1247
 DUBOYS : 1047
 DUBREUCQ : 162
 DUBROEUCCQ : 648
 DUBRULLE : 1
 DUBRUSLE : 73, 1241
 DUBUICH : 713, 1048
 DUBUISSON : 54, 57, 84, 118, 148, 464,
 701, 866, 908, 1156
 DUBUR : 427, 1042
 DUBURES : 1009
 DUBUS : 601
 DUCAMP : 189, 736, 804, 807, 816
 DUCAMPS : 641, 966, 1112
 DUCASTEL : 975
 DUCATILON : 723
 DUCATTEL : 852
 DUCHARTIAU : 1167
 DUCHASTEAU : 68, 308
 DUCHASTEL : 68, 166, 429, 646, 852,
 1245, 1268, 1270, 1268
 DUCHOCQUEL : 13, 521, 629, 803, 816,
 845, 1074, 1158, 1209
 DUCIGNE : 200, 225, 262, 609, 640, 1060,
 1089
 DUCIGNES : 111, 552
 DUCRISTEL : 780
 DUCRO : 51, 153
 DUCROCQ : 17, 51, 76, 81, 188, 287, 390,
 452, 454, 470, 511, 543, 651, 652, 687, 708,
 899, 1009, 1060, 1176, 536
 DUCROCQUE : 76, 476
 DUCROCQUET : 375, 637, 813
 DUDAN : 459
 DUFAY : 624
 DUFLOS : 354, 451, 453, 786, 907, 967,
 1024, 1042
 DUFOUR : 85, 255, 366, 477, 597, 699, 773,
 884, 1022, 1198, 1256
 DUFRESNE : 180, 253, 325, 463, 504, 791
 DUFUMIER : 30, 706, 1033
 DUGARDIN : 371
 DUGAUGIER : 372
 DUGAUGUIER : 369
 DUHAMEL : 128, 154, 627, 718, 871, 980,
 1048, 1064, 1112
 DUHAMY : 287
 DUHAUGIER : 368
 DUHAUTOYE : 429
 DUHIET : 1179
 DUMAINILLE : 1273
 DUMAINNIL : 1104, 1124
 DUMONT : 21, 143, 209, 220, 287, 515,
 599, 646, 891, 894, 908, 1004, 1007, 1033,
 1086, 1242, 1256, 1261
 DUMORTIER : 121
 DUPLOICH : 498
 DUPONCHEAU : 339
 DUPONCHEL : 532
 DUPOND : 131, 308, 454, 535, 666, 797,
 986, 1112
 DUPONDT : 755, 1032, 1041
 DUPONT : 704
 DUPRE : 341
 DUPRET : 321, 1112
 DUPRETZ : 1014
 DUPREY : 125, 158, 265, 378, 491, 1033
 DUPUICH : 238, 342, 357, 1010
 DUPUICHS : 143
 DUPUIS : 938
 DUQUESNE : 615, 656
 DUQUESNOY : 132, 379, 952, 1249
 DURANT : 1264
 DURETESTE : 1137
 DURIBREU : 495
 DURIETS : 832
 DURIETZ : 303, 323, 415, 832
 DURIEZ : 609, 640
 DUSAULTOIR : 113, 391, 467, 774, 904,
 935, 1186, 1256
 DUSAUTOIR : 1233, 962
 DUST : 205
 DUTAILLY : 454
 DUTHIEULLOY : 56, 475, 838
 DUTHIEULLOY : 88
 DUTHIL : 46, 122, 281, 740, 920, 1201
 DUTHILLOY : 90, 1264
 DUTHILT : 263, 264
 DUTHIULOY : 132
 DUTHUILLOY : 242

DUTIL : 1156
DUTILLOY : 228, 552, 967
DUTILT : 263
DUTOIT : 505
DUTOY : 89
DUVAL : 546, 1064
DUVERBOIS : 312, 337
DUVIVIER : 318
EECK : 860
EECKHOUD : 484
EECKOUT : 272
EMART : 1009
EMPYS : 1148
ENFANT : 702
ENGHIEN : 490
ENGRAND : 180, 834, 882
ENGUERAND : 423
ENLART : 770
ERIN : 1041
ERNOULT : 118, 161, 176, 196, 225, 529,
552, 772, 956, 1125, 1140, 1274
ERYNS : 644
ESCOUTE : 1280
ESTENET : 723
EUDIGIER : 255, 1256, 1257
EULART : 156, 780, 986
EULLART : 1014
EVAIN : 1026
EVERARD : 18, 91, 681
EVERART : 192
EVRARD : 7, 200, 825, 874, 920, 1078,
1198, 1199, 7, 1078, 1206
EVRART : 891
FACE : 1269
FACEAU : 1024
FACON : 351, 990, 1112
FAGOT : 73
FAILLE : 150
FAIOL : 1159
FAIOLLE : 126, 505, 1159
FANCOIS (LE) : 192
FARDEL : 446
FASCON : 386
FASQUEL : 459, 469
FASQUELLES : 135
FAUCONNIER : 130, 646
FAUCQUENBERGUE : 276, 1111
FAUCQUET : 1270
FAUCQUEUR : 324
FAULCONIER : 500
FAUTERELLE : 337
FAUTREL : 152, 185, 306, 310, 312, 318,
323, 324, 338, 340, 352, 358, 361, 363, 364,
379, 383, 391, 392, 404, 497, 558, 706, 1212,
1219
FAUVET : 385
FAVIERS : 338
FEBVIN (DE) : 1196
FEBVIN : 806, 1160, 1275
FEBVRIER : 436
FENAIN : 415
FENNAERT : 1273
FERARRY : 1281
FERNAGUT : 95, 467, 1009, 1054
FERON : 6
FERTEL : 1139, 1218
FEUMERT : 300
FEUTREL : 247, 687
FEUTRY : 713
FHOIS (LE) : 55, 881, 905, 923, 1200
FICHAU : 467, 604, 701, 1193
FICHAULT : 893
FICHEAU : 104, 138, 653, 1038
FICHELLE : 728
FIEF (DE) : 73
FIENNE (DE) : 1263
FIENNES (DE) : 392, 843
FIOLET : 1177
FIOLLET : 143
FISCHEAU : 1282
FLAGOLET : 356
FLAILLE : 313
FLAIOLLET : 356, 1262
FLAJOLLET : 1262
FLAMEN : 158, 245, 334, 955, 1127
FLAMENG : 3, 164, 283, 423, 704, 1014
FLANDRE (DE) : 404, 520
FLANDRIN : 15, 75, 143, 158, 161, 174,
178, 197, 215, 233, 269, 284, 420, 421, 586,
642, 772, 983, 1056, 1057, 1067, 1239, 1261,
1280
FLECHIN (DE) : 994
FLECHIN : 163, 1127, 1190
FLECTEL : 329
FLESCHIN : 160
FLOCTEL : 296
FLORENT : 1227
FLORY : 955
FLOUR : 535
FLOURENT : 95
FLOURY : 173
FOCONIER : 130
FOLQUE : 427, 435, 1165, 1195
FONCQUIER : 173
FONTAINE (DE) : 79, 367, 411, 830
FONTAINE : 79, 261, 374, 446, 447, 531,
545, 830, 950, 958, 959, 1179, 1194
FONTAINES : 74, 297
FONTAINNE : 317, 58
FONTAINNES : 317
FONTE : 146
FOREST : 1193
FORESTIER : 1128
FORET : 111, 1097
FOSSE : 160, 182
FOUACE : 68
FOUACHE : 5, 560, 605, 1167
FOUBE : 436, 1270
FOUBERT : 410
FOULON : 334
FOURDIN : 74, 133, 152, 297, 311, 454,
657, 1136, 74, 734, 1136
FOURMANTEL : 925
FOURMENT : 69
FOURNIER : 358, 1261
FRAMERY : 126, 380
FRAN (LE) : 179
FRANCE (DE) : 412, 936
FRANCE (DE) : 817
FRANCHOIS (LE) : 646, 661, 744
FRANCHOIS : 40, 71, 307, 747, 806, 1112
FRANCOEULLE (DE) : 662
FRANCOIS (LE) : 194, 226, 523, 528, 735,
938, 949, 1088
FRANCOIS : 156, 433, 735, 942, 1005
FRANCQUEVILLE (DE) : 595
FREHAULT : 18, 339, 387, 397, 407
FREMAULT : 1148
FREMAULX : 1148
FREMERY : 270
FRENAGULT : 1092
FRENAGUT : 95
FRENNOIS : 854
FRENOY : 849, 854
FREPET : 85
FRERET : 3, 880, 915, 1205
FRESNOY : 762
FRETTEL : 222
FROIDEVAL : 451, 1099
FROIDEVALLE : 533
FROMSENT (DE) : 217
FROMENT : 585, 883, 1009
FRONSART : 1028
FROUCHART : 514
FRULEUX : 630, 632
FRULLOEU : 630
GACREL : 848
GAJANT : 1264
GAILLOT : 1215
GALLOT : 181, 622
GALLE : 817, 850
GALLIOT : 996, 1009
GALLOIS : 346, 381, 539, 617, 381
GALLOPIN : 522, 1071
GALOPIN : 103
GAMBIER : 214, 1014, 1233
GAMELIN : 79
GANTE : 606
GARBE : 325, 504, 508, 791, 877
GARDENNES : 682
GARDES : 806
GARDINS : 682
GARSON : 167, 217, 785, 1219, 1261
GAUDOU : 49
GAUGELOT : 94
GAULIER : 70
GAULTRAN (DE) : 387
GAULTRAN : 113, 151, 221, 285, 387, 690,
773, 794, 921, 1246
GAUTRAN : 192, 485, 773, 938, 957, 961
GAVELLE : 37
GAVERLO : 143, 942, 1107, 1244
GAY : 1133
GAZET : 1022
GENELLE : 316
GENEVIERE : 723
GENEVIERES (DE) : 1256
GENEVIERES (DE) : 255
GENSE : 1264
GENTIN : 1279
GEORGE : 1143
GERMAIN : 188
GERVOIS : 519
GERY : 410
GEUBLE : 1180
GEUZERE : 429
GHELICQ : 64
GHERBART : 136
GHEREBRAT : 459
GHIBENS : 6, 715, 1065
GHISE : 8
GHISTELLE (DE) : 310
GHUILLEBERT : 346, 639
GILLEMAN (DE) : 270
GILLEMAN : 724
GILLEMANS (DE) : 270, 724
GILLEMANS : 724
GILLES : 134, 688, 1261
GILLIERS : 136, 215, 284, 1261
GILLIQCQ : 1191
GILLO : 192, 305
GILLOCQ : 2, 436, 475, 765, 820, 1219,
1247, 1261, 1264
GILLON (LE) : 370
GILLON : 350, 370, 986, 990, 1014, 1044,
1048, 1138
GILLOT : 305, 506
GILLUY : 84
GIRARDOT : 166, 1010
GODART : 256, 655, 975, 1273
GODDART : 82, 85, 126, 130, 1237
GODEBERT : 355, 405
GODDIN : 49
GODEBE : 920
GODEBERT : 305, 327, 378, 411
GODIN : 626, 729, 783
GODOU : 748
GOEDEZOENE : 284
GOEDOU : 1198
GOETGHEBOEUR : 174
GOEUBELE : 154
GOGIBU : 260
GOGIBUS : 260
GOGUEBURE : 1280
GOIDOU : 760
GOMBERT : 618, 632, 639, 986, 990
GOMECOURT (DE) : 33
GONBERT : 632
GONTHIER : 536
GONTIER : 192, 722
GOSSART : 540
GOSSE : 855
GOTTRAN : 635
GOUDALLE : 317
GOUDART : 1197
GOUDOU : 49, 1090
GOUGELOT : 450, 1171
GOUGUEBEURRE : 1088
GOULIART : 1012

GOULLIART : 1012
 GOUY (DE) : 70
 GRAIN : 4
 GRARD : 373, 415
 GRAU : 1135, 1202
 GRAVE : 597
 GRAVELAINE (DE) : 1024
 GRAVELINGHE : 749
 GRAVELINGHES : 1084
 GRAVELINNES (DE) : 660
 GREBERT : 827
 GREGOIRE : 1267
 GRENET (DE) : 613
 GRENIER : 2, 61
 GRIFFON : 546
 GRIMBERT : 530, 1019
 GRISEL : 887
 GRISELLE : 153
 GRISET : 152
 GRODEM : 651, 652
 GROET : 1240
 GROSPRE (DU) : 42
 GROU : 128, 193, 884
 GRUEL : 3, 1285
 GRUSON (DE) : 77
 GRUSON : 1026
 GUAQUEREL : 848
 GUAQUIERE : 1112
 GUARSON : 4
 GUASQUERE : 71
 GUASQUERES : 73, 386
 GUASQUIER : 666, 990, 1014
 GUASQUIERE : 990, 1112
 GUASQUIERES : 351, 666
 GUELLUY : 1212
 GUERBART : 43
 GUERBOID : 1062
 GUERBOIDE : 61
 GUERBOIS : 141, 705, 868, 897
 GUEREBART : 1257
 GUERNOVAL (DE) : 298
 GUGELOT : 725, 1116
 GUILBERT : 162, 710
 GUILLE : 25, 26, 25
 GUILLEBERT : 675, 944, 381
 GUILLEMIN : 19, 23, 25, 26, 467, 486, 565,
 935, 938, 940, 975, 1011, 1063, 1095, 1106,
 1142, 1181, 1184, 1265, 975
 GUILUY : 1145
 GUISEBERT : 1036
 GUNS : 169
 HACCART : 1024
 HACHIN : 337
 HADENIET : 1138
 HAECTE : 43
 HAENE : 154, 1275
 HAFFRENGHES (DE) : 154, 744
 HAFFRENGHUES (DE) : 69
 HAFFRENGUES (DE) : 391
 HAFFRENGUES : 1200
 HAFFRINGHE : 172, 692, 858, 172
 HAFFRINGHES (DE) : 391, 537, 779
 HAFFRINGHES : 172, 964, 1264
 HAFFRINGHUES (DE) : 6
 HAFFRINGUES (DE) : 3, 391, 1118
 HAFFRINGUES (DE) : 3, 11, 12, 15, 17,
 124, 264, 391, 518, 550, 594
 HAFFRINGUES : 47, 109, 229, 231, 239,
 263, 455, 695, 859, 905, 920, 1134, 1150,
 1236, 109
 HAFFRNGHUES (DE) : 646
 HAIART : 1110
 HAILLY (DE) : 373
 HAINNE : 1080
 HALINES : 690
 HALLINES (DE) : 736, 937
 HALLINES : 937, 1134
 HALLOIE : 1164
 HALLOY : 30
 HAMBRE : 880
 HAMEAU : 622, 1112
 HAMY (DE) : 287
 HANBOURD (DE) : 1258
 HANE : 817
 HANICOT : 21, 736, 937
 HANICOTTE : 461
 HANNE : 49, 84, 126, 246, 260, 466
 HANNON (DE) : 258, 855, 870, 1115
 HANNON : 771, 793
 HANNOT : 805, 1219
 HANNOTTE : 338, 364
 HANON (DE) : 280, 702
 HANON (DE) : 35, 36, 258, 259, 280, 702
 HANON : 80, 366, 616, 873, 1251
 HANOT : 1270
 HANOTEL : 79
 HANQUIER : 50, 130
 HANSCOTTE : 64, 1162
 HAPIETTE : 227
 HAPOURCEAU : 531
 HAPPIETTE : 243
 HARACHE : 24, 1275
 HARDEBUSTE : 93
 HARDENIER : 1138
 HARDOIE : 237
 HARDY : 41, 44, 94, 233, 468, 500, 581,
 725, 939, 992, 1005, 1035, 1068, 1264, 821
 HARVELOIX : 686
 HASSEL : 1040
 HASSELE : 1228
 HASSELLE : 842
 HATUT : 1128
 HAU : 257, 1264
 HAUET : 303
 HAUF : 116
 HAULT (LA) : 1036
 HAULTECLOCQ (DE) : 36
 HAULTECLOCQUE (DE) : 1115
 HAUSAULIEZ : 406
 HAUSOLIER : 958
 HAUSOULIER : 654
 HAUSSAULIER : 129, 787
 HAUSSAULIEZ : 958
 HAUSSOLIER : 833
 HAUSSOULIER : 129, 654
 HAUTEGREVE : 107
 HAUTSOLLIER : 843
 HAUTSOULIER : 1166
 HAUWART : 1036
 HAVEREL (DE) : 200
 HAVERLOIS : 195, 291
 HAVERLOIX : 40, 53, 114, 182, 188, 222,
 229, 232, 522, 646, 719, 846, 1003, 1092,
 1165
 HAWART : 1042
 HAYE (DE LA) : 249, 250, 680
 HAYNE (DE) : 832
 HAZE : 153
 HAZEMBERGHES : 1062
 HAZENBERGUE : 869
 HEBAN : 144
 HEBBIN : 226
 HEBIN : 97
 HEBON : 505
 HEERES : 986
 HEGHERE (DE) : 675
 HEGUE (DE) : 83
 HEGUE (DE) : 83
 HEGUES (DE) : 143
 HEISE : 981
 HELLE : 340
 HELLEBOIDE : 87
 HELLEMANS : 223, 406, 548, 956
 HELMANES : 654
 HEMART : 411
 HEMERIS : 578
 HEMIN : 479
 HENART : 411
 HENDRICK : 57, 154, 257, 425, 537, 594,
 1140
 HENDRICQ : 66, 268, 646, 1261
 HENEVEUX : 51
 HENGHER : 153
 HENIN (DE) : 1154, 1269
 HENNEQUIER : 679
 HENNEVEUR : 678
 HENNIN (DE) : 1269
 HENRY : 1145
 HEREN : 73
 HEREND : 320, 335
 HERENG : 346, 381, 382, 639, 1146
 HERICOURT (DE) : 199
 HERINGHUEL : 414
 HERLIN (DE) : 353
 HERLIN : 173, 353, 367, 388, 412, 414, 801,
 955
 HERMAN : 392, 466, 707
 HERMAND : 457
 HERMARY : 342
 HERMEL : 124, 217, 332, 521, 783, 1045,
 1096, 1161, 1170, 1235, 521
 HERMETZ : 337
 HERRE (LE) : 758
 HERRIS : 23, 26
 HERRY : 100, 148, 705, 100
 HERSIN (DE) : 35, 36, 342
 HESDIN (DE) : 609, 640
 HEU : 691
 HEUBANT : 607
 HEUBART : 666, 607
 HEUBLE : 430, 871, 1078, 1106
 HEUCHIN (DE) : 1012
 HEUCHIN (DE) : 1012
 HEUWEL : 1272
 HEVIN : 1098
 HEYMIN : 479
 HIECQ : 860
 HIECQUE : 529, 1222
 HIELLE : 327, 450
 HIOLET : 137
 HIRAET : 158
 HOCART : 885
 HOCHART : 49, 287, 532, 689, 798, 852,
 934, 962, 1039, 1133, 1190, 1242
 HOCQUET : 42, 344
 HOCQUINGHEM (DE) : 407, 1256
 HOCQUINGHEM (DE) : 528
 HOEUBLE : 1063
 HOEUBLES : 811
 HOIRE : 455
 HOLLANDRE (DE) : 659
 HOLEWIGHE : 114
 HOLLEWYN : 23, 26
 HOLLINGUES : 230
 HOLLUIC : 259
 HOLLUIN : 23, 26
 HOLQUIN : 1164
 HOMON : 305
 HONNORE : 1109
 HONORE : 347, 1269
 HOOF : 1270
 HORNE (DE) : 151
 HOSQUE : 158, 473, 1056, 1057, 1261
 HOSQUES : 1056, 1057
 HOSTIN : 92
 HOUCHIN (DE) : 11, 1012
 HOUCHIN (DE) : 11, 1012
 HOULLIER : 27
 HOUPLINES (DE) : 949
 HOURART : 502, 694, 1240
 HOURDEL : 129, 143, 241, 913
 HOURDELLE : 125
 HOUSSOYE (DE LA) : 103
 HOUSTEMAN : 65
 HOUTHEER : 898
 HOUTHEERE : 1057, 1061
 HOUTHER : 416
 HOUTHERE : 1056
 HOUVENAGLE : 50, 146
 HOVE : 478, 578
 HOVELT : 67, 104, 129, 189, 253, 266, 435,
 654, 700, 809, 833, 945, 1072, 1095, 1100,
 1122, 1163, 1245, 917
 HUDEBOURG : 1228
 HUGE : 308
 HUMERELLE : 103
 HUMIERES (DE) : 41
 HUNNEL : 595
 HURAN : 521

HUREL : 61
HURET : 166
HURTAND : 283
HURTEVENT : 454
HUS : 1259
HUWART : 646
ILLYES : 382
ISAMBART : 448
IVAIN : 336
IZEMBARD : 367
JACOB : 151, 441, 1153
JAMOT : 1131
JANART : 193, 1086
JANNART : 267
JECQUE : 757, 1274
JEMMART : 732
JEROSME : 592
JOANNE : 530
JOBART : 827
JOIE : 989
JOIELLE : 45
JOIRE : 399
JOIRES : 57, 87, 158, 178, 193, 284, 331, 477, 1061
JOLLY : 424, 701
JOLY : 142, 424, 494, 941, 1049
JOMART : 269, 274, 458
JONCKERE : 1282
JONGLET (DE) : 299
JORIS : 158
JORRES : 399
JOUY (DE) : 2, 60
JOVENIN : 1180
JOYEL : 45, 119
JOYEUX : 124, 485, 507, 693, 904, 507
JOYRES : 97
JUDAS : 334
JUET : 87, 151, 157, 501
KAIS : 555
KECKEN : 116
KEISERE : 1282
KENUT (DE) : 150
KENUT : 150
KERCKOVE : 580
KIECKEN : 116
KIELE : 507
KIERES : 122
KIERS : 38
KINDT : 257
LABARRE : 1002, 1203
LABBE : 146
LABBEN (DE) : 901
LABECQ (DE) : 710
LABECQUE (DE) : 33
LABECQUE (DE) : 33
LABEN (DE) : 1093
LABEN (DE) : 520
LABITTE : 449
LABROY : 268, 1178
LACHEQ : 237
LACHERY : 636
LADMIRANT : 522
LAFOSSE : 229
LAGAISE : 1195
LAGAIZE : 147
LAGHEYSE : 1003
LAGHUESSE : 833
LAGNEAU : 209, 423, 1190
LAGUEIZE : 138, 1003
LAGUES : 147
LAGUESSE : 788, 833
LAHAU : 162, 571, 675
LAHAULT : 189, 190, 466, 699, 842, 1040, 1042
LAHAYE (DE) : 250
LAIGLEL : 720
LAIGNE : 380
LAIGNEL : 237
LAISNEL : 237
LALLAIN : 198
LALLAING : 317
LALLART : 306
LALLEMANT : 1141

LAMBERT : 400, 459, 1123
LAMBRECHT : 158, 175, 177, 1058
LAMBRIQUET : 1051, 1052
LAMBRIQUET : 870
LAMELIN : 1230
LAMIOT : 351
LAMOTTE : 184
LANBOURT : 924
LANCQUESAING : 987
LANDAS (DE) : 204, 339, 1248
LANDE : 11, 306
LANGONESSE : 136
LANNNOY : 143
LANQUESAING : 507, 1225
LANSEL : 429
LANSSAY (DE) : 94
LANVIN : 624
LARDEUR : 206, 467, 809, 811, 917, 958, 1122, 1166, 1256
LARGENT : 985
LATTEUR : 5
LAURENS : 424
LAURENT : 742
LAURETTE (DE) : 36
LAURIN : 334, 336, 1257
LAUTRE : 646
LAVIGNE : 166, 890
LAVOISIER : 843
LAY : 132, 532
LAYE : 532
LEAT : 636
LEBEURE : 1153
LEBINDRE : 511
LEBLEU : 343, 713
LEBLOND : 413, 617
LEBOLLE : 1175
LEBON : 1146
LEBORGNE : 193, 267, 447, 457, 882, 975, 1086, 1159, 193, 1268
LEBRUN : 135, 472, 539, 617, 623, 801
LEBRY : 47
LECAT : 235, 236, 315, 376, 399, 615, 638, 733
LE CERF : 386
LECHERF : 351, 386, 988
LECIGNE : 423
LECLERCQ : 245, 308, 321, 426, 556, 579, 626, 646, 780, 813, 1014, 1048, 1112, 1146, 1227, 1261
LECLERCQUE : 62
LECOQ : 595, 752
LECOEUR : 990
LECOINCT : 357
LECOINTE : 357
LECOING : 646
LECOINTE : 234, 348, 881, 954, 1274
LECOMTE : 796, 1131
LECONTE : 27, 28, 156, 343, 376, 429, 495, 656, 703, 986, 988, 1014
LECOULTRE : 100
LECOUSTRE : 1050
LECRA : 1059, 1246
LECRAN : 118
LECRAS : 498, 1123, 1257
LECUPPRE : 1024, 1138
LEDETZ : 1149
LEDREU : 136
LEDREUX : 450
LEFEBVRE : 6, 77, 93, 100, 104, 135, 143, 159, 173, 248, 278, 281, 302, 366, 383, 445, 468, 469, 476, 500, 561, 568, 581, 713, 736, 743, 748, 760, 810, 815, 822, 872, 922, 923, 973, 984, 999, 1013, 1028, 1085, 1090, 1094, 1142, 1179, 1195, 1198, 258
LEFER : 117
LEFORT : 77, 353, 403
LEFRANCQ : 8, 111, 130, 149, 235, 418, 481, 570, 857, 903, 990, 1043, 1112
LEFREN : 1185
LEGAY : 89, 166, 227, 243, 249, 250, 363, 408, 431, 439, 456, 545, 674, 680, 1051, 1064, 1140
LEGIER : 268

LEGIERE : 1155
LEGOULEE : 822
LEGOY : 1007
LEGRAIN : 360, 386, 1228
LEGRAND : 55, 76, 225, 272, 300, 403, 423, 475, 480, 524, 552, 580, 620, 708, 842, 868, 882, 916, 941, 986, 990, 1038, 1112, 1164, 1205, 1243, 1269, 1279
LEGRAVE : 86
LEGRIS : 386, 409
LEGRY : 351, 514, 558, 630, 1213
LEHACQUE : 962
LEINNE : 1017
LEJAY : 830
LEJEUSNE : 145, 167
LEJOE : 143, 727, 1182, 1261
LEJOESNE : 167, 674, 676, 683, 684, 685, 777
LEJOEUNE : 171
LEJOEUSNE : 589, 1083, 1215
LEJOSNE : 107, 171, 465, 646, 1016, 1017, 1112
LELEU : 143, 376, 386, 461, 516, 663, 676, 749, 758, 955, 1048
LELOUSTRE : 403
LELOUTE : 403
LELOUTRE : 403
LEMAIRE : 1, 255, 261, 274, 514, 990, 1048, 1112, 1171, 1243, 1254, 1256
LEMAISTRE : 1185, 1245
LEMAY : 1186
LEMIRE : 3, 73
LEMISTRE : 143
LEMOIR : 15, 1047
LEMOISNE : 143, 306, 334, 646, 815
LEMORLE : 601
LEMPIRE : 1015
LEMRE : 646, 1112, 1270
LENFANT : 280, 702, 1090
LENGLART : 360, 1110
LENGLET : 308, 366
LENS (DE) : 187, 968, 1254
LENS (DE) : 522
LEPBRE : 116, 156
LEPESSIER : 304
LEPOIVRE : 321
LEPOR : 156, 1231, 1266
LEPORCQ : 56, 61, 121, 278
LEPRINCE : 858
LEQUIEN : 186
LEROEULX : 1143
LEROULX : 105, 321, 378, 514, 660, 924
LEROUX : 146, 292, 308, 321, 550, 876, 1024
LEROY : 2, 29, 59, 77, 93, 260, 277, 313, 335, 350, 353, 356, 357, 363, 370, 374, 380, 396, 414, 503, 612, 718, 780, 986, 1014, 1048, 1093, 1112, 1121, 1147, 1273, 320
LERY : 3
LESAFFRE : 1112
LESAGE : 300, 1133, 1152, 1267
LESAIGE : 287, 341, 384, 1029
LESCARBOTTE : 1182
LESCUIER : 188
LESECQ : 514, 1048, 1112
LESIEU : 240
LESOT : 68, 490, 1001, 1042
LESPILLET : 316
LESPINE : 106
LESSILLIART : 909
LESTIENNE : 1024
LESTOCQUART : 140
LESTRAIN : 1023
LESUR : 424
LETAILLEUR : 194
LETURCQ : 1048, 1112
LEULZ : 510
LEURS : 150, 502, 694, 927, 1261
LEVASSEUR : 323
LEVICQ : 944
LEVRAY : 258, 259, 280, 702, 870, 1157
LEWAY : 67, 104
LEWICQUE : 1055

LEWINTRE : 444
 LEWINTTRE : 64
 LEWITTRE : 46, 193, 264, 267, 518, 1086, 1231, 1266
 LEZART : 331, 475, 818, 929, 961, 1151
 LHOIR : 148, 997, 1266
 LHOIRE : 231, 444
 LHOST : 806
 LHOSTE : 126, 571, 797, 1164
 LHOTTE : 87
 LIBESART : 202
 LIBOREL : 515
 LIBOUREL : 3
 LIENART : 124, 134
 LIENNART : 648, 942, 1070, 1165
 LIENNE : 126, 270
 LIEPVRE (LE) : 291
 LIEVIN : 938
 LIHU : 975
 LIMOISIN : 599
 LIMOIZIN : 683, 685
 LIMOSIN : 599
 LIMOZIN : 925, 1019
 LINGLET : 230, 283, 1062, 1171
 LINSELLE : 501
 LIOT : 78, 143, 229, 464, 470, 525, 526, 947, 1053, 1129, 1130, 1257, 143, 229, 464, 470, 521, 525, 835, 947, 1129, 1130
 LOBIDEL : 1131, 1141
 LOEMAN : 147, 1193, 1264
 LOETE : 131
 LOEULLEUR : 391
 LOEULLIEU : 519
 LOEULLIEUR : 749, 788, 749
 LOEULLIEUX : 519, 695
 LOEULZ : 510
 LOEURS : 927
 LOGEAU : 477, 496
 LOIRES : 565
 LOISEL : 54, 128, 244, 246, 425, 831, 973, 1156, 1264
 LOITS : 1261
 LOIZEL : 794
 LOMAN : 1193, 1264
 LOMBART : 1114, 1146
 LONGHUE ESPEE : 303
 LONGUEVAL : 892
 LONGUEVALLE (DE) : 905
 LOORE : 1158
 LORMETTE : 6
 LOSEL : 26
 LOSINGO : 461
 LOSTE : 169, 794
 LOSVELDE : 334, 547, 549, 1087, 1089
 LOTTE : 571, 1164
 LOUCHART : 451, 521, 711
 LOUF : 1045
 LOUIS : 63, 333, 873
 LOURDEL : 144
 LOURME : 409
 LOYRES : 1158
 LOYS : 13, 333, 993
 LOYZELLE : 244, 1156
 LUC : 151, 478, 501
 LUCAS : 881
 LUCIEN : 286
 LUCQ (LE) : 524
 LUCQ : 142, 251, 285, 348, 349, 698
 LUNA : 830
 LYNEE : 1228
 MACAIRE : 3, 151, 301, 594, 1074, 1184, 1260
 MACDONNEL : 460
 MACH : 538
 MACHARD : 93
 MACHART : 156, 334, 408, 699, 1099, 1164, 1282
 MACHEU : 121
 MACHUE : 121
 MACKEREL : 44, 746
 MACQUAIRE : 782
 MACQUE : 167, 1055
 MACQUEMAIN : 240
 MACQUEMINE : 240
 MACQUEREL : 44, 652
 MACQUET : 185, 442, 721
 MACQUINGHEM : 596
 MACREL : 44, 174, 245, 478, 746, 749, 781, 970
 MAENIX (DE) : 1223
 MAES (DE) : 434, 935
 MAES : 95, 192, 319, 434, 696, 944, 1009
 MAGNIER : 73
 MAHIEU (LE) : 28
 MAHIEU : 15, 151, 503, 1034, 1264
 MAIEU : 334
 MAIHEU : 432, 691
 MAILLIART : 460, 1219
 MAIOUL : 188
 MAISON : 941
 MALBRANCQ : 1021, 1228
 MALBRANCQUE : 683
 MALIERE : 975
 MALLEBRANCQ : 24
 MALLET : 237
 MAMETZ (DE) : 129, 263
 MAMETZ : 49
 MAMEZ (DE) : 187
 MAMEZ (DE) : 1208
 MAMEZ : 183, 224, 1091
 MANESSIER : 616, 1225
 MANNESIER : 272
 MANNESIER : 659
 MANNET : 663
 MANTEL : 165
 MAQUAINNE : 894
 MARCHAND (LE) : 1131
 MARCOT : 498, 719, 1039, 1203
 MARCOTTE (DE) : 33
 MARCOTTE (DE) : 33
 MARCOTTE : 31, 33, 103, 118, 119, 137, 186, 434, 447, 450, 461, 547, 559, 567, 645, 646, 719, 940, 1039, 1071, 1172, 1192, 1203, 996
 MARGE : 142
 MARGUILLIER : 404
 MARIAGE : 751, 1079
 MARIAIGE : 986
 MARIETTE : 153
 MARISSAL : 10, 51, 96, 180, 271, 330, 450, 542, 571, 574, 593, 725, 835, 886, 887, 972, 993, 1042, 1162, 1237, 1245, 450
 MARKAINNE : 775
 MARLIER : 646
 MARLY : 148, 582
 MAROTTE : 800
 MARQUILLY : 471, 477, 560, 926
 MARRA : 461
 MARSILLE : 1047
 MARSILLES : 93, 156, 408, 516, 806, 819, 1047, 64, 93, 166, 408, 1100
 MARSQUILLY : 471
 MARSY : 321, 386, 607, 608, 986, 990, 1027
 MARTEL : 89, 96, 138, 143, 182, 364, 941, 1156, 1194
 MARTIN : 8, 138, 213, 253, 258, 467, 665, 753, 768, 805, 806, 893, 922, 926, 1188
 MAS : 1009
 MASCLLET : 295, 1123
 MASQUELIER : 1257
 MASSEMIN : 450
 MASSET : 334, 994
 MASSIN : 60
 MATISSART : 56, 88, 90, 123, 132, 134, 184, 228, 242, 475, 503, 552, 683, 838, 865, 1222, 1264
 MATON : 457, 533, 701, 841, 849
 MATTON : 822
 MAUBAILLY : 803
 MAUBUS (DE) : 388
 MAUBUS (DE) : 355
 MAUDUIC : 336
 MAUDUITTE : 1123
 MAUGRE : 439
 MAULTE : 151
 MAUPETIT : 737
 MAXANVILLE : 65
 MAY (LE) : 959
 MAY : 820, 875, 959, 1191, 1264
 MAYHIEU : 1101
 MAZIERES : 140
 MAZURE : 524
 MEAULT : 1, 351, 628
 MEAULX : 386, 1227
 MEAUX : 608, 618, 631, 633, 990
 MECQUIGNION : 646, 863
 MECQUIGNON : 431, 851
 MECQUINON : 1091
 MEINCQUE : 232
 MEKERQUE (DE) : 65
 MEKERQUE : 65
 MENCHE : 1262
 MEQUIGNON : 1152
 MEQUIGNON : 111, 139
 MERCHIER (LE) : 112, 133, 311, 352, 764, 885
 MERCHIER : 454, 820, 1191
 MERLE (DE) : 800
 MERLEN : 144, 167, 263, 463, 1019, 1043, 1044, 1219
 MERLENG : 143, 183, 224, 798
 MERLIN : 102, 551
 MERODE (DE) : 367, 388
 MERODES (DE) : 448
 MERRE (DU) : 837
 MERSTRAETE : 694
 MERVEILLE : 216
 MESQUE : 81
 MESRE (LE) : 990
 MESUROL : 321
 MEUHUSE : 520
 MEURILLON : 73
 MEURIN : 156, 199, 229, 262, 334, 378, 575, 610, 659, 670, 1014
 MEY (DE) : 980
 MEY : 116
 MEZEMACRE : 165
 MICE : 895
 MICHIEL : 328
 MICHIELS : 18, 50, 122, 146, 192, 239, 249, 328, 347, 432, 440, 845, 1179
 MIELET : 163, 414, 641
 MIELLET : 11, 134, 213, 393, 593, 816, 1182, 1274
 MIESE : 57
 MIEZE : 541, 1103
 MILAN (DE) : 353
 MILLE : 49, 84, 123, 128, 138, 683, 895, 1080
 MINART : 287, 763
 MINNE : 765
 MIOT : 926
 MIS : 45
 MODEWICQ : 1090
 MOENTACQ : 44
 MOEURIN : 616, 645, 616
 MOGRART : 1256
 MOICTIE (DE LA) : 253
 MOISON : 278
 MOL (DE) : 73
 MOLIN : 1031
 MOLLE (DE) : 434, 837, 862
 MOLLE (LE) : 82, 85
 MONCARRE (DE) : 889
 MONCARRE : 876, 1022
 MONCHEAU (DE) : 880, 915
 MONCHEAU : 842
 MONCHEAUX : 1040
 MONCHY (DE) : 90, 166, 776, 830, 1261
 MONCHY : 90, 1053
 MONCLIN : 597, 775
 MONDET : 110, 437
 MONGNIER : 123
 MONNEL : 823
 MONSIGNY : 80
 MONSTRELET : 420
 MONT CARRE (DE) : 1022
 MONT ST ELOY (DU) : 1254

MONTACK : 57, 257, 929
MONTACQ : 108, 420, 421, 572, 588, 929,
970, 1058, 1068, 1103
MONTACQUE : 1261
MONTAIGNE : 117
MONTHUET (DU) : 424
MONTHUET : 424
MONTIGNY : 457, 822
MONTMORENCY (DE) : 1254
MOREL : 38, 122, 145, 164, 308, 321, 378,
391, 424, 429, 532, 719, 739, 975, 1110,
1212, 1283, 1223, 1253
MORIOEUL (DE) : 74
MORIOEUL : 74
MORLET : 526, 868, 526
MORONVAL (DE) : 453
MORONVAL : 453, 829, 1101
MORQUET : 738
MORTAGNE : 1013
MORTAIGNE : 603, 1114
MORTAINE : 73, 237, 436, 621, 646
MORTIER : 1260
MOTHUY : 76
MOUCLIN : 146, 222
MOUCQUET : 1024
MOUILLE : 258
MOULART : 813
MOULLART : 813
MOURIER : 114, 487, 1210
MOURISSEN : 136
MOUSSE (DE LA) : 51
MOUTON : 25
MUS : 1110
MUTSEN : 1178
NAMPT (DE) : 187
NELLES (DE) : 744, 924
NEPVEU : 463
NEPVEUR : 750, 1224
NEU (LE) : 44
NICOLLE : 1036
NIEUHUSE : 1061
NIEUWENHUSE (DE) : 172
NIHELES : 1260
NOCK : 507, 827
NOEL : 454
NOEUDIN : 672
NOEUF EGLISE : 833
NOEUF EGLISE : 1166
NOEUF RUE : 921
NOEUF VERUE : 438
NOEULLETTE : 188
NOIELLE (DE) : 623
NOIELLES (DE) : 288
NONCLE : 433, 1202
NONENCOURT : 170
NORCQUIER : 1259
NORMAN : 123, 683, 824, 1156
NORMANT : 134
NOUART : 1244
NOYELLE (DE) : 187, 405, 738
NOYELLE (DE) : 187
NOYELLES (DE) : 717, 737
NOYELLES (DE) : 373, 717, 1109
NYKLESKY : 1260
NYON : 118
OBERT : 55, 499, 914, 1123
OBIN : 340
OBOEUF : 844, 874, 1077
OBY : 18
OCQUERE : 1196
OCRE : 1196
ODET : 714
OESTLANT : 1261
OEULLET : 1159
OEULLIET : 268
OGIER : 104, 229, 249, 250, 347, 680, 962,
1053, 1232, 1246
OLLIVIEZ : 656
OULTRE : 92
OURART : 838
OURSIN : 1147
OUTREMAEN : 855
OUTREMAN : 498
PACCOU : 182
PACOU : 182, 686, 794
PACQUIER : 312, 374, 531
PAGART : 1110
PAIDROGUE : 708
PAIELLE : 62, 282, 330, 451, 1009
PAIELLEVILLE : 255, 1256
PAIEN : 728, 798
PAIENNE : 261
PAIGE : 148
PAILLART : 1009
PAILY : 558
PAISE : 891
PALETTE : 136
PALFART : 170, 604
PALLET : 110, 437
PAMART : 31, 310, 340, 508
PAN (DE) : 34, 187, 192, 774
PANIER : 4
PAPE (LE) : 1008
PAPEGAY : 800, 803, 822
PAPPE : 1008
PARCQUET : 236
PAREN : 52
PARENT : 52, 104, 114, 222, 287, 1141,
1243
PARIS (DE) : 142
PARIS : 142
PARISIS : 87, 194, 261, 646, 960, 1076,
1173, 1208, 1263
PARMAN : 741, 793, 1050
PARMANT : 766
PARMENTIER : 1099, 1136
PARQUET : 1112
PASCHAL : 429
PASQUIER : 93, 531
PASQUIN : 143
PASTURE (DE LA) : 874
PASTURE (LA) : 1077
PATIN : 453
PATOU : 646
PATTEY : 1218
PAUCHET : 155, 238, 646, 650, 919, 971,
1245
PAUW : 422
PAYEL : 876, 1022
PAYELLE : 876, 1022, 1249
PBRE (LE) : 41
PBRESTREL : 63
PECHON : 723
PECQUEUR : 80, 191, 265, 525, 914
PELEGRIN : 858, 859
PELTIER : 521
PELU : 376, 1027
PELVESCHE : 1024
PENANT : 308, 348, 349
PENEL : 366
PENET : 366
PENIN (DE) : 739, 762, 769, 783
PENIN (LE) : 751, 779
PENIN : 343, 634
PEPIN : 188, 209, 211
PEPLU : 97, 226
PEPLUT : 357, 466
PEPPE : 166
PEPPIN : 19
PERCHE : 1030
PERDU : 118
PERIN : 202, 515, 1163
PERIVE : 110
PERNES (DE) : 169
PERON : 704
PERSIN : 1261
PERSONNE : 466
PESQUEUR : 316
PESSIER (LE) : 1236
PETILLON : 622
PETIT (LE) : 192, 216, 477, 496, 611, 863,
1210
PETIT : 20, 47, 61, 73, 151, 190, 202, 212,
232, 251, 300, 348, 349, 449, 487, 488, 653,
688, 1042, 1189, 1208, 1210, 1263, 1267
PETITPAS : 485
PETQUAM : 58, 103
PETRACLE (DE) : 1168, 1285
PETRAGLE (DE) : 390
PETRE : 63
PEUCELLE : 602, 603
PEUCHELLE : 1025, 1114
PEULLEMEULLE : 1
PEUPLU : 364
PEUTENAR : 73
PEUVEREL : 393
PEUVREL : 237, 393
PEVEREL : 683, 1222, 1274
PEVREL : 1274
PHERTEL : 1139
PICAVET : 985
PICHON : 1270
PICOTIN : 1235, 1241
PICOTTIN : 1066, 1265
PICQ : 1050, 1261
PICQUET : 913, 960, 1209, 1217, 1255
PICQUEU : 3
PIENNES (DE) : 790
PIERLAY : 1143
PIERREGROS : 110
PIERREGROSSE : 110
PIERROT : 648, 1157
PIERS : 91, 328, 574
PIETERGROSSE : 281
PIETERSON : 262
PIETERSWANS : 724
PIETEZOONE : 276
PIETRE : 669
PIETTERS : 823
PIGACE : 1087
PIGACHE : 13, 186, 1041, 1257
PIGNON : 17, 102
PIGOUCE : 946, 1229
PIGOUCHE : 6, 39, 254, 265, 795, 1006,
1119
PIL : 562
PILIZERE : 354, 713
PILLE : 841
PILLIZE : 72, 382
PILLIZERE : 71, 362, 713
PILS : 181
PIN (DE) : 864
PINCHON : 307, 309, 347, 538, 734, 824
PINGRENON : 155, 731, 834
PINTE : 706
PIPELAERT : 550
PIPELART : 96, 964, 965
PIPEMONT (DE) : 200
PIRA : 466
PIRLOT : 324
PITAIN (DE) : 70
PITQUAM : 887
PITQUAM : 134, 828, 1071
PLAIDEUR : 324
PLAIOU : 107, 145, 438, 439, 974, 1244
PLAIOUL : 68, 465, 1094
PLANCHON : 446, 454
PLANCQUETTE : 602
PLAYOU : 107, 145, 519, 877
PLETS : 930
PLOICH : 513
PLONCQUIN : 377
PLOUITS : 1009
PLOYART : 1246
POCHEUL : 1128
POCHOLLE : 1164
POIDEVIN : 405
POILLON : 71, 620, 1112, 1154
POITEVIN : 364
POITTEVIN : 1000
POIX (DE) : 757
POLLART : 537
POLLEZ : 630
POMART : 366, 745, 803
POMMAR : 342
POMMART : 125, 241, 273, 275, 342, 587
PONCEAU : 662
PONNET : 817
PORCQ : 433, 754

PORE : 672
 PORIER : 763
 PORTEBOIS : 117, 1254, 117
 PORTENAIRE : 1059
 POSTEL : 83, 994
 POTEL : 994
 POTIER : 1033
 POTTIER : 665, 1113
 POULAIN : 424
 POULLAIN : 253, 1168
 POULLET : 1120
 PRAT : 961
 PRECQ (LE) : 166
 PREDHOME : 334
 PREQUELIN : 1226
 PRESTRE (LE) : 166
 PREUDHOE : 538
 PREUDHOME : 739
 PREUDHOMME : 538
 PREVOST (LE) : 1266
 PREVOST : 987
 PREY : 1261
 PRIEUR : 882
 PRINGHET : 1148
 PRINGIET : 1148
 PRINGUET : 1024
 PROEUDHOE : 538
 PRUVOST (LE) : 38, 122, 301, 549, 614, 1231, 1266
 PRUVOST : 10, 20, 25, 78, 87, 106, 122, 134, 160, 166, 173, 185, 212, 305, 334, 367, 436, 447, 515, 533, 644, 647, 731, 752, 830, 1019, 1041, 1102, 1163, 1266, 78, 1096
 PUGNANT : 135
 PUILLY : 1136
 PUNAN : 398
 QUEIN : 802
 QUENBEL : 334
 QUENNE : 386
 QUENUT (DE) : 1261
 QUERCAMP : 1257
 QUERCOVE (DE) : 526
 QUESNOY : 1131
 QUETRE (LE) : 37
 QUETTELART : 156
 QUEVAL : 100, 440, 445, 776, 778, 816, 912, 1003, 1229, 268
 QUEVILLART : 171, 764, 1062, 1139
 QUEVILLIART : 964, 965
 QUIENVILLE : 125, 241
 QUINDT : 541
 QUINTHOIS : 1274
 QUINTOIS : 22, 105, 115, 393, 527, 747, 993, 1222
 QUODEVEL : 913
 RABAULT : 285
 RACHINE : 75
 RACHY : 444
 RACQUENGHEM (DE) : 543
 RACQUINGHEM (DE) : 51
 RACQUINGUEM (DE) : 51
 RACQUINGUEM : 51
 RAFFIN : 199
 RAMBERT : 1105
 RAMOLEUX : 623
 RAPPE : 477
 RATEL : 950
 RAULIN : 670
 RAULX : 366
 REALME : 136, 208
 REANT : 344, 943
 REBREUVE (DE) : 546
 REBREUVES (DE) : 40
 RECOURT (DE) : 73
 REGNIER : 47, 64, 210, 220, 695, 778, 1024, 1131, 1141, 1236
 REGNOIR : 118
 REMINGHEM (DE) : 705
 REMINGUEM (DE) : 459
 REMON : 452
 RENGHIER : 823
 RENOIR : 563
 RENTY (DE) : 710
 RENTY (DE) : 37, 276, 389, 407, 544, 848, 850, 1111
 REQUEM : 1029
 REU (DE) : 1043
 REULLE : 966
 REVEL : 713
 REYLOF : 131
 RICAME : 366
 RICASSY : 154, 340
 RICHEBE : 1190
 RICHEBOURCG (DE) : 957
 RICQUART : 66
 RICQUE (LE) : 1220, 1259
 RICQUEBOURCG : 561, 1187
 RICQUEBUSCH : 1247
 RICQUELIN : 118
 RIFFELAIRE : 155
 RINGHIER : 823
 RISBOURG (DE) : 148, 561, 705
 RISBOURG : 148, 563, 1187
 ROART : 882, 1049
 ROBART : 184, 924
 ROBBE : 4, 302, 459
 ROBE : 302
 ROBECQUE (DE) : 256
 ROBELIN : 600
 ROBERT : 20, 447, 521, 549, 550, 604, 646, 696, 869, 888, 890, 955, 964, 1023, 1234, 1274
 ROBERTY : 1084, 1097
 ROBES : 793
 ROBILLART : 290, 1126
 ROBINS : 9, 64, 118, 119, 152, 269, 274, 406, 525, 1097, 1191, 820
 ROGEAU : 1014
 ROGIER : 123, 134, 142, 302, 407, 533, 641, 683
 ROHART : 45, 781, 882
 ROHET : 325
 ROLAND : 87, 533
 ROLANDT : 452, 453
 ROLLAND : 430, 908
 ROLLANDT : 453, 464
 RONCQ (DE) : 753
 RONVIN : 457
 ROSE : 20, 162, 482, 1135
 ROSIGNOL : 115
 ROUELLE : 496
 ROUPPY (DE) : 518
 ROUPPY : 914
 ROUPY (DE) : 801, 914
 ROUSON (DE) : 207
 ROUSSE : 487, 1210
 ROUSSEL : 329, 343, 386, 600, 658, 721, 842, 867, 907, 990, 1048, 1112, 1149, 1224, 1254
 ROY (LE) : 256
 ROZE : 498
 RUFFIN : 123, 134, 439, 683, 842, 1195
 RUGUET : 385, 1131
 RUMAU : 1021
 RUTEAU : 521
 SABET : 230
 SAETHMAN : 402
 SAGAR : 586
 SAGART : 586
 SAGNIER : 114
 SAGO : 461, 826, 853, 878, 896, 912, 1217, 1255, 1263
 SAGOT : 31, 230, 506, 516, 642, 1024
 SAILLY : 143, 1196
 SAINT MICHEL (DE) : 166
 SAINTGIER : 1110
 SALADIN : 358
 SALIGO : 442
 SALIGOT : 442, 1271
 SALLENGRE : 1, 622, 656, 663, 990
 SALLOIT : 644
 SALLOMEZ : 1048
 SALLOMON : 515
 SALMON : 450
 SALOMME (DE) : 638
 SALOMME : 638
 SALPRUICK : 953
 SANCHE : 1024
 SANTHUN : 253
 SANTIN : 1067
 SAROUL : 345
 SARRE : 273, 979
 SAULTY : 742
 SAUSSE : 701
 SAUSSY : 23, 26
 SAUVAGE : 143, 366, 409, 1259
 SAUVAIGE : 117, 415
 SAUVE : 1251
 SAUWIN : 955, 1233
 SCACHT : 422
 SCETTE : 53, 75, 434
 SCHAT : 522
 SCHEPMAEN : 1284
 SCHETTE : 53, 183, 216, 1075, 1107
 SCHOOMECKRE : 71
 SCHOTE : 478
 SCOTTEY : 222
 SCOUWERE : 1238
 SCREM : 568
 SCREMME : 1219
 SCREVE : 1014
 SCRICK : 1214
 SCRIVE : 186
 SEGHN : 231, 455, 1264
 SEGHUIN : 1011
 SEGIN : 39
 SEGON : 293, 314, 315, 376, 399, 1138
 SEHU : 266
 SEIZE : 219
 SELINCART : 264, 436, 264
 SELINGHES : 102
 SELINGUE : 17, 102
 SELLIER : 2
 SEMET (DE) : 430
 SEMET : 430
 SENECA : 616, 1251
 SENESCHAL : 324, 1146
 SENICOURT (DE) : 20, 78, 102, 249, 387, 1156
 SENICOURT : 54, 387, 54
 SEPIETTE : 604
 SERBON : 1116
 SERBOUDIN : 159, 182, 1199
 SERBOURDIN : 686
 SERGEANT : 87, 98, 99, 134, 156, 692, 840, 881, 905, 923, 1200
 SERGHERAET : 577
 SERNICLAY : 409
 SERPIETERS : 910
 SERPIETRE : 910
 SEVEN : 57
 SIBRECQ : 1281
 SIMON : 91, 646, 681
 SIXE : 1266
 SLINCQUART : 518
 SLUYPRE (DE) : 509
 SMICQUE : 1267
 SMIT : 879
 SOBRUICK : 953
 SOHIER : 355, 409
 SOIECQUE : 1124
 SOLIGA (DE) : 1260
 SONNET : 648
 SOUDAIN : 91, 678, 681
 SOUDAN : 143
 SOUILLART : 1143
 SOULLIART : 872
 SOUVET : 1157
 SPANEULT : 274
 SPELLEMAN : 438
 SPENEULT : 806, 968
 SPENEUX (DE) : 32
 SPENEUX : 32
 SPILMANS : 1199
 SPOILLE : 313
 ST GIER : 27
 ST JAN (DE) : 997
 ST JEAN (DE) : 559
 ST MICHEL (DE) : 1246

STAES : 430
 STALLIN : 270
 STAPLE : 211
 STAS : 39
 STE ALDEGONDE (DE) : 1083
 STECKEMAN : 598
 STEENHAURE : 139
 STEET : 143
 STEFENDAR : 1262
 STEFENDART : 595
 STEL : 1037, 1044
 STEMBRE : 447
 STEMME : 249, 250, 387, 680, 1246
 STENNAUE : 1183
 STERIN : 49, 1164
 STERT : 143
 STEVE : 149
 STEVEN : 136, 149, 158, 814
 STGIER : 988
 STORTCARRE : 201
 STOTCART : 786
 SUREL : 277
 SURELLE : 277
 SURINS : 534
 SWERTVAEGHERE : 1009
 TACQ : 585
 TAFFIN : 12, 129, 206, 235, 266, 287, 343, 628, 630, 734, 753, 924, 1024, 1025, 1261
 TAILLANT : 358
 TAILLEUR (LE) : 1033
 TAILLEUR (LE) : 226, 948, 1004, 1005, 1007, 1184
 TAILLEUR : 683, 1042, 1161, 1184
 TAILLIEUR (LE) : 194
 TAISNE : 306
 TAMPERE : 847
 TANNE : 162
 TANT : 646, 867, 1278
 TARTAIRE : 3, 109, 179, 391, 472, 545, 1087, 1127
 TARTARE : 11, 31, 109, 172, 692, 695
 TASCHE : 1074
 TASQUE : 1209
 TASSART : 1174
 TASSON : 442
 TASSOU : 424, 902
 TAVERNE : 38, 122, 301, 614
 TAVERNIER : 379, 456, 521, 934
 TELIER : 662, 1203
 TENERE : 958
 TENEUR (LE) : 536
 TENEUR (LE) : 717
 TENEUR : 717
 TERRY (DE) : 230
 TESTARD : 153, 876, 887
 TESTART : 80, 152, 893
 TETAR : 876, 887, 911
 TETELAINE : 427
 TETTART : 911
 TEURE (DE) : 29
 THAHON : 967
 THELIER : 13, 126, 270, 442, 803, 1084, 1203
 THELLIER : 662
 THEMEREL : 722
 THERIN : 1099
 THERY : 258, 259, 1284
 THIBAU : 322
 THIBAUT : 88, 131, 210, 730
 THIBAUT : 769
 THIELT (DU) : 1236
 THIENBRONNE (DE) : 13, 145, 647
 THIENBRONNE : 44, 145, 1102
 THIERY : 624
 THIEULLIER : 453, 1202
 THIEULLIER : 143, 172, 188, 445, 458, 671, 692, 695, 708, 1100, 1135, 1189
 THIL (DU) : 38, 264
 THIRAN : 822
 THIRANT : 390, 822, 1123
 THITELOUZE : 122
 THOMAS : 616, 692
 THONEL : 1230
 THUILLE (DE) : 920
 THUILLIER (LE) : 109
 THUILLIER : 165, 391, 530
 THULLIER : 391
 THUYN : 697, 898, 982
 TIELT (DU) : 1201, 1236
 TIENBRONNE (DE) : 1124, 1182
 TIENBRONNE : 1124
 TILCQUES : 1261
 TILLE (DU) : 518
 TILTELOUSE : 391
 TILTRE (LE) : 693
 TITTELOUZE : 38, 122, 154, 193, 966, 1278
 TITHELOUZE : 281
 TITRES : 517
 TITTELOUSE : 391
 TOMPERE : 148, 646
 TONCRY : 386, 1048
 TONNOIR : 643
 TORILLON : 864
 TOULLOUZE : 991, 1014, 1269
 TOULOT : 1164
 TOULOTTE : 1164
 TOURBLIN : 625, 990, 1112
 TOURSEL : 166, 193, 267, 342, 345, 366, 371, 410, 1012
 TOUSART : 194, 612, 920, 1180
 TOUZART : 895
 TOUZE : 265
 TRAESNEL : 198
 TRAFFIE : 1054
 TRAINSEL : 1048, 1112
 TRAMECOURT (DE) : 520
 TRAMECOURT : 556
 TRAVESIER : 1264
 TRAVEZ : 1107
 TREANT : 347
 TRESCA : 371
 TRICQUET : 646, 1226, 1272
 TRION : 517, 984, 1072, 1085, 1122
 TRISTE : 902
 TRUFAULT : 1230
 TRUFFAULT : 1230
 TRUPIN : 937
 TUCQUET : 855
 TULIER : 695
 TURBLIN : 625, 1029
 TURPIN : 365, 778, 1126
 TURQUET : 466
 TYRAN : 792
 USEUX : 119
 UTENS : 207, 782
 VACQUERIE (DE LA) : 18, 569
 VAHAY : 300
 VAILLANT : 972
 VAILLANTE : 1204
 VAL (DU) : 92, 295
 VAL (DU) : 166, 291, 815
 VALIEGO : 1074
 VALLENDUCQ : 1014
 VALLERA : 60
 VALLERE : 373
 VALLIANT : 903
 VALLIERE : 745
 VAN BURSTEL : 966
 VAN CAUWENBERGHE : 830
 VAN CORNHUSE : 598
 VAN COUVERDEN : 347
 VAN ECKOUT : 272
 VAN EECKHOUD : 484
 VAN HONDEGHEM : 509, 512
 VAN HOUTHOORN : 825, 1199
 VAN HOUTOORN : 1198
 VAN HOUTTE : 837, 1202, 1208
 VAN KERCKOVE : 584
 VAN MERSTATE : 1153
 VAN MERSTRAETEN : 928, 1082
 VAN ODE : 101
 VAN OUTHOORN : 874, 1078
 VAN OUTOINE : 438
 VAN ROME : 928, 1082, 1153
 VAN SELMANS : 1199
 VAN SPELMAEN : 1078, 1198
 VAN SPELMAENS : 874, 1077
 VAN SPELMAN : 891
 VAN SPELMANS : 825
 VANACKRE : 359
 VANBALINGHEM : 92
 VANBELLE : 273
 VANDALLE : 613, 658, 1284
 VANDEBOSCQ : 56
 VANDEBOSQUE : 6, 641
 VANDENBERGHE : 416
 VANDENBOSCHE : 50, 831, 840
 VANDENBOSQ : 584
 VANDENBOSQUE : 15, 158, 251, 257, 434, 564, 714, 898, 929
 VANDENBOSQUES : 1067
 VANDENBROUCQUE : 180
 VANDENBUCESSCHE : 929
 VANDENBUSCHE : 273, 275
 VANDENBUSSCHE : 434, 929
 VANDENDRIESSCHE : 463
 VANDENKERKOVE : 151
 VANDENSTRAETE : 41
 VANDERCLITE : 502
 VANDERCLITRE : 1247
 VANDERCLYTE : 845
 VANDERCOLME : 9, 269, 493
 VANDERNART : 104, 1264
 VANDERSTRAETE : 744
 VANDERSWOESTINE : 4
 VANDERWOSTINNE : 143
 VANDESTRAETE : 41
 VANDEWEPPE : 24
 VANDEWILLE : 248
 VANDOLDRE : 395
 VANDOLRE : 532
 VANDONNE (DE) : 57
 VANDOSME (DE) : 141
 VANDREISCH : 245
 VANDRIEST : 55
 VANGELE : 830
 VANHACK : 257
 VANHEM : 316
 VANHIEGRE : 586
 VANHOUCKE : 980
 VANHOUTTE : 1282
 VANNEUVILLE : 257
 VANRIE : 286
 VANRISEL : 564
 VANRODDE : 395
 VANRODES : 576
 VANROUS : 1256
 VANTORRE : 814
 VANWINCK : 1212
 VARGELLOT (DE) : 194, 682, 1038, 1170, 1180, 1263
 VARGELLOT : 1173, 1263
 VARLET : 943, 944, 990, 1048, 1112, 1149
 VARMIX (DE) : 1253
 VAROULLE : 1124
 VARROUS : 1256, 1282
 VASSEUR (LE) : 18
 VASSEUR (LE) : 35, 36, 520, 521, 649, 672, 673, 706, 752, 758, 815, 1210
 VASSEUR : 123, 134, 143, 183, 282, 327, 430, 487, 521, 592, 683, 763, 909, 910, 1065, 1071, 1078, 1106, 1136, 1146, 1181, 1200, 1207, 1256, 1281, 179
 VAUCHELLE (DE) : 558
 VAUCHELLE : 558
 VAVRANT : 1010
 VBREUGGHE : 1197
 VEIST : 1009
 VENANT : 157
 VENIN : 986
 VERBAER : 814
 VERBARNE : 983, 1056, 1057
 VERBEEST : 1042
 VERBEST : 273, 646
 VERBET : 273
 VERBEY : 222, 1277
 VERBIER : 830
 VERBREGHE : 56, 1056, 1057, 1197
 VERBREGHUE : 56

VERBREGUE : 419
VERBREIGHE : 177, 216, 928, 1108
VERCLEM : 300
VERCLITE : 772
VERCOUSTRE : 124, 849, 854
VERDEVOIE : 143, 221, 930
VERDOIE : 1261
VERDOYE : 519
VERDURE : 364
VERGRIETE : 1000
VERHAGUE : 817
VERMAEN : 507
VERMETS : 439
VERNAL : 1063
VERON : 878, 1214
VERRODDE : 1182
VERRODE : 844, 1017
VERROUS : 809
VERVALDE : 166
VEYS : 932
VICCART : 451
VIDAGNIEL : 595
VIDELAINE : 614, 629, 767, 975, 1191
VIDELAINNE : 820
VIDOR : 918
VIELART : 432
VIELLART : 31
VIENES : 1146
VIENNE : 71, 73, 637, 1146
VIENNES (DE) : 1130
VIGNIER : 290, 1126
VIGNION : 241, 695
VIGREUX : 912
VILAIN : 646, 1263
VILLAIN : 649
VILLERS (DE) : 188
VILLIERS : 177
VINCENT : 1, 123, 134, 142, 389, 414, 544, 557, 683, 1139
VINCHENT : 378
VIROU : 1188
VISCHERIE : 405
VITRY (DE) : 238, 422, 1073
VITTRY (DE) : 445, 1284
VITU : 73
VIVIEN : 51
VOISINNE : 459
VOLSEPET : 432, 879, 899
VOLSPETTE : 935
VRANCOURT : 1014
VRAUX : 29
VRAY (LE) : 873
VRAYE (LE) : 938
VROLAND : 1256
VROLLAND : 255
VROMELINCQ : 801
VUELENGHUEN : 318
VUST : 183

WAILLY : 134, 683
WALHLE (DE) : 520
WALINGHEM (DE) : 161
WALINGHEM : 161
WALLARD : 829
WALLART : 131, 457, 822, 1228
WALLE : 1225
WALLEBECQ : 117
WALLEHE (DE) : 925, 1079, 1265
WALLENGHEM : 479
WALLENTIN : 514
WALLERA : 2
WALLERICK : 587
WALLERICQ : 91
WALLEUX (DE) : 14, 143, 677
WALLEUX : 14, 127
WALLEZE (DE) : 304
WALLOIS : 142, 159, 424, 549, 1013
WALOIS : 792
WAMIN : 338
WAMINGUE : 338
WANCOURT : 1014
WANQUETIN (DE) : 361
WANDONNE (DE) : 1279
WANQUIER : 42
WANTHIER : 1146
WAREMBOURCG : 1014
WARENGHEN : 918
WARINGHEM : 31
WARINGHEM : 31, 918
WARLOTIAU : 1155
WARMOULT : 118
WARNIER : 281, 1246
WARON : 784
WARTEL : 729
WASSELIN (DE) : 1211
WASSELLE : 220
WASTEL : 220
WATEL : 575
WATELIN : 58
WATRELOT : 368, 369, 372
WATTEL : 610, 1081, 1137
WATTELIER : 1213
WAVEREL : 448
WAVRANS (DE) : 87, 156, 166, 310, 328, 574, 643, 669, 698, 1019
WAVRANS : 160, 612, 798, 901
WENTZONE : 201
WEPIER : 21
WEPIERRE : 245
WEPPIER : 189
WERBIER : 125, 830
WERY : 522
WES : 898
WESOET : 151
WETSOONE : 1252
WEULF (DE) : 948, 1005
WEUTSOONE : 1058

WIBAULT : 1230
WICCART : 451, 1273
WIDEBIEN (DE) : 944
WIDEBIEN (DE) : 1251, 1259
WIDEBIEN : 129, 206, 266, 287, 1251, 1259
WIGNERON : 385
WILLAN : 541
WILLEBIEN : 990, 1048, 1112
WILLEMOT : 1178
WILLERON : 134, 507, 599, 683, 916, 1080, 1264
WILLERS : 838
WILLETON : 308, 388
WILLIERS : 175, 177, 927
WILLOT : 614, 629, 767
WILQUIN : 1261
WIMILLE (DE) : 4, 302
WIMILLE : 949
WINDE (DE) : 198
WINGLES (DE) : 1261
WINOCK : 239, 838
WINOCQ : 176, 772
WINTERBERT : 948
WINTERFELT (DE) : 1248
WINTERFELT (DE) : 1248
WIRQUIN (DE) : 137
WISEBIEN : 1010
WISOCQ : 646
WITZOU : 890
WOESLANDT : 1261
WOESTE : 1009
WOLSEPET : 433
WOLSPET : 435
WOORM (DE) : 554
WOULT (DE) : 634
WOUTERS : 165, 181
WUEZ (DE) : 286
WUEZ (DE) : 286
WYNANTS : 830
XPIEN : 147
YMAN : 750
ZEGRES : 450
ZENNEQUIN (DE) : 227
ZENNEQUIN : 460
ZONNEKIN (DE) : 712
ZONNEQUIN (DE) : 90, 207
ZONNEQUIN : 712
ZUART : 182
ZUNEGUEM (DE) : 401
ZUNEKIN : 1020
ZUNEQUIN (DE) : 243, 646
ZUNEQUIN : 646
ZUTPEENNE (DE) : 166

SOMMAIRE 1644 :

Reconnaisances-----	86 pièces N° 1 à 86	pages 1 à 8
Transports-----	51 pièces N° 87 à 137	pages 8 à 12
Mariages-----	57 pièces N° 138 à 194	pages 12 à 19
Rentes-----	108 pièces N° 195 à 302	pages 19 à 26
Procurations-----	112 pièces N° 303 à 414	pages 26 à 33
Ventes-----	50 pièces N° 415 à 464	pages 33 à 37
Conventions-----	42 pièces N° 465 à 506	pages 38 à 40
Transactions-----	27 pièces N° 507 à 533	pages 41 à 44
Obligations-----	202 pièces N° 534 à 735	pages 44 à 53
Baux-----	474 pièces N° 736 à 1209	pages 53 à 74
Divers-----	76 pièces N° 1210 à 1285	pages 74 à 80
Index par Mr CHOVAUX-----		pages 81 à 93

TOTAL : 1285 actes, dont : 113 à Laventie, 59 à Aire, 36 à Béthune, 22 à Lille, 14 à Douai, 5 à La Bassée, 2 à Arques, 2 à Carvin, 2 à Lillers, 1 à La Gorgue, 1 à Housdain, 1 à Lières, 1 à Robecq, 1 à Allouagne, 1 à Nédonchel, 1 à Ongnies, 1 à Fressin, 1 à Blaringhem, 1 à Saint-Venant

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

[https://fr.geneawiki.com/index.php/
Fonds_Yves_Lemaire](https://fr.geneawiki.com/index.php/Fonds_Yves_Lemaire)